



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

# Coût humain et économique des conflits dans la Corne de l'Afrique

Implications pour un développement post-conflit inclusif et porteur de transformation





Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

# **Coût humain et économique des conflits dans la Corne de l'Afrique**

Implications pour un développement post-conflit inclusif et  
porteur de transformation

Pour commander des exemplaires de ***Coût humain et économique des conflits dans la Corne de l'Afrique*** veuillez contacter :

Section des publications  
Commission économique pour l'Afrique  
B.P. 3001  
Addis-Abeba, Éthiopie  
Tél: +251-11- 544-9900  
Télécopie: +251-11-551-4416  
Adresse électronique: [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)  
Web: [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

© 2017 Commission économique pour l'Afrique  
Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés  
Premier tirage : août 2017

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Conçu et imprimé à Addis-Abeba par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.

Photos de couverture: Shutterstock.com

# Table des matières

<b>Remerciements.....</b>	<b>viii</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>x</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
Contexte.....	1
Objectifs globaux.....	1
Évaluation des causes profondes, des effets ainsi que des coûts humains et économiques des conflits. ....	2
Structure du rapport .....	3
<b>Chapitre I: La corne de l'Afrique : présentation .....</b>	<b>4</b>
A Population et géographie .....	4
B Économie et conflits .....	6
C Brève présentation macroéconomique .....	12
D Pauvreté multidimensionnelle et sécurité humaine dégradée .....	20
<b>Chapitre II: Causes profondes et dynamique des conflits.....</b>	<b>24</b>
A Causes coloniales et postcoloniales profondes des conflits.....	24
B Conflits intra-étatiques .....	33
C Conflits interétatiques.....	35
D La dimension régionale des conflits dans la Corne de l'Afrique. ....	36
E Effondrement de l'État et piraterie en Somalie .....	38
F Interventions extérieures .....	40
<b>Chapitre III: Les processus de paix.....</b>	<b>43</b>
A Organisations régionales en quête de paix .....	43
B Les processus de paix multiples du Soudan .....	44
<b>Chapitre IV: Coût humain des conflits dans la corne de l'Afrique .....</b>	<b>52</b>
A Estimation des décès .....	53
B Insécurité alimentaire, sanitaire et environnementale .....	59
C La violence à l'égard des femmes.....	63
D Les enfants et les jeunes .....	65
<b>Chapitre V: Insécurité humaine, économique et sociale : un examen de l'impact des conflits sur les jeunes, les femmes et l'égalité entre les sexes.....</b>	<b>72</b>
A Contexte .....	72
B Insécurité économique et sociale des femmes.....	75
C Insécurité sociale des femmes : éducation et santé.....	79
D Insécurité économique et sociale des jeunes en Afrique.....	80
E Emploi .....	81
F Emploi informel et emploi structuré .....	83
G Participation des jeunes dans les domaines de l'éducation et de la santé ...	84
H Jeunesse et migration .....	85

I	Dimensions sexospécifiques de la violence sexuelle dans la paix et les conflits .....	86
J	Conclusions .....	89
<b>Chapitre VI: Mesurer le coût économique des conflits.....</b>		<b>91</b>
A	Estimation des coûts des conflits: méthodes économétriques.....	92
B	La méthodologie : méthode de comptabilisation avec un contrôle synthétique.....	94
C	Une évaluation du coût économique : le PIB par habitant .....	96
D	Coûts économiques des conflits par secteur.....	99
E	Sept études de cas: .....	100
1.	Djibouti .....	101
2.	Érythrée.....	101
3.	Éthiopie .....	102
4.	Kenya .....	102
5.	Somalie .....	104
6.	Soudan.....	105
7.	Ouganda.....	105
F.	Conclusion .....	106
<b>Chapitre VII: Voies menant à la transformation structurelle et à la croissance inclusive dans la corne de l'Afrique .....</b>		<b>108</b>
A	Contexte .....	108
B	Un changement de paradigme vers la transformation structurelle .....	110
C	Exploiter les opportunités de croissance inclusive dans la Corne de l'Afrique .....	110
D	La politique du développement inclusif .....	115
E	Conclusions .....	117
<b>Annexe : .....</b>		<b>118</b>
<b>Appendices.....</b>		<b>150</b>
	Appendice A .....	150
	Appendice B.....	151
	Appendice C.....	152
	Appendice D.....	153
<b>Références.....</b>		<b>156</b>

## Acronymes et abréviations

AGP	Accord global de paix (Soudan du Sud et Soudan)
ALS	Armée de libération du Soudan
AMISOM	Mission de l'Union africaine en Somalie
APD	Accord de paix pour le Darfour
ASWJ	Ahlu Sunna Wal Jamma (Somalie)
BCAH/OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU
CADHP	Commission africaine des droits de l'homme et des peuples
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CFEE	Commission frontalière Érythrée-Éthiopie
COHUME	Situation d'urgence humanitaire complexe
CPI	Cour pénale internationale
CREE	Commission des demandes d'indemnisation Érythrée-Éthiopie
CSCW/PRIO	Centre d'étude des guerres civiles/Institut international de recherches sur la paix d'Oslo (CSCW/PRIO)
CSU	Congrès de la Somalie unifiée
DDPD	Document de Doha pour la paix au Darfour
FAS	Forcés armées soudanaises
FDRPE	Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien
FDSS	Forces de défense du Sud-Soudan (Soudan du Sud)
FDSS	Front démocratique somalien du salut
FFDR	Forces du Front démocratique révolutionnaire
FISNUA	Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (Soudan du Sud et Soudan)
FLA	Front de libération afar (Éthiopie)
FLE	Front de libération de l'Érythrée
FLO	Front de libération oromo
FLSO	Front de libération de la Somalie occidentale (Éthiopie)
FMVA	Fardeau mondial de la violence armée
FNLO	Front national de libération de l'Ogaden (Éthiopie)
FNLO	Font national de libération de l'Ogaden
FNSO	Front national pour le salut de l'Ouganda
FPLE	Front populaire de libération de l'Érythrée
FPLT	Front populaire de libération du Tigré
FRS	Forces révolutionnaires soudanaises
FRS	Front révolutionnaire soudanais
FRUD	Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (Djibouti)
FSS	Front somalien du salut

FULD	Front uni pour la libération et la démocratie (Soudan du Sud)
GFT	Gouvernement fédéral de transition (Somalie)
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GUN	Gouvernement d'unité nationale
ICG	International Crisis Group
IDE	Investissement direct étranger
IDMC	Observatoire des situations de déplacement interne
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
LRA	Armée de résistance du Seigneur (Ouganda)
M/APLS	Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan
M/APLS	Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (Sud-Soudan)
MCG	Moindres carrés généralisés
MCO	Modèle des moindres carrés ordinaires
MDS	Mouvement démocratique somalien
MEISON	Mouvement socialiste panéthiopien (abréviation amharique)
MFT	Méthode de la fonction de transfert
MINUAD	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
MINUS	Mission des Nations Unies au Soudan
MINUSS	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
MJE	Mouvement pour la justice et l'équité
MJIE	Mouvement du Jihad islamique érythréen
MLJ	Mouvement pour la libération et la justice (Soudan)
MLS/ALS	Mouvement/Armée de libération du Soudan]
MLSS	Mouvement de libération du Sud-Soudan
MLSS	Mouvement de libération sud-soudanais
MNRD	Mouvement national pour la réforme et le développement
MNRD	Mouvement national pour la réforme et le développement (Soudan)
MOWYCA	Ministère de la femme, de la jeunesse et de l'enfance (Érythrée)
MPS	Mouvement patriotique somalien
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODPO	Organisation démocratique des peuples oromo (Éthiopie)
PAS	Programmes d'ajustement structurel
PCN	Parti du Congrès national
PdAD	Décennie de la jeunesse africaine, Plan d'action pour 2009-2018
PIB	Produit intérieur brut
PRPE	Parti révolutionnaire du peuple éthiopien
PSMN	Programme de service militaire national
RAI	Régressions apparemment indépendantes
SCI	Séries chronologiques interrompues

SCIC	Conseil suprême des tribunaux islamiques (Somalie)
SIHA	Initiative stratégique pour les femmes dans la Corne de l'Afrique
SNM	Mouvement national somalien (Somaliland)
Sudanese Liberation Front	Front de libération du Soudan
SVAC	Sexual violence in armed conflicts
TARHA	Thérapie antirétrovirale hautement active
UCDP/PRIO	Programme de collecte de données sur les conflits d'Uppsala/Institut international de recherches sur la paix d'Oslo
UE	Union européenne
UFLD	Front uni pour la libération et le développement (Soudan)
UPA	Armée populaire de l'Ouganda
UTI	Union des tribunaux islamiques
UTI	Union des tribunaux islamiques (Somalie)
VMMC	Moindres carrés à variables muettes
WNBF	Front de la rive occidentale du Nil
Women LEED	Base de données sur l'autonomisation juridique et économique des femmes en Afrique



## Remerciements

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a reçu de nombreuses demandes d'assistance émanant des pays de la Corne de l'Afrique sollicitant un appui par l'intermédiaire du Secrétaire exécutif par intérim, Abdalla Hamdok, et de la Division du renforcement des capacités (CDD). Outre la dynamique de haut niveau ainsi imprimée, les demandes d'assistance soulignent les complexes défis en matière de paix et de sécurité qui entravent le développement socioéconomique et politique dans la Corne de l'Afrique. Bien qu'ils revêtent un caractère différent dans chaque pays, ces défis sont interconnectés et exigent par conséquent une approche régionale coordonnée.

Selon la CEA, il faudra essentiellement apporter un appui à la façon dont les conflits favorisent l'instabilité et minent les efforts tendant à réaliser un développement inclusif et durable. Déterminer la façon dont les conflits influent sur le développement et établir le coût économique des conflits faciliteront l'élaboration de cadres d'action et de stratégies post-conflit pour le redressement économique. Il est indispensable de cerner les effets négatifs de la violence sur le développement si l'on veut formuler des politiques transformatrices et mettre en place des institutions publiques responsables, transparentes et efficaces en vue du développement inclusif durable.

Le programme relatif aux conflits et au développement a ainsi, bénéficié de la direction d'ensemble, des orientations et de l'engagement résolu de l'ancien Secrétaire exécutif de la CEA, Carlos Lopez, et du Secrétaire exécutif par intérim, Abdalla Hamdok, lequel a soutenu activement la réalisation des études régionales.

Le rapport a été préparé sous la direction intellectuelle d'Adeyemi Dipeolu, Chef de la Division du renforcement des capacités. Emebet Mesfin, fonctionnaire chargé de la gouvernance et de l'administration publique à la CEA, a coordonné le programme relatif à la Corne de l'Afrique. Le rapport a bénéficié des contributions et de l'appui administratif des collègues de la Division du renforcement des capacités, notamment Jalal Abdel-Latif, Hosdane Youssouf, Francis Ikome, Sissay Tadesse, Timniy Abraha, Bilisoon Hassen, Genet Beyene et Mekdes Gebre Selassie.

Mohamed Salih, professeur de politique du développement à l'Université de Leiden aux Pays-Bas, a joué un rôle central dans la rédaction du rapport, avec différentes contributions de fond apportées par l'équipe de chercheurs et des membres du personnel de la CEA. Les contributions ont été fournies sur les chapitres par les personnes ci-après : chapitres II et III, John Markakis, professeur d'études africaines au Royaume-Uni ; chapitre V, Meseret Kassahun, professeur assistant à l'Université d'Addis-Abeba en Éthiopie et Emebet Mesfin de la CEA ; chapitre VI, Malokel Nanivazo, érudit du Département d'économie de l'Université du Texas ; et chapitre VII, Fantu Cheru, professeur au Centre d'études africaines aux Pays-Bas. La CEA exprime toute sa gratitude pour les entretiens et les discussions qui ont eu lieu partout dans la Corne de l'Afrique et au-delà pendant les travaux sur le terrain, entretiens et discussions qui ont été essentiels pour dégager une compréhension commune de la nature des conflits et des défis liés aux efforts déployés actuellement pour les résoudre. Nous

appréciations aussi à leur juste valeur les observations formulées et les suggestions constructives faites par les participants à la réunion du groupe d'experts tenue les 8 et 9 septembre 2015 à Nairobi.

La CEA est reconnaissante à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), en particulier à l'Ambassadeur Tewolde Gebremeskel, Directeur de la Division de la paix et de la sécurité, pour le vaste appui et le soutien inestimable apportés depuis le départ.

## Résumé

### Contexte

Depuis qu'ils ont obtenu l'indépendance de leurs maîtres coloniaux, les États de la Corne de l'Afrique ont connu des conflits endémiques intra-étatiques et interétatiques. Détournant les rares ressources disponibles du développement pour soutenir la guerre, ces conflits ont imposé des coûts humains et économiques considérables : À part la destruction physique des vies et des biens, les conflits « minent la légitimité de l'État, menacent ses institutions, la sécurité des droits de propriété et l'état de droit. De plus, les guerres intestines/internes ont créé de l'incertitude dans l'environnement économique, en rendant les investissements publics comme privés plus risqués »<sup>1</sup>. Recouvrer une fraction du coût de la guerre et se rétablir des conséquences économiques du conflit est un processus de longue haleine. En outre, les coûts humains du conflit – morts, blessés, viols, traumatismes et enfance volée des enfants soldats – ne seront peut-être jamais recouverts.

À cet égard, il devient important de comprendre les causes profondes d'un conflit et de s'y attaquer, en particulier à ce stade du développement de l'Afrique. Premièrement, au niveau continental, les avancées faites sur la voie de la transformation structurelle risquent d'être compromises si les conflits et l'insécurité actuels continuent de détourner les rares ressources disponibles pour le développement vers l'effort de guerre.

Deuxièmement, pour les pays en proie au conflit, comprendre les causes profondes du conflit constitue la première étape vers sa solution. Le présent rapport sur la Corne de l'Afrique vise à aller au-delà des notions classiques faciles de génération de conflit centrées sur l'identité, les valeurs, la sécurité et l'appât du lucre. Il examine également les antécédents historiques, les composantes structurelles existantes, ainsi que les catalyseurs du conflit, de même que le changement et la transformation que le conflit subit durant son évolution.

Troisièmement, comprendre les causes profondes du conflit constitue la première étape dans l'élaboration et la mise en œuvre de vastes mesures d'intervention en matière de politique de développement qui s'attaquent aux problèmes sans provoquer un nouveau conflit. Des mesures d'intervention mal gérées peuvent contribuer aux conflits. À titre d'exemple, une répartition inégale des facteurs du développement (éducation, santé, eau, routes et mesures économiques qui créent des possibilités d'emploi) peuvent produire des inégalités et déclencher un conflit.

Quatrièmement, il existe une forte corrélation entre le déficit de gouvernance et le conflit. En d'autres termes, la gouvernance se définit selon la capacité de gérer les conflits et d'accomplir sa fonction en tant qu'arbitre impartial de réclamations ethniques, religieuses ou régionales concurrentes. L'incapacité de l'État de gérer le conflit et de le résoudre ou sa réticence à le faire indique un déficit de gouvernance.

---

1 Imai et Western, 2000.

Cinquièmement, une intervention extérieure est bien souvent en jeu, soit dans la génération, l'aggravation ou l'entretien du conflit. Une intervention extérieure peut provenir de l'intérieur de l'État, de l'autre côté de la frontière à partir d'un autre État, ou d'ailleurs.

Il est légitime de poser des questions au sujet de la valeur ajoutée du comptage du coût des conflits dans la Corne de l'Afrique et ailleurs. Un certain nombre de facteurs justifient cette nécessité.

- a. Les conflits débouchent sur la destruction des fondements économiques du pays, notamment les institutions publiques telles que les installations gouvernementales et les centres administratifs, les routes et les ponts, l'infrastructure des transports et des communications, les écoles, les hôpitaux, etc. Les conflits violents détruisent également les vies humaines, les biens civils, les entreprises et les moyens d'existence. Ils font de personnes en bonne santé des gens mutilés, des blessés et des victimes de traumatismes psychologiques, avec une perte considérable pour elles-mêmes, leurs familles, les communautés et les États;
- b. Les conflits retardent et sapent indument le développement économique. Comme le prouve le cas des pays de la Corne, ils détournent des services publics et du développement socioéconomique vers l'effort de guerre de rares ressources humaines et financières disponibles;
- c. Les conflits menacent la capacité des individus de gagner tout juste de quoi vivre et de contribuer au développement humain et économique. Dans maints et maints pays, la guerre a fait des familles valides, productives et autosuffisantes des personnes déplacées dans leur propre pays et des réfugiés comptant sur les secours d'urgence et l'aumône internationale;
- d. Les conflits faisant intervenir l'État et des groupes ethniques habitant à la frontière des États voisins créent un fardeau pour les voisins, car ils débordent souvent et s'étendent auxdits États voisins, ce qui gâtent les liens politiques et économiques et restreint l'intégration régionale et sous-régionale. De toute évidence, le différend entre l'Éthiopie et l'Érythrée a eu des conséquences extrêmement négatives pour l'intégration sous-régionale entre les États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD);
- e. Les conflits sapent également la légitimité du gouvernement et le rôle de l'État en tant que protecteur de la souveraineté et de l'intégrité nationales. Le coût économique de la perte de la légitimité du gouvernement est incommensurable et constitue un obstacle à la reconstruction et à l'édification de l'État;

- f. Il a été reconnu que la valeur marchande de la reconstruction économique est beaucoup plus élevée que le coût des facteurs de production, de l'infrastructure (matérielle comme immatérielle) et des biens détruits lors du conflit.

On peut chercher à connaître les coûts des conflits pour deux raisons principales :

1. Encourager les belligérants à voir tout le mal qu'ils ont causé, en contribuant ce faisant au sous-développement de leur pays. Ces dures réalités peuvent les amener à opter pour la paix;
2. Donner une estimation générale de l'énorme tâche de reconstruction économique post-conflit. Dans les deux cas, les coûts des conflits donnent une idée du caractère destructeur du conflit, à en juger d'après une solution fondée sur la coexistence pacifique.

## Conclusions et recommandations

### Conclusions

1. Les conflits sont le résultat de l'incapacité ou du refus des États de s'acquitter de fonctions de base, telles que le maintien de la paix et de la sécurité, d'agir en tant qu'arbitre impartial dans le cadre de réclamations publiques concurrentes, de mettre en place des biens et équipements publics et de devenir un moteur du développement. Dans certains cas, l'État a si mal géré la question nationale qu'il a perdu le contrôle de l'ensemble au de la quasi-totalité de son territoire souverain.
2. Au nombre des principales causes des conflits dans la Corne de l'Afrique figurent des facteurs tels que le taux de croissance du PIB par habitant au cours de la période précédente, l'abondance des ressources naturelles, la durée de la période de paix, la démocratie, le fractionnement social et la taille de la population. Ces facteurs doivent toutefois être tempérés compte tenu de facteurs spécifiques à la Corne de l'Afrique, ainsi qu'aux différents pays qui constituent la région.
3. Les conflits sont déclenchés par des facteurs sociaux tels que l'origine ethnique, la religion et les politiques identitaires, qui sont toutes importantes dans la plupart des pays du Sahel. Cependant, les insurrections ne sauraient s'expliquer uniquement par des facteurs ethniques ou religieux qui n'auraient aucun rapport avec les facteurs matériels ou économiques tels que l'inégalité, le chômage et l'absence de possibilités d'éducation, ainsi que le manque de terres et la dégradation de l'environnement provoquée par un développement inéquitable et des politiques gouvernementales d'exclusion.
4. Les causes profondes des conflits sont dynamiques et ne peuvent plus simplement s'expliquer par l'origine ethnique, la religion, la langue et des facteurs géopolitiques régionaux sans référence au nouveau contexte de la croissance économique, de la découverte et de l'exploitation d'immenses ressources naturelles, de la configuration de la démocratie multipartite compétitive et de nouveaux acteurs tels que les insurgés extrémistes religieux nationaux et transnationaux. À coup sûr, ce sont les conflits concernant les ressources naturelles, les résultats des élections, le transfert du pouvoir d'État et la limitation du nombre de mandats présidentiels ainsi que la violence perpétrée par des extrémistes religieux nationaux et transnationaux (et non les luttes pour l'autodétermination) qui prédominent.
5. Bien que de nombreux incidents soient liés au déclin économique, l'abondance de ressources naturelles n'est pas en elle-même une garantie contre le conflit. Les problèmes découlent de la façon dont l'État gère les ressources et contrôle et distribue les recettes provenant de nouvelles ressources. Là où règnent la mauvaise gestion économique et la corruption,

il y a également un manque de normes pour la gestion des conflits et de règles pour le partage des richesses.

6. Dans certains pays tels que le Soudan et le Soudan du Sud, la fin du conflit interétatique ne s'est pas accompagnée d'un recul des conflits intra-étatiques. De nouvelles formes de violences étatiques et de violences organisées par des acteurs et des insurgés non étatiques, reflétant le paradigme dit de la « nouvelle guerre », se poursuivent sans répit. C'est ainsi que l'entité A/MPLS, qui a mené la guerre d'indépendance contre le Soudan, s'est scindée en trois groupes distincts au moins dont: l'A/MPLS Nord, qui opère dans les régions du Nil bleu méridional et du Kordofan du Sud en opposition au régime de Khartoum, et l'A/MPLS dans l'opposition, qui s'oppose au Gouvernement sud-soudanais.
7. Les organisations djihadistes étatiques et transnationales, comme Al Shabaab, sont devenues une source principale de violences organisées par des acteurs non étatiques. Souvent, elles exploitent des griefs locaux (clivages ethniques, religieux, linguistiques et régionaux) qui leur servent d'instruments de mobilisation politique. Bien qu'ils s'inspirent de mouvements islamiques transnationaux dont ils font partie, les djihadistes profitent de graves problèmes de gouvernance nationale et des défaillances de l'État, ainsi que de l'insatisfaction locale du statu quo sur le plan politique et en matière de développement économique.
8. Des acteurs et institutions panafricains et régionaux ont commencé à participer plus activement à la gestion des conflits et au maintien de la paix que les acteurs extérieurs. En particulier, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), sous la direction de la Division de la paix et de la sécurité, ont été les principaux acteurs dans l'organisation des pourparlers de paix ainsi que la formulation et la mise en œuvre de la stratégie de paix et de sécurité de la Corne de l'Afrique.
9. Les conséquences humaines et économiques des conflits dans la Corne de l'Afrique sont mal documentées, soit parce que les gouvernements craignent que la publicité ne déclenche une résistance au sein de la population, soit parce qu'elle pourrait les faire accuser à l'échelle internationale. Par ailleurs, les gouvernements se servent souvent des conflits et de leurs effets pour justifier de mauvais résultats en matière de développement au fil du temps.
10. Le coût humain des conflits englobe la perte de vies, les blessures, les déplacements massifs de populations débouchant sur un grand nombre de personnes déplacées dans leur propre pays et de réfugiés, la dégradation des moyens de subsistance et la destruction des infrastructures publiques telles que les installations liées à la santé, à l'éducation et à l'eau, ainsi que l'insécurité alimentaire, communautaire et politique. Les conflits créent un environnement marqué par la peur, les violations des droits humains, les violences domestiques et les violences sexuelles, entre autres.

11. Des institutions spécialisées dans les conflits et la recherche sur la paix ont estimé le nombre de vies perdues dans des conflits étatiques dans la Corne de l'Afrique à 554 808 environ entre 1989 et 2014. Pendant cette même période, le nombre de personnes ayant perdu la vie dans des conflits non étatiques est estimé à 41 898. De 1990 à 2013, les campagnes de violences unilatérales ont coûté la vie à 28 823 personnes.
12. Lors de la rédaction du présent rapport en 2015, on estimait à 2 728 503 le nombre de réfugiés et à 6 575 230 environ le nombre de personnes déplacées dans leur propre pays, ce qui faisait de la Corne de l'Afrique la région du monde la plus peuplée de réfugiés et de personnes déplacées.
13. La majorité des victimes des conflits sont des civils, en particulier des femmes, des enfants et des personnes âgées. Un fort impact féminin se voit dans la proportion de ménages de personnes déplacées dirigés par une femme, oscillant entre 70 et 80 %, dont environ 3 % ont plus de 60 ans.
14. Le coût de la guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie, l'une des guerres interétatiques les plus sanglantes de la Corne de l'Afrique durant la dernière décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, a été établi en grande partie. Cela a produit la comptabilisation la plus détaillée par un gouvernement du coût matériel de la guerre dans la Corne. La Commission d'arbitrage a accordé à l'Érythrée dommages-intérêts de 161 455 000 dollars E.-U. pour ses revendications au titre des violations par l'Éthiopie au titre de ses demandes propres, en plus d'une indemnisation de 2 065 865 dollars au titre des demandes présentées au nom de particuliers<sup>2</sup>. La Commission d'arbitrage a également accordé à l'Éthiopie une indemnisation monétaire totale s'élevant à 174 036 520 dollars au titre de ses demandes propres<sup>3</sup>.
15. L'effondrement total de l'État somalien et de ses institutions a rendu le plus souvent très difficile l'évaluation du coût de la guerre, à l'exception de la piraterie. En 2011, la deuxième évaluation du coût économique de la piraterie figurant dans *The Economic Cost of Somali Piracy, 2011* effectuée par la fondation One Earth Future (OEF) a estimé le coût de la piraterie somalienne entre 6,6 et 6,9 milliards de dollars en 2011, en comparaison avec son premier rapport d'évaluation de 2010, qui avait estimé le coût de la piraterie pour le monde entre 7 et 12 milliards de dollars<sup>4</sup>.
16. Au Soudan, selon les estimations, les conflits au Darfour à eux seuls, auraient coûté au Gouvernement soudanais 24,07 milliards de dollars, ce qui représente l'équivalent de 162 % du PIB. Cela inclut 10,08 milliards de dollars de dépenses militaires directes, 7,2 milliards de dollars de pertes de

---

2 Commission des demandes d'indemnisation Érythrée-Éthiopie, 2009. Sentence finale sur les demandes d'indemnisation de l'Érythrée portant sur des dommages-intérêts entre l'État d'Érythrée et la République fédérale démocratique d'Éthiopie. La Haye, 17 août 2009.

3 Commission des demandes d'indemnisation Érythrée-Éthiopie 2009, Sentence finale sur les demandes d'indemnisation de l'Érythrée portant sur des dommages-intérêts entre la République fédérale démocratique d'Éthiopie et l'État d'Érythrée. La Haye, 17 août 2009.

4 Bowden, Anna et Shikha Basnet, 2011. *The Economic Cost of Somali Piracy, 2011*. Oceans Beyond Piracy, a program of One Earth Future Foundation.



productivité par les personnes déplacées, 2,6 milliards de dollars de pertes de recettes dans la vie active des personnes décédées et 4,1 milliards de dollars de dégâts aux infrastructures. Alors que le pays a dépensé seulement 1,3 % et 1,2 % de son budget dans la santé publique et l'éducation respectivement depuis plus de deux décennies, il consacre chaque année 23 % de son PIB à l'effort de guerre au Darfour<sup>5</sup>.

17. Au Soudan du Sud, de Frontier Economics a effectué une estimation des coûts économiques du conflit qui a éclaté en 2013 qui prévoyait une chute de 15 % du PIB sud-soudanais pour 2014. Si le conflit se poursuivait pendant encore cinq ans, cela coûterait au Soudan du Sud entre 22,3 et 28 milliards de dollars. Si les effets du conflit étaient envisagés sur 20 ans pour permettre des effets de déroulement, la perte serait encore plus importante: entre 122 et 158 milliards de dollars. Les résultats de Frontier Economics indiquent que les coûts de ce conflit sont susceptibles de se propager dans toute la région, et à une vitesse croissante au fur et à mesure que durerait le conflit. La région dans son ensemble pourrait économiser entre 31 et 53 milliards de dollars en perte de PIB évitée, en veillant à ce que le conflit soit résolu en moins d'un an et qu'il ne se transforme pas en une guerre civile prolongée de cinq ans ou plus<sup>6</sup>.

18. La plupart des conflits ont lieu dans les régions les plus sous-développées, ce qui aggrave davantage les conditions sociales et économiques dans des circonstances de subsistance déjà désespérées. L'ironie c'est que certaines des régions les plus sous-développées sont aussi celles qui produisent les matières premières, les ressources minérales et le pétrole qui sont des sources de recettes publiques.

19. Les guerres dans la Corne de l'Afrique sont souvent très longues et peuvent durer des décennies. C'est pourquoi la comptabilisation du coût des conflits se heurte à deux problèmes méthodologiques majeurs au moins: a) des données compilées systématiquement au niveau national sur les coûts humains, économiques et psychologiques des conflits font défaut dans la quasi-totalité des pays; b) la plupart des données sur le coût de la guerre se trouvent dans des bases de données situées en dehors de l'Afrique, en Europe et en Amérique du Nord.

20. La plupart des données sur le coût humain des conflits sont regroupées dans des synthèses plus importantes (englobant civils, rebelles et forces armées gouvernementales). Par exemple, on trouve difficilement des données désagrégées sur l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la profession ou le profil social des victimes humaines et celles qu'on trouve reposent souvent sur des estimations.

---

5 Ali, Hamid, E. 2011. Estimate of the Economic Cost of Armed Conflict: A Case Study from Darfur, Al Jazeera Centre for Studies, Doha.

6 Frontier Economics 2015. South Sudan: The Cost of War An estimation of the economic and financial costs of ongoing conflict. Frontier Economics en collaboration avec le Centre pour la résolution des conflits (CECORE) et le Centre d'études sur la paix et le développement (CPDS). Disponible à l'adresse <http://www.frontier-economics.com/documents/2015/01/south-sudan-cost-war.pdf>.

21. Dans les pays où règne la corruption, l'échec de la politique économique est manifeste et des chocs sur les prix des matières premières et les marchés se font très menaçants; la paix (ou l'absence de conflit) n'est pas une garantie de croissance économique. Il existe des similitudes entre le détournement des ressources du développement au profit des efforts de guerre et le détournement des ressources du développement au profit d'un usage privé. Ces deux actes sapent la croissance économique et étouffent le développement social. En bref, le conflit ou la guerre ne constitue qu'un seul facteur dans l'explication de l'atonie de la croissance économique, mais c'est un facteur important compte tenu de la nature destructrice de la guerre.
22. *Créer un système de protection sociale efficace.* L'inclusion sociale nécessite une intervention dans trois domaines : l'éducation, la santé et les autres services sociaux comme l'approvisionnement en eau et l'assainissement, afin de développer les capacités humaines, en particulier pour les groupes défavorisés ou marginalisés. Comme nous l'a appris le programme productif de filet de sécurité sociale de l'Éthiopie, les programmes de travaux publics, accompagnés de transferts monétaires, peuvent atténuer les effets des chocs extérieurs transitoires et répondre aux besoins essentiels minimaux de la population.
23. *Investir dans le capital humain.* Les avancées technologiques constituent un moteur essentiel, ayant à leur actif l'essentiel de la croissance de la productivité. La situation dans la Corne de l'Afrique (et en Afrique en général) n'est pas satisfaisante en dépit de la forte intervention du gouvernement pour développer le secteur de l'éducation, en privilégiant davantage l'enseignement de la science et de la technologie.
24. *Améliorer la connectivité par le biais de l'infrastructure des transports et des ports.* Une infrastructure inadéquate et de mauvaise qualité est un obstacle majeur à la libération du potentiel de développement des pays de la Corne de l'Afrique.

## Recommandations

- a. L'édification de l'État doit être la première étape dans la voie de la consolidation de la paix. Les conflits résultent, dans une large mesure, de l'incapacité ou du refus des États de s'acquitter de fonctions de base telles que le maintien de la paix et de la sécurité, le rôle d'arbitre impartial dans le cadre de réclamations publiques concurrentes, la fourniture des biens et commodités publics et le rôle de moteur de la croissance et du développement.
- b. La gestion de la diversité joue un rôle central dans la coexistence pacifique de différents groupes ethniques, religieux et linguistiques. Cependant, les conflits résultent d'une combinaison de facteurs et ne peuvent donc pas se résumer uniquement à des facteurs ethniques ou religieux. L'inégalité, l'exclusion, le chômage, le manque d'accès à l'éducation, la dégradation de l'environnement et le développement inéquitable génèrent des diversités toxiques qui nécessitent des interventions spécifiques et ciblées.

- c. Il est impératif que la gestion des conflits examine d'abord la manière dont les dynamiques des conflits interagissent les unes avec les autres pour trouver ensuite la combinaison appropriée de politiques permettant d'accélérer la croissance économique, d'assurer une répartition équitable des richesses générées par la découverte et l'exploitation des ressources naturelles, de donner forme à une démocratie multipartite compétitive et de faire barrage aux insurrections religieuses extrémistes, nationales et transnationales.
- d. Pour que le développement soit inclusif et durable, les pays de la Corne de l'Afrique doivent privilégier des politiques qui encouragent les systèmes de protection sociale efficaces et inclusifs. L'inclusion sociale nécessite une intervention dans trois domaines principaux, à savoir l'éducation, la santé et d'autres services sociaux tels que l'approvisionnement en eau et l'assainissement, le but étant de développer les capacités humaines, notamment en faveur des groupes défavorisés ou marginalisés. Les programmes productifs de filet de sécurité, les programmes de travaux publics et les transferts de fonds peuvent atténuer les effets des chocs extérieurs transitoires et répondre aux besoins essentiels minimaux de la population. De telles mesures, fondées sur des politiques équitables et inclusives, sont cruciales pour maintenir tant la paix que le développement.
- e. La gestion des ressources pour le développement est un formidable garant de la paix et de la sécurité. L'abondance des ressources naturelles en elle-même est une bénédiction et non une cause de conflit. Les conflits sont provoqués par les malversations, la mauvaise gestion et une utilisation abusive des ressources nationales et régionales à des fins personnelles et non dans l'intérêt public. Les conflits règnent là où la mauvaise gestion économique et la corruption sont largement répandues, tout comme dans les pays caractérisés par un déficit de gouvernance économique et politique, l'absence d'institutions compétentes et de normes communes pour la gestion des conflits.
- f. L'intégration régionale (libre circulation des personnes, des biens et des services) des pays de la Corne de l'Afrique doit être renforcée, car il s'agit d'un outil puissant pour réduire les tensions interétatiques et les conflits potentiels. C'est également la seule option crédible pour faire face aux menaces nouvelles que font peser la criminalité organisée, les violences transfrontalières, les insurrections et les guerres par procuration. L'intégration régionale offre également la meilleure stratégie pour la mutualisation des ressources dans la lutte contre les groupes extrémistes religieux inspirés par diverses formes d'idéologies djihadistes transnationales. Ces groupes extrémistes prospèrent souvent dans des conditions marquées par un grave déficit de gouvernance nationale, la défaillance de l'État ainsi que des griefs et l'insatisfaction au niveau local face à des aspirations à un avenir politique et au développement économique non assouvies.
- g. La nouvelle tendance selon laquelle, plus que des organismes extérieurs, ce sont des institutions et acteurs panafricains et régionaux qui jouent le rôle de chef de file dans la gestion des conflits, les négociations et le maintien

de la paix doit être renforcée. En particulier, l'IGAD doit être renforcée pour en faire l'acteur principal dans la conception et la mise en œuvre de la stratégie de paix et de sécurité de la Corne de l'Afrique.

- h. C'est un impératif moral et éthique, ainsi qu'une obligation pour les habitants de la Corne de l'Afrique, pris collectivement et individuellement, que de documenter et d'archiver le coût humain et économique des conflits. Documenter le coût des conflits permet aussi d'estimer le montant des fonds et du matériel requis offre aussi des estimations du coût nécessaire pour la reconstruction, étant entendu que le coût réel est plusieurs fois plus élevé. Comme l'a illustré la présente étude, il y a un grave déficit dans la documentation du coût humain et économique des conflits dans la Corne du continent. À titre d'exemple, la plupart des données sur le coût humain des conflits sont regroupées dans des synthèses plus importantes (englobant civils, rebelles et forces armées gouvernementales). Il y a un impérieux besoin de données désagrégées sur l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la profession ou le profil social des victimes humaines, données qu'il est difficile d'obtenir et qui, le cas échéant, reposent souvent sur des estimations.
- i. Les pays de la Corne de l'Afrique et leurs partenaires internationaux doivent s'engager dans une stratégie de reconstruction similaire au « Plan Marshall » dans les pays qui subissent le stress du conflit. Le principal objectif de ce plan consisterait à rétablir les moyens de subsistance dégradés et les infrastructures publiques détruites, telles que les établissements de santé et d'éducation et les installations liées à l'eau et à l'alimentation et les infrastructures. Les conflits créent un environnement de peur, de violation des droits humains, de violence domestique et de violence sexuelle, etc., lesquelles entraînent une baisse générale de la sécurité humaine, une dégradation du bien-être et la détérioration des conditions socioéconomiques et environnementales offertes aux citoyens.
- j. Les plans de reconstruction devraient accorder une attention particulière aux régions les plus sous-développées. Cette recommandation est particulièrement importante compte tenu du fait que la plupart des conflits ont lieu dans les régions caractérisées essentiellement par le sous-développement et la marginalisation, ce qui aggrave davantage les conditions socioéconomiques dans des conditions de vie déjà désespérées. L'ironie c'est que certaines des régions les plus sous-développées sont celles qui produisent les matières premières, aussi bien les ressources minérales que les ressources pétrolières qui constituent les sources de revenu de l'État. Dans les pays où règne la corruption, l'échec de la politique économique est manifeste et des chocs sur les prix des matières premières et les marchés se font très menaçants. Cependant, la paix (ou l'absence de conflit) n'est pas une garantie de croissance économique. Il existe des similitudes entre le détournement des ressources du développement au profit des efforts de guerre et le détournement des ressources du développement au profit d'un usage privé. Ces deux actes sapent la croissance économique et étouffent le développement social. En bref, le conflit ne constitue qu'un seul facteur

dans l'explication de l'atonie de la croissance économique, mais c'est un facteur important compte tenu de la nature destructrice de la guerre.

- k. Il est urgent de passer des déclarations de pure forme sur l'autonomisation des femmes et des jeunes à l'action. Le présent rapport montre que les composantes sociales et économiques de la sécurité humaine des femmes et des jeunes se trouvent dans la crise. Les jeunes, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, souffrent du chômage aigu, de l'exclusion et de la perte de l'espoir, certains d'entre eux prenant des mesures désespérées pour gagner tout juste de quoi vivre, telles que rejoindre des insurgés ou risquer sa vie pour migrer dans des conditions stressantes, inhumaines et dangereuses.
- l. Créer un système de protection sociale efficace L'inclusion sociale nécessite l'inclusion sociale dans les diverses interventions, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et des autres services sociaux dont l'approvisionnement en eau et l'assainissement. La protection sociale doit développer les capacités humaines pour la survie et la satisfaction des besoins essentiels, notamment en faveur des groupes défavorisés et marginalisés. Comme nous l'a appris le programme productif de filet de sécurité en Éthiopie, les programmes de travaux publics et les transferts monétaires peuvent atténuer les effets des chocs extérieurs transitoires et contribuer à répondre aux besoins essentiels minimaux des pauvres.
- m. Les pays de la Corne de l'Afrique devraient investir dans le capital humain et les avancées technologiques, qui sont les principaux éléments moteurs de la croissance de la productivité. La situation de la Corne de l'Afrique reste insatisfaisante, et ce, malgré une forte intervention des gouvernements pour développer l'enseignement des sciences et de la technologie.
- n. Améliorer la connectivité par le biais de l'infrastructure des transports et des ports est vital. Une infrastructure inadéquate et de mauvaise qualité constitue un obstacle majeur à la libération du potentiel de développement des pays de la Corne de l'Afrique. Les efforts déployés actuellement pour développer les infrastructures et établir la connexion avec l'infrastructure de l'Afrique de l'Est représentent la stratégie d'investissement à encourager et à accélérer.

# Introduction

## Contexte

Depuis des dernières décennies, la Corne de l'Afrique est le théâtre de conflits intra-étatiques et interétatiques et subit le fléau de l'insécurité. La région a une longue expérience de la guerre civile, des insurrections armées, des coups d'État, des rébellions et des révolutions. La plupart des conflits ont duré longtemps et ont eu de profondes conséquences intérieures et internationales. Les guerres civiles en Éthiopie et au Soudan ont entraîné la fragmentation de ces pays. De nos jours, des luttes violentes se poursuivent, des mouvements séparatistes remettant en cause l'intégrité politique et territoriale de la Somalie et du Soudan du Sud.

Pourtant, il est toujours nécessaire de prendre acte des multiples avancées faites et engagements pris par les États de la Corne de l'Afrique en vue de la croissance économique et du développement. En particulier, l'Éthiopie et le Soudan ont enregistré une croissance économique importante au cours des 10 années écoulées bien que le Soudan soit actuellement en train de s'adapter au nouveau contexte économique, compte tenu de la séparation du Soudan du Sud. Les investissements dans la Corne, qui est pourtant la sous-région la moins performante de l'Afrique, ont augmenté progressivement au cours des 10 dernières années, ce qui témoigne de l'attachement de ces pays à la création d'un environnement favorable aux investissements et au développement socioéconomique.

Au cours des 10 dernières années, les conflits actifs ont eu tendance à reculer du point de vue du nombre et de la gravité, même si certains des pays font manifestement preuve de résilience dans la réalisation de la paix et de la stabilité. Cette résilience provient de divers facteurs souvent enracinés dans l'histoire et les tendances continues de l'iniquité et de la marginalisation. Les organisations régionales et continentales ont réagi, mais la Corne continue de se heurter à la recrudescence de l'instabilité politique et reste confrontée à des disputes socioéconomiques tenaces, à la faiblesse des institutions, à la piètre gouvernance, aux défis environnementaux et à la pauvreté.

La Corne de l'Afrique est de plus en plus confrontée à de nouveaux types de guerres, « l'islam radical » posant un défi encore plus grand à la stabilité de ces pays. Le caractère de ces hostilités est nébuleux et la mesure dans laquelle l'architecture naissante de la consolidation de la paix et de la médiation saisit le contexte de ces nouvelles hostilités est ambivalente ; De surcroît, les priorités politiques et institutionnelles de ces nouvelles guerres » menacent les valeurs démocratiques fondamentales promues par l'Union africaine et les commissions économiques régionales.

## Objectifs globaux

La présente étude a pour objet d'analyser la façon dont les conflits influent sur la stabilité et minent les efforts tendant à réaliser un développement inclusif durable. La détermination de la façon dont les conflits influent sur le développement et la clarification du coût économique favoriseront l'élaboration de cadres d'action et de

stratégies post-conflit pour une reprise durable. Il est essentiel de cerner les effets négatifs de la violence sur le développement pour élaborer des politiques porteuses de transformation et formuler des politiques et des institutions publiques responsables, transparentes et efficaces en vue du développement inclusif durable.

De surcroît, comme le continent est exceptionnellement bien placé pour tirer avantage des nouvelles ouvertures mondiales, il doit absolument saisir cette possibilité de générer et de maintenir la croissance afin d'améliorer les aspirations socioéconomiques de ses populations. Ainsi, il est proposé de rassembler des chercheurs et des experts de haut niveau sur la Corne de l'Afrique afin de faciliter des études, des recherches et des politiques éclairées en vue de mettre en place une paix et une stabilité durables dans la Corne, paix et stabilité si nécessaires pour un programme socioéconomique et politique efficace porteur de transformation. Ainsi, le présent rapport traite le thème global de l'« établissement du coût du conflit en vue de politiques porteuses de transformation pour la croissance économique et le développement ».

## Évaluation des causes profondes, des effets ainsi que des coûts humains et économiques des conflits.

Les récits abondent sur l'impact socioéconomique des conflits. Certains effets majeurs ont été examinés dont le fait que la majorité des victimes sont des civils non combattants, principalement des femmes, des enfants et des personnes âgées. Outre ceux qui meurent des suites de leurs blessures, des milliers d'autres personnes souffrent la mort par le biais de la maladie, la faim, la malnutrition et les maladies transmissibles. Les migrations forcées, le phénomène des réfugiés et les déplacements à l'intérieur du pays font partie des tragédies des conflits qui font souvent des êtres humains sains et productifs des sujets désespérés tributaires de l'aumône distribuée à titre d'aide humanitaire.

Le déclin économique, la baisse des exportations, une inflation élevée, la flambée des prix des produits alimentaires, la détérioration du niveau de vie et le recul de la sécurité économique et humaine provoquent de grands bouleversements socioéconomiques : non seulement des accidents mortels et des déplacements massifs, mais aussi la mise hors production à cause des mines d'immenses étendues de terre fertile. D'autres conséquences suivent la destruction des infrastructures physiques et sociales telles que les écoles, les services de santé, les usines, les routes et les ponts.

En outre, les dégâts causés par les conflits débordent dans les pays voisins. Comme l'a signalé Collier (1999), dans une guerre civile typique, ce sont les pays voisins et non le pays lui-même qui supportent plus de la moitié du coût économique total. De ce fait, les coûts des guerres civiles sont prises en grande partie en charge non seulement par ceux qui en sont les auteurs, mais aussi par des non-combattants dans le pays, par des habitants futurs par les voisins.

Les conflits et les guerres civiles dans la Corne de l'Afrique présentent tous ces traits négatifs et ont dans la plupart des cas une dimension régionale. À titre d'exemple, les conséquences du conflit somalien s'étendent au Kenya, en Éthiopie et même plus loin encore en Ouganda et en Tanzanie. De même, les effets des conflits au Soudan et

au Soudan du Sud sont ressentis par les communautés frontalières des deux pays et au-delà en Ouganda, en Éthiopie, au Kenya, au Tchad et en République centrafricaine. Dans la plupart de ces pays, les conflits ont soit empêché l'achèvement d'importants projets de développement national soit freiné la production dans des projets fonctionnant déjà, sans compter la nécessité de recourir à la médiation internationale.

Cela dit, les connaissances (exactes ou non) sur les conséquences des conflits sont maigres, en particulier dans la Corne de l'Afrique où les données statistiques sont médiocres et où il n'existe souvent pas d'archives et dont les archives éventuelles sont inadéquates ou incomplètes. Cependant, il est possible de reconstituer des estimations brutes qui peuvent servir à rappeler les tristes conséquences des conflits et contribuer à mettre en balance les coûts et les avantages réels ou perçus.

## Structure du rapport

Le présent rapport comprend un résumé et sept chapitres. Le chapitre I plante le décor en traitant de questions liées à la population et à la géographie, à l'économie et aux conflits, aux fondamentaux macroéconomiques et à l'impact sur la pauvreté multidimensionnelle et la sécurité humaine. Le chapitre 2 explique les causes profondes coloniales et postcoloniales des conflits interétatiques et des conflits intra-étatiques ainsi que les dimensions régionales des conflits. Ce chapitre établit également le lien entre l'effondrement des États et la montée de la piraterie et le rôle des acteurs extérieurs. Le chapitre 3 examine les processus de paix et le rôle des organisations régionales, en particulier l'Union africaine et l'IGAD, l'accent étant mis sur le Soudan, le Soudan du Sud et la Somalie.

Les chapitres 4, 5 et 6 portent sur les principaux objectifs de la recherche. Le chapitre 4 se penche sur le coût humain de la guerre sur le plan du nombre estimatif de morts, de l'insécurité alimentaire, sanitaire et environnementale, ainsi que des violences faites aux femmes, aux enfants et aux jeunes. Le chapitre 5 est consacré aux aspects suivants : l'insécurité humaine des femmes et des filles sur le plan économique et social ; l'insécurité des jeunes en Afrique sur le plan économique et social ; l'accès des jeunes à l'éducation et à la santé; la migration des jeunes; et les dimensions sexospécifiques de la violence sexuelle en temps de paix et de conflit.

Le chapitre 6 sur le coût économique des conflits introduit la méthode de comptabilisation avec contrôle synthétique et il évalue le coût économique au moyen d'indicateurs tels que le PIB par habitant, le coût économique des conflits par secteur. Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan et l'Ouganda servent de cas de figure.

Le chapitre 7 passe en revue l'avenir en définissant les principales trajectoires vers la transformation structurelle et la croissance inclusive. Il rend compte de la mutation survenue en matière de développement dans la Corne de l'Afrique vers la transformation structurelle afin de mettre à profit les possibilités de croissance inclusive. Ce chapitre traite par ailleurs de deux autres problématiques importantes, à savoir l'agriculture et le développement rural ainsi que le développement inclusif.



# Chapitre I: La corne de l'Afrique : présentation

## A Population et géographie

Délimiter la zone géographique connue sous le nom de Corne de l'Afrique pourrait sembler banal ou être une lapalissade. En réalité, la Corne de l'Afrique a un sens différent pour les analystes et les responsables politiques et à ce titre sa délimitation présente des enjeux économiques, politiques et sociaux, à la fois pour l'élaboration des politiques et le débat d'idées. Cet exercice est également important en raison de l'interdépendance et des configurations géopolitiques, économiques et sociales qui étayent les relations interétatiques et intra-étatiques ainsi que le concept de développement, la sécurité humaine et la consolidation de la paix.

L'Afrique de l'Est se compose de deux régions sur reconnues le plan politique, avec des affiliations régionales qui se chevauchent : la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) composée du Kenya, de la Tanzanie et de l'Ouganda (avec le Rwanda et le Burundi qui ont adhéré récemment) ; et la Corne de l'Afrique qui se compose de Djibouti, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, du Kenya, de la Somalie, du Soudan, du Soudan du Sud et de l'Ouganda. Ensemble, ces deux sous-régions (à l'exception du Rwanda et du Burundi) sont dénommées Grande Corne de l'Afrique. Celle-ci est dominée par le Nil (Nil Bleu, Nil Blanc et de nombreux affluents) qui coule du lac Tana en Éthiopie et du lac Victoria qui se trouve en Ouganda, au Kenya et en Tanzanie et est à cheval sur la sous-région de l'Afrique de l'Est. D'autres caractéristiques physiques importantes sont notamment les hauts plateaux éthiopiens, les collines de la mer Rouge, l'océan Indien, le désert de l'Ogaden et les grandes étendues de terres arides et semi-arides du nord du Kenya et de l'Ouganda, du nord et du centre du Soudan, ainsi que les plaines éthiopiennes (voir carte de la Grande Corne de l'Afrique).

Carte : la Grande Corne de l'Afrique



Source: World Sites Atlas (sitesatlas.com). <http://sitesatlas.com/Maps/Maps/708.htm>.

Sous cet angle, il y a plusieurs façons de délimiter l'emplacement géographique de la Corne de l'Afrique, deux d'entre elles étant plus communes que les autres. Dans une acception étroite, la Corne de l'Afrique désigne la péninsule somalienne, située à l'extrémité nord de l'Afrique de l'Est, face au golfe d'Aden. Cela inclut Djibouti, l'Éthiopie, l'Érythrée et la Somalie. La Grande Corne de l'Afrique correspond aux pays membres de l'IGAD, c'est-à-dire Djibouti, l'Éthiopie, l'Érythrée (dont la qualité de membre est actuellement suspendue), le Kenya, l'Ouganda, la Somalie et le Soudan.

L'utilisation du terme «Grande Corne de l'Afrique» est justifiée sur le plan économique, politique et social, dans la mesure où les aspects géopolitiques de ces pays sont si entremêlés que les importants soulèvements politiques (guerres civiles, conflits interétatiques et intra-étatiques ou relations interétatiques tendues) et les dividendes de la paix dans un pays touchent directement ou indirectement ses voisins immédiats et lointains. Les groupes ethniques (par exemple les Somalis, les Afars, les Oromo, les Lou et les Masaï) et les ressources transfrontalières (le bassin du Nil et ses affluents) sont à cheval sur plusieurs pays. Les mouvements transfrontaliers et l'interdépendance économique et environnementale dénotent l'existence de populations qui partagent les mêmes modes de subsistance et ont des cultures, des langues et des religions communes. En général, la Corne de l'Afrique est intégrée par ses populations mais divisée par des frontières nationales modernes essentiellement fixées par les puissances coloniales (tableau 1.1).

Occupant de grandes étendues de terres fertiles s'étendant à d'importants cours d'eau et à des forêts dispersées à travers le paysage de la Corne de l'Afrique, et sujettes aux risques environnementaux (la sécheresse, les inondations, l'invasion des sauterelles et les épidémies), exerçant des professions telles que celles des éleveurs, des agriculteurs, des hommes et des femmes d'affaires et des commerçants, la majorité des habitants de la Corne de l'Afrique appartiennent aux mêmes ethnies et groupes ethniques transfrontaliers et partagent les mêmes ressources, les mêmes modes de vie et les mêmes langues (tableau 1.1).

De même, les habitants de cette région sont divisés par l'histoire selon les facteurs suivants: modèles de migration au sein et en dehors de l'Afrique, passé colonial et types de régimes depuis l'indépendance, géographie, religion, origine ethnique, langue et formation présente et passée d'États, et reconfiguration continue. Paradoxalement, les mêmes éléments qui divisent la Corne de l'Afrique unissent également ses pays: islam, christianisme, langues et groupes ethniques transfrontaliers communs. Le tableau 1.1 sur les groupes ethniques, religieux et linguistiques transfrontaliers dans la Corne témoigne de la façon dont ces facteurs unissent et divisent à la fois les habitants de cette sous-région.

Au cours des 37 dernières années, la population de la Grande Corne de l'Afrique a quadruplé, passant de 81,1 millions d'habitants en 1975 à 321,5 millions en 2012. L'Éthiopie possède la population la plus nombreuse (86,5 millions), suivie par le Kenya (42,7 millions), le Soudan (40,1 millions) et l'Ouganda (35,6 millions). Djibouti affiche la population la plus faible (0,9 million). L'Érythrée compte 5,6 millions, la Somalie 9,4 millions et la République du Soudan du Sud 10,8 millions. Selon les estimations actuelles, la Corne de l'Afrique abrite environ un tiers du milliard 33 millions d'habitants de l'Afrique (tableau 1.2).

Le tableau 1.2 montre également que le taux de croissance annuel de la population dans la Corne de l'Afrique est élevé, allant de 4,3 % au Soudan du Sud à 3,1, 2,9, 2,7, 2,4 et 2,39 % en Ouganda, en Érythrée, au Kenya, au Soudan et en Somalie respectivement. L'Éthiopie et Djibouti affichent les plus faibles taux de croissance annuels de la population avec 2,1 et 1,9 % respectivement. Avec ces taux de croissance démographique relativement élevés, une estimation modeste indiquerait une population de la région dépassant un demi-milliard d'habitants en 2030<sup>7</sup>. L'augmentation future de la population est susceptible de maintenir le profil jeune actuel de la population, avec 70 % de la population ayant moins de 17 ans.

À l'exception de Djibouti où 77,1 % de la population vit dans des zones urbaines, principalement dans la capitale Djibouti mais aussi à Tadjora, Obock, Dikhil et Ali Sabeh, la majorité de la population des pays de la région vit dans les zones rurales. Proportionnellement, l'Éthiopie et le Soudan du Sud comptent la plus grande population rurale, représentant 83 et 82,8 % de leur population totale respectivement (tableau 1.2). Le tableau 1.2 indique également que 70 à 85 % de la population active travaille dans l'agriculture, ce qui explique le nombre relativement élevé d'habitants vivant dans les zones rurales.

Selon les estimations de 2012, le taux de chômage s'élève à 15,6 %, au Soudan, à 3 % en Ouganda, à 18 % en Éthiopie, à 40 % au Kenya et à 54 % à Djibouti. Le chômage a un impact sur la sécurité humaine en raison de ses liens évidents avec la pauvreté, affectant le bien-être des individus et la possibilité pour eux de mener une vie digne.

## B Économie et conflits

Depuis la fin de la guerre froide au début des années 90, un tiers des pays d'Afrique subsaharienne mènent des guerres civiles actives<sup>8</sup>. La plupart des pays d'Afrique subsaharienne qui étaient en proie à des conflits au cours des cinq décennies passées partagent une caractéristique commune : ils étaient ou sont encore des pays à faible revenu. Collier et Hoeffler (1998) ont examiné si les guerres civiles ont des causes économiques. Pour cela, ils ont élaboré un modèle dans lequel le déclenchement et la durée d'une guerre civile dépendent des avantages potentiels de la rébellion.

---

7 Rapport sur le développement humain, 2013, tableau 14.

8 Blattman et Miguel, 2010.

**Tableau 1.1: Principaux groupes ethniques, linguistiques et religieux transfrontaliers**

Pays	Langue officielle	Principales langues vernaculaires*	Principaux groupes ethniques transfrontaliers dans la Corne de l'Afrique	Religions par principales dénominations
Djibouti	Français, arabe	Somali, afar	Afars et Somalis (Éthiopie et frontière avec la Somalie) et Afars (Érythrée)	Islam soufi-sunnite et malikite (version suivie par la population d'origine yéménite)
Érythrée	Tigrinya, arabe, anglais	Tigrinya (deuxième langue principale), afar, bedawi, kunama, autres langues couchitiques	Afars et Tigrés (Éthiopie); Beni-Amer et Rashaida (Soudan)	Christianisme orthodoxe, islam sunnite
Éthiopie	Amharique	Tigrinya, oromo, gurage, somali, arabe, afro-asiatique, anglais	Afars et Somalis (Djibouti), Afars (frontière avec l'Érythrée), Somalis et Oromo (Somalie et Kenya), Tigrés (Érythrée), Nuer, Adwak (Soudan du Sud)	Christianisme orthodoxe, islam sunnite et systèmes de croyance traditionnels
Kenya	Anglais, kiswahili	Kiswahili, langues nilotiques, nilo-hamitiques et soudaniques	Somalis (Éthiopie et Somalie), Turkana (Soudan du Sud, Éthiopie et Ouganda), Lou, Luhya (Ouganda)	Protestantisme, catholicisme, islam sunnite et systèmes de croyance traditionnels Impact croissant de l'islam salafiste militant sur la côte et dans les régions somaliennes
Somalie	Somali et arabe	Somali	Somalis et Afars (Djibouti), Somaliens et Oromo (Éthiopie et Kenya), Afars (Érythrée)	Islam soufi-sunnite, influence croissante de l'islam salafiste et d'Al-Shabaab, filiale d'Al-Qaida
Soudan du Sud	Anglais	Langues nilotiques, nilo-hamitiques et soudaniques	Dinka, Shilluk, Anwak, Nuer, Baggara (Soudan), Acholi, Bari, Azande, Turkana (Ouganda), Turkana (Kenya), Nuer, Anwak (Éthiopie)	Protestantisme, catholicisme, islam sunnite et systèmes de croyance traditionnels
Soudan	Arabe et anglais	Arabe, nubien, nuba, ta-bedawie, langues nilo-sahariennes et soudaniques	Dinka, Nuer, Shilluk, Baggara (Soudan du Sud), Tigré, Hadareb, Beni-Amer, Rashaida (Érythrée), Tigré, Nuer, Anwak (Éthiopie)	Islam sunnite (divisé en plusieurs sectes et <b>tariqas</b> ), anglicanisme, catholicisme, christianisme orthodoxe et systèmes de croyance traditionnels

Pays	Langue officielle	Principales langues vernaculaires*	Principaux groupes ethniques transfrontaliers dans la Corne de l'Afrique	Religions par principales dénominations
Ouganda	Anglais	Swahili, ganda (ou luganda), langue la plus parlée, autres langues nigéro-congolo- et nilo-sahariennes et arabe	Acholi, Bari, Zande (Soudan du Sud), Turkana (Soudan du Sud, Kenya), Lou, Luhya et Turkana (Kenya)	Protestantisme, catholicisme, islam sunnite et systèmes de croyance traditionnels

*Source:* Heine, Bernd et Derek Nurse, *African Languages: An Introduction*. New York: Cambridge University Press, 2000. One World Nations en ligne, disponible à l'adresse : [http://www.nationsonline.org/oneworld/african\\_languages.htm](http://www.nationsonline.org/oneworld/african_languages.htm).

**Tableau 1.2: Taille de la population, taux de croissance annuel et population urbaine (de 1975 à 2012)**

Pays	Taille de la population 1975	Taille de la population 2012	Taux de croissance annuel 2000-2005	Taux estimatif annuel de croissance de la population 2012-2015	Population urbaine en % de la population totale 2012
Djibouti	0,2	0,9	2,0	1,9	77,1
Érythrée	2,1	5,6	4,0	2,9	21,8
Éthiopie	34,1	86,5	2,5	2,1	17,2
Kenya	13,5	42,7	2,6	2,7	24,4
Somalie	3,3	9,4	4,17	2,39	34,0
Soudan du Sud	--	10,8	--	4,3	17,0
Soudan	17,1	40,8	2,3	2,4	33,3
Ouganda	10,8	35,6	3,2	3,1	16,0
Total	81,1	321,5			

*Source:* Rapport sur le développement humain, 2013, tableau 14.

Dans leur modèle, Blattman et Miguel (2010) postulent que le recouvrement par l'État n'a lieu que si les gains issus de la rébellion l'emportent sur les coûts d'opportunité des conflits et de la coordination. Leurs résultats empiriques indiquent que le revenu par habitant est la principale cause économique de la rébellion.

Nafziger et Auvinen (2002) soutiennent qu'il existe un seuil de revenu au-dessus duquel les situations d'urgence humanitaire ne débouchent pas sur des conflits. Pour expliquer cela, ils font la distinction entre privation relative et privation absolue. La privation relative désigne la perception de l'injustice sociale résultant de ce que les individus comptent avoir par rapport à ce qu'ils obtiennent en réalité. Ainsi, une croissance économique lente ou négative augmente la probabilité d'un conflit. La privation absolue est le résultat d'une longue période de détérioration économique et de l'aggravation des conditions de vie. La privation absolue contribue aux conflits et augmente la probabilité d'un déplacement de populations, de la faim et de

maladies. Toutefois, la relation entre ces privations et la probabilité de déclenchement d'un conflit n'est pas si directe. Il existe deux moyens de transmission : l'échec du développement de l'agriculture et les chocs économiques internationaux.

Les chocs économiques internationaux causent la baisse des prix des matières premières, ce qui influe sur la croissance économique des pays. Une flambée des prix des matières premières fournit des recettes exceptionnelles et provoque une croissance économique. Si elle est judicieusement gérée, une flambée peut fournir les fonds nécessaires pour l'investissement public<sup>9</sup>. Une contraction des prix des matières premières à l'échelle internationale peut-elle suivre le déclenchement d'un conflit ? Bruckner et Ciccone (2010) répondent à cette question en examinant l'expérience de pays subsahariens. Ils concluent qu'une baisse des prix des matières premières à l'échelle internationale est susceptible de provoquer le déclenchement d'une guerre civile. Ces auteurs suggèrent qu'entre 1981 et 2006, une diminution de 20 % des prix des matières premières a accru la probabilité de guerres civiles de 2,8 % environ en Afrique subsaharienne. Collier, Hoeffler et Söderbom (2003) établissent un lien entre la durée des guerres civiles et trois approches : rébellion pour motifs économiques, rébellion en tant qu'erreur et rébellion en tant qu'investissement. Leurs résultats indiquent le plus grand soutien en faveur de la rébellion /pour motifs économiques/, ce qui suggère que les prix élevés des matières premières prolongent les conflits si le coût d'opportunité des recrues est inférieur aux recettes des rebelles issues des produits de base. Les rebelles n'ont donc aucune motivation pour parvenir à un accord.

Les études ci-dessus soulèvent la question de savoir si la libéralisation économique déclenche les conflits. Pour répondre à cette question, nous considérons différents aspects de la libéralisation économique et la littérature sur les conflits. Nieman (2011) essaie de déterminer si un choc soudain de la mondialisation provoque des conflits et il affirme que la mondialisation peut bénéficier à un pays en augmentant ses ressources et ses capacités, mais qu'elle peut également ébranler le statu quo concernant ce pays. Elle peut certainement conduire à la restructuration de la société. Cependant, si elle accroît les inégalités qui existent déjà, cela oblige le gouvernement à recourir à des mécanismes d'adaptation afin d'éviter ses conséquences négatives.

Lorsque des pays ne parviennent pas à mettre en place ces mécanismes d'adaptation, ils font face aux effets turbulents de la mondialisation. Nieman trouve des preuves que les chocs positifs comme négatifs sont déstabilisants. Un choc positif remet en question les modes de vie traditionnels et aliène la population qui ne peut rivaliser. Un choc négatif peut supprimer les alliances du gouvernement avec des partenaires commerciaux ou d'autres alliés et le laisser à la merci de ses ennemis internes.

Hegre, Gissinger et Gleditsch (2002) examinent les implications de la mondialisation pour les conflits armés internes en testant les modèles structuraliste et libéral. Ces auteurs font valoir qu'une plus grande libéralisation commerciale favorise l'exploitation des ressources naturelles et humaines et redistribue les bénéfices des pays pauvres aux pays riches. Cela conduit à l'appauvrissement des populations locales et à une augmentation des inégalités et de l'injustice.

---

<sup>9</sup> Deaton, 1999.

Le modèle libéral indique que les pays plus ouverts ont une croissance économique plus élevée et sont moins susceptibles de faire l'expérience de conflits internes. Par conséquent, la mondialisation peut provoquer des conflits par le biais de la baisse de la croissance économique et de l'augmentation des inégalités. Les auteurs ont trouvé davantage d'éléments en faveur du modèle libéral que du modèle structuraliste. La mondialisation peut provoquer la croissance économique même dans les pays pauvres, mais elle peut également favoriser les inégalités. Cependant, l'inégalité des revenus ne promeut pas nécessairement les guerres civiles.

Hartzell, Hoddie et Bauer (2010) remettent en question la littérature sur la libéralisation économique et les conflits en s'appesantissant sur la libéralisation économique par le biais des programmes d'ajustement structurel (PAS) du Fonds monétaire international. Les PAS ont libéralisé les économies des pays participants grâce à leurs politiques de transformation rapide visant à corriger les déséquilibres de la balance des paiements et à promouvoir la croissance économique. Ils s'accompagnaient de plusieurs conditions, parmi lesquelles la libéralisation commerciale. Les auteurs ont cherché à savoir si ces programmes influençaient le déclenchement des conflits, en prenant en compte le fait qu'au cours des dernières décennies, de nombreux pays en développement ont libéralisé leurs économies grâce à leur participation à un PAS. Les résultats empiriques ont révélé que les pays qui avaient participé à un PAS étaient davantage susceptibles de faire l'expérience d'une guerre civile.

Vadlamannati, Østmoe et Soysa (2014) développent l'étude susmentionnée en prenant en considération l'impact des PAS sur la paix ethnique (c'est-à-dire les relations entre les groupes ethniques dans un pays). Ils prennent en compte trois aspects de la configuration ethnique : la fragmentation ethnique, la polarisation ethnique et la proportion de la population ethnique exclue. Leurs résultats empiriques ne soutiennent pas l'hypothèse selon laquelle les PAS provoquent des troubles ethniques. Toutefois, en examinant les trois différents aspects des tensions ethniques individuellement, les auteurs estiment que la fragmentation ethnique promeut la paix ethnique, tandis que la polarisation ethnique n'a aucun impact sur elle. La polarisation ethnique devient défavorable à la paix ethnique uniquement lorsque la proportion des groupes minoritaires est inférieure à 25 %. Cela signifie que les PAS menaçaient la paix ethnique lorsque de grands groupes ethniques faisaient face à une crise économique. Cependant, l'importance de la population ethnique exclue avait un effet négatif sur la paix ethnique (c'est-à-dire qu'un pays abritant des groupes exclus de taille importante est sujet à des tensions ethniques).

Il convient de noter que la taille des groupes exclus revêt de l'importance ; en effet, les PAS avaient un impact bénéfique sur la paix ethnique uniquement si la proportion du groupe ethnique exclu était inférieure à 20 % de la population totale. Cela implique que, au fur et à mesure que la proportion du groupe exclu augmente, la polarisation ethnique augmente et le pays court un plus grand risque de tensions ethniques en raison de sa participation à un PAS.

De ce fait, l'inégalité des revenus joue un rôle dans le déclenchement d'un conflit. Cramer (2003) soutient que le lien entre l'inégalité des revenus et les conflits n'est pas direct et que les types d'inégalités ont leur importance. Il fait la distinction entre les manifestations des inégalités et les relations historiques et sociales établies qui

créent des inégalités, qu'il appelle inégalités catégoriques. Les inégalités catégoriques jouent un rôle dans les guerres civiles dans la mesure où elles englobent la nature des relations sociales engendrées par les tendances historiques et politiques qui contribuent aux inégalités. Par conséquent, l'inégalité des revenus telle que mesurée par le coefficient de Gini (les inégalités observables) compte si elle intériorise les relations sociales, politiques et historiques.

Østby (2008) suit le même raisonnement que Cramer (2003), mais les deux études diffèrent dans leur définition de l'inégalité. Tandis que Cramer parle d'inégalités catégoriques, Østby (2008) préfère le terme d'inégalités horizontales. Les inégalités horizontales désignent la répartition inégale du pouvoir et des ressources parmi des groupes, que la race ou la religion différencie également. Cramer explique que les inégalités horizontales englobent les aspects de groupe des inégalités. Les guerres civiles sont menées par des groupes, pas par des individus. Ainsi, il est important de prendre en compte la polarisation ou les inégalités entre les groupes plutôt que les inégalités verticales (c'est-à-dire les inégalités entre les individus). Østby affirme que les inégalités sociales horizontales (accès à l'éducation) et la polarisation socioéconomique (basée sur des indicateurs ethniques et de bien-être) déclenchent des conflits.

La relation entre les ressources naturelles et les conflits fait l'objet de nombreux débats dans la littérature et les conclusions sont contrastées : corrélation positive (Collier et Hoeffler, 1998 ; 2002 ; 2006), impact négatif (De Soya, 2002), ou aucun impact (Fearon et Laitin, 2003 ; Hegre 2002). Ces résultats sont contrastés en raison de plusieurs facteurs : les objectifs des études, la mesure de la richesse en ressources, la nature des guerres civiles, le type de ressources naturelles (ressources susceptibles d'être pillées, pétrole, diamants, minéraux non combustibles, marchandises agricoles et terres), les questions d'endogénéité, la causalité inverse et les variables inobservables.

Brunnschweiler et Bulte (2009) examinent la nature de la relation entre les ressources naturelles et le déclenchement des conflits. Ils tentent de documenter la richesse en ressources naturelles en utilisant la dépendance à l'égard des ressources. Ils démontrent que la richesse en ressources réduit la probabilité d'un conflit et que cette relation n'est pas directe mais dépend des revenus. Leurs résultats révèlent que le lien de causalité va du conflit aux ressources naturelles, ce qui implique que les pays frappés par la guerre civile deviennent dépendants des ressources. Les auteurs concluent que c'est la raréfaction des ressources plutôt que leur abondance qui déclenche des conflits.

Une nouvelle étude a récemment émergé qui met l'accent sur le lien entre l'explosion démographique des jeunes et les conflits. Urdal (2004) a cherché à déterminer si l'explosion démographique des jeunes – une vaste cohorte de jeunes par rapport à la population adulte – provoque un conflit armé interne. Il soutient qu'une vaste cohorte de jeunes, associée à des ressources limitées, met à rude épreuve le marché de l'emploi, le système éducatif et les services sociaux, pouvant ainsi rendre un pays vulnérable aux conflits. L'auteur a entrepris de tester trois hypothèses : l'impact de l'explosion démographique des jeunes sur les conflits armés, la force de cette relation dans les pays autocratiques par opposition aux pays démocratiques et le fait de savoir si la relation entre l'explosion démographique des jeunes et les conflits armés dépend de la croissance économique du pays. Dans l'ensemble, il révèle que



l'explosion démographique des jeunes augmente la probabilité qu'un pays fasse l'objet de conflits armés. Par ailleurs, la stagnation économique, plutôt que le type de régime, réduit l'influence de la jeunesse sur un conflit armé.

Cela dit, nombreux sont les pays qui font face à une période de stagnation ou de déclin économique, à des inégalités horizontales ou verticales, à des chocs économiques internationaux, ou à d'autres chocs internes et/ou externes, mais ne font pas pour autant l'expérience d'une guerre civile. Pour expliquer cette réalité, il convient de prendre en considération la capacité des institutions juridiques et politiques ainsi que l'état de droit. Les pays ayant des institutions fortes ou stables et un gouvernement légitime ont été en mesure d'éviter la violence. Par exemple, Bruckner et Ciccone (2008) ne trouvent pas de lien entre la croissance et la guerre civile dans les pays qui possèdent des institutions démocratiques.

Cette brève introduction vise à offrir une note méthodologique et une synthèse : la note méthodologique indique certaines des causes économiques des conflits et la synthèse explique comment la volatilité macroéconomique contribue à un conflit, mais aussi son impact sur les activités et secteurs économiques. Pour faire la synthèse, quatre facteurs principaux méritent une attention particulière dans l'analyse de l'impact des conflits sur les principaux indicateurs macroéconomiques, à savoir : la croissance du PIB réel par habitant, l'inflation selon l'indice des prix à la consommation (IPC), l'équilibre budgétaire en pourcentage du PIB ; et le compte courant en pourcentage du PIB.

## C Brève présentation macroéconomique

Dans la présente section, nous avons délibérément évité d'utiliser des données sur la croissance économique antérieures aux années 90 parce qu'il est difficile de séparer les effets de ce qui était alors connu sous le nom de crise économique africaine et le pic de la période des PAS. Cette période était caractérisée par l'instabilité économique, une croissance lente, un fardeau de la dette élevé et des conflits dans l'ensemble de la sous-région, à l'exception du Kenya. Le tableau 3.3 montre qu'en 1994, l'Érythrée a atteint un taux de croissance de 21,22 %, le plus haut taux de croissance de l'histoire de la Corne de l'Afrique. Cela ne surprend guère, car il s'agissait de la première année après l'accession à l'indépendance en 1993 et le pays a fait ses débuts avec une dette nulle. Les effets de la période 1998-2000 sur la croissance ont commencé à se faire sentir en 2000, lorsque l'Érythrée a affiché un taux de croissance de -3,14 %, soit une baisse de 24 % environ par rapport à 1994.

Entre 1990 et 2012, l'Éthiopie a enregistré un taux de croissance négatif à deux reprises : -8,67 % en 1992, un an après l'effondrement du régime du Derg et en 1998, pendant la première année de la guerre entre l'Érythrée et elle. Djibouti a affiché un taux de croissance négatif tout au long de la guerre civile, de 1992 à 1994 et au-delà jusqu'en 1996.

Le tableau 1.3 sur la croissance du PIB montre que le Soudan du Sud a enregistré le plus faible taux de croissance dans l'histoire de la région (-46,08 %) à la suite de la courte guerre contre le Soudan en 2012. On estime qu'en raison de l'actuelle guerre civile au Soudan du Sud, l'économie s'est contractée de -14 % en 2014. L'Ouganda n'a

Tableau 1.3: Croissance du PIB (% annuel) dans la Corne de l'Afrique, de 2004 à 2014

Pays	1990	1992	1994	1996	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014
Djibouti		-0,02	-0,94	-4,12	0,10	0,42	2,62	3,83	4,80	5,80	4,45	3,00	5,9
Érythrée			21,22	9,26	1,77	-3,14	3,01	1,45	-0,97	-9,78	2,19	7,02	2,0
Éthiopie	2,73	-8,67	3,19	12,43	-3,46	6,07	1,51	13,57	10,83	10,79	12,55	8,65	7,4
Kenya	4,19	-0,80	2,63	4,15	3,29	0,60	0,55	5,10	6,33	0,23	8,41	4,45	5,3
Somalie	-1,48												3,1
Soudan du Sud	--	--	-	--	--	--	--	--	--	--	5,49	-46,08	-14
Soudan	-5,47	6,58	1,01	5,92	4,31	6,35	6,43	3,88	10,06	3,00	3,48	-10,10	3,1
Ouganda	6,47	3,42	6,40	9,07	4,91	3,14	8,73	6,81	10,78	8,71	5,86	3,41	5,9

**Note :** les données concernant l'Érythrée, le Soudan du Sud et la Somalie doivent être traitées avec prudence.

**Source :** Banque mondiale, Banque de données mondiale, disponible à l'adresse <http://databank.worldbank.org/data/views/reports/tableview.aspx#> téléchargé le 18 février 2014.

jamais enregistré de taux de croissance négatif depuis la fin du régime du Président Idi Amin en 1976.

Le tableau 1.4 montre que le PIB par habitant et la PPA (en dollars constants de 2011) ont considérablement fluctué entre 1990 et 2012. Depuis 1992, les gains de l'Érythrée en matière de RNB sont modestes, en ce sens que ce revenu a progressé de 1 038,61 dollars à 1 071,98 dollars en 1992 et 2010 respectivement. En dépit de fluctuations mineures, le Kenya a enregistré une progression modérée de son RNB par habitant passé de 2 286,51 dollars en 1990 à 2 620,52 dollars en 2012. Il n'y a pas de données sur le RNB de Djibouti, de l'Éthiopie et du Soudan. Le RNB par habitant du Soudan du Sud a en réalité diminué pour revenir de 2 830,62 dollars en 2008 à 2 085,19 dollars en 2012, en raison de l'instabilité politique et des longues insurrections dans le pays. L'Ouganda a enregistré la plus impressionnante augmentation du RNB par habitant de la sous-région, avec une remontée de 638,34 dollars seulement en 1990 à 1 300,29 dollars en 2012. Son RNB a donc plus que doublé en moins de 15 ans.

Le tableau 1.5 montre les tendances de l'inflation, définies en tant que progression des prix à la consommation, entre 1990 et 2012. Le Soudan affiche le taux d'inflation le plus élevé de la sous-région, oscillant entre 65 % et 132 % entre 1990 et 1996 et imputable à l'effet combiné de la guerre et des sanctions économiques. Ce tableau indique également un taux d'inflation étonnamment faible en Éthiopie pendant la guerre entre l'Érythrée et ce pays. Cependant, les taux d'inflation et les prix élevés ou faibles sont attribuables à une multitude de facteurs et le conflit n'est que l'un d'entre eux.

Les conflits excluent un grand nombre de personnes du secteur productif à cause du déplacement et les transforment d'individus autosuffisants sur le plan alimentaire et sur celui des éléments de confort de base en réfugiés et personnes déplacées dans leur propre pays tributaires de programmes d'aide humanitaire d'urgence. De même, de vastes zones de terres productives sont exclues de la production d'aliments et de cultures de rente tandis que des mines terrestres sont posées et empêchent l'accès à des terres productives. ce qui fait un manque à gagner pour la production vivrière. Ces processus ont eu un impact négatif sur la contribution des exportations de biens et services aux recettes publiques, comme on le voit à partir de la saisie de la production pétrolière au Soudan du Sud et du minage des routes et des passages vers les terres agricoles dans les régions des monts Nuba et du Nil bleu au Soudan<sup>10</sup>.

Des tendances similaires à la baisse des exportations de pétrole et des services se sont produites au Soudan durant le conflit avec le Soudan du Sud en 2012. La même tendance à la diminution des exportations a été observée en Éthiopie en 1989, deux ans avant la fin de la guerre civile éthiopienne en 1991. Bien que l'exportation de biens et services fluctue à Djibouti, en Érythrée, au Kenya et en Ouganda, le fait que la production majeure pour les exportations a lieu en dehors des zones de guerre signifie que la baisse des exportations en pourcentage du PIB est modérée.

---

10 Mohamed Salih, 2014.

Paradoxalement, les économies de la Corne de l'Afrique affichent une résilience considérable, compte tenu des nombreux bouleversements sociaux et politiques qu'elles ont subis. Les économies de certains pays enregistrent une croissance ininterrompue depuis plus d'une décennie, certaines affichant temporairement une forte baisse avant de rebondir en un temps record. On estime qu'en moyenne, la sous-région, à l'exception du Soudan du Sud, a progressé de 5 à 7 % environ entre 2004 et 2013. Le tableau 3.4 montre que l'Éthiopie, l'Ouganda et le Soudan ont enregistré les gains les plus importants en matière de croissance du PIB au cours des 10 dernières années, avec l'Éthiopie en tête de peloton. La Somalie ait enregistré des taux de croissance économique plus élevés que l'Érythrée, dont l'économie a chuté de 10 % en 2008.

L'indépendance du Soudan du Sud en 2011 a eu des effets négatifs sur les économies du Soudan aussi bien que du Soudan du Sud. L'économie soudanaise a enregistré un taux de croissance négatif de -10 % et le Soudan du Sud a affiché un taux négatif de -53,3 % en raison de l'arrêt des exportations de pétrole en 2012.

L'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda et Djibouti sont les seuls pays qui n'ont pas enregistré de taux de croissance négatif au cours des 10 dernières années, bien que le Kenya et l'Ouganda n'aient pas été totalement épargnés par des conflits. Le Kenya a subi des violences ethniques avant, pendant et après les élections de 2008, et l'Ouganda continue de lutter contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), même si les combats ont perdu en intensité au cours des 10 dernières années.

Le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée a eu un impact négatif sur l'économie des deux pays, l'économie érythréenne ayant subi les effets pendant une durée prolongée, tandis que l'économie éthiopienne, bien que fortement ébranlée s'est remise au bout d'une période relativement courte. L'Éthiopie a également accompli des progrès considérables dans les domaines de la santé et de l'éducation par rapport aux autres pays de la Corne de l'Afrique. Les dépenses de l'Érythrée consacrées à la défense et à la consommation finale des administrations publiques ont atteint 63,8 % du PIB environ en 2000, ce qui n'a laissé que de maigres ressources pour d'autres dépenses du secteur public, y compris celles prévues pour les projets et programmes de développement. L'Érythrée a enregistré son taux de croissance le plus élevé (7,0 %) depuis des décennies en 2012, en raison du début de l'extraction de l'or et de l'argent, de la production de ciment à Massawa et des envois de fonds provenant de la diaspora. En revanche, l'Éthiopie s'est remise des effets de la guerre sur l'économie et a pu se prévaloir des taux de croissance économique les plus élevés, non seulement de la Corne de l'Afrique, mais aussi du continent africain tout entier.

L'Ouganda et le Kenya affichent des taux de croissance similaires. Au Kenya, les activités économiques et les flux d'investissements directs étrangers (IDE) ont subi les effets négatifs de l'instabilité politique, de la perception de la menace posée par Al-Shabaab, de l'impact des violences postélectorales de 2008 sur l'agriculture et de l'affaire de la Cour pénale internationale contre le Président et le Vice-Président.

La croissance économique modeste de Djibouti ne s'est pas traduite en réduction de la pauvreté. En effet, 79 % de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté. Selon l'enquête nationale sur la pauvreté menée en 2012, le nombre de pauvres a augmenté de 5 % au cours des 10 dernières années (de 2002 à 2012).

L'économie du Soudan du Sud est dépendante du pétrole dans la mesure où ce produit contribue pour plus de 98 % aux recettes publiques, bien que plus de 50 % de la population vive en dessous du seuil de pauvreté, ne bénéficiant que de piètres services dans un contexte marqué par une croissance démographique rapide et une pénurie aiguë de ressources qualifiées. Les récents conflits internes qui ont éclaté entre les partisans du Président et du Vice-Président ont annulé les gains économiques réalisés après l'indépendance du pays obtenue du Soudan en 2011.

À l'instar de la situation actuelle au Soudan du Sud, les conflits internes du Soudan continuent sans relâche dans les régions du Kordofan méridional, du Nil bleu et du Darfour. Les données sur la croissance économique du Soudan font apparaître des chiffres contradictoires. Cependant, la Banque mondiale a évalué la croissance économique du Soudan en 2012 à -10 %. L'absence de croissance a affecté négativement la prestation de services et retardé de nombreux projets publics.

**Tableau 1.4: RNB par habitant, PPA (en dollars constants de 2011)**

Pays	1990	1992	1994	1996	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014
Érythrée	1 038,61	1 414,50	1 523,00	1 610,58	1 445,42	1 476,60	1 329,72	1 261,48	1 078,40	1 071,98			
Kenya	2 286,51	2 149,60	2 061,84	2 188,95	2 174,07	2 122,93	2 101,31	2 154,99	2 312,94	2 355,56	2 493,34	2 620,52	
Soudan du Sud										2 830,62	2 992,73	2 085,19	
Ouganda	638,34	642,91	703,53	808,83	843,56	867,49	924,94	977,44	1 078,53	1 196,65	1 267,62	1 300,29	

*Note* : les données concernant le Soudan du Sud et la Somalie doivent être traitées avec prudence.

*Source* : Banque mondiale, Banque de données mondiale, disponible à l'adresse <http://databank.worldbank.org/data/views/reports/tableview.aspx#>. Téléchargé le 18 février 2014.

**Tableau 1.5: Inflation, prix à la consommation (% annuel)**

Pays	1990	1992	1994	1996	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014
Djibouti							0,64	3,12	3,48	11,96	3,95	3,73	
Érythrée													
Éthiopie	5,15	10,53	7,59	-8,48	0,89	0,66	1,65	3,26	12,31	44,39	8,14	22,77	
Kenya	17,78	27,33	28,81	8,86	6,72	9,98	1,96	11,62	14,45	26,24	3,96	9,38	
Somalie													
Soudan du Sud											1,17		
Soudan	65,16	117,62	115,40	132,82	17,11	8,03	8,33	8,42	7,20	14,31	13,25	37,39	
Ouganda			10,04	7,19	0,07	3,39	-0,29	3,72	7,31	12,05	3,98	14,02	

*Note* : les données concernant le Soudan du Sud et la Somalie doivent être traitées avec prudence.

*Source* : Banque mondiale, Banque de données mondiale, disponible à l'adresse <http://databank.worldbank.org/data/views/reports/tableview.aspx#>. Téléchargé le 18 février 2015.

Tableau 1.6: Exportations de biens et services (en % du PIB)

Pays	1990	1992	1994	1996	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014
Djibouti	53,84	44,55	41,93	38,52	40,45	35,06	38,57	36,97	39,89	--	--	--	--
Érythrée	11,42	11,42	28,02	29,23	14,83	9,67	11,78	5,78	6,90	4,43	4,79		
Éthiopie	5,52	3,19	7,07	9,18	13,27	11,94	12,52	14,75	13,78	11,40	13,60	13,77	
Kenya	25,69	26,26	37,04	25,20	20,17	21,59	24,90	26,61	22,98	22,67	20,66	19,85	
Somalie	9,79												
Soudan du Sud										66,03	61,43	10,12	
Soudan	4,02	5,25	4,69	7,45	6,70	15,98	13,98	17,76	19,07	24,10	19,74	9,95	
Ouganda	7,24	8,76	8,74	11,96	9,64	10,65	11,21	12,70	15,28	24,28	20,48	23,20	

**Note :** les données concernant le Soudan du Sud et la Somalie doivent être traitées avec prudence.

**Source :** Banque mondiale, Banque de données mondiale, disponible à l'adresse <http://databank.worldbank.org/data/views/reports/tableview.aspx#> téléchargé le 18 février 2014.

La reprise de l'économie soudanaise en 2013 a été le résultat de tentatives faites par le gouvernement pour relancer le secteur agricole, qui avait été abandonné pendant les années de production pétrolière, de l'augmentation de la production de pétrole grâce à la remise en état des installations pétrolières détruites pendant les accrochages avec le Soudan du Sud et d'une hausse constante des exportations d'or.

Le tableau 3.1 sur les exportations de biens et services indique qu'il n'existe aucune relation linéaire entre le conflit et la réduction des exportations dans certains pays. Cependant, la contribution des exportations de Djibouti au PIB a baissé de 55% durant le conflit de 1992- 1994 et de 53,84% à 44,55% et à 41,93% en 1992 et 1994 respectivement. Par contraste, les exportations éthiopiennes de biens et services ont augmenté durant la guerre entre l'Érythrée et elle parce que la guerre avait lieu très loin des zones de production des principales denrées d'exportation. Tout autant, le secteur agricole du pays, celui qui produit les principales denrées d'exportation, a vu sa productivité progresser. Même situation pour l'Ouganda, en ce sens que les principales denrées d'exportation ne sont pas produites au nord où le gouvernement combat l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

Malgré une croissance économique considérable en Éthiopie, au Kenya, au Soudan et en Ouganda au cours des deux dernières décennies, dans l'ensemble, la Corne de l'Afrique se classe toujours très bas dans l'Indice de développement humain (IDH), qui fournit une mesure composite de trois dimensions du développement humain. Ces dernières sont: vivre une vie longue et saine (dimension mesurée par l'espérance de vie), être instruit (dimension mesurée par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur) et avoir un niveau de vie décent (dimension mesurée par la parité de pouvoir d'achat [PPA] et le revenu par habitant).

La sécurité économique se définit comme étant un niveau de sécurité global du PIB par habitant, l'existence de filets de sécurité sociale et le fait d'être à l'abri de la pauvreté. La prévalence de l'insécurité économique constitue une menace considérable pour un grand nombre d'habitants de la Corne de l'Afrique. La pauvreté et de faibles revenus ébrèchent la vie quotidienne. Un filet de sécurité sociale contre le chômage est une exigence minimale pour permettre aux individus d'avoir des conditions de vie décentes (voir le tableau 4.4 sur les 22 pays qui souffrent le plus d'insécurité humaine).

Dans la section suivante, nous opposons les niveaux élevés d'insécurité humaine de la Corne de l'Afrique à sa croissance économique spectaculaire au cours des deux dernières décennies. Cette croissance a suscité l'espoir que la sécurité humaine s'améliorerait. Cela n'a pas été le cas. Sur le fond, il est important d'expliquer les sources de l'insécurité économique car cela revient à expliquer comment ses effets traversent d'autres dimensions de la sécurité humaine, telles que le logement, la sécurité alimentaire et sanitaire, entre autres besoins essentiels.



## D Pauvreté multidimensionnelle et sécurité humaine dégradée

La sécurité humaine et le développement humain sont étroitement liés. Ainsi, l'Indice de développement humain (IDH) et l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) sont pertinents dans la définition de certains éléments mesurables de la sécurité humaine. L'Indice de développement humain est une mesure composite de trois dimensions du développement humain : vivre une vie longue et saine, être instruit et avoir un niveau de vie décent. Toutes ces trois dimensions ont des implications pour l'amélioration du niveau de vie et des liens quantitatifs directs avec les indicateurs de l'IDH.

Le développement humain vise à l'amélioration de la vie des gens plutôt qu'à privilégier l'hypothèse que la croissance économique mènera, automatiquement, à plus de bien-être pour tous. La croissance du revenu est un moyen tendant au développement, plutôt qu'une fin en soi. Il s'agit de donner aux gens une plus grande liberté de vivre le genre de vie auquel ils attachent de l'importance. En fait, cela signifie développer les capacités des gens et leur donner une chance de les utiliser. Par exemple, instruire une fille lui permettrait de développer ses compétences, mais c'est de peu d'utilité économique si elle se voit refuser l'accès à l'emploi, ou si elle ne dispose pas des compétences adéquates pour le marché du travail local. Pour récapituler, les trois fondements du développement humain contenus dans l'IDH sont :

- Vivre une vie longue, saine et créative ;
- Avoir accès à la connaissance et aux compétences ; et
- Avoir accès aux ressources requises pour un niveau de vie décent.

Beaucoup d'autres éléments sont également importants, en particulier pour ce qui est d'aider à créer des conditions idéales pour le développement humain. Certains d'entre eux figurent dans le tableau 1.7. Une fois que ces bases du développement humain sont jetées, des possibilités s'ouvrent de progresser dans d'autres aspects de la vie. Le développement humain concerne, fondamentalement la fourniture aux gens de davantage de choix, sans leur dicter la manière d'utiliser ces choix. Nul ne peut garantir le bonheur humain, ni les choix que font les gens, mais le développement humain devrait à tout le moins créer un environnement permettant aux gens, pris individuellement et collectivement, de mettre pleinement en valeur leur potentiel et d'avoir une chance raisonnable de mener les vies productives et créatives de premier plan auxquelles ils attachent de l'importance et auxquelles la nation attache de l'importance.

Le tableau 1.7 montre que tous les pays de la Corne de l'Afrique sont classés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) comme pays à faible niveau de développement humain. D'après le PNUD (2013), les classements sur 187 pays étaient les suivants : Kenya (145<sup>e</sup>), Ouganda (161<sup>e</sup>), Djibouti (164<sup>e</sup>), Soudan (171<sup>e</sup>), Éthiopie (173<sup>e</sup>) et Érythrée (181<sup>e</sup>).

Les données disponibles montrent que l'Éthiopie a, en moyenne, le plus réalisé de progrès concernant l'Indice de développement humain (3,09 %). En revanche, le Soudan (1,08 %) est le pays le moins performant, tandis que le Kenya et l'Ouganda ont maintenu une croissance modeste de 1,4 % et 1,65 % respectivement. L'Éthiopie a enregistré une légère amélioration en 2012 par rapport à 2011. Il n'y a pas de données pour la Somalie et le Soudan du Sud, pour des raisons d'insécurité personnelle, communautaire et politique.

Le tableau 1.8 détaille l'indice de pauvreté multidimensionnelle pour Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie et l'Ouganda (l'Érythrée et le Soudan ne figurent pas dans le tableau faute de données). Ce tableau indique de manière on ne peut plus claire la relation entre le développement humain et la sécurité humaine. Il montre également que la contribution des privations à la pauvreté globale peut également s'exprimer selon trois dimensions de la sécurité humaine :

- Sécurité économique (absence de pauvreté) ;
- Sécurité alimentaire (accès à la nourriture) ; et
- Sécurité sanitaire (accès aux soins de santé et protection contre les maladies).

De faibles niveaux de vie contribuent de manière significative à la pauvreté globale, qui s'élève à 57,2 % au Kenya, à 50,6 % en Ouganda et à 47,2 %, 46,5 % et 37,1 % en Somalie, en Éthiopie et à Djibouti respectivement. Le nombre total des personnes victimes de pauvreté sévère représente des proportions aussi élevées que 71,1 % en Éthiopie et aussi faibles que 31,2 % et 19,8 % en Ouganda et au Kenya respectivement. Parmi les 104 pays classés selon la pauvreté multidimensionnelle, peu de pays africains ont un indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) inférieur à ceux des pays de la Corne de l'Afrique. Leurs IPM ne sont comparables qu'à ceux du Tchad, du Mali, du Niger, de la Gambie, de la Guinée, du Togo, du Burkina Faso, de la République démocratique du Congo et du Liberia.

**Tableau 1.7: Variation de l'Indice de développement humain (IDH) de 2007 à 2012**

Pays	Classement de l'IDH	Indice de développement humain (IDH)				Variation de l'IDH		Variation moyenne de l'IDH (%)
		2007	2010	2011	2012	2007-2012	2011-2012	
Djibouti	164	0,419	0,431	0,442	0,445	0	0	...
Érythrée	181	...	0,342	0,346	0,351	...	1	...
Éthiopie	173	0,350	0,384	0,392	0,396	1	-1	3,09
Kenya	145	0,491	0,511	0,515	0,519	1	0	1,24
Soudan	171	0,401	0,411	0,419	0,414	-3	-1	1,08
Ouganda	161	0,427	0,450	0,454	0,456	0	0	1,65

Source : Rapport sur le développement humain, 2013, tableau 2.

**Tableau 1.8: Indice de pauvreté multidimensionnelle pour la Corne de l'Afrique en 2012**

Pays	Indice de pauvreté multidimensionnelle	Effectif		Intensité des privations	Population vulnérable à la pauvreté	Population vivant dans une pauvreté sévère	Contribution des privations à la pauvreté globale(%)			Population au revenu en dessous du seuil de pauvreté (%)		
		Année	Valeur				%	(en milliers)	%	%	%	Éducation
Djibouti	2006 (D)	0,139	29,3	241	47,3	16,1	12,5	38,3	24,6	37,1	18,8	--
Éthiopie	2011 (D)	0,564	87,3	72 415	64,6	6,8	71,1	25,9	27,6	46,5	39,0	38,9
Kenya	2008/9 (D)	0,229	47,8	18 863	48,0	27,4	19,8	12,7	30,1	57,2	43,4	45,9
Somalie	2006 (M)	0,514	81,2	6 941	63,3	9,5	65,6	34,2	18,6	47,2	--	--
Ouganda	2011 (D)	0,367	69,9	24 122	52,5	619,0	31,2	15,6	34,1	50,4	51,5	31,1

Source : données compilées à partir du Rapport sur le développement humain, 2012, tableau 5, indice de pauvreté multidimensionnelle de 2006 à 2012.

Il est déraisonnable d'attribuer tous les aspects de la volatilité macroéconomique aux conflits, puisque certains pays ne subissant pas de conflit affichent des résultats pires que ceux d'autres qui en subissent. Cependant, dans le cas de la Somalie où l'effondrement total de l'économie structurée a eu lieu parallèlement à celui de l'État, attribuer la volatilité macroéconomique à la guerre est plausible. En outre, le rôle de l'État somalien en matière de fourniture de services publics a, dans une large

mesure, été assumé par des organisations multilatérales et des organisations non gouvernementales.

En conclusion, les indicateurs mettent en évidence une région qui a une grande capacité d'adaptation et de résilience, en dépit de décennies de conflit. Les économies de la région ont commencé à se rétablir et à enregistrer une croissance économique méritoire, en particulier pour les pays politiquement stables (Djibouti, Éthiopie, Kenya et Ouganda), tandis que les pays frappés par des conflits ou politiquement instables comme l'Érythrée, la Somalie, le Soudan et le Soudan du Sud affichent des taux de croissance soit modestes (Érythrée, Somalie, Soudan), soit négatifs (Érythrée). La sécurité humaine est mise à mal dans tous les pays, mais certains progressent mieux en matière de sécurité alimentaire et sanitaire et d'accès à l'éducation que d'autres.

Le chapitre II porte sur la dynamique des conflits et décrit les causes des conflits dans la Corne de l'Afrique ainsi que les dimensions régionales de la dynamique de ces conflits.

## Chapitre II: Causes profondes et dynamique des conflits

Le présent chapitre expose les causes coloniales et postcoloniales profondes des conflits ainsi que la nature floue des conflits intra-étatiques et interétatiques. Il montre que certains des facteurs qui ont contribué à des conflits ont persisté, à savoir par exemple l'importance de l'État en tant qu'acteur majeur. Le rôle croissant de l'extrémisme religieux transnational figure parmi des causes plus récentes. Une autre cause tenace et de plus en plus importante de conflits intra-étatiques et interétatiques intenses est le contrôle des ressources telles que la terre, l'eau, le pétrole et les minerais. La dynamique des causes profondes des conflits subit l'influence tant de facteurs intérieurs à chaque pays que de l'évolution du contexte mondial du développement et des interventions d'acteurs extérieurs.

### A Causes coloniales et postcoloniales profondes des conflits

La paix et les conflits à Djibouti sont définis par son histoire, la façon dont le pays a vu le jour et la rivalité entre ses deux principaux groupes ethniques, les Afars et les Somali-Issas. Il y a d'autres clans somalis à Djibouti, mais les Somali-Issas constituent le clan dominant et le mieux représenté dans la vie politique djiboutienne. Cette section du présent rapport examine la façon dont le Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD) a dominé l'histoire moderne de ce pays faite de paix et de guerres et analyse les incidences humaines et économiques.

Djibouti a vu le jour à la suite de la série de traités signés par les Afars et les Somali-Issas entre 1862 et 1896 avec la fédération de Tajourah, Obock et Djibouti, qui constituait la Somalie française. À la suite de leur immigration de la campagne, les Issas sont devenus plus urbanisés et instruits, la plupart des Afars vivant dans des zones rurales. Comme dans beaucoup d'autres colonies, l'Empire français de l'après-seconde guerre mondiale décida d'engager certains des habitants de ses colonies dans l'administration de leurs affaires. Trois événements extérieurs ont influencé le développement de la conscience politique djiboutienne :

- La révolution égyptienne sous la direction de Gamal Abdel Nasser et ses relents nationalistes ;
- La guerre d'indépendance de l'Algérie ; et
- La création d'une République du Somaliland indépendante en 1960<sup>11</sup>.

Dans l'intention de diviser pour régner, le régime colonial français influença la politique ethnique lors de l'élection des membres des organismes représentatifs de Djibouti. Les Somali-Issas remportèrent 74 % des voix, marquant ainsi le début de leur rôle dominant au sein de la colonie. À la formation du parti nationaliste somalien, le Parti

---

11 Shilling, 1973; Shehim, 1980; Schraeder, 1993.

du mouvement populaire, les Français eurent l'idée de créer un système représentatif qui favoriserait les Afars. La représentation majoritaire des Somali-Issas fut réduite de 18 à 14 députés tandis que le nombre de députés afars fut porté de 5 à 11. L'objectif recherché était de donner aux Afars une majorité au sein de l'Assemblée. La période de 1963 à 1976 a été marquée par des tensions considérables entre les deux groupes ethniques<sup>12</sup>. L'Éthiopie fut mêlée à la politique de Djibouti lorsque le Président de Gaulle se mit en colère à cause de manifestations organisées par le Parti du mouvement populaire lors d'une visite à Djibouti en 1966. L'Éthiopie déclara Djibouti une partie inséparable de l'Éthiopie en cas de départ des Français. Pour leur part, les Français comptaient sur la peur des Afars en cas de domination des Issas et sur leurs voix pour préserver le régime colonial français. Des restrictions électorales furent mises en place afin d'assurer le résultat à prévoir. La campagne contre l'indépendance remporta 60 % des voix. Les Issas rejetèrent les résultats en affirmant que l'élection avait été truquée<sup>13</sup>.

Djibouti obtint l'indépendance le 27 juin 1977, mais à la veille de cette indépendance, son plus grand problème était la rivalité entre Somali-Issas et les Afars, qui se manifesta dans la pratique des partis politiques. Les partis politiques émergents représentaient leurs groupes ethniques respectifs. Le Rassemblement populaire pour le progrès représentait les Somali-Issas et était dirigé par Hassan Gouled Aptidon, qui devint le premier Président de Djibouti après les élections de 1977. Les Afars, par ailleurs, étaient représentés par le Mouvement populaire de libération des Afars.

Bien que les Somali-Issas fussent politiquement dominants, le gouvernement créa un règlement politique qui offrit aux Afars un poste plutôt dilué de Premier Ministre. L'un des deux premiers Premiers Ministres de Djibouti dut démissionner et le second fut limogé, ce qui engendra une crise au sein du gouvernement. En 1979, la rivalité entre les Issas et les Afars s'intensifia et bouillonna au point que les Afars finirent par attaquer sporadiquement des postes militaires. En 1981, Djibouti fut transformé en un système de partis, et le Rassemblement populaire pour la démocratie devint le seul parti politique<sup>14</sup>.

En 1989, la frustration des Afars, face à ce qu'ils considéraient comme leur marginalisation par le gouvernement dominé par les Issas, se transforma en colère qui déclencha des attaques sporadiques à Djibouti et Tajoura. Ces attaques prirent rapidement la forme d'une véritable guerre civile lancée par le FRUD. Cette guerre civile se poursuivit après la signature de l'accord de paix de 1992 et le retour à une démocratie multipartite au cours de la même année. La paix fut de courte durée et le FRUD reprit la guerre. Un autre cessez-le-feu fut convenu et l'accord de paix de 1994 fut signé non pas entre le gouvernement et le FRUD mais entre le Rassemblement populaire pour le progrès, le parti au pouvoir, et le FRUD<sup>15</sup>.

À l'extérieur, la guerre de l'Ogaden entre la Somalie et l'Éthiopie ajouta des tensions supplémentaires aux relations de Djibouti avec ces deux pays. La population Somali-Issa défendait le nationalisme pour « la grande Somalie » promu par le Gouvernement

---

12 Shehim, 1980.

13 Kadamy 1996.

14 Shilling, 1973; Shehim, 1980; Schraeder, 1993.

15 Kadamy 1996.

somalien. Par ailleurs, les Afars craignaient d'être marginalisés si Djibouti s'unifiait à la Somalie. Le nationalisme afar commençait à percer alors que le nationalisme somalissa et le projet d'une grande Somalie perdirent du terrain après la guerre entre l'Éthiopie et la Somalie<sup>16</sup>. Une multitude de mouvements de libération somaliens, dont le séparatiste Mouvement national somalien (qui a débouché sur l'autoproclamée République du Somaliland), émergea contre le gouvernement de Siad Barre.

Ce n'est qu'en 1988 que l'Éthiopie et la Somalie reconnurent l'indépendance de Djibouti et retirèrent leurs troupes des frontières, ouvrant ainsi la voie à une normalisation des relations entre les trois pays. L'importance de Djibouti se renforça à la suite de la guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie de 1997 à 2000, lorsque le pays devint le port principal desservant l'Éthiopie enclavée. Cela créa une nouvelle dynamique régionale, avec les Afars jouant de nouveau un rôle important dans les relations entre l'Éthiopie, l'Érythrée et Djibouti en raison de deux mouvements de libération militaires actifs: le FRUD à Djibouti et le Front de libération afar en Érythrée.

L'opposition violente contre le régime impérial a commencé des décennies avant les mouvements de libération ethnonationalistes des années 70. C'est ainsi que les Somaliens de l'Ogaden et les Arsi (Oromo) de Bale se sont révoltés vers 1964. En 1968<sup>17</sup> suivit le soulèvement des Amharas à Gojjam (Markakis en 1989 et Tareke en 1992). Après la guerre de l'Ogaden (1977-1978), le Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO) fut mis en déroute et ses troupes affluèrent dans les camps en Somalie<sup>18</sup>. Le Gouvernement somalien interdit ensuite au FLSO d'utiliser son territoire pour lancer des attaques sur l'Éthiopie. En 1989, le FLSO avait cessé d'être une organisation de guérilla efficace en Éthiopie. La décision de Siad Barre de restreindre le FLSO conduisit à la formation d'un groupe dissident du FLSO, le Front national de libération de l'Ogaden (FNLO), basé au Koweït. Les membres du FNLO firent leur retour dans l'Ogaden en 1988, mais ne parvinrent pas à engendrer une importante capacité militaire<sup>19</sup>.

Il y a lieu de préciser que ces mouvements fondés sur l'appartenance ethnique ont mené la lutte armée à la fois contre le régime impérial et contre le régime du Derg. Parmi ces mouvements, les plus importants sont les suivants: le Front populaire de libération du Tigré (FPLT), le Front de libération du peuple érythréen (FLPE), le Front de libération érythréen (FLE), l'Organisation populaire démocratique de l'Oromo (OPDO), le Front de libération Oromo (FLO), le Front de libération afar (FLA) et le Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO).

Tous les mouvements de libération n'étaient pas fondés sur l'appartenance ethnique. Le Parti révolutionnaire du peuple éthiopien (PRPE) et le Mouvement socialiste panéthiopien (dont l'abréviation amharique était MEISON) étaient des partis socialistes. Mais, à cause du désaccord avec l'interprétation de Mengistu Haïlé Mariam concernant la façon de résoudre la question nationale, ils ont souffert de pertes considérables pendant la Terreur rouge dans les années 70. En 1989, les membres du MEISON s'installèrent au Soudan où ils obtinrent le soutien des 20 000

---

16 Schraeder, 1993.

17 Markakis, 1989; Tareke, 1992.

18 Ibid.

19 Markakis, 1989.

paysans fuyant la réforme agraire (ou villagisation) à Shoa, en 1976<sup>20</sup>. Le PRPE et le MEISON continuèrent d'exister en tant qu'organisations politiques, mais n'eurent pas beaucoup d'importance militaire<sup>21</sup>.

Pour récapituler, la première résistance et la plus durable organisée face au régime impérial provint de l'Érythrée. En juillet 1960, le FLE fut créé au Caire par Idris Muhammad Adam et d'autres intellectuels et étudiants érythréens. À son retour de l'étranger, Osman Saleh Sabe réorganisa le Front et en reprit la direction. Des hommes politiques et intellectuels chrétiens orthodoxes et laïcs érythréens optèrent pour la création d'un mouvement de libération laïc d'orientation socialiste<sup>22</sup>. En 1962, l'Empereur révoqua les accords fédéraux concernant l'Érythrée stipulés dans la Constitution de 1952 et réduisit le pays au statut de province de l'Éthiopie.

L'histoire de la lutte pour la libération de l'Érythrée revêtit une forme double en ce sens que c'était aussi le combat contre la colonisation italienne et son instrumentalisation comme tournant important dans la naissance du nationalisme érythréen. D'après Soreson, les nationalistes érythréens doivent leur identité distincte au colonialisme italien. Ils ne choisirent pas l'unification avec l'Éthiopie sous le régime impérial et considèrent l'incorporation au sein de l'Éthiopie comme un autre problème colonial non résolu<sup>23</sup>.

Outre qu'ils luttèrent contre le Gouvernement éthiopien, les Érythréens étaient divisés et se retrouvaient engagés dans deux guerres civiles. La première était la guerre de 1972 lancée par le Front de libération érythréen contre les Forces populaires de libération et le groupe Obel. Les villageois et la communauté locale intervinrent et parvinrent à un accord<sup>24</sup>. La seconde guerre civile opposa le FLE au FLPE. Le FLPE accusait le FLE de saper la lutte nationale en essayant de négocier un accord distinct visant à garantir sa domination.

La lutte pour la libération de l'Érythrée avait pour causes profondes l'aspiration à l'autonomie et le désir de créer un État érythréen indépendant. Le Président Isaias Afewerki dirigea le FLPE de 1970 jusqu'à l'indépendance de l'Érythrée en 1993 et présida à la mise en place de sa branche politique, le Front populaire pour la démocratie et la justice (FPDJ), dont il prit la tête de 1997 jusqu'à ce jour. Les relations établies entre l'Érythrée et l'Éthiopie après l'indépendance démontrent clairement la nature des conflits interétatiques dans la Corne de l'Afrique.

En 1975, le Front populaire de libération du Tigré (FPLT) fut établi, puis parvint à soumettre les fronts de libération concurrents au sein du Tigré<sup>25</sup> en déclarant sa suprématie sur ses adversaires internes. La lutte du FPLT contre le régime du Derg était dirigée par son leader charismatique Meles Zenawi, qui devint le premier Premier Ministre après l'effondrement du régime du Derg en 1991.

---

20 Ibid.

21 Gardezabal, 2010, p.228.

22 Pool, 2001; et Markakis, 1989.

23 Ibid, 2001 et 1989.

24 Bereketab, 2000 et 2009.

25 Berhe, 2008.



Initialement, le FPLT s'efforçait d'établir un État autonome, mais au fur et à mesure de l'évolution de son combat, il opta pour la réorganisation de l'Éthiopie en État fédéral social-démocrate. Lorsque les fronts de libération éthiopiens l'emportèrent sur le régime du Derg et prirent le contrôle de l'État éthiopien, le FPLT émergea comme une force incontournable. Il créa le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE) à partir des mouvements de libération qui s'étaient battus contre le Derg. Le FDRPE avait pour objectif de créer une vaste coalition composée de diverses entités politiques capables de constituer un gouvernement stable<sup>26</sup>.

Le FDRPE était une alliance composée des mouvements suivants : le Mouvement démocratique des peuples du sud de l'Éthiopie (MDPSE), le Mouvement national démocratique Amhara (MNDA), le Front populaire de libération du Tigré (FPLT) et l'Organisation populaire démocratique de l'Oromo (OPDO)<sup>27</sup>. Il n'est donc pas étonnant qu'après la défaite du régime du Derg, le FDPRE répondit à la nature ethnique des mouvements de libération en élaborant un système politique basé sur des principes ethniques fédéraux connu sous le nom de fédéralisme ethnique, qui consiste à promouvoir l'origine ethnique plutôt qu'à la neutraliser.

À l'instar des revendications érythréennes, la lutte des Oromo combinait la politique identitaire et la question des terres occupées par les Éthiopiens pendant les guerres expansionnistes de l'empereur Ménélik au XIXe siècle, en vue d'unifier l'Éthiopie et de défendre le christianisme orthodoxe dans ce pays.

Les conflits somaliens trouvent leurs origines en partie dans l'idéologie de la « grande Somalie » et en partie dans les graves problèmes de gouvernance du régime autoritaire de Siad Barre (1969-1991). Ces deux facteurs sont liés. Dans le premier cas, au moment de l'indépendance, la taille exacte de l'Assemblée nationale somalienne ne fut pas établie afin de faciliter l'inclusion de représentants de zones contestées après l'unification. Le drapeau national comportait une étoile à cinq branches dont les points représentaient ces régions revendiquées dans le cadre de la nation somalienne : les anciens territoires italiens et britanniques (le Somaliland actuel), l'Ogaden en Éthiopie, Djibouti et le District de la frontière nord au Kenya<sup>28</sup>.

La Constitution de 1961 stipulait également que tous les Somaliens de souche, quel que soit l'endroit où ils se trouvaient, étaient des citoyens de la République. Ce fut l'élément déclencheur des guerres somaliennes contre le Kenya (1963) et l'Éthiopie (1977-1978) et de l'enlèvement avec l'État autoproclamé du Somaliland (de 1991 à ce jour) qui est devenu partie intégrante de la Somalie à la veille de l'indépendance en 1969<sup>29</sup>.

L'opposition au régime de Siad Barre s'est déclarée lorsqu'il a commencé à renforcer le rôle des membres de son clan (les Marehan) et à discriminer le clan des Majerten. Les membres du clan des Marehan furent nommés et promus à des postes gouvernementaux importants, tandis que les membres des autres clans furent négligés. En 1978, les leaders frustrés du clan des Majerten organisèrent un coup

---

26 Young, 997.

27 Markakis 1990.

28 Laitin et Samater, 1987.

29 Ibid., 1987.

d'État, suite à la défaite de la Somalie dans la guerre de l'Ogaden contre l'Éthiopie. Plusieurs colonels suspectés de préparer le coup d'État réussirent à s'échapper et s'exilèrent pour former le Front somalien du salut (FSS), le premier mouvement d'opposition visant à renverser le régime de Siad Barre par la force. En octobre 1981, le FSS décida de changer de nom et devint le Front démocratique somalien du salut (FDSS). Les guérilleros du FDSS collaborèrent avec l'armée éthiopienne et se battirent contre l'armée somalienne, pour occuper en 1988 des zones le long de la frontière<sup>30</sup>.

En 1981 les dissidents issus vivant à Londres formèrent le Mouvement national somalien (SNM) dans le but de faire tomber le régime de Siad Barre. Le SNM lança ses premières attaques militaires contre les forces armées somaliennes en 1981. Il déplaça son quartier général de Londres en Éthiopie au cours de cette même année. Il entretenait des relations étroites avec le Congrès de la Somalie unifiée (CSU) et le Mouvement patriotique somalien (MPS). Cependant, ses tentatives visant à organiser des opérations militaires conjointes avec le Front démocratique somalien du salut (FDSS) échouèrent en raison de divergences concernant le résultat final de la lutte. En 1982, le Gouvernement somalien ferma ses frontières avec Djibouti afin d'empêcher les rebelles de fuir la Somalie. Il expulsa également les communautés nomades suspectées d'être pro-MNS de la région frontalière entre la Somalie et l'Éthiopie. Toutefois, en 1988, ces derniers quittèrent leurs camps en Éthiopie et commencèrent à opérer dans le nord de la Somalie en raison de l'amélioration des relations entre les Gouvernements éthiopien et somalien<sup>31</sup>.

Parmi les principaux mouvements somaliens qui firent tomber le régime de Siad Barre, on peut citer les suivants : le Mouvement national somalien (MNS), le Front démocratique somalien du salut (FDSS), le Congrès de la Somalie unifiée (CSU) et le Mouvement démocratique somalien (MDS). Malgré leur appartenance clanique, ces mouvements n'étaient en réalité ni inspirés ni dominés par des clans. Ils étaient motivés par un sentiment nationaliste qui visait à servir les intérêts des leaders de mouvements de libération et ceux de l'élite politique qui gravitait autour d'eux.<sup>32</sup>

Lorsque les mouvements de libération somaliens furent sur le point de prendre le contrôle de l'État, l'unité qui avait fait naître leur lutte disparut et ils s'avèrent incapables de mettre leurs différences de côté. D'après la Banque mondiale (2005), l'effondrement du régime de Barre a été suivi par une période prolongée d'anarchie et de combats violents, voyant s'affronter entre elles des milices basées sur le clan pour le contrôle des villes précieuses, des ports maritimes, et des quartiers<sup>33</sup>. Ces guerres, qui visaient initialement à prendre le contrôle du gouvernement, firent rapidement place aux pillages, au banditisme et à l'occupation de biens immobiliers par des milices de clans conquérantes. Les jeunes soldats combattaient principalement pour obtenir des butins de guerre et n'étaient contrôlés que de façon très laxiste par les commandants des milices. De puissants marchands et chefs de guerre étaient également impliqués dans cette économie de guerre. En revanche, dans le nord-ouest et le nord-est de la Somalie, l'effondrement du gouvernement central n'engendra pas le genre de combats et de pillages qui ont dévasté le sud.

---

30 Brons, 2001.

31 Laitin et Samater, 1987.

32 Bryden, Brons, 2001.

33 Banque mondiale, 2005.

Après l'effondrement du régime de Siad Barre, le mécanisme institutionnel maladroit qui avait engendré ce chaos a été malheureusement conçu et contrôlé par les leaders des fronts de libération qui avaient promis la démocratie et une meilleure gouvernance. Cela a commencé par un combat opposant un chef de guerre à un autre. Peu de temps après l'entrée du CSU à Mogadiscio, les désaccords latents entre deux de ses dirigeants, le général Aideed et l'homme d'affaires Ali Mahdi, s'aggravèrent et entraînèrent la première désintégration du CSU. La concurrence pour le pouvoir d'État conduisit bientôt à de nouveaux combats. Étant donné qu'Ali Mahdi et le général Aideed étaient tous deux membres du clan Hawiyé, le conflit qui les opposait était articulé de manière établie, comme un conflit entre les deux sous-clans de Mahdi et Aideed respectivement. Les deux chefs de guerre tentèrent de renforcer leur position en mobilisant des alliances avec d'autres groupes du clan<sup>34</sup>.

La plupart des mouvements qui avaient pu régner en tant que mouvements uniques ou en coalition avec d'autres mouvements ont eu à diriger un État effondré qu'ils ne réussirent pas à reconstruire. L'actuel gouvernement de transition de la Somalie est une construction de la communauté internationale et la plupart des Somaliens ont depuis longtemps laissé de côté les mouvements de libération qui avaient été créés pendant le règne de Siad Barre<sup>35</sup>.

La situation du Somaliland était différente : le combat pour la libération mené par le Mouvement national somalien (SNM), l'entité politique au pouvoir dans la République autoproclamée du Somaliland, pourrait être décrit comme une double lutte lancée pour la libération. La lutte armée commença contre le régime autoritaire de Siad Barre prit une forme pacifique visant à recouvrer la souveraineté à la suite de ce que le Mouvement considérait comme étant l'échec de l'État unitaire somalien. L'État «autodéclaré» du Somaliland a progressivement commencé à bâtir une modeste capacité de gouverner, et une assemblée nationale composée de vieux chefs de clans traditionnels a contribué à maintenir la paix et à contrôler les jeunes soldats<sup>36</sup>.

En 1996, les chefs de guerre se mirent en retrait avec l'émergence d'un groupe utilisant les règles islamiques comme instrument pour la gestion des conflits. En 2006, « une vague coalition de religieux, de chefs d'entreprise et de miliciens du tribunal islamique connue sous le nom de Conseil suprême des tribunaux islamiques (CSTI) » obtint une domination accrue sur des régions clés de la Somalie, y compris la capitale Mogadiscio. En réponse à cela, le Gouvernement fédéral de transition (GFT), appuyé par la communauté internationale, attaqua le CSTI, provoquant une lutte pour le pouvoir. En décembre 2006, les forces armées de l'Éthiopie et du Gouvernement fédéral de transition de la Somalie repoussèrent une grande partie des combattants islamiques, le reste se dispersant. Le 27 décembre, le Conseil suprême des tribunaux islamiques somaliens finit par se dissoudre, en cédant le contrôle politique aux chefs de clan<sup>37</sup>.

---

34 Bakonyi et Stuvøy 2005.

35 Bradbury, Abokor et Yusuf, 2003.

36 Ibid., 2003.

37 Bradbury, Abokor et Yusuf, 2003.

Malheureusement, le Gouvernement fédéral de transition ne fut pas en mesure de combler le vide politique créé par la disparition de l'Union des tribunaux islamiques (UTI), tandis que les éléments de ces tribunaux, y compris les militants d'Al-Shabaab (jeunesse) et leurs associés d'Al-Qaida, restèrent en grande partie intacts et capables de déclencher une guérilla. La défaite des tribunaux islamiques fut suivie par la percée d'Al-Shabaab, une filiale djihadiste radicale d'Al-Qaida. Dès lors, le conflit somalien se transforma d'un conflit de clans en une lutte pour que le pays fasse partie du royaume des organisations transnationales du djihad<sup>38</sup>. Le renouvellement de l'intervention humanitaire et militaire en Somalie doit être étudié et traité en tenant compte de cette transformation.

L'évolution actuelle en Somalie est largement influencée par les combats que se livrent le Gouvernement fédéral de transition du cheikh Sharif Sheikh Ahmed et différentes factions d'Al-Shabaab en vue du contrôle de Mogadiscio. En 2012, on estimait qu'Al-Shabaab comptait 7 000 combattants divisés en leaders (giyada), en combattants étrangers (muhajirin) et en combattants somaliens locaux (ansar). Ils lancèrent leurs campagnes les plus sanglantes en 2013, des actes qui incitèrent les États-Unis à intensifier leurs attaques sur les camps de formation militaire et les leaders d'Al-Shabaab<sup>39</sup>.

Depuis la fin de l'année 2014, certains signes indiquent qu'Al-Shabaab est en recul, mais après avoir tué des milliers de personnes en Somalie et des centaines au Kenya, où il a multiplié ses opérations après avoir quitté la capitale Mogadiscio. D'autres groupes militarisés sont toujours actifs en Somalie.

Les dynamiques des conflits et de la paix au Soudan et au Soudan du Sud sont tellement entremêlées qu'elles ne peuvent pas être traitées séparément. La lutte sud-soudanaise contre l'État du Soudan dominé par les Soudanais du nord et du centre et les Soudanais du nord et du centre domine l'État et sa structure politique a commencé en 1955, une année avant l'indépendance du Soudan en 1956. Les principaux facteurs qui ont contribué à l'éclatement de la guerre au Soudan du Sud étaient notamment la rancune face à la domination du nord et les effets résiduels de la politique coloniale sud-soudanaise qui empêchaient l'interaction entre les deux entités en vertu de l'ordonnance sur les districts fermés. Le souvenir de l'esclavage et de la politique soudanaise d'arabisation et d'islamisation est profondément présent chez les Sud-Soudanais.

L'Anyanya (serpent venimeux) ou Mouvement de libération du Sud-Soudan (MLSS), qui dirigeait la lutte contre le nord, accepta de signer un accord de paix avec le Gouvernement soudanais à condition que l'autonomie soit accordée à la région du sud. Il mena des négociations de paix avec le Gouvernement soudanais dirigé par le général Numeiri, qui avait organisé un coup d'État militaire en 1969 avec la promesse d'apporter la paix au Soudan. Le Sud-Soudan signa en 1972 l'Accord d'Addis-Abeba qui lui accorda l'autonomie au sein d'un Soudan uni. Cependant, cet accord s'effondra en 1983 lorsque le Gouvernement soudanais introduisit la charia et son application dans l'ensemble du Soudan, y compris au Sud-Soudan à majorité chrétienne et animiste.

---

38 Mohamed Salih, 2012; et ICG, 2007.

39 Ibid., 2012.

L'Armée/Mouvement populaire de libération du Soudan (A/MPLS) reprit en 1983 sa lutte pour la libération sous la direction de son leader charismatique, le défunt John Garang. Le long et difficile combat se termina par la signature de l'Accord global de paix (AGP) en 2005, qui ouvrit la voie à l'indépendance du Sud-Soudan en 2011. L'objectif initial de l'A/MPLS visait à libérer à la fois le sud et le nord. La mort de John Garang changea cela et renouvela les aspirations sud-soudanaises à un régime autonome. Le mouvement abandonna l'idée de libérer l'ensemble du Soudan et opta plutôt pour la libération du Sud-Soudan.

En résumé, l'A/MPLS est un mouvement unique dont l'ambition était de libérer à la fois le nord et le sud sous la bannière du « Nouveau Soudan », avant de créer un sentiment de nationalisme sud-soudanais pour contrer l'hégémonie du Soudan du Nord. Le mouvement était affaibli par des divisions internes et le factionnalisme, en particulier après sa division en 1992 ; et la création d'une faction dissidente, l'APLS-Nasir, dirigée par Riek Mashar, a provoqué une autre division avant l'indépendance en 2011.

Malheureusement, la libération du Soudan du Sud face au colonialisme interne du Soudan n'apporta pas la paix au Soudan du Sud, car il restait de nombreux points à régler, sur le plan interne et externe. En interne, le pays a hérité d'un Sud divisé avec de nombreuses insurrections qui remettaient en question le monopole du pouvoir de l'A/MPLS. Il n'y avait aucun plan de succession clair, ni aucune direction claire pour le futur système politique. La nature centralisée et antidémocratique de l'A/MPLS après la libération renforça l'essor de l'ethnonationalisme et accrut involontairement l'appétit des groupes armés rebelles sud-soudanais qui souhaitaient défier le gouvernement bien après l'indépendance<sup>40</sup>.

En particulier, les dirigeants de l'A/MPLS se sentaient moralement obligés d'aider leurs sources de soutien dans les parties marginalisées du Soudan dans les régions des monts Nuba et du Nil Bleu, aujourd'hui connues sous le nom d'A/MPLS-Nord. L'A/MPLS-Nord unit ses forces avec certains des mouvements de libération au Darfour afin de créer une alliance anti-Gouvernement soudanais appelée Forces révolutionnaires soudanaises (FRS) et déclarée le 12 novembre 2011. Cette alliance offre un excellent exemple de l'enchevêtrement des problèmes du Soudan du Nord et du Soudan du Sud. Ottaway et El-Sadany (2012) discutent ces complexités en soulignant que le conflit au Soudan n'a jamais été une simple affaire bilatérale entre le Nord et le Sud. La division entre les deux régions recoupait des problèmes fondamentaux qui existaient entre les deux.

Le Nord, qui régnait sur le pays tout entier, était extrêmement instable politiquement. Le pouvoir alternait entre gouvernements militaires et gouvernements civils. Le Sud nourrissait des rancœurs à l'égard des politiques du Nord, mais était également profondément divisé, en particulier suivant des lignes tribales. Par conséquent, le MPLS et son armée devaient faire face à des querelles au sein des mouvements et entre eux.

Ces divisions ethniques au sein du Soudan du Sud furent exacerbées par les immenses réserves de pétrole et la production de pétrole héritées du Nord après l'indépendance. Des commandants d'armées rebelles mécontents appartenant à différents groupes

---

40 Akol, 2003; Nyaba, 1997.

ethniques organisèrent des insurrections militaires contre le Gouvernement sud-soudanais. Ces dernières incluaient le général George Athor, le major-général Gabriel Tang, ancien commandant des Forces de défense sud-soudanaises (FDSS) et le général d'alors de l'APLS Peter Gadet, le major-général de l'APLS Talib Gatuak et le général David Yauyau. Les insurrections au Soudan du Sud étaient soutenues par le Gouvernement soudanais, tandis que celles au Soudan étaient soutenues par le Gouvernement sud-soudanais, ce qui a créé une situation de guerre par procuration et d'instabilité dans leurs pays respectifs<sup>41</sup>.

Les divisions entre les combattants et les communautés caractérisaient en général le conflit après la division de 1991 au sein de l'A/MPLS et elles ne furent pas aplanies pendant la période critique de l'AGP. Aujourd'hui, au milieu d'une spirale de violences ethniques, de nombreuses communautés rejoignent des factions militaires, donnant au conflit une nature ethnomilitaire dangereuse qui rappelle les conflits passés au sein de l'APLS<sup>42</sup>. Les événements qui ont abouti à la guerre civile actuelle au Soudan du Sud sont bien résumés par l'International Crisis Group<sup>43</sup>.

La crise au sein de l'A/MPLS s'est intensifiée de manière incontrôlée tout au long de l'année 2013, centrée sur des désaccords politiques concernant la direction et l'orientation future du parti. À l'approche des élections en 2015, il est devenu plus urgent de prendre des décisions cruciales et les divisions au sein du mouvement se sont exacerbées. Les débats internes de l'A/MPLS préoccupaient beaucoup les responsables politiques du pays. Les décisions relatives à un recensement national, à la Constitution et à des élections commençaient après leur blocage à tourner autour du soutien ou de l'opposition au régime du Président. La configuration du parti et des institutions publiques au sein de l'A/MPLS signifiait que celui qui contrôlait ces dernières contrôlait également le parti.

## B Conflits intra-étatiques

Le chapitre I exposait en détail les causes profondes des conflits intra-étatiques. La présente section vise à expliquer les dynamiques de ces conflits et les liens de ces dynamiques avec ces conflits. En règle générale, la majorité des conflits intra-étatiques font intervenir des acteurs étatiques et non étatiques. Cela ne signifie pas que l'État n'est pas concerné. Bien qu'ils fassent intervenir principalement des communautés (clans, tribus, groupes religieux et linguistiques), des régions (provinces, régions, plaines, hautes terres), des groupes de professions et des classes (nomades, agriculteurs, travailleurs), les conflits intra-étatiques ont invariablement une dimension politique qui englobe l'État.

Souvent, cela est dû au fait que la pomme de discorde dans de nombreux conflits est l'accès à des ressources rares. Les États en Afrique contrôlent la production des ressources matérielles et sociales (allant des terres, de l'eau et de l'emploi à la santé, à l'éducation, aux transports et à la communication) et contrôlent leur distribution. L'accès à ces ressources se fait par l'intermédiaire de l'accès au pouvoir et l'État

41 Mohamed Salih, 2013.

42 Ibid., 2014.

43 International Crisis Group, 2014.

détient un pouvoir écrasant. Aussi l'État devient-il inévitablement impliqué dans la plupart des conflits, directement ou indirectement.

Les modes de répartition du pouvoir établis dans l'État postcolonial entraînent un accès inégal au pouvoir et aux ressources et favorise les inégalités entre les groupes de populations. Associée à l'incapacité des États de satisfaire les attentes des populations en matière de développement et d'amélioration des conditions de vie, la perception de l'inégalité devient une puissante source de conflit entre les groupes.

Bien souvent, les conflits dans la Corne de l'Afrique sont attribuables à des divisions ethniques, culturelles et religieuses parmi ses habitants. Pourtant, cette région n'est pas différente de la majeure partie de l'Afrique où une telle diversité est monnaie courante. Alors que les différences ethniques, religieuses et culturelles ne suffisent pas à expliquer à elles seules la présence ou l'absence de conflits, c'est la corrélation entre ces caractéristiques sociales et la structure du pouvoir et de ses avantages matériels qui aboutit à la politisation et à la possibilité de conflit.

Fait plus important encore, cela peut se produire lorsque des différences ethnoculturelles deviennent les cibles de politiques intégrationnistes d'un État qui visent à forger une homogénéité au sein de la population dans le processus d'édification de l'État-nation. Inéluctablement, c'est la culture du groupe dominant qui est envisagée comme étant le fondement de l'identité et de la conscience nationales et les autres cultures peuvent se sentir menacées d'extinction dans le cadre de campagnes d'assimilation forcée.

La conséquence imparable est une réaction dans de nombreux groupes menacés menant à l'affirmation de leurs propres aspirations nationalistes et, dans plusieurs cas, à la création de mouvements politiques militants aspirant à fonder leur propre État ou à se joindre à un autre État. L'Érythrée, le Soudan du Sud, la région Oromia, l'Ogaden et le Kenya du Nord sont les exemples les plus connus. Il y en a beaucoup d'autres.

Il existe un autre niveau de conflit dans la Corne de l'Afrique qui se démarque du cas des conflits portant sur la souveraineté d'État, l'identité nationale, le contrôle sur les ressources évoqués ci-dessus, mais qui a des interactions avec eux et un impact considérable sur eux. Ces « conflits communautaires » se produisent dans les plaines arides, foyers de pasteurs nomades, qui comprennent de grandes portions du territoire de chaque État et une population estimée à 15 % en Éthiopie et jusqu'à 60% en Somalie.

Presque toutes les frontières au sein de cette région sont tracées par le biais de cette zone, et la plupart des communautés qui y vivent sont divisées par des frontières nationales. L'emplacement de l'habitat pastoral, le mode de vie errant des habitants de la zone, leur indifférence à l'égard des frontières nationales, de la fiscalité et des réglementations en matière de santé animale, de même que leur recours à la contrebande, au pillage et au banditisme pour assurer leur survie s'associent pour créer un « problème pastoral » qu'aucun État de la Corne de l'Afrique n'a été en mesure de résoudre de manière efficace.

## C Conflits interétatiques

Les déclarations contradictoires sur les territoires et la souveraineté constituent un *casus belli* classique pour les conflits interétatiques. Normalement, les frontières nationales marquent des limites juridiques géographiques et culturelles internationalement reconnues. Aucun de ces éléments ne caractérisait les États postcoloniaux en Afrique, dont les frontières ont été déterminées de manière aléatoire lors du débat impérialiste des puissances colonisatrices occidentales dans la mêlée pour des portions de l'Afrique, ce que Wole Soyinka décrit comme un tissu rapiécé arrangé par un tailleur ivre. Certaines publications récentes non citées dans la présente étude se font également l'écho de pareils sentiments à l'égard des conflits interétatiques dans la Corne de l'Afrique<sup>44</sup>.

La répartition de la Corne de l'Afrique entre les puissances occidentales était typique de la mêlée impérialiste pour le partage de l'Afrique. Cette région a été divisée entre la Grande-Bretagne, qui prit la part du lion, dont le Soudan (Nord et Sud), le Somaliland et le Kenya, l'Italie qui revendiqua l'Érythrée et la Somalie, tandis que la France n'eut que quelques miettes avec Djibouti.

Les premiers leaders politiques de l'Afrique indépendante acceptèrent la carte dessinée par le colonialisme et la consacrèrent dans la Charte de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963. Cette charte comprenait également le principe de « non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État ». Ces leaders n'eurent d'autre choix que de se soumettre aux usages diplomatiques car, comme les chefs d'État de l'OUA l'indiquèrent l'année suivante lors d'une réunion, les frontières coloniales « constituent une réalité tangible », tandis que « les problèmes de frontières constituent un facteur grave et permanent de désaccord ». Pendant cette même réunion, tous les États membres furent engagés à « respecter les frontières existantes le jour de leur indépendance nationale ». Accepté par la communauté internationale et garanti par les Nations Unies, ce consensus a maintenu les relations interétatiques en Afrique relativement exemptes de tels litiges.

Aucun consensus de ce genre n'a été atteint dans la Corne de l'Afrique, où la décolonisation a déclenché des combats portant sur les territoires et la souveraineté sur plusieurs plans. « La quasi-totalité des États de la Corne de l'Afrique ont, à un moment ou à un autre, revendiqué des parties ou la totalité d'un pays voisin. Cette région est unique en Afrique à cet égard.<sup>45</sup>»

L'indépendance de la Somalie en 1960 fut à l'origine d'affrontements portant sur des territoires avec tous ses voisins. Deux ans plus tard, une lutte de sécession, qui allait durer près de trois décennies, commença en Érythrée. La guerre civile au Soudan éclata avant même l'indépendance du pays en 1954, et se poursuivit, avec une brève interruption dans les années 70, pendant cinq décennies, gagnant ainsi la distinction douteuse de « guerre la plus longue d'Afrique ». Avec des pauses et des accalmies occasionnelles dans les combats, la plupart de ces conflits couvrent toujours un demi-siècle plus tard. L'effondrement de la République somalienne dans les années 90 a

44 Bereketabm, 2013; Mengisteab, 2013; Woodward, 2012.

45 Leenco, 2009.



produit un deuxième État (de facto) sécessionniste avec le Somaliland. L'Éthiopie et l'Érythrée reprirent les combats en 1998.

Sa géographie, sa démographie et son histoire ont fait de la Corne de l'Afrique un système géopolitique intégré, dans lequel les acteurs politiques sont hautement interactifs et influents les uns sur les autres. Cela est particulièrement vrai dans le cas de conflits, où il est difficile de définir les causes et futile de chercher un règlement dans les limites des frontières locales et nationales.

Les conflits dans la région ont d'habitude des connexions et des ramifications transfrontalières. Dans ce contexte, il est utile de considérer la Corne de l'Afrique comme un système régional qui relie « un ensemble d'États dont le destin est qu'ils ont été bloqués par leur proximité géographique les uns des autres... et que, sur le plan de la sécurité nationale, ils ne peuvent pas être considérés de manière réaliste indépendamment les uns des autres »<sup>46</sup>. Les relations au sein d'un tel système ne doivent pas nécessairement être bonnes ou mutuellement bénéfiques. Les systèmes régionaux sont souvent « maintenus non pas par des influences positives issues d'intérêts communs, mais par des rivalités partagées »<sup>47</sup>. Le fait que plusieurs projets d'édification d'États (Éthiopie, Érythrée, Soudan du Nord, Soudan du Sud, Somalie, Somaliland) rivalisent les uns avec les autres et fonctionnent à contre-courant est le principal catalyseur dans la chimie des conflits. Une compréhension de cette réalité est essentielle dans le cadre des conflits dans cette région, pour que les tentatives de règlement et de réconciliation soient couronnées de succès et pour la formulation de directives appropriées pour des études futures.

## D La dimension régionale des conflits dans la Corne de l'Afrique.

Les conflits interétatiques et intra-étatiques dans la Corne de l'Afrique présentent de fortes dimensions et répercussions sous-régionales, régionales (Afrique de l'Est, Moyen-Orient) et internationales, qui ont toutes un impact négatif sur le maintien de la paix. La dimension sous-régionale (intra-Corne) concerne les États à l'intérieur de la Corne de l'Afrique, dont les frontières officielles divisent bien souvent des groupes ethnoculturels par des lignes transfrontalières artificielles, ainsi que des communautés et séparent des gens de leurs familles de l'autre côté de la frontière.

Dans la quasi-totalité des cas de conflits, les mouvements rebelles dans un État se sont fortement appuyés sur le soutien de familles ethniques dans un État voisin. Par exemple, la guerre civile en Éthiopie (des années 70 aux années 80) a opposé des mouvements d'insurrection qui mobilisaient un soutien ethnique au sein de la Somalie, du Soudan, du Kenya et de Djibouti. Le soutien de Somalis a été crucial pour la soi-disant guerre de Shifta au Kenya. Les Nuer en Éthiopie soutenaient l'APLS au Soudan du Sud et les Afars en Éthiopie aidaient le FRUD à Djibouti. À l'heure actuelle, le FNLO en Éthiopie dépend fortement du soutien de familles de la même ethnie en Somalie.

---

46 Buzan, 1991.

47 Sheehan, 2005.

Ce type de soutien ethnique transfrontalier entretient directement un climat général d'hostilité parmi les États. Cette hostilité provient à la fois du fait d'avoir eu des maîtres coloniaux différents et de conflits qui ont eu lieu entre eux, finissant par susciter de la suspicion et de la méfiance chez l'un à l'égard de l'autre. En conséquence, les États se tiennent prêts à accueillir et soutenir les mouvements insurrectionnels qui combattent de l'autre côté de la frontière dans un État voisin. C'est là une pratique de déstabilisation type dans la Corne de l'Afrique qui continue à ce jour.

Incarnée par l'expression populaire « l'ennemi de mon ennemi est mon ami », cette pratique prolonge les conflits et empêche leur résolution, car les mouvements insurrectionnels peuvent survivre indéfiniment travers la frontière, même lorsqu'ils n'ont plus de présence à l'intérieur de leur propre pays. C'est ainsi que les insurgés somaliens dans la région éthiopienne de l'Ogaden peuvent toujours se replier de l'autre côté de la frontière en Somalie et revenir combattre un autre jour.

Le rôle de la diaspora dans le contexte des conflits dans la Corne de l'Afrique est devenu de plus en plus important<sup>48</sup>. Les décennies de violence et de dégâts économiques que les conflits ont occasionnés ont favorisé la création de vagues successives de réfugiés à travers les frontières des États dans la région et de l'autre côté des mers dans le reste du monde. La distance n'a pas diminué l'intérêt des populations déplacées dans les affaires de leur pays, et pratiquement chaque communauté de la région a une forte représentation et organisation dans la diaspora. Ces organisations maintiennent un contact direct avec leurs communautés chez elles et apportent leur soutien aux programmes sociaux et humanitaires. Le potentiel de la diaspora est cependant également mobilisé par les mouvements insurrectionnels, non seulement pour le soutien matériel, mais aussi pour l'assistance politique à l'étranger par le biais de campagnes de sensibilisation de la communauté internationale et d'activités de lobbying auprès des gouvernements étrangers. Les plus efficaces dans ce domaine ont été les rebelles érythréens, principalement le FPLE, qui a formé des groupes de soutien dans l'ensemble de l'Europe et des États-Unis.

La décolonisation était fondée sur une vague de nationalisme et sur ses aspirations en matière de développement et de bonne gouvernance. Le nationalisme conventionnel visait à unir le peuple derrière un État ou un mouvement et à assurer la loyauté vis-à-vis des dirigeants. Pour les peuples de la Corne de l'Afrique, le développement et la bonne gouvernance sont restés des aspirations et le nationalisme a vite perdu son attrait et sa capacité d'unir et d'assurer la loyauté.

En conséquence, toutes les parties belligérantes dans la région (États et insurgés) ont cherché à renforcer leur cause idéologiquement en la combinant avec d'autres idéologies qui promettaient de transcender les clivages ethniques et sociaux lesquels encourageaient la désunion. Le marxisme a tenu cette promesse pendant un moment et, au cours des deux dernières décennies du siècle passé, le Soudan, l'Éthiopie et la Somalie possédèrent des régimes militaires invraisemblablement attachés au « marxisme scientifique ». Le marxisme était considéré comme doublement utile : en tant qu'idéologie transcendant les divisions sociales et culturelles et comme

---

48 Hautaniemi et Laakso, *Diasporas, Development and Peace-making in the Horn of Africa*, London: Zed Books, 2014.

fondement d'une économie nationalisée dans le cadre de la gestion de l'État. La même combinaison idéologique a été adoptée par certains « mouvements de libération nationale » et pour les mêmes raisons.

La religion s'est avérée beaucoup plus efficace pour transcender les divisions ethniques et sociales et elle jouit d'une présence durable dans la Corne de l'Afrique, jouant un rôle de formidable catalyseur pour la mobilisation politique. L'invasion musulmane massive de l'Éthiopie au XVI<sup>e</sup> siècle qui a presque fait disparaître le christianisme dans le royaume de Prester John. Cependant, Par la suite, la religion a joué le. Le christianisme orthodoxe a servi de principal pilier du nationalisme de l'État éthiopien. Le premier État indépendant des temps modernes au Soudan fut l'œuvre d'un leader islamique connu sous le nom de Mahdi (1844-1885) et les deux principaux partis politiques du Soudan postcolonial furent créés par deux *tariqa* islamiques, Mahdiya et Khatmiya <sup>49</sup>.

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'islam effectua un retour spectaculaire en tant qu'idéologie privilégiée pour la mobilisation politique dans la Corne de l'Afrique. Après avoir rejeté le « marxisme scientifique » au début des années 80, le général Gaafar Nimeiry au Soudan se tourna vers l'islam à la recherche d'une base politique solide. Bien que cette manœuvre ne sauvât pas Nimeiry, l'islamisme fut adopté avec un ferveur fanatique par le régime militaire qui prit le pouvoir à Khartoum en 1989. Guidé par le Front islamique, le régime dirigé par le colonel Omar Al Bachir ne perdit pas de temps pour imposer la charia dans le pays <sup>50</sup>.

Ainsi, l'islam est devenu la religion favorite des nationalistes somaliens dans leurs efforts pour surmonter l'influence perturbatrice du système clanique, le fondement de leur société. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le mouvement d'un derviche fut un cas d'espèce historique. Le rebelle Sayyid Mohammed Abdille Hassan déclara : « Je ne suis pas de tel ou de tel clan », bien qu'il fût lui-même finalement pris dans la tenace toile du clanisme.

Le récent virage du nationalisme somalien vers l'islam radical a été symbolisé par l'apparition d'Al-Itihad al-Islami (Union islamique), consacrée à la dissémination du *wahabbisme*. Ce qui distinguait Al-Itihad des organisations islamiques conventionnelles c'était son objectif avoué de lutte pour le pouvoir politique et son utilisation pour unifier tous le peuple somalien au sein d'une République islamique. Après de longs combats, Al-Itihad abandonna la lutte armée et disparut de la scène. Au mouvement succéda quelques années plus tard l'Union des tribunaux islamiques, qui fit place à un mouvement islamiste beaucoup plus radical, Al Shabaab.

## E Effondrement de l'État et piraterie en Somalie

La piraterie n'est pas une nouveauté dans l'océan Indien et le golfe d'Aden. Certains récits la concernant remontent à l'antiquité, tandis que d'autres estiment que c'est un phénomène constant, mais d'ampleur variable, depuis l'effondrement de l'État somalien en 1991. D'après Wright (2011), le problème de la piraterie dans le golfe

---

49 Holt et Daly, 2009.

50 Khalid, 1990.

d'Aden est apparu lorsque des pêcheurs ont cherché à protéger les eaux somaliennes des grands bateaux de pêche illégale dont la taille et la technologie avancée leur permettaient de prendre de grandes quantités de poissons. Cela signifiait l'épuisement des réserves de poissons près des côtes somaliennes, ce qui réduisait fortement les prises de poissons des pêcheurs somaliens, ainsi que leur capacité de gagner leur vie dans une situation déjà difficile. L'effondrement de l'État somalien démontrait à l'incapacité des chefs de guerre de protéger les côtes somaliennes ou de patrouiller et protéger les eaux nationales somaliennes. De jeunes pêcheurs s'en chargèrent mais se mirent bientôt à demander à être payés pour leurs services. Aujourd'hui, ce racket de protection relativement petit s'est transformé en une entreprise criminelle représentant plusieurs millions de dollars.

Les attaques des pirates sur les cargos, les pétroliers, les paquebots et les embarcations privées ont commencé à s'intensifier, marquant une période décrite par Hassan (2009) comme l'« âge d'or de la piraterie »<sup>51</sup>. Au cours de cette période, les conditions à l'origine des conflits, de la pauvreté, du chômage et de l'effondrement de l'État sur terre constituaient désormais une chance pour les pirates de prendre la mer pour leur aventure.

En 2005, les actes de piraterie en mer dans l'océan Indien et au large du golfe d'Aden ont attiré l'attention des acteurs et institutions aux niveaux local, régional et international et fait l'objet de débats et de recherches. Après des années de négligence, pendant lesquelles les chefs de guerre, les milices et les groupes islamistes radicaux somaliens étaient livrés à eux-mêmes, luttant les uns contre les autres, la Somalie attira à nouveau soudainement l'attention de la communauté internationale. D'après Hassan, la piraterie est organisée parallèlement à des structures similaires à celles des groupes criminels organisés. Son succès a été largement fonction des clans et de leur loyauté, malgré les avantages insignifiants qui en résultent pour les membres des clans.

Il est indiqué que les clans somaliens les plus représentés dans les actes de piraterie sont les Majerteen dans l'État du Puntland et les Suleiman dans la Somalie méridionale. Toutefois, étant donné que certaines régions de la Somalie sont peuplées par plusieurs clans, une coopération entre clans était possible. En d'autres termes, certains chefs de clan mettent leurs divergences de côté en échange des immenses gains économiques que la piraterie leur rapportait<sup>52</sup>.

Les régions les plus actives de la Somalie, où les pirates étaient en mesure de s'attaquer au plus grand nombre de bateaux incluent l'État du Puntland et la Somalie méridionale. Au début, les attaques étaient menées par deux groupes connus : les « Somali Marines » dirigés par Mohamed Abdi Hassan « Afweyne » et un groupe opérant au large des côtes de Mogadiscio appelé « Somali National Volunteer Coast Guard ». Progressivement, la piraterie a commencé à attirer les dirigeants des mouvements de libération rebelles et toute une série d'individus ayant des ressources financières et des réseaux internationaux, en particulier ceux impliqués dans l'économie de guerre. Pour les jeunes, les pirates les plus âgés et les plus qualifiés, « la piraterie comblait le

---

51 Hassan, 2009.

52 Maoche, 2011.

fossé entre les besoins économiques et les besoins sociaux dû à l'effondrement de l'État »<sup>53</sup>.

## F Interventions extérieures

Les conflits dans la Corne de l'Afrique sont persistants et se poursuivent souvent pendant des décennies sans qu'il y ait en vue une résolution à l'amiable durable. L'objectif de la présente section est de déterminer l'impact des interventions extérieures dans la Corne de l'Afrique au cours de trois périodes : la guerre froide, de 1990 à 2000 et depuis 2001. L'argument principal est ici que les conflits dans la Corne de l'Afrique ne sont pas statiques et varient selon le développement de l'économie, de la société et le type de régime, eux-mêmes subissant l'effet de conflits en cours. Par conséquent, la nature du conflit lui-même a un impact sur son dénouement. En témoigne la transformation de la guerre civile somalienne d'une lutte politique contre un régime dictatorial en une forme de lutte de clans (conflit tribal), pour devenir une lutte pour le pouvoir entre chefs de guerre avec le soutien de sous-clans (conflit intertribal), avant de finalement se transformer en une croisade religieuse.

Le conflit entre le Soudan et le Soudan du Sud remonte aux années 50. Il a repris après une brève accalmie entre 1972 et 1983 et a duré jusqu'en 2007, avec la signature de l'Accord global de paix et l'indépendance du Soudan du Sud en juillet 2011. Cependant, les tensions entre le Soudan et le Soudan du Sud et à l'intérieur des deux pays continuent sans relâche. De même, les conflits internes somaliens ont été déclenchés pendant les années 80 par les forces antigouvernementales, qui ne réussirent pas à se mettre d'accord sur la manière de gouverner leur pays lequel resta sans gouvernement après la chute du régime de Siad Barre en 1991. Le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée prit un nouveau virage en 1998, avec les anciens alliés des mouvements de libération (TPLE et FPLE) se battant les uns contre les autres dans une guerre qui se termina en 2000, sans aucun accord définitif. L'insurrection des Afars dans le nord et le sud-ouest de Djibouti fut la plus courte dans la Corne de l'Afrique, durant trois ans de 1991 à 1994 et se terminant par un accord de paix entre l'Armée djiboutienne et le FRUD.

Un facteur qui joue un rôle important dans l'évolution des conflits dans la Corne de l'Afrique est la dimension régionale et internationale mentionnée ci-dessus. Les interventions énergiques et soutenues de la part d'États de la région (Afrique de l'Est, Moyen-Orient) et de puissances internationales (États-Unis, Union soviétique) ont joué un rôle essentiel dans la détermination de la forme et la transformation de cas de conflits majeurs dans la Corne de l'Afrique.

La Corne de l'Afrique est une région sans ressources facilement exploitables pouvant provoquer des interventions de l'extérieur. La découverte récente de pétrole dans le Sud du Soudan est l'exception. La principale attraction de la région pour d'autres États est son emplacement géopolitique stratégique le long du canal de Suez, l'une des voies d'eau les plus importantes de la planète, face au golfe Persique, le plus grand fournisseur d'énergie au monde, et à proximité du Moyen-Orient, scène de rivalités internationales intenses. Les conflits aux nombreuses facettes qui ont éclaté dans

---

53 Scholvin, 2009.

la Corne de l'Afrique avec la décolonisation ont coïncidé avec le début de la guerre froide. Les parties belligérantes dans cette région sollicitèrent le soutien des grandes puissances et transformèrent donc la Corne en un accessoire de cette confrontation internationale.

Les États-Unis furent les premiers sur la scène en s'établissant comme protecteur de l'Éthiopie, soutenant le régime impérial dans sa lutte contre les insurrections érythréennes, somaliennes et oromo. Lorsque la Somalie envahit l'Éthiopie en 1977, les deux superpuissances effectuèrent une volte-face mutuelle en changeant de côtés : l'Union soviétique abandonna la Somalie et vint en aide à l'Éthiopie, tandis que les États-Unis mirent fin à leurs relations avec l'Éthiopie et proposèrent de l'aide à la Somalie<sup>54</sup>.

La Grande-Bretagne avait conservé une présence militaire au Kenya, et l'utilisait pour aider à supprimer la soi-disant insurrection Shifta au sein du District frontalier Nord au milieu des années 60. Le Soudan réussit à obtenir de l'aide de la part des deux grandes puissances à des moments différents pendant qu'il luttait contre les rebelles sud-soudanais<sup>55</sup>.

C'est au cours de cette même période, et en partie à cause de l'intervention de ces grandes puissances, que les États arabes d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient intervinrent également, principalement en faveur de mouvements insurrectionnels. En Érythrée, le FLE et le FPLT reçurent tous deux de l'aide de la part de l'Irak, de la Syrie, du Yémen et de la Libye, dont les régimes étaient opposés à la présence des États-Unis dans la Corne de l'Afrique. L'Égypte proposa d'accueillir le FLE pendant un temps, offrit son soutien à Khartoum contre l'Anyanya et à la République somalienne contre l'Éthiopie. À leur tour, les nationalistes sud-soudanais furent accueillis en Ouganda<sup>56</sup>.

L'impact des interventions extérieures dans la Corne de l'Afrique pendant la guerre froide fut essentiellement négatif. La preuve la plus évidente fut l'escalade et la prolongation de la violence. Ce fut le résultat d'un approvisionnement inépuisable en armes modernes, qui éleva le niveau technologique et les capacités de destruction de la guerre bien au-dessus du niveau qui aurait pu être soutenu par les belligérants eux-mêmes. Des aides économiques furent également fournies, mais quel que fût l'impact qu'elles eurent sur le développement, les destructions engendrées par les conflits prolongés furent plus importantes.

Le mécénat des grandes puissances permit de soutenir le règne des régimes militaires à Addis-Abeba et Mogadiscio pendant les années 80, mais n'empêcha pas leur effondrement face aux attaques déterminées des insurgés. Il s'agit d'une leçon importante à tirer, à savoir que la conclusion ultime d'un conflit est déterminée par l'interaction de facteurs et de forces à l'échelle nationale.

---

54 Markakis, 1989; Tareke, 2000.

55 Patman, 1990; SUNY, 2009; Woodward, 2013.

56 Herbst, 2000.

La situation changea de façon spectaculaire dans les années 90, à la fois à l'extérieur et à l'intérieur de la Corne de l'Afrique. Le retrait de l'Union soviétique de la région fit des États-Unis le seul arbitre des affaires régionales ; ainsi son approbation et son soutien devinrent essentiels. Les États-Unis choisirent de saluer la victoire des insurgés en Érythrée, en Éthiopie, en Ouganda et, plus tard, au Soudan du Sud, voyant l'arrivée d'une nouvelle ère pour la région avec la paix, la démocratie et le développement socioéconomique, sous la direction d'une nouvelle génération de leaders.

Pendant un temps, la paix fut rétablie dans la région et des « dividendes de la paix » étaient largement anticipés. Sous la houlette de nouveaux dirigeants, les relations interétatiques dans la Corne de l'Afrique s'améliorèrent grandement, la mobilité des populations et les échanges entre elles furent facilités, des réformes politiques et constitutionnelles furent promulguées en Éthiopie, en Ouganda et en Érythrée afin de faire face à une source de conflit majeure, à savoir la politisation des divisions ethnoculturelles ; les fondements institutionnels d'un processus démocratique furent aussi créés. En revanche, la guerre civile en Somalie entraîna l'effondrement complet de cet État.

Une fois de plus, la situation changea de façon spectaculaire au début du siècle, puisque la Corne de l'Afrique fut de nouveau mêlée à une autre confrontation internationale : la guerre contre le terrorisme. Les priorités des États-Unis changèrent soudainement lorsque la Corne de l'Afrique fut décrite comme zone à haut risque d'infiltration terroriste, et le pays demanda à ses alliés de rejoindre sa campagne de lutte contre le terrorisme. La Somalie fut identifiée comme point central de la campagne et l'Éthiopie fut engagée militairement. Djibouti se retrouva impliqué lorsque les États-Unis y installèrent une grande base militaire. Le rapprochement entre l'Éthiopie et l'Érythrée s'effondra et une guerre s'ensuivit en 2008. Les relations entre le Soudan et l'Éthiopie se refroidirent considérablement, mais restèrent pacifiques.

Récemment une puissance montante, la Chine, développa sa présence dans la région. Ses intérêts sont stratégiques et économiques et, jusqu'à présent, elle n'a montré aucun intérêt ou engagement dans les affaires politiques des États. Néanmoins, l'ampleur de ses investissements est telle qu'elle ne manquera pas d'avoir des répercussions politiques à l'avenir.

En bref, les causes profondes des conflits dans la Corne de l'Afrique sont dynamiques, mais certains facteurs ont persisté tandis que de nouveaux acteurs sont apparus. Comme le montrent les chapitres suivants, des efforts considérables de maintien de la paix ont été déployés par les forces de paix et de sécurité régionales africaines. Au début du siècle, l'Union africaine et l'IGAD avaient pris aux acteurs extérieurs la responsabilité de nombreuses négociations de paix et opérations de maintien de la paix. Les processus de paix dans lesquels ces deux institutions régionales sont impliquées sont décrits et expliqués dans le chapitre III ci-dessous.

## Chapitre III: Les processus de paix

Le présent chapitre décrit les processus de paix dans les principaux conflits interétatiques et intra-étatiques : la guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie, le conflit entre le Soudan et le Soudan du Sud avant et après l'indépendance du Soudan du Sud ainsi que le conflit somalien et sa ramification au Kenya par l'intermédiaire de la percée de l'organisation jihadiste Al Shabaab. Contrairement à l'impression selon laquelle il n'y a pas de fin en vue dans les conflits dans la Corne de l'Afrique, l'indépendance de l'Érythrée et du Soudan du Sud sont des exemples de conflits résolus. Les conflits internes en Somalie sont, dans une large mesure, résolus à l'exception de la menace d'Al Shabaab à laquelle l'État et les populations sont actuellement confrontés. La guerre civile au Soudan du Sud qui a éclaté en 2013 est un exemple d'échec de la décolonisation et de l'incapacité du Soudan du Sud de gérer des conflits internes qui étaient latents depuis des décennies pendant la guerre de libération contre le Soudan. Même ici, l'Union africaine (UA) et l'IGAD ont participé sans relâche à la recherche de la paix dans la Corne de l'Afrique.

### A Organisations régionales en quête de paix

La présente section évalue les efforts majeurs déployés récemment par l'Union africaine et l'IGAD pour rétablir la paix dans la Corne de l'Afrique. Elle analyse les principaux aspects des trajectoires des négociations, de la médiation et de l'établissement de la paix ainsi que leurs résultats.

#### 1 La guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie et ses implications régionales

C'est un différend frontalier qui a déclenché la guerre frontalière de 1998 à 2000 entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Cette guerre était peut-être la plus importante ayant frappé la région pendant l'ère qui a suivi la décolonisation, du moins en ce qui concerne le nombre de victimes. Le conflit frontalier a commencé dans les environs de Badme, une petite ville située à la frontière entre le sud-ouest de l'Érythrée et le nord-ouest de l'Éthiopie et se transforma en guerre à part entière en mai 1998. Grâce à l'intervention de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies, l'Accord de paix d'Alger (2000) mit fin à la guerre. Le 12 décembre 2000, un accord de paix a été signé entre les deux parties. L'Union africaine (alors OUA) et l'Organisation des Nations Unies ont facilité ces pourparlers de paix jusqu'à leur terme.

L'Accord comportait plusieurs dispositions importantes qui façonnent le cours du règlement juridique depuis 2000. Il a porté création de la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie (EEBC) et de la Commission des réclamations Érythrée-Éthiopie (CREE) et il est géré par la Cour permanente d'arbitrage de la Cour internationale de justice à La Haye. L'EEBC annonça sa décision en avril 2002, tandis que la CREE rendit un jugement préliminaire incomplet contesté par les deux parties. La Commission attribua la zone chaudement contestée entourant Badme, et à l'origine des hostilités, à l'Érythrée.



Les principales différences entre les positions de l'Érythrée et de l'Éthiopie étaient directement liées au fait que la Commission avait tenté d'invalider la frontière par le biais de documents tels que le « Document de déterminations » du 7 novembre 2002. Dans le texte, l'EEBC invita les États à mettre en œuvre la décision d'avril en totalité et affirma qu'ils n'avaient pas l'autorité de modifier les décisions. En outre, la frontière générée par l'EEBC ne put être mise en œuvre dans plusieurs régions où la ligne territoriale traversait directement une ville ou un village

Cette impasse a effectivement dégénéré pour devenir une situation dangereuse où chaque partie porta des accusations contre l'autre, en particulier pour rallier le soutien des alliés de l'autre partie, délibérément ou par défaut. Il s'agit d'un modèle familier de guerre interétatique par procuration, combattue par les opposants de régimes voisins afin de saper les sources de soutien de leurs adversaires.

Un autre exemple des efforts déployés par l'Érythrée pour être partie prenante sur la scène régionale fut son accueil lors de la formation du Front uni pour la libération et le développement (FULD), qui se compose de cinq fronts de libération du Darfour, à son invitation et à l'initiative de la Libye et du Tchad, en juillet 2007. Le FULD comprend deux factions de premier plan du Mouvement/de l'Armée de libération du peuple soudanais (M/APLS) éclaté, les Forces du front démocratique révolutionnaire (FFDR), le Mouvement national pour la réforme et le développement (MNRD) et l'Alliance démocratique fédérale du Soudan (ADFS). L'objectif était de revitaliser l'Accord de paix du Darfour (APD) bloqué, qui n'a pas réussi à améliorer la situation pour des milliers de Darfouriens déplacés.

Toutefois, plusieurs grands mouvements rebelles, y compris la faction du M/APLS et son fondateur Abdel Wahid Nur, le Greater Sudan Liberation Movement de Mahjoub Hussein et le Mouvement pour la justice et l'égalité étaient demeurés en dehors de cette nouvelle alliance. Bien que l'Érythrée fût en mesure d'unir certains mouvements de libération du Darfour, en préparation pour les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine en vue de créer une position de Darfour uni dans les pourparlers de paix à venir avec le Gouvernement soudanais, les mouvements de libération du Darfour restèrent divisés.

La paix récemment obtenue sur le front est du Soudan devrait être célébrée et ses conséquences positives sur la vie des populations de cette sous-région saluées. Cependant, cela dépend de la résolution des problèmes de gouvernance actuels et de l'établissement de nouvelles institutions démocratiques qui lient plutôt que séparent les peuples de ces pays.

## **B Les processus de paix multiples du Soudan**

Les accords AGP, APD et APES au Soudan : Depuis 1994, l'IGAD soutient un processus de paix entre le Soudan du Nord et le Soudan du Sud, et à partir de 2002, des pourparlers de paix officiels étaient amorcés et baptisés le Processus de paix de l'IGAD. En novembre 2004, le Gouvernement soudanais et le M/APLS s'engagèrent devant le Conseil de sécurité de l'ONU à parvenir à un accord global de paix de là à la fin de 2004. Le 9 janvier 2005, l'accord global de paix (AGP) fut signé. Il mit dûment fin à 21 ans de guerre entre le Gouvernement soudanais sous la direction du Parti

du Congrès national (PCN) et le M/APLS basé au Soudan du Sud. Un gouvernement d'unité nationale prêta serment le 22 septembre 2005. Les principaux points forts de l'AGP pourraient être résumés comme suit :

- a. L'Accord global de paix signé le 9 janvier 2005 comprend huit protocoles englobant un large éventail de sujets, y compris le partage des richesses, le partage du pouvoir et la question de l'autonomie pour le Sud;
- b. En vertu des conditions de cet accord, un gouvernement d'unité nationale serait formé pour une période de transition de six ans. Pendant cette période, le Sud serait autonome et, à la fin de la période de six ans, un référendum aurait lieu sur la question de la séparation ;
- c. Les forces militaires du Gouvernement soudanais et l'APLS devraient être intégrées au sein d'une armée de 39 000 soldats, et les milices soutenues par le gouvernement au Soudan du Sud devraient être dissoutes dans un délai d'un an ;
- d. Les vastes réserves pétrolières du pays, concentrées dans le Sud, devraient être équitablement partagées entre le Nord et le Sud ;
- e. Les emplois devraient être répartis en faveur du gouvernement au sein de l'administration nationale (70:30) et en faveur du gouvernement à Abyei, dans l'État du Nil Bleu et dans les régions des monts Nuba;
- f. La charia (ou loi islamique) ne serait pas appliquée dans le Sud ;
- g. Après la rédaction d'une Constitution provisoire, le leader de l'APLS (le défunt Président John Garang) serait nommé Vice-Président du Soudan et Président du Gouvernement sud-soudanais pendant la période de transition;
- h. Lors de la cérémonie de signature le 9 janvier, les huit protocoles seraient tous signés. Après une phase préparatoire de six mois commencerait la période de transition de six ans.

Personne n'avait imaginé que la mise en œuvre de l'AGP allait être facile ou sans problème, étant donné que les deux parties s'étaient livrés une guerre sanglante pendant de nombreuses années. Naturellement, la mise en œuvre de l'AGP s'accompagna de plusieurs difficultés provenant de problèmes de gouvernance, du manque de ressources humaines qualifiées et de la mort du Président du MPLS, M. John Garang, en juillet 2005. Ce n'est un secret pour personne que certains dirigeants du M/APLS ne partageaient pas la vision qu'avait Garang concernant le Nouveau Soudan ni son engagement apparent vis-à-vis de l'unité. D'après l'ICG (2006) « Le M/APLS était confronté à deux tâches simultanées : en tant que parti majoritaire au sein du nouveau gouvernement autonome du Soudan du Sud et en tant que partenaire minoritaire au sein du nouveau gouvernement d'unité nationale (GUN). De plus, le M/

APLS connaît des divisions internes et n'a pas eu de structure de parti fonctionnelle ou mécanisme de prise de décision, de la mi-juillet 2005 à la fin-février 2006<sup>57</sup>.

La mise en œuvre de l'AGP est considérée comme un succès car elle est passée de l'établissement d'un gouvernement d'unité nationale en 2007 à l'indépendance du Soudan du Sud en 2011. L'éclatement ultérieur de la guerre civile au Soudan du Sud est décrit ci-dessous, séparément des multiples négociations de paix du Soudan.

On a l'impression dans certains milieux que les mouvements de libération du Darfour, en particulier le plus important d'entre eux, le Mouvement/l'Armée populaire de libération du Soudan, avaient détourné l'attention du monde de la mise en œuvre de l'AGP. Au début de l'année 2003, deux mouvements de libération armés basés au Darfour attaquèrent de grandes villes ainsi que des services gouvernementaux et des postes militaires et de police. Ces mouvements de libération, à savoir l'Armée de libération du Soudan (ALS) et le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE), ont commencé la guerre en s'attaquant aux villes, aux installations gouvernementales et aux civils au Darfour. Cela a provoqué un vide en matière de sécurité que le Gouvernement soudanais combla rapidement avec les Janjawid (ou chevaliers des montagnes), des forces paramilitaires opérant indépendamment mais en partenariat avec le gouvernement. Le conflit dégénéra ensuite et fut à l'origine, d'après certaines estimations, de plus de 200 000 décès et du déplacement de 2 millions de civils au sein du Soudan et dans les pays voisins, en particulier au Tchad et en République centrafricaine.

L'Accord de paix du Darfour fut signé à Abuja, au Nigeria et les signataires se mirent d'accord sur les points suivants :

- a. Mettre pleinement et efficacement en œuvre l'accord qui couvre le partage du pouvoir, le partage des richesses, un cessez-le-feu complet et des accords de sécurité définitifs ainsi que le dialogue et la consultation Darfour-Darfour et les mécanismes de mise en œuvre ;
- b. Les documents de l'AGP faisaient partie de l'Accord et devaient à partir de ce stade être mis en œuvre par les parties conformément aux dispositions pertinentes des chapitres de l'Accord : cessez-le-feu, mise en place de l'aide humanitaire, modalités pour la création de la commission de cessez-le-feu, déploiement des observateurs, amélioration de la situation humanitaire, amélioration de la sécurité, déclaration de principes pour la résolution du conflit soudanais au Darfour ;
- c. L'accord est dénommé « Accord de paix du Darfour » (APD) de mai 2006.

Même si une force de maintien de la paix composée de 7 000 soldats de l'Union africaine a été envoyée au Darfour dans le cadre de l'APD, la situation s'est à peine améliorée pour les personnes déplacées et celles restent victimes d'attaques prolongées. Face à l'aggravation de la situation, le Conseil de sécurité de l'ONU adopta à l'unanimité, le 31 juillet 2007, la résolution 1769, qui autorisa le déploiement d'une

---

<sup>57</sup> ICG, 2006.j

force de maintien de la paix internationale au Darfour en vertu du Chapitre VII de la Charte de l'ONU. Cela engendra le déploiement d'une opération de maintien de la paix hybride de l'ONU et de l'UA, connue sous le nom d'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), composée de 19 555 soldats et d'une composante civile appropriée, comprenant jusqu'à 3 772 éléments de la police. Cette résolution autorise l'usage de la force pour la « protection des civils »<sup>58</sup>.

Les divisions parmi les mouvements de libération du Darfour rendirent également très difficiles l'évaluation d'une position de négociation commune sur le Darfour pour l'ONU et l'Union africaine. Cela donna lieu à l'initiative des Érythréens, des Tchadiens et des Libyens ainsi qu'à la formation du Front uni pour la libération et le développement (FULD) en juillet 2007. En août 2007, plusieurs factions rebelles (à l'exception du Mouvement/de l'Armée populaire de libération du Soudan, la plus grande et la plus forte militairement) se réunirent à Arusha, en Tanzanie, sous l'égide de la médiation conjointe Union africaine-Nations Unies pour se consulter sur une plateforme commune pour les négociations de paix sur le Darfour. Malheureusement, les mouvements de libération du Darfour demeuraient divisés (comme à la date de l'établissement du présent rapport). Certains d'entre eux avaient résisté en refusant d'assister aux négociations de paix ou de rechercher des d'autres modalités de représentation aux pourparlers en Libye en octobre 2007, afin de renégocier l'Accord de paix d'Abuja ou l'Accord de paix du Darfour.

Après des années de conflit entre le Gouvernement soudanais et les fronts de libération du Darfour, le cycle de négociations de Doha a été lancé en 2011. Ce cycle englobait plusieurs parties prenantes du Darfour, bien que certains fronts de libération l'eussent boycotté. Le Document de Doha pour la paix au Darfour (DDPD) a été finalisé lors de la conférence de toutes les parties prenantes au Darfour en mai 2011, à Doha, au Qatar. Le 14 juillet, le Gouvernement soudanais et le Mouvement pour la libération et la justice (MLJ) ont signé un protocole d'accord les engageant vis-à-vis de ce document, qui est aujourd'hui le cadre pour le processus de paix global au Darfour. Le DDPD est l'aboutissement de deux ans et demi de négociations, de dialogue et de consultations avec les principales parties au conflit au Darfour, toutes les parties prenantes concernées et les partenaires internationaux.

La MINUAD prêta son expertise technique pour le processus et soutint la diffusion du document, en exhortant les mouvements non signataires à le signer. Ledit document traitait des causes profondes du conflit et de ses conséquences, y compris le partage du pouvoir, le partage des richesses, les droits humains, la justice, la réconciliation, l'indemnisation, la restitution, ainsi que le dialogue interne.

Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon a salué le document de paix de Doha adopté par les parties prenantes au Darfour comme base pour mettre fin au conflit dans l'ouest du Soudan. Le cadre est également soutenu par l'Union africaine et la Ligue arabe. La MINUAD préside la Commission du cessez-le-feu que stipule le DDPD et participe à la mise en œuvre de la Commission de suivi. Également en conformité

---

<sup>58</sup> Le 31 juillet 2007, à l'occasion de sa 5 727<sup>e</sup> séance, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 2173 (2014) prorogeant le mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations unies au Darfour.

avec le DDPD, le Gouvernement soudanais a nommé une Autorité régionale du Darfour et un Darfourien au poste de second Vice-Président de la République du Soudan. Bien que l'accord de Doha n'ait pas résolu le conflit du Darfour, il a réduit le niveau de violence et a apporté la paix dans de grandes parties du Darfour. L'alliance entre certains mouvements de libération du Darfour et l'A/MPLS-Nord a compliqué le processus de paix, le rendant moins inclusif, même avec les meilleures intentions des équipes de négociation.

Après l'indépendance du Soudan du Sud, deux de ses alliés régionaux au Soudan, le Kordofan du Sud et le Nil Bleu, formèrent l'A/MPLS-Nord avec l'intention de déloger le Parti du Congrès national au Soudan. La guerre commença en 2011 et se poursuit jusqu'à ce jour. En novembre 2011, le MPLS-N établit une alliance avec certains mouvements de libération darfouriens en se faisant appeler Front révolutionnaire soudanais (FRS). En octobre 2014, près de 2 millions de personnes avaient été touchées par le conflit, plus de 500 000 avaient été déplacées et environ 250 000 réfugiés avaient fui vers le Soudan du Sud et l'Éthiopie.

En janvier 2015, les combats s'intensifièrent lorsque le Gouvernement soudanais essaya de reprendre le contrôle des territoires occupés par les rebelles à l'approche des élections générales d'avril 2015. Les négociations de paix ont été menées par Thabo Mbeki, ancien Président de l'Afrique du Sud. Le conflit est entré dans sa quatrième année et a atteint une impasse militaire. Tous les efforts visant à faire naître un règlement négocié ont échoué et une offensive de saison sèche a déjà commencé dans le Kordofan du Sud et, dans une moindre mesure, dans la région du Nil Bleu. Le septième cycle de pourparlers organisés par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA (AUHIP) entre les rebelles et le Gouvernement soudanais a commencé le 12 novembre à Addis-Abeba, mais les négociations suivant « un processus à deux voies » (Darfour, deux zones) se sont terminées le 8 décembre sans progrès majeur.

Alors que les négociations étaient officiellement en cours, le 1er décembre, des combats ont éclaté dans le Kordofan du Sud, suivis par des bombardements aériens. En janvier 2015, la Commission d'aide humanitaire au Soudan déclara qu'environ 145 000 personnes allaient fuir les zones de l'APLS-N dans le Kordofan du Sud pour rejoindre les zones contrôlées par le gouvernement à l'approche d'une attaque prévue par le Gouvernement soudanais. D'après le M/APLS-N près d'un million de personnes dans les deux zones vivent dans des conditions humanitaires alarmantes<sup>59</sup>. La question est de savoir si les efforts de Thabo Mbeki produiront des résultats, étant donné la méfiance des deux parties à son égard et le point de savoir s'il a assez de pouvoir pour peser sur les parties aux négociations.

### Guerre civile sud-soudanaise et négociations de paix

La guerre civile en cours au Soudan du Sud a commencé le 15 décembre 2013, à la suite d'une réunion de week-end du Conseil de libération nationale (CLN) du MPLS, lorsque des combats violents éclatèrent entre des unités rivales de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) à Djouba, la capitale du Soudan du Sud. Le Président Salva Kiir, vêtu de l'uniforme de la garde présidentielle (bataillon du

---

59 Conflicts in Sudan 2015 <http://www.smallarmssurveysudan.org/fileadmin/docs/facts-figures/Border-Disputed-Areas/HSBA-Two-Areas-Jan-2015.pdf>

tigre), annonça à la télévision nationale que l'ancien Vice-Président Riek Machar avait tenté un coup d'État. En quelques jours, onze personnalités politiques de haut rang furent arrêtées pour implication présumée. Machar, qui s'était échappé de Djouba, nia son implication dans un coup d'État ou toute participation aux combats initiaux. Cependant, il se déclara bientôt leader d'un mouvement d'opposition armé qui devint le « M/APLS dans l'opposition ». Ce mouvement prit rapidement le contrôle de parties importantes des États du Jonglei, du Haut-Nil et de l'Unité, et les combats se propagèrent également dans d'autres régions<sup>60</sup>.

Initialement, les négociations de paix menées par l'IGAD montrèrent des signes de succès. En janvier 2014, l'IGAD parvint à obtenir la signature d'un accord pour l'arrêt des hostilités entre le Gouvernement sud-soudanais et l'opposition. Cependant, les violations de cet accord de paix furent plus régulières que la paix, et la guerre civile se poursuivit sans relâche malgré la mise en place d'un mécanisme de surveillance et de vérification. Au moins trois cycles de négociations (depuis 2014 et la dernière en juin 2015) ont été menées, mais toutes ont échoué. D'autres négociations secondaires telles que l'initiative d'Arusha ont non seulement échoué, mais également compliqué davantage les négociations, laissant le processus de paix dans le flou. Le processus d'Arusha rencontra les mêmes problèmes auxquels l'IGAD était confrontée, en particulier les divergences sur le partage du pouvoir, l'intégration des combattants de l'opposition au sein de l'armée sud-soudanaise et les réparations pour les victimes de la guerre. L'impasse dans les négociations de paix du conflit du Sud est profonde. Un accord a été obtenu en août 2015 mais sa mise en œuvre s'est jusqu'ici révélée difficile.

### Somalie : de l'effondrement de l'État à un Gouvernement fédéral de transition (GFT)

Il est utile de présenter la présente section en indiquant que l'actuel Gouvernement fédéral de transition (GFT) somalien est le produit de la Conférence d'Arta (Djibouti) de 2000, bénéficiant du soutien de l'IGAD. Lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Président Ismail Omar Gheulleh de la République de Djibouti émit l'idée d'une conférence visant à promouvoir la société civile, qui se tiendrait à Djibouti et serait organisée par son gouvernement. L'ONU salua cette proposition accueillie favorablement par de vastes secteurs du public somalien. La conférence se poursuivit de mai à août 2000. Les chefs somaliens choisirent les membres du corps législatif. Un moratoire temporaire sur le processus fut demandé par les facilitateurs externes, dont l'ONU, afin de leur permettre de persuader d'importants dirigeants somaliens de se joindre à la conférence.

D'après Abdilrahman Mohamed, deux événements internationaux coïncidèrent avec l'accession d'Abdiqassim au pouvoir à Arta: le sommet arabe au Caire et le Sommet du Millénaire à New York. À la mi-août 2000, 245 membres d'un parlement provisoire furent nommés, dont 20 choisis par le Président Ismail Omer Geulleh de Djibouti et, le 26 août, les dignitaires somaliens élurent Abdilqasim comme Président intérimaire. La communauté internationale décrit cet événement comme une étape importante vers une réconciliation complète des Somaliens, donnant ainsi une marque d'approbation à l'élection d'Abdiqassim.

---

60 ICG 2014.

Quelle que soit la manière dont l'histoire la jugera, la Conférence d'Arta (Djibouti) a joué un rôle très important dans la formation de l'actuel régime politique de la Somalie, à la fois en termes de convergence et de divergence sur ce que l'avenir réserve à la forme de l'État et concernant ses nouveaux États autoproclamés émergents (le Somaliland par exemple). Seule l'histoire dira si ces États ou entités régionales autoproclamés formeront la base d'un nouveau fédéralisme ou s'ils verront l'émergence complète d'États-nations souverains.

Les opposants à l'accord d'Arta luttèrent féroce­ment contre le Gouvernement de transition de la Somalie d'Abdikassim Salat Hassan, qui fut obligé de signer un accord de cessez-le-feu supervisé par l'IGAD en 2002. De longs pourparlers de paix, ayant duré deux ans au Kenya, découlèrent sur l'accord de paix d'août 2004 ainsi que sur l'élection en octobre 2004 de 275 membres du parlement qui à leur tour élurent Abdullahi Yusuf Ahmed Président et Ali Mahomet Gedi Premier Ministre.

Cependant, malgré un optimisme prudent, le Gouvernement fédéral de transition (GFT) et non le gouvernement de transition de la Somalie) signifiait aussi une nouvelle mentalité dans l'aspiration ultranationaliste à une Grande Somalie. La Somalie était faible et divisée entre le Président et le Premier Ministre qui gouvernait depuis Jowhar d'une part, et le Président du Parlement soutenu par une coalition de chefs de guerre gouvernants, qui gouvernait depuis Mogadiscio d'autre part. Le Gouvernement fédéral de transition était né appauvri et avait rapidement besoin d'obtenir des sources de revenus, mais s'il essayait de prendre le contrôle de l'infrastructure économique par la force ou par subterfuge, il risquait de graves violences. Malgré l'accord sur la Charte fédérale de transition, il était toujours nécessaire de convaincre de nombreux Somaliens des mérites du fédéralisme. Il y a eu peu de discussions de fond sur la forme que cela pourrait prendre.

L'anarchie et l'incertitude politique de la direction de la nouvelle administration avaient généré leurs propres revers, représentés par l'émergence de l'Union des tribunaux islamiques et une milice islamiste née d'un arrangement judiciaire englobant 11 tribunaux et financé par le puissant monde des affaires. Vers le milieu de 2006, l'Union des tribunaux islamiques était devenue la plus grande force de combat de la Somalie, obligeant les chefs de guerre qui contrôlaient la capitale depuis 15 ans à se replier et elle vainquit les forces gouvernementales.

À la fin de l'année 2006, le GFT était sur le point de s'effondrer. Il fit appel à une mission de maintien de la paix africaine, mais celle-ci n'avait pas pu déployer suffisamment de troupes. Au final, le Gouvernement éthiopien, à la demande du GFT, mena avec succès des attaques contre l'Union des tribunaux islamiques. En décembre 2006, les forces armées de l'Éthiopie et du GFT repoussèrent une grande partie des combattants islamistes, le reste se dispersant. Le 27 décembre, le Conseil des tribunaux islamiques somaliens finit par se dissoudre, en cédant le contrôle politique aux chefs de clan. Malheureusement, le GFT ne fut pas en mesure de combler le vide politique créé par la disparition de l'Union des tribunaux islamiques, tandis que les éléments de ces tribunaux, y compris les militants d'Al-Shabaab (Jeunesse) et leurs associés d'Al-Qaida, restèrent en grande partie intacts et menacent de déclencher une guérilla.

En juin 2012, la Somalie acheva sa transition politique et promulgua sa Constitution de transition stipulant les tâches suivantes: l'élection d'un nouveau parlement fédéral et d'un président, l'adoption par l'assemblée nationale constituante d'une constitution provisoire, l'élection d'un nouveau Président, Hassan Sheikh Mohamud, et la nomination d'un nouveau Premier Ministre et d'un cabinet. En août 2012, l'Assemblée nationale constituante adopta la nouvelle Constitution à une majorité écrasante.

Al-Shabaab (ou « Jeunesse ») est un groupe militant associé à Al-Qaida qui lutte pour la création d'un État islamique fondamentaliste en Somalie. Il représente une menace majeure pour le Gouvernement somalien et menace le Kenya voisin avec des vagues d'attaques sporadiques. Leurs activités terroristes ont été principalement centrées sur des cibles en Somalie, mais il y a eu également une attaque sur la capitale de l'Ouganda en 2010 et un raid sur le centre commercial Westen Mall de Nairobi en 2013. Le groupe a été largement vaincu mais continue à commettre des crimes odieux contre les civils, au moyen d'attentats-suicides et en s'attaquant à des populations civiles vulnérables.

Manifestement, des acteurs intérieurs et extérieurs ont participé à la recherche de la paix dans la Corne de l'Afrique. Cependant, il convient de noter que des intérêts extérieurs ont joué un rôle dans les conflits en se rangeant du côté d'un adversaire ou de l'autre. C'est ainsi que, les tribunaux islamiques ont été aidés avec des livraisons d'armes organisées par le Gouvernement érythréen comme moyen de pression sur leur principal adversaire, l'Éthiopie. L'Ouganda a envoyé ses troupes au Soudan du Sud, se rangeant du côté du Président Salva Kiir contre l'A/MPLS dans l'opposition.

L'existence de plusieurs acteurs, à la fois dans les conflits et la gestion des conflits, a compliqué les perspectives géopolitiques de la Corne de l'Afrique et l'a directement placée dans le cadre de la guerre mondiale contre le terrorisme. Elle a introduit dans le conflit frontalier entre la Somalie et l'Érythrée les dirigeants politiques somaliens essayant d'obtenir une aide internationale ou de se saper mutuellement en ouvrant de nouveaux fronts de guerre afin de nuire réciproquement à leurs intérêts. En règle générale, même si les conflits au sein de la Corne de l'Afrique, fussent-ils interétatiques ou intra-étatiques, font intervenir plusieurs pays, les qualifier de conflits régionaux exige de faire preuve d'imagination. C'est parce que ces conflits ne font pas intervenir tous les pays à un moment donné qu'ils peuvent se prêter à des processus de paix prolongés, gérés par des pays qui ne sont pas directement en conflit avec les adversaires.

Le chapitre IV présente une analyse du coût humain des conflits et de leurs incidences socioéconomiques pour les habitants de la Corne de l'Afrique, en mettant l'accent sur les morts, les réfugiés, les personnes déplacées dans leur propre pays, et en prêtant une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux enfants. En intégrant dans cette analyse les indicateurs actuels de développement économique, ce chapitre décrit également la résilience et l'adaptation face à des calamités horribles.



## Chapitre IV: Coût humain des conflits dans la corne de l'Afrique

Dans le présent chapitre, les données disponibles les plus récentes au sein de grands ensembles de données du monde entier ont été rassemblées. En suivant l'ordre chronologique, nous commençons par le rapport de 2008 publié par la Déclaration de Genève sur le fardeau mondial de la violence armée (FMVA). Ce rapport présentait les chiffres mondiaux sur les décès directement ou indirectement imputables à des conflits. Deux méthodes, rapports d'incidents et estimations basées sur des enquêtes, ont été utilisées afin de calculer les taux de mortalité. Pour calculer le nombre de décès directement imputables à des conflits, une variété d'ensembles de données basées sur des incidents a été rassemblée. En se basant sur les taux de mortalité de 13 conflits différents partout dans le monde, il estime également que pour chaque personne qui est décédée de mort violente dans les guerres dans le monde, quatre autres sont mortes de maladie et de malnutrition exacerbées par des conflits. Les données factuelles utilisées pour calculer ce ratio direct/indirect de 4:1 constituent une base étroite et il existe en réalité d'importantes variations entre les pays touchés par des conflits.

L'analyse est également fondée sur le classement des conflits ci-après établi par le Programme de collecte de données sur les conflits d'Uppsala (1990-2014):

Type de conflit	Description
Conflit étatique	Un conflit armé est une incompatibilité faisant l'objet de dispute qui concerne un gouvernement et/ou un territoire où l'usage de la force armée entre les deux parties, dont au moins une est le gouvernement d'un État, entraîne au moins 25 morts au combat en une année civile
Conflit non étatique	L'emploi de la force armée entre deux groupes armés organisés, dont aucun n'est le gouvernement d'un État, qui entraîne au moins 25 morts au combat en une année civile
Violence unilatérale	Un acteur agissant unilatéralement est réputé actif si un groupe organisé subit au moins 25 meurtres délibérés de civils en une année

**Source:** Programme de collecte de données sur les conflits d'Uppsala, 1990-2014. Site consulté le 11 septembre 2015. Disponible à l'adresse <http://www.pcr.uu.se/research/ucdp/definitions/>.

Les sections suivantes du rapport examinent ces chiffres globaux et donnent suite à la proposition selon laquelle l'impact de la guerre va bien au-delà du nombre de victimes militaires et civiles. Cela inclut les personnes déplacées, les personnes mortes de maladies évitables et de malnutrition, ainsi que les victimes d'autres fléaux provoqués par la guerre.

## A Estimation des décès

Les estimations des décès liés à des conflits dans la Corne de l'Afrique sont divisées en trois types : conflits étatiques ou conflits non étatiques et conflits unilatéraux menés par l'État contre des civils, y compris les meurtres extrajudiciaires. Le tableau 6.1 indique les décès résultant de conflits étatiques :

Le tableau 4.1 présente les résultats suivants : premièrement, les estimations indiquent que la guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie (1998-2000) a coûté la vie à 98 177 personnes. La guerre civile djiboutienne entre l'État et le FRUD des Afars (1991-1994) a entraîné 285 décès, tandis que le conflit entre l'Érythrée et Djibouti a coûté la vie à 35 personnes. Ensemble, ces conflits représentent le deuxième plus faible niveau de décès, ce en raison des incitations externes intenses exercées pour que soit mis fin rapidement à la guerre. Dans le premier cas, le Gouvernement djiboutien a bénéficié des bases militaires françaises, tandis que l'indépendance de l'Érythrée (en 1993) et les accords fédéraux à base ethnique en Éthiopie ont gravement compromis l'assistance extérieure fournie au FRUD par les Afars en Érythrée et en Éthiopie respectivement. La campagne du Gouvernement érythréen contre le Mouvement du djihad islamique érythréen (1997-2003) a coûté la vie au nombre le moins élevé dans l'ensemble (113 décès).

Deuxièmement, les dernières années du Gouvernement éthiopien de Mengistu Hailé Mariam (1990-1991) visant à assujettir la province de l'Érythrée de l'époque ont représenté en moyenne le troisième conflit étatique le plus sanglant de la Corne de l'Afrique. Il a coûté la vie à 23 498 personnes, soit 11 747 décès par an. La phase initiale des violences politiques post-Derg en Éthiopie (1997-2010), qui a fait intervenir le FLO, a coûté la vie à 3 212 personnes. La guerre civile soudanaise avant l'indépendance du Soudan du Sud en 2011 a coûté la vie à 38 131 personnes pendant la période comprise entre 1990 et 2009<sup>61</sup>.

61 Ces chiffres n'incluent pas les décès survenus dans le cadre du conflit au Darfour depuis 2010 ni les conflits intervenus après l'indépendance du Soudan du Sud dans les États du Kordofan du Sud et du Nil Bleu entre le Gouvernement soudanais, le S/MPLS-Nord et le Front démocratique révolutionnaire soudanais. Ce tableau n'inclut pas non plus les données sur les accrochages interétatiques entre le Soudan du Sud et le Soudan concernant les gisements pétrolifères d'Heglig en 2012.

**Tableau 4.1: Conflits étatiques, années de conflit et total des décès, de 1989 à 2014**

Camps	Années de conflit	Décès	Total
Djibouti : FRUD	1991 – 1994	260	
Djibouti - FRUD dans l'opposition	1999	25	320
Djibouti - Érythrée	2008	35	
Érythrée - Éthiopie	1997, 1999, 2003	113	
Érythrée - MJIE dans l'opposition	1998 - 2000	98 192	98 305
Éthiopie - FDRPE			
Éthiopie - faction militaire (forces d'Amsha Desta et Merid Negusie)	1989, 1990, 1991		
	1989	41 269	
	1996	37	
Éthiopie - ARDUF (Front uni démocratique révolutionnaire Afar)	1989-1991	25	
	1994, 1996, 1998 - 2014	43 470	
Éthiopie - FLPE	1989-1992, 1994-1995,	1 236	89 081
Éthiopie - FLNO	1998 - 2013	2 095	
Éthiopie - FLO	1993, 1996, 1999	247	
Éthiopie - AIAI	1991	100	
Éthiopie - FLIG	1991	602	
Éthiopie - faction militaire (garnison de Harar)			
Somalie - MNS	1989 – 1991	1 879	
Somalie - MPS	1989 - 1991	759	
Somalie - CSU/ASS	1990 - 1996	10 232	
Somalie - CRRS	2001 - 2002	342	27 094
Somalie - ARS/UTI	2006 - 2008	2 342	
Somalie - Al-Shabaab	2008 - 2014	11 390	
Somalie - Hisbul Islam	2009 - 2010.	150	
Soudan - MLS/ALS			
Soudan - MJE	2003 - 2006, 2008 - 2011	4 784	
Soudan - FNR	2003 - 2004, 2007 - 2011	2 609	
Soudan - MLS/ALS - MM	2006	810	
Soudan - M/APLS	2006	134	
Soudan - AND	1989 - 2004	31 240	
Soudan - MLS/ALS-Unité	1996 - 2001	2 891	
Soudan - MDSS/ADSS	2007 - 2008	122	
Soudan - M/APLS-Nord	2010 - 2011	582	46 539
Soudan - MLSS/ALSS	2011	217	
Soudan - République du Soudan du Sud	2011	320	
	2011	145	
Soudan - FRS	2011 - 2014	2 318	
Soudan - SARC	2014	111	
Soudan - Forces conjointes de résistance au Darfour	2014	256	

Camps	Années de conflit	Décès	Total
Soudan du Sud - Soudan			
Soudan du Sud - MDSS/ ADSS	2012	367	
	2011	99	
Soudan du Sud - MLSS/ ALSS	2011 - 2012	248	3 307
	2013 - 2014	2 517	
Soudan du Sud - M/APLS dans l'opposition	2013	76	
Soudan du Sud - MDSS/ ADSS - faction Cobra			
Ouganda - APO			
Ouganda - ARS			
Ouganda - ARS	1989-1992	1 106	
Ouganda - ARS	1989-1991	1 459	
Ouganda-Soudan - ARS	1994-1998	2 154	
Ouganda - RDC - Soudan - ARS	2000-2004, 2006 2005	3 757 695	
Ouganda - RAC - RDC - Soudan - ARS	2008 2009-2010	53 289	
Ouganda - CAR - RDC - Soudan - Soudan du Sud - ARS	2011 2013	64 47	12 758
	2014	29	
Ouganda - CAR - RDC - Soudan du Sud - ARS	1996	198	
Ouganda - RDC - Soudan du Sud - ARS	1996-2002, 2007 2010 - 2013	1 843 1 029	
Ouganda - WNBF	1997	35	
Ouganda - FDA			
Ouganda - RDC - FDA			
Ouganda - FSNO II			
<b>Total</b>			<b>277 404</b>

**Source :** Programme de collecte de données sur les conflits d'Uppsala, 1990-2014. Consulté le 7 juillet 201: <http://www.ucdp.uu.se/gpdatabase/gpreions.php?regionSelect=1-Northern%20Africa> & <http://www.ucdp.uu.se/gpdatabase/gpreions.php?regionSelect=2-Southern%20Africa>.

Malgré une publicité considérable sur la sauvagerie de la guerre civile somalienne à la suite de l'effondrement du régime de Siad Barre et de l'apparition des rivalités entre chefs de guerre, on estime qu'entre 1990 et 2009, la guerre civile somalienne a entraîné 19 987 décès. L'effondrement des institutions étatiques, dont la police et l'armée, propagea la violence parmi les chefs de guerre qui menèrent des conflits de faible intensité. Ces conflits ont également entraîné des décès indirects dus à la famine, à la malnutrition et à l'insuffisance d'installations sanitaires qui coûtèrent plus de vies que les conflits armés.

En moyenne, la guerre civile en Ouganda entre l'ARS, le FSNO II, l'APO et le WNBF (1990-2010) a coûté la vie à 10 550 personnes. Cependant, ce chiffre ne prend pas en compte les plus de 20 000 enfants enlevés et forcés par la LRA de devenir enfants soldats. La guerre civile en Ouganda a également été des plus destructrices

par l'incendie d'installations gouvernementales telles que des écoles, des hôpitaux et des centres administratifs, ainsi que des villages entiers, ce qui a produit des dizaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées dans leur propre pays.

Les conflits armés non étatiques sont des conflits dans le cadre desquels des violences armées collectives organisées se produisent, mais sans qu'un gouvernement ne soit reconnu comme l'une des parties. Ces conflits incluent les conflits intercommunautaires et intracommunautaires, ethniques ou religieux, ou encore les conflits entre chefs de guerre. Le tableau 6.2 montre que malgré les tensions politiques perçues entre la population Somali-Issa et les Afars, Djibouti présente les conflits interethniques les moins nombreux et les moins fréquents. Le seul incident majeur enregistré est survenu en 1991, pendant la guerre civile djiboutienne. Il concerna les Afars, les Oromo et les Issas, causant 40 décès.

Le tableau 4.2 montre également que les clans somaliens et les groupes ethniques d'Éthiopie Afar, Guji, Anuak, Borana Gabra, Turkana et Murle enregistrent la plus grande concentration de conflits armés non étatiques. Entre 1991 et 2000, 35 conflits non étatiques en Éthiopie ont coûté la vie à 4 181 personnes. Ces conflits étaient liés aux ressources en eau et aux terres et à des réclamations territoriales de pâturages et ils firent intervenir 40 groupes ethniques. Une vingtaine de ces conflits coûtèrent entre 100 et 317 vies et les autres entre 33 et 75. Le plus grand nombre de décès fut enregistré en 1998 dans le conflit entre les groupes Gedo et Guji qui fit 700 morts. Le conflit de 2002 entre le clan de l'Ogaden et les clans somaliens Sheikhal coûta la vie à 435 personnes.

**Tableau 4.2: Conflits non étatiques majeurs, années et estimation du nombre de décès, de 1990 à 2013**

Pays	Années	Nombre de conflits non étatiques majeurs	Nombre total estimatif de décès
Éthiopie	1991-1993, 1995, 1998-2009, 2012-2013	55	6 538
Kenya	1989, 1992-2001, 2004-2013	51	2 994
Somalie	1990, 1992-2006, 2008-2012	84	10 847
Soudan du Sud	2011-2013	7	1 836
Soudan	1989-2013	78	17 991
Ouganda	1998-2001, 2003, 2005, 2007, 2009	23	1 692

**Source :** Programme de collecte de données sur les conflits d'Uppsala, 1990-2010. Site consulté le 8 juillet 2015 : Disponible à l'adresse <http://www.ucdp.uu.se/gpdatabase/gpreions.php?regionSelect=1-Northern%20Africa> & <http://www.ucdp.uu.se/gpdatabase/gpreions.php?regionSelect=2-Southern%20Africa>.

Entre 1992 et 2013, le Kenya fut l'objet de 51 conflits non étatiques impliquant de nombreux groupes ethniques tels que les suivants: Borana, Dassantech, Turkana, Kalenjin, Kikuyu, Lou, Kisii, Luhya, Masaï, Pokot, Samburu, Orma et Toposa (tableau 4.2). Le nombre total de décès pendant ladite période était 1991. La plus grande concentration de conflits englobait les groupes ethniques suivants: Kalenjin-Kikuyu (274 décès), Pokot-Turkana (262 décès), Nyanngatom et Turkana (234 décès) et

Dassantech-Turkana (206 décès). Les autres conflits coûtèrent entre 30 et 92 vies humaines dans chaque communauté.

**Tableau 4.3: Nombre total de décès lors des campagnes de violences unilatérales, de 1990 à 2013**

Pays	Années	Nombre total de décès
Éthiopie	1989-1991, 1993, 2002-2004, 2006, 2007, 2012	2383
Kenya	2007-2009, 2012	583
Somalie	1989, 1991-1992, 1999, 2008, 2010-2013	1 721
Soudan du Sud	2012-2013	139
Soudan	1989-2013	18 880
Ouganda	1989-1991, 1995-2006	5 117
Total		28 823

**Source :** Programme de collecte de données sur les conflits d'Uppsala, 1990-2015. Site consulté le 8 juillet 2015. Disponible à l'adresse <http://www.ucdp.uu.se/gpdatabase/gpreions.php?regionSelect=1-Northern%20Africa> & <http://www.ucdp.uu.se/gpdatabase/gpreions.php?regionSelect=2-Southern%20Africa>.

Entre 1991 et 2010, la Somalie enregistra 61 conflits non étatiques qui coûtèrent la vie à 8 612 personnes. La plupart de ces conflits se déroulaient entre clans, entre mouvements de libération, entre groupes djihadistes islamiques et entre chefs de guerre (tableau 6.2). Parmi ces clans et sous-clans, on peut citer les suivants : Agbal, Galga d'Habar Gidir du clan Hawiyé, Zubeir d'Ogaden (Darood) et Habar Jalo (Issa) et Habar Yunis (Issa). Les conflits entre clans se sont traduits par une segmentation considérable avec des sous-clans issus du même clan s'affrontant pour l'eau, la terre ou le contrôle des barrages routiers et des emplois au sein des organismes d'aide humanitaire internationaux et des ONG. Certains des principaux conflits entre clans ont coûté la vie à des centaines de personnes, un exemple étant celui de 1992 entre Habar Jaalo et Habar Yunis à l'origine de 500 décès.

Le Soudan compte le plus grand nombre de conflits non étatiques, parmi lesquels des conflits interethniques et intra-ethniques, des conflits entre milices et entre mouvements de libération internes. Entre 1990 et 2010, le pays a été témoin de 44 conflits de ce type, qui coûtèrent la vie à 13 481 personnes. Trois observations peuvent être formulées à propos des conflits non étatiques soudanais :

- a. Ils ont causé un nombre de morts par cas plus élevé que n'importe quel autre conflit dans la Corne de l'Afrique. Ainsi, le conflit entre le l'A/MPLS et le FDSS (1991-2002) coûta la vie à 4 428 personnes et le conflit entre Jikany Nuer et Lou Nuer (1993) a tué 1 001 personnes. Environ 30 % des conflits non étatiques ont coûté entre 200 et 912 vies humaines, ce qui les rend plus sanglants que tous les autres conflits non étatiques dans la sous-région de la Corne de l'Afrique ;
- b. Le Soudan du Sud, le Kordofan du Sud et le Darfour enregistrent la plus forte concentration de conflits, avec le nombre de morts au Soudan du Sud et dans la région du Darfour plus élevé que dans le reste du Soudan marginalisé ;

- c. Troisièmement, le Soudan enregistre la plus grande concentration de conflits entre les mouvements de libération et les milices anti-A/MPLS.

Entre 1998 et 2007, l'Ouganda a enregistré 44 conflits non étatiques qui ont donné lieu à 1 615 décès, ce qui laisse entendre que la majorité des décès dans des conflits en Ouganda sont causés par des conflits non étatiques. Quatre conflits ont coûté plus de vies que les autres :

- Le conflit entre les Bokora Karimojong et les Jie Karimojong (2000, 2003 et 2007), 346 morts ;
- Le conflit entre les Bokora Karimojong et les Matheniko Karimojong (2000), 352 morts ;
- Le conflit entre les Dodoth et les Jie Karimojong (2000 et 2005), 198 morts; et
- Le conflit entre les Karimojong et les Pokot (1998, 2000), 194 morts.

En tout, ces quatre conflits ont coûté la vie à 1 090 personnes, soit 67,6 % du total des morts. Les peuples Karimajong, Pokot, Bokora et Dodoth sont les plus enclins au combat, les Karimajong figurant en tête de liste.

Une campagne de violences unilatérales désigne l'usage de la violence armée par le gouvernement d'un État ou par un groupe structuré contre des civils, qui a provoqué la mort de 25 personnes au moins. De ces données sont exclues, les exécutions extrajudiciaires en détention. Le tableau 6.3 montre que les données pour le Soudan et l'Ouganda (à la fois pour les parties gouvernementales et non gouvernementales à l'origine des conflits) concernent 23 238 du total de 25 002 morts imputables à des violences unilatérales, soit 92,5 % du total des morts. Le Kenya et la Somalie comptent les nombres de morts les plus faibles, 189 et 375 respectivement, suivis par l'Éthiopie (1 200 morts).

Bien que l'on ne dispose d'aucun moyen de vérifier l'exactitude des données relatives aux décès dus à la guerre, les chiffres d'Uppsala pour le Soudan semblent largement inférieurs à ceux qui ont été rapportés par l'ONU et d'autres organismes. C'est ainsi que le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a estimé à 400 000 le nombre de morts au Darfour, tandis que *l'International Coalition for the Responsibility to Protect* a avancé le chiffre de 300 000.

Les données concernant la Somalie peuvent également être contestées. À titre d'exemple, Africa Watch (1990) a estimé le nombre des personnes tuées par les forces gouvernementales, tuées à bout portant ou tuées par suite d'un bombardement aérien ou du pilonnage de l'artillerie ou par suite de blessures dues à la guerre aux alentours de 50 000 à 60 000. Le nombre des victimes était aussi élevé parce que l'armée cherchait à punir les civils issus pour s'être félicités de l'attaque perpétrée par le SNM et à les dissuader d'apporter toute aide supplémentaire aux guérilléros.

Le principal avantage que présente le Programme de collecte de données d'Uppsala est que ses données peuvent être vérifiées par des sources indépendantes, des enquêtes et d'autres techniques. Indépendamment des différences pouvant exister, le nombre des personnes qui ont perdu la vie lors du conflit était élevé, toutes estimations confondues.

En conclusion, les données sur les coûts humains des conflits directement imputables à des violences politiques armées sont dominées par des conflits étatiques, ce qui laisse supposer que l'État est un facteur majeur dans l'exacerbation des décès. Les conclusions préliminaires révèlent que les conflits étatiques ont été à l'origine de la majorité des décès, à savoir environ 203 429, ce qui est équivalent à un peu moins de 10 fois le coût humain des campagnes de violences unilatérales et environ neuf fois le nombre des décès imputables aux conflits non étatiques.

La deuxième observation est que les conflits non étatiques qui sont en majorité localisés et motivés par des griefs locaux et la concurrence pour les ressources sont moins fréquents qu'on ne le croyait. Ces conflits sont résolus à l'aide d'institutions locales de gestion des conflits, ce qui pourrait créer des normes durables pour la gestion des conflits.

Troisièmement, il semble y avoir une forte relation entre l'intensité des conflits étatiques et le nombre total de décès imputables aux violences unilatérales et non étatiques, comme l'illustre le Soudan, qui occupe la première place en termes de violences étatiques, de violences non étatiques et de violences unilatérales.

Quatrièmement, les résultats influent sur la relation entre gouvernance et gestion des conflits. Autrement dit, si la gouvernance est définie comme étant la capacité d'un État de gérer des conflits, l'incapacité de le faire ou d'agir en tant qu'arbitre de confiance dans différents litiges dénote clairement des problèmes de gouvernance. Le pire, c'est si outre l'incapacité de jouer le rôle d'arbitre, l'État est devenu une partie du conflit, en ayant recours à son monopole sur l'usage autorisé de la violence et de la coercition afin de soumettre les personnes qui défendent des visions différentes de la résolution des questions nationales.

## **B** Insécurité alimentaire, sanitaire et environnementale

Dans la présente section, les définitions de l'insécurité alimentaire, sanitaire et environnementale et la ventilation en leurs éléments constitutifs sont adaptées du rapport de Werthes, Heaven et Vollnhals (2012) intitulé : « *Assessing Human Security Worldwide* » (Évaluation de la sécurité humaine dans le monde). Selon le rapport, l'insécurité alimentaire est mesurée par les facteurs suivants : a) le nombre d'enfants de moins de 5 ans présentant un déficit pondéral pour leur âge) ; et b) le pourcentage de la population qui est sous-alimentée<sup>62</sup>.

---

62 Organisation mondiale de la Santé, WHOSTATIS, 2006 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, FAOSTAT, 2003 et 2005.



L'insécurité sanitaire, d'après le rapport, est mesurée par les facteurs suivants : a) le nombre total de personnes souffrant de maladies (Atlas mondial de la santé de l'OMS, 2007) ; et b) le taux de mortalité infantile<sup>63</sup>. Werhes *et al.* traduisent les composantes de l'insécurité environnementale en utilisant les éléments suivants: a) le pourcentage de la population qui est touchée par des catastrophes naturelles<sup>64</sup>; et b) le pourcentage moyen de la population disposant d'un accès à l'eau potable et le pourcentage ayant accès à des installations d'assainissement améliorées<sup>65</sup>.

Dans le cadre d'une synthèse plus large, le rapport de 2007 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a démontré que l'accès à l'eau et la sécurité alimentaire représentent les principaux défis dans le contexte des changements climatiques, car les deux sont extrêmement vulnérables aux tendances climatiques en constante évolution. Des études ont prédit que la température mondiale moyenne pourrait augmenter de 1,4 à 5,8 degrés, et qu'il y aurait une réduction importante des ressources en eau douce et du rendement agricole d'ici à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle. D'ici à 2050, la pluviosité pourrait baisser de 10 % dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, ce qui réduirait les précipitations de 17 %. Les ressources en eau douce sont sur le point de s'épuiser dans certains pays, avec comme conséquence de futures baisses de la production agricole parallèlement à une montée de la croissance démographique et une augmentation de la demande de produits alimentaires. Certains des effets les plus importants des changements climatiques sont notamment une expansion des zones arides et semi-arides et une augmentation de l'ampleur et de la fréquence des inondations et des sécheresses.

Un déclin extrême du rendement des cultures dans les zones arides et semi-arides au niveau mondial a déjà commencé à provoquer des pénuries alimentaires. et une augmentation de l'inflation alimentaire dans les pays d'Afrique qui ont des ressources naturelles d'importance économique et des secteurs qui dépendent du climat, tels que l'industrie forestière, l'agriculture, l'eau et la pêche connaissent un renchérissement exponentiel des produits alimentaires. La Corne de l'Afrique enregistre des cas de sécheresse graves et récurrents depuis 50 ans au moins, avec de graves conséquences pour les moyens de subsistance et la sécurité économique, alimentaire et sanitaire des populations.

Dans le cas particulier de la Corne de l'Afrique, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2014) a signalé que des millions de personnes sont sous-alimentées et exposées au risque de famine. Les pays de la Corne de l'Afrique souffrent de la sécheresse, des conflits, de la faiblesse des infrastructures et de la limitation des moyens de subsistance. La Corne de l'Afrique est l'une des régions du monde les plus touchées par l'insécurité alimentaire. Plus de 40 % des personnes y sont sous-alimentées et, en Érythrée et en Somalie, cette proportion atteint 70 %. Les huit pays de la région (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan du Sud et Soudan) ont une population totale de 160 millions de personnes, dont environ 70 millions vivent dans des zones sujettes à de graves pénuries alimentaires.

---

63 Bureau of the Census des États-Unis, base de données internationale, 2008.

64 International Emergency Disasters Database (EMDA) 2006. Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement, 2006.

65 Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement, 2006.

Au cours des 30 dernières années, les pays de la Corne de l'Afrique ont été menacés par la famine au moins une fois par décennie et parfois encore plus fréquemment. Cette situation désastreuse d'insécurité alimentaire est aggravée par des risques naturels perpétuels tels que la sécheresse et les conflits et par des taux élevés de croissance démographique. Alors que la sécheresse est causée par une pluviosité insuffisante, la famine est provoquée par l'homme, car il s'agit d'une expression extrême de la vulnérabilité des populations pauvres face à des événements météorologiques extrêmes tels que la sécheresse ou les inondations. Les causes naturelles et humaines de la famine s'ajoutent à la fragilité des écosystèmes (prévalence de grandes étendues de terres arides et semi-arides) et à la faiblesse de la productivité, ce qui signifie que certains pays ne sont pas autosuffisants sur le plan alimentaire, même pendant les années normales. En outre, environ 15 à 20 millions de bergers sont sujets à l'insécurité alimentaire, en raison des pertes au sein des troupeaux durant les périodes de sécheresse prolongées.

Les perspectives d'avenir en ce qui concerne la sécurité alimentaire sont tempérées par les changements climatiques, qui devraient exercer des pressions plus fortes sur les écosystèmes forestiers et les prairies de la Corne de l'Afrique qui ne cessent de s'amenuiser. Le GIEC estime que d'ici aux années 2080, la proportion des terres arides et semi-arides en Afrique pourra augmenter de 5 à 8 %. Cela est effrayant car la Corne de l'Afrique se trouve au cœur de ces zones agro-écologiques. L'impact des changements climatiques sur les écosystèmes de la région sera probablement grave, ce qui en retour aura un effet négatif sur le tourisme.

Une proportion comprise entre 25 et 40 % des espèces mammifères dans les parcs nationaux d'Afrique subsaharienne sera en danger de disparition. La variabilité et l'évolution climatiques pourraient provoquer l'inondation des terres de faible altitude, influant de ce fait négativement sur les établissements côtiers. Dans cette perspective, les changements climatiques constituent une menace majeure pour la sécurité humaine et, à moins que des mesures de protection ne soient envisagées et prises rapidement, l'incidence de la pauvreté augmentera dans la Corne de l'Afrique où les moyens de subsistance sont principalement basés sur des ressources tributaires du climat et de l'environnement. Les effets des changements climatiques seront disproportionnés et graves. En outre, la capacité de l'Afrique de s'adapter et de faire face aux effets négatifs de la variabilité climatique est généralement faible.

L'insécurité alimentaire dans la Corne de l'Afrique pourrait être aggravée par des transactions foncières à grande échelle connues dans certains textes sous le nom d'« expropriation de terres ». Ce phénomène s'inscrit dans le cadre d'une vieille tradition d'aliénation des terres, qui a pris de nouvelles formes et est pratiquée dans différentes conditions socioéconomiques et environnementales. Alors que les investissements légitimes dans les terres devraient être encouragés, certaines transactions foncières à grande échelle sont de nature spéculative et ont souvent pour conséquence le maintien de terres fertiles hors de production, ainsi que l'expulsion des agriculteurs et éleveurs traditionnels qui se retrouvent sans terre et en situation d'insécurité alimentaire. Dans certains cas, la privation de terres a contribué à des conflits entre des accapareurs de terres et les personnes dont les terres avaient été expropriées. Dans d'autres cas, cela a contribué à des conflits entre des agriculteurs locaux et

entre des agriculteurs et des éleveurs, en raison du rétrécissement des terres et de l'espace naturel disponibles pour les agriculteurs de subsistance.

Les politiques qui conduisent à la raréfaction ou à l'aliénation des terres ont déjà contribué à l'éclatement de tels conflits dans certains pays. La situation est encore pire pour les pays tributaires de l'agriculture, car ils ne produisent pas de minerai ni de pétrole. L'aliénation des terres amoindrit indéniablement la capacité des populations pauvres de gagner leur vie en se consacrant à l'agriculture.

La figure 4.4 montre les 22 pays de la planète les plus en situation d'insécurité, présentés en fonction des trois dimensions de la sécurité humaine, à savoir alimentaire, sanitaire et environnementale. Djibouti, suivi par le Kenya, figure en tête de la liste des pays de la Corne de l'Afrique pour la totalité des trois dimensions de la sécurité humaine. Cependant, Djibouti obtient un mauvais score en ce qui concerne la sécurité environnementale, tandis que le score du Kenya en matière de sécurité sanitaire est pire que ceux de la Somalie, de l'Érythrée, de l'Éthiopie et du Soudan. L'Ouganda affiche le classement le moins bon en termes de sécurité sanitaire par rapport aux autres pays de la région.

Alors que la Somalie et l'Érythrée figurent en bas du classement en ce qui concerne la sécurité alimentaire, elles sont mieux classées dans le domaine de la sécurité sanitaire que certains pays relativement riches et stables sur le plan politique, tels que le Mozambique, l'Angola et le Niger. L'insécurité politique est particulièrement élevée en Érythrée (manque de transparence politique, enrôlement forcé dans l'armée et manque de tolérance vis-à-vis de l'opposition et absence de liberté de la presse) et en Somalie (en raison des activités des groupes islamistes djihadistes).

**Tableau 4.4: Indice de sécurité humaine (économique, alimentaire, sanitaire, environnementale, personnelle et communautaire, politique) et classement de 22 pays, y compris les sept pays de la Corne de l'Afrique.**

Pays	Écono- mique	Alimen- taire	Sani- taire	Environne- mentale	Person- nelle et commu- nautaire	Poli- tique	Indice de l'in- sécurité humaine	Classement Dans la Corne de l'Afrique
Somalie	90	72,92	48,3	87	100	100	90	1
Érythrée	79,4	90,63	19,69	83,75	61,04	88,75	79,2	2
Afghanistan	84,25	79,17	51,71	41,05	100	54,63	85,94	3
République dé- mocratique du Congo	94,96	81,25	50,48	30,81	74,8	65,63	83,28	4
Burundi	83,29	89,58	75,09	24,95	66,52	40,5	79,51	5
Éthiopie	77,61	82,48	45,53	60,14	38,14	68,88	78,02	6
Libéria	91,22	63,92	100	26,03	50,45	19,88	73,56	7
Soudan	73,35	60,35	48,23	24,42	78,92	66	73,51	8
République centrafricaine	79,51	70,08	45,42	25,8	82,6	39,25	71,17	9
Angola	60,95	75,19	87,43	26,78	40,47	49,75	71,29	10
Tchad	71,59	74,37	99	36,22	17	50,63	70,52	11

Pays	Écono- mique	Alimen- taire	Sani- taire	Environne- mentale	Person- nelle et commu- nautaire	Poli- tique	Indice de l'in- sécurité humaine	Classement Dans la Corne de l'Afrique
Mozambique	75,11	59,82	95,24	41,72	25,02	35,25	69,51	12
Myanmar	82,59	48,96	23,33	23,81	53,28	97,19	68,88	13
Ouganda	67,65	32,42	77,32	33,17	72,49	43	68,23	14
Niger	79,52	71,56	62,42	38,48	31,29	38,5	67,34	15
Kenya	66,26	49,59	71,37	36,57	37,64	45,63	64,26	16
République démocratique de Corée	90	52,71	22	0	37,52	98,25	62,88	17
Bangladesh	70,82	71,62	25,49	22,42	37,57	71,35	62,63	18
Rwanda	68,64	60,8	63,99	28,35	30,69	45	62,25	19
Sierra Leone	77,2	75,16	56,58	34,08	22,18	28,88	61,54	20
Comores	75,26	75	42,62	40	25,11	36	61,32	21
Djibouti	60,98	58,96	50,95	60,25	25,78	37,75	61,25	22

**Source :** Werthes, Sascha, Corinne Heaven et Sven Vollnhals (2012) *Assessing Human Security Worldwide: The way to Human Insecurity Index* (Évaluation de la sécurité humaine dans le monde : la voie vers un indice d'insécurité humaine) : Annexe 2 : pays classés, p. 57 à 62. Disponible à l'adresse <http://inef.uni-due.de/cms/files/report102.pdf>. Site consulté le 20 avril 2014.

En bref, les pays de la Corne de l'Afrique ont différents problèmes de sécurité humaine, ce qui devrait également renforcer leurs priorités politiques de reconstruction post-conflit. Assurément, les régimes qui sont moins démocratiques ou qui n'accordent pas suffisamment de place à la participation des citoyens, de même que les pays qui sont en proie à des insurrections et à des guerres civiles actives, donnent une priorité accrue à la sécurité politique, personnelle et communautaire. Dans ces pays, la politique de survie amoindrit l'accès à la sécurité économique, alimentaire, sanitaire et environnementale.

Les pays politiquement stables concentrent davantage d'efforts sur la sécurité humaine, avec des options et des priorités plus larges en fonction du type de régime politique et de la nature du gouvernement, qu'il soit ou non démocratique. L'indice d'insécurité humaine est évidemment pertinent pour les pays de la Corne de l'Afrique, qu'ils soient en situation d'après-guerre et de reconstruction, ou qu'ils souffrent toujours du fléau des conflits.

## C La violence à l'égard des femmes

La nature sexospécifique des conflits inclut des pratiques traditionnelles nocives liées à la violence à l'égard des femmes. D'après l'Initiative stratégique pour les femmes dans la Corne de l'Afrique, les femmes constituent la principale cible de violences telles que les viols, les sévices et l'humiliation en raison du rôle perçu comme moins important qui est le leur dans la société et dans la structure du pouvoir hiérarchique. Le VIH/sida est endémique chez les femmes qui sont violées par des combattants ou infectées par le mari de retour des champs de bataille ignorant qu'il est infecté par le VIH/sida et d'autres maladies transmissibles. Cette menace que font planer des maladies mortelles associée au manque d'installations sanitaires abordables et proches concourt à aggraver le sort des femmes dans les situations de conflit. Diverses

organisations multilatérales affirment qu'il existe, en particulier en temps de guerre et de conflit, un endoctrinement et une socialisation profondément dommageables concernant l'acceptation de la violence à l'égard des femmes comme « normale »<sup>66</sup>.

Les données sur la violence à l'égard des femmes montrent que 30 à 87 % des femmes âgées de 15 à 49 ans considèrent qu'il est justifié qu'un mari batte sa femme, pour au moins l'une des raisons suivantes : a) elle carbonise de la nourriture ; b) elle se « dispute » avec lui ; c) elle sort sans le lui dire ; d) elle néglige leurs enfants ; ou e) elle refuse les rapports sexuels. Cela a des conséquences négatives graves pour les droits fondamentaux des femmes, l'égalité hommes-femmes, l'éducation et la santé des femmes, ainsi que pour leur capacité de contribuer au développement économique et social. Les données montrent également que 30 à 60 % des hommes estiment que la violence à l'égard des femmes est justifiée pour les raisons énumérées ci-dessus<sup>67</sup>.

Les concentrations de violences aux multiples facettes dans 15 pays (Éthiopie, Guinée, Sierra Leone, Mali, Érythrée, Ouganda, Somalie, Burkina Faso, Zambie, Nigéria, Côte d'Ivoire, Tanzanie, Libéria, Madagascar et Gambie), sur la base des données disponibles, indiquent que 30 à 98 % des femmes sont concernées par 3 ou 4 des indicateurs inclus dans ce tableau d'évaluation. C'est dans quatre des pays de la Corne de l'Afrique (Éthiopie, Érythrée, Somalie et Ouganda) que la violence à l'égard des femmes est répandue. Compte tenu de la gravité de ce problème de violence à l'égard des femmes dans la Corne de l'Afrique, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) a mis en place une initiative spéciale axée sur ledit problème dans le sous-continent.

Au total, 1 870 violations contre les droits des enfants ont été documentés, concernant 1 482 garçons et 250 filles, avec 806 incidents vérifiés sur 893. Si les nombres représentent une réduction substantielle par rapport à l'année 2013, la baisse est largement imputable à la réduction de la capacité de vérifier les incidents et au moindre accès pour les vérifications. Le recrutement et l'utilisation de 819 enfants (779 garçons et 40 filles) par l'armée nationale et les milices alliées d'Al-Shabaab (197), Ahl Al-Sunna wal-Jama'a (109) et d'autres éléments armés (76) sont documentés. Le recrutement et l'utilisation d'enfants par les milices claniques ne laissent pas de préoccuper. Al-Shabaab a mené une campagne de recrutement ciblant les enfants et les jeunes dans les mosquées et les écoles et a recruté par exemple 82 enfants dans les mosquées ou pendant des manifestations religieuses. Des informations ont été également reçues concernant cinq garçons utilisés par l'AMISOM à des fonctions d'appui.

Au Darfour (Soudan), à mesure que traîne le conflit entre le Gouvernement soudanais, les membres du Front de libération du Soudan au Darfour occidental, mouvement rebelle, les milices irrégulières janjaouid et diverses forces rebelles antigouvernementales, le nombre de cas déclarés de viol progresse. Si au départ, la plupart des récits identifiaient les Janjaouid comme les principaux auteurs, les forces rebelles, la police locale et d'autres membres du personnel de sécurité seraient également impliqués<sup>68</sup>. La situation serait bien pire que ce qu'Amnesty International avait décrit en 2004.

---

66 SIHA, 2005.

67 African Development Information, 2011.

68 Conseil des droits de l'homme, 2011.

Au Soudan du Sud, Care France (2014) a déclaré qu'il existe au monde peu d'endroits où le danger ou la situation de faiblesse est plus présent pour une fille lorsqu'elle grandit que le Soudan du Sud. Les tribus et les régions géographiques présentent quelques différences pour ce qui est de la prévalence, mais la violence sexuelle est omniprésente dans le pays, la dot étant une pierre angulaire de l'économie nationale. Une proportion de 27% des personnes interrogées qui avaient été victimes de violence sexuelle dit qu'elle a fini par se rendre dans une installation médicale, mais seulement 37% des personnes interrogées qui ont dit s'être présentées dans un hôpital ou à la police ont reçu un soutien psychologique sous forme de prise en charge. À la question de savoir pourquoi elles ne se sont pas rendues dans un hôpital, 43% des rescapées d'une violence sexuelle ont dit qu'elles avaient décidé de garder le silence par peur et 57% ont dit qu'elles n'ont rien fait parce qu'elles ont estimé que ce n'était pas la peine de déclarer le forfait.

Les participants à des groupes de discussion et les informateurs principaux ont déclaré que les victimes avaient peur parce qu'elles seraient probablement marginalisées si les gens découvraient qu'elles avaient été violées. Les rescapées qui ne se rendent pas dans une installation de santé ayant reçu une formation sur la gestion clinique des cas de viol courent aussi le risque de contracter le VIH/sida et d'autres maladies sexuellement transmises et de tomber en grossesse. Abdi (2001) résume l'impact terrifiant des violences sexuelles durant les conflits dans la Corne de l'Afrique. Les souffrances des civils somaliens et soudanais ne prennent pas fin avec la fuite, mais se poursuivent au contraire dans des camps caractérisés par l'insécurité dans les pays voisins. C'est le cas des femmes soudanaises qui fuient vers le Tchad et celui des femmes somaliennes qui fuient vers le Kenya. Elles font face dans les camps à des violences sexuelles commises par des milices, des soldats et agents de police, des membres du personnel international et des hommes réfugiés, ce qui témoigne du contexte écologique fragile des camps. La dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire, le nombre restreint de possibilités d'emploi et la liberté de mouvement limitée contribuent à la vulnérabilité des femmes aux abus sexuels et à l'engagement dans la prostitution, avec le risque de contracter des maladies sexuellement transmissibles comme le VIH/sida.

## D Les enfants et les jeunes

Le Rapport sur la situation des enfants dans le monde (2012) dresse un triste tableau de la situation des enfants africains. Le taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans a progressé – pour passer de 1,9 % par an entre 1990 et 2000 à 2,5 % par an entre 2000 et 2010 – mais la réduction reste insuffisante pour atteindre l'OMD 4 (réduire la mortalité infantile), en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Les taux les plus élevés de mortalité infantile sont toujours enregistrés en Afrique subsaharienne, où 1 enfant sur 8 meurt avant l'âge de 5 ans, soit plus de 20 fois plus que la moyenne des pays industrialisés (1 sur 167) et d'Asie du Sud (1 sur 15). Alors que les taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans ont plus que fortement reculé ailleurs, la disparité entre ces deux régions et le reste du monde a augmenté. Les décès d'enfants de moins de 5 ans sont de plus en plus concentrés en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, tandis que la part du reste du monde a chuté de 33 % en 1990 à 20 % en 2010.

La pauvreté et la sous-alimentation chez les enfants semblent basculer progressivement des zones rurales vers les zones urbaines, alors que le nombre de personnes plus pauvres et sous-alimentées augmente plus rapidement dans les zones urbaines que dans les zones rurales. La faim est une manifestation claire de l'échec de la protection sociale. Elle est difficile à contempler, surtout lorsqu'elle touche des enfants. Cependant, même les personnes apparemment bien nourries – qui reçoivent un apport en calories suffisant pour alimenter leurs activités quotidiennes – peuvent souffrir d'un problème de « faim invisible » lié à une malnutrition par carence en micronutriments tels que la vitamine A, le fer ou le zinc issus des fruits, des légumes, du poisson ou de la viande. Sans ces micronutriments, les enfants sont en danger de mort, de cécité, de ralentissement de la croissance et de baisse du quotient intellectuel.

Les sécheresses, les inondations et les conditions après une catastrophe intensifient toutes le risque, par exemple, d'abandon scolaire et de maladies liées au manque d'assainissement, surtout dans les zones urbaines encombrées et chez les jeunes enfants en particulier. Les températures plus chaudes élargissent les zones endémiques du paludisme, de la dengue et d'autres maladies à transmission vectorielle, par exemple dans les hautes terres d'Afrique de l'Est.

L'Afrique est le continent le plus jeune de la planète, puisque la proportion de jeunes par rapport à la population totale de la région y est plus élevée que sur n'importe quel autre continent. En 2010, 70 % de la population de la région avait moins de 30 ans, et un peu plus de 20 % était des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Trois problèmes sont identifiés comme étant des préoccupations majeures pour les jeunes Africains :

Dans le domaine de l'éducation, il y a eu une amélioration significative de l'accès à l'enseignement primaire et de l'alphabétisation à travers l'Afrique au cours des 10 dernières années. Cependant, le taux de scolarisation brut dans l'enseignement supérieur demeure très faible. À titre d'exemple, d'après le Rapport sur la jeunesse africaine de 2012, l'Algérie et Maurice enregistraient le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur le plus élevé, avec 31 et 26 % respectivement. Alors que la parité des sexes a été instaurée dans de nombreux pays africains au niveau de l'enseignement primaire, la disparité reste importante, surtout au niveau de l'enseignement supérieur. L'emploi demeure la principale préoccupation des jeunes dans la région. Il convient de noter l'existence d'importantes variations sous-régionales et nationales. Par exemple, les taux de chômage des jeunes au Malawi et au Rwanda sont inférieurs à 5 %, tandis qu'ils sont supérieurs à 20 % au Ghana, en Zambie et au Zimbabwe, et supérieurs à 30 % à Maurice, au Botswana, au Lesotho, en Namibie, au Swaziland, en Algérie et en Afrique du Sud (où le taux de chômage atteint 60 % pour les femmes jeunes). En moyenne, la Corne de l'Afrique enregistre les pires scores en termes d'emploi des jeunes, atteignant en moyenne entre 40 et 60 % dans certains pays.

Plusieurs contraintes liées au financement de la santé touchent les Africains les plus vulnérables, notamment les jeunes. Le VIH/sida demeure l'une des principales causes de mortalité chez les jeunes Africains et constitue l'un des plus gros problèmes de santé publique pour les jeunes de la région, en particulier pour les filles et les jeunes femmes qui sont plus susceptibles de contracter le VIH que les garçons ou les jeunes hommes. En 2002, l'OMS a signalé que les décès parmi les jeunes Africains étaient attribuables d'abord au sida, suivi par la tuberculose, la violence et

d'autres décès et blessures involontaires. Parmi les jeunes femmes, le sida était suivi par les complications de l'accouchement, la tuberculose, les maladies sexuellement transmissibles autres que le VIH/sida et le paludisme. Au cours des dernières années, plusieurs pays ont enregistré une baisse du taux de mortalité imputable au sida à la suite de la réduction de sa prévalence et de la thérapie antirétrovirale hautement active (TARHA).

Les efforts visant à associer les jeunes à la formulation des politiques se sont multipliés au cours des dernières années, à tous les niveaux, mais ils n'ont pas correctement répondu aux problèmes décisifs auxquels les jeunes Africains sont confrontés. « La situation des enfants dans le monde » de 2014, sous le titre « Chaque enfant compte », porte sur les disparités dans les droits des enfants et se montre optimiste quant à la situation globale du recul. Toutefois, de grandes disparités persistent entre les pays en ce qui concerne les taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans. On observe également une baisse des décès imputables à la rougeole, ainsi que l'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants, des taux d'inscription dans l'enseignement primaire et de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Cependant, les chiffres ne sont pas de bon augure pour les pays déchirés par la guerre dans la Corne de l'Afrique. Le tableau 6.5 montre que la Corne de l'Afrique figure en haut du classement en ce qui concerne la valeur de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, mais elle enregistre des scores modérés en ce qui concerne le ralentissement de la croissance et sévères pour ce qui est de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans.

En 1990, seuls le Kenya, Djibouti et l'Érythrée (qui était alors une province de l'Éthiopie) étaient classés plus haut que la moyenne des pays en développement dans les statistiques de la mortalité des enfants de moins de 5 ans. En 2012, seuls la Somalie et le Soudan du Sud étaient dépassés par le taux moyen de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour les pays en développement. Autre observation intéressante, l'Éthiopie a dépassé la plupart des pays de la Corne de l'Afrique en réduisant son taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans de 208 à 68 pour 1000 naissances vivantes, suivie par l'Ouganda.

**Tableau 4.5: Mortalité des enfants de moins de 5 ans, malnutrition et amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (1990-2012)**

Pays	Mortalité des enfants de moins de 5 ans			Amélioration de l'approvisionnement en eau potable (%) 2011	Amélioration de l'assainissement (%) 2011	Malnutrition Ralentissement de la croissance % Insuffisance pondérale modérée à sévère 2008-2012
	Classement (2012)	Taux 1990 (pour 1 000 naissances vivantes)	Taux 2012 (pour 1 000 naissances vivantes)			
Djibouti	28	119	81	92	61	31
Érythrée	55	150	52	--	--	44
Éthiopie	40	208	68	99	19	44
Kenya	33	98	73	61	29	35



Pays	Mortalité des enfants de moins de 5 ans			Amélioration de l'approvisionnement en eau potable (%) 2011	Amélioration de l'assainissement (%) 2011	Malnutrition Ralentissement de la croissance % Insuffisance pondérale modérée à sévère 2008-2012
	Classement (2012)	Taux 1990 (pour 1 000 naissances vivantes)	Taux 2012 (pour 1 000 naissances vivantes)			
Somalie	4	177	147	30	24	42
Soudan du Sud	12	251	104	57	9	31
Soudan	33	128	73	55	24	35
Ouganda	39	178	69	75	35	33
Pays les moins avancés	XXX	172	85	65	36	23

**Source** : UNICEF 2014. Chaque enfant compte : Dévoiler les disparités, promouvoir les droits de l'enfant. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), tableau 1 pp 30-35.

À l'exception de Djibouti, tous les pays de la Corne de l'Afrique ont réalisé des progrès mesurables en matière d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement par rapport à la moyenne des pays en développement. Malheureusement, aucun des pays de la Corne de l'Afrique n'est en mesure d'atteindre la moyenne des pays en développement concernant la malnutrition (23 %). Les niveaux élevés de malnutrition sont le reflet de l'insécurité alimentaire.

Le chapitre suivant utilise des objectifs spécifiques du Programme de recherche dans la Corne de l'Afrique pour exposer porte sur les conséquences socioéconomiques des conflits sur les femmes et les jeunes. Cependant, les données traitent de ces questions dans le cadre des défis communs auxquels ces secteurs vulnérables de la population sont confrontés. Elles montrent que dans les pays frappés par des conflits, les femmes et les jeunes souffrent de plus d'injustices sociales en raison des situations non contrôlées dues à la guerre et à l'absence d'état de droit. Ces circonstances imposent des violations des droits de l'homme plusieurs fois pires que celles connues en temps de paix, s'agissant tant de leur nombre que de leur brutalité pure et simple.

## **Effets psychologiques des conflits**

En général, l'impact sur la santé mentale de la population civile est l'un des impacts les plus importants. Des études font état d'une augmentation nette de l'incidence et de la prévalence des troubles mentaux, les femmes étant plus touchées que les hommes. Les autres groupes vulnérables sont les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. Les taux de prévalence sont associés à la gravité du traumatisme et à la disponibilité de soutien physique et émotionnel. Murthy et Lakshminarayana (2006) montrent à quel point les stratégies de résistance culturelles et religieuses sont fréquentes dans les pays en développement.

Partout dans le monde, la littérature psychiatrique indique que les situations de crise accroissent la prévalence des troubles de la santé mentale. Outre les blessures à la tête liées aux conflits, cela peut s'expliquer par les niveaux de stress élevés qui servent de catalyseur à l'émergence de troubles psychiatriques lesquels resteraient autrement en sommeil. En outre, les actes violents tels que les assassinats ciblés, les amputations et d'autres mutilations physiques ainsi que les violences fondées sur le sexe produisent d'habitude des effets psychologiques à long terme sur ceux qui les ont vécus ou en ont été témoins. D'autres formes de violences liées aux conflits peuvent inclure les déplacements forcés, les restrictions aux mouvements, les recrutements forcés, le harcèlement et l'intimidation, ainsi que les dangers que font planer les mines terrestres et d'autres engins non explosés. Une insécurité généralisée et une pauvreté accrue, conjuguées à un manque des services de base tels que les soins de santé, l'éducation, le logement, l'eau et l'assainissement, aggravent les problèmes mentaux dans les pays déchirés par la guerre<sup>69</sup>.

On estime que la prévalence des troubles mentaux en Somalie est plus élevée que dans les autres pays à faible revenu et pays déchirés par la guerre (une personne sur trois est ou a été touchée par un type ou un autre de maladie mentale). De nombreux déterminants expliquent les niveaux élevés: l'insécurité globale (les déplacements et la violence par exemple), les traumatismes dus à la guerre, la pauvreté, le chômage et l'abus de substances. Les troubles mentaux en Somalie s'intègrent dans un contexte particulier et subissent l'influence de schémas socioculturels spécifiques. Les personnes souffrant de troubles mentaux sont stigmatisés, discriminés et isolés socialement. Les pratiques culturelles dégradantes et dangereuses telles que la restriction physique avec des chaînes sont non seulement généralisées mais encore acceptées d'un point de vue social et médical. Les guérisseurs traditionnels jouent un rôle important mais ils ne sont pas associés à quelque forme que ce soit de réadaptation réelle des malades. De nouvelles formes de détresse et de troubles nécessitant d'être étudiées et traitées commencent à apparaître dans le pays. Les femmes et les ex-combattants ont été exposés aux formes sévères de détresse<sup>70</sup>.

Malheureusement, les traumatismes de la guerre suivent les réfugiés jusque dans les pays d'accueil, en affectant profondément leur santé mentale et leur capacité de fonctionner, comme c'est le cas de nombreux Somaliens dans le Minnesota aux États-Unis. Il ressort des récits disponibles que beaucoup ont souffert de traumatismes répétés. Les événements se sont produits dans le contexte des importants bouleversements sociaux et familiaux causés par la longue guerre civile de Somalie. La quasi-totalité des Somaliens ont été d'une manière ou d'une autre touchés par les traumatismes. Les adultes comme les enfants ont été témoins de l'assassinat ou de la torture pendant la guerre de membres de leur famille et d'amis. Souvent, les Somaliennes et les Somaliens ont enduré la torture ou le viol, qui ont tous deux largement été utilisés comme moyens de terroriser la population pour la soumettre. Ils ont vécu la violence directement, en ont été témoins oculaires ou ont des proches parents ou des amis qui ont été dans cette situation. Nombre de Somaliens souffrent de trous de mémoire, d'hallucinations, de dépression et d'anxiété.

---

69 OMS, 2011.

70 OMS, 2010.

On estime que la prévalence des troubles de la santé mentale en Somalie est plus élevée que dans les autres pays à faible revenu et pays déchirés par la guerre (une personne sur trois est ou a été touchée par un type ou un autre de maladie mentale). De nombreux déterminants expliquent les niveaux élevés: l'insécurité globale (les déplacements et la violence par exemple), les traumatismes dus à la guerre, la pauvreté, le chômage et l'abus de substances. Les troubles mentaux en Somalie s'intègrent dans un contexte particulier et subissent l'influence de schémas socioculturels spécifiques. Les personnes souffrant de troubles mentaux sont stigmatisés, discriminés et isolés socialement. Les pratiques culturelles dégradantes et dangereuses telles que la restriction physique avec des chaînes sont non seulement généralisées mais encore acceptées d'un point de vue social et médical. Les guérisseurs traditionnels jouent un rôle important mais ils ne sont pas associés à quelque forme que ce soit de réadaptation réelle des malades. De nouvelles formes de détresse et de troubles nécessitant d'être étudiées et traitées commencent à apparaître dans le pays. Les femmes et les ex-combattants ont été exposés à des formes sévères de détresse<sup>71</sup>.

La guerre civile en Ouganda a infligé d'importants traumatismes physiques et psychologiques dus à la guerre aux Ougandais dans leurs foyers, aux points de contrôle militaires et en détention. Les troubles mentaux les plus courants étaient les troubles post-traumatiques: 39,9%, la dépression: 52%, l'anxiété: 60% et le trouble de somatisation: 72,2%. La prévalence du comportement suicidaire avait été établie à 22,7% et celle de l'abus d'alcool à 18,2%<sup>72</sup>.

Au Darfour au Soudan, une étude a été réalisée sur les effets du conflit sur la santé mentale de 430 personnes déplacées dans leur propre pays provenant de trois camps situés aux alentours des villes de Fasher et de Nyala. Une technique d'échantillonnage aléatoire stratifié a été utilisée pour sélectionner les participants, tout comme la liste de vérification des stress post-traumatiques et le questionnaire sur la santé générale, en plus d'un questionnaire mesurant les variables démographiques et les conditions de vie. L'hypothèse était qu'une forte prévalence des stress post-traumatiques et des symptômes psychiatriques non psychotiques serait évidente. Les résultats ont montré un taux élevé de mécontentement (72%) concernant les conditions de vie des personnes déplacées. Il y avait également un taux élevé de prévalence des stress post-traumatiques (54%) et de la détresse générale (70%).

Les participantes ont présenté désavantage de symptômes de somatisation que leurs homologues de sexe masculin. Les participants mariés étaient davantage anxieux et dans la détresse et affichaient davantage le dysfonctionnement social tandis que les célibataires présentaient davantage de symptômes d'évitement. Des différences importantes concernaient la date de déplacement dans les cas de stress post-traumatiques et de surexcitation. Le groupe des personnes déplacées en 2003 a affiché un score plus élevé pour ces critères que les personnes déplacées en 2004 et 2005. Il y avait également d'importantes différences liées à la date de déplacement, en ce qui concerne la détresse, les symptômes somatiques, la dépression, l'anxiété et le dysfonctionnement social. Les personnes déplacées en 2003 ont obtenu un score plus élevé pour ces critères<sup>73</sup>.

---

71 OMS, 2010.

72 Musisi, 2006.

73 Hamid et Musa, 2010.

En bref, les effets humains des conflits ne s'arrêtent pas au dénombrement des victimes et des blessés. Ils concernent de plus grands nombres que les combattants. Les civils souffrent de traumatismes et de troubles psychologiques qui sont susceptibles de les suivre pendant le restant de leur vie. Les effets des conflits ne connaissent ni groupe d'âge ni sexe, mais comme le présent chapitre l'a montré, ils touchent davantage les femmes et les enfants.

## Chapitre V: Insécurité humaine, économique et sociale : un examen de l'impact des conflits sur les jeunes, les femmes et l'égalité entre les sexes

### A Contexte

Bien que la plupart des pays de la Corne de l'Afrique figurent en bas de l'Indice de développement humain, il est de plus en plus évident que l'Afrique en général enregistre une croissance économique stable et rapide ainsi que des changements sociaux continus depuis une dizaine d'années, à l'exception de la Somalie en raison de l'effondrement de cet État en 1991, et du plus jeune État, le Soudan du Sud. La Corne de l'Afrique compte certaines des économies à la croissance la plus rapide au monde, notamment l'Éthiopie, où la croissance du PIB s'élève en moyenne à 8,8 %, le Kenya, avec une croissance de près de 6 %, et Djibouti avec 4,5 % en 2012<sup>74</sup>.

De même, le rapport de 2014 sur les progrès en Afrique montre que pour l'année 2013, l'Afrique de l'Est en tant que région a enregistré une croissance de 6 %, soit deux points de pourcentage de plus que l'année précédente. Le rapport indique également que les exportations sont en plein essor, que les investissements étrangers sont en augmentation et que la dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire est en baisse. Les réformes en matière de gouvernance transforment le paysage politique. La démocratie, la transparence et la responsabilité ont donné aux citoyens africains une voix plus importante dans les décisions qui touchent leur vie<sup>75</sup> (Ibid. 14).

Cette évolution économique et sociale encourageante n'a cependant pas encore débouché sur la sécurité économique et sociale, bien que les femmes et les jeunes constituent la majorité de la population de la région. La documentation disponible montre que la croissance économique de la région peut servir à élargir les opportunités de manière que les populations puissent optimiser leur avantage et mener une vie digne. Cela s'explique principalement par les conflits en cours et latents dans la région (au sein de la Somalie, au Soudan du Sud, entre le Soudan et le Soudan du Sud, et entre l'Éthiopie et l'Érythrée), avec une structure économique défavorable et des pratiques sociales, politiques et d'exclusion qui aggravent davantage l'instabilité de la région.

Cela s'ajoute au manque de volonté politique des gouvernements de la Corne de l'Afrique d'élaborer des politiques de protection sociale et économique complètes, ainsi qu'à leur incapacité de voter et de mettre en œuvre les politiques disponibles. Ces défis pèsent plus lourdement sur les femmes, comme en témoignent différentes études menées sur l'impact des guerres interétatiques et intra-étatiques, des catastrophes naturelles et d'origine humaine, de l'instabilité politique et de l'effondrement de l'État sur les femmes<sup>76</sup>.

---

74 BAfD, 2012.

75 Africa Progrss Report.

76 IGAD, 2013, Initiative stratégique pour les femmes dans la Corne de l'Afrique (SIHA), 2011.

Ssali (2008) fait également valoir que la vulnérabilité des femmes dans les conflits a une relation directe avec leur position au sein de leur société en raison de leur identité sexuelle. Le déséquilibre actuel des forces entre les sexes qui reflète souvent le système patriarcal joue un rôle dans la position des femmes victimes d'insécurité économique et dans leur position dans les couches sociales inférieures. Évidemment, les femmes, indépendamment de leurs différences dans les catégories socioéconomiques et d'autres catégories identitaires sont désavantagées par rapport aux hommes. Homogénéiser les femmes comme une seule et même catégorie dans la Corne de l'Afrique ne peut certainement pas aider à résoudre les situations d'insécurité économique et sociale. À ce sujet, le « Rapport sur le développement humain » de 2014 montre que le fait d'être pauvre, de vivre dans des zones rurales et de s'engager dans le travail agricole, d'être sans emploi, d'être en mauvaise santé et de vivre dans un environnement instable rend les gens - hommes comme femmes - plus vulnérables à toute forme d'insécurité économique<sup>77</sup>

Les conflits armés ont un impact complexe sur les membres de la société, indépendamment de leur sexe, de leur origine ethnique, de leur religion, ou de leur âge. Les données disponibles pour désagréger les effets des conflits par sexe montrent que plus d'hommes meurent en raison de leur implication directe dans des guerres civiles ou interétatiques, tandis que plus de femmes souffrent des conséquences indirectes des conflits telles que les viols et les mutilations pendant et après les conflits<sup>78</sup>.

Les souffrances disproportionnées des femmes imputables aux effets directs et indirects des conflits peuvent s'expliquer selon trois facteurs majeurs. Premièrement, les effets des conflits sur l'économie et l'infrastructure, qui perturbent le système de marché, provoquent souvent une hausse des prix des produits alimentaires, tout en réduisant l'accès aux services sociaux de base, y compris les soins de santé. Deuxièmement, les conflits délogent souvent les personnes de leurs foyers et les obligent à quitter leur village habituel et à devenir des personnes déplacées dans leur propre pays ou des réfugiés. Les déplacements augmentent leur vulnérabilité à diverses formes de souffrances. Les femmes assument principalement la responsabilité de prendre soin des enfants et des personnes âgées. Troisièmement, l'utilisation de la violence sexuelle en tant qu'« arme » lors d'un conflit entre des groupes rivaux est devenue une norme qui pénalise davantage de femmes et de filles en comparaison des hommes et des garçons.

Le tableau 5.1 montre que les conflits dans la Corne de l'Afrique ont créé plus de 2,7 millions de réfugiés et 6,6 millions de personnes déplacées, dont la majorité ont été accueillis au sein de la région. Bien qu'il n'existe pas de données complètes désagrégées par sexe pour tous les pays, il est indiqué qu'une grande majorité de ces réfugiés et personnes déplacées sont des femmes. Par exemple, d'après les rapports de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), des femmes dirigent 70 à 80 % des ménages de personnes déplacées en Somalie, et les enfants représentent 60 % de ces personnes déplacées. De même, d'après les chiffres d'avril 2015, l'Éthiopie comptait 212 400 hommes et 183 700 femmes déplacés dans leur

---

77 PNUD, 2014.

78 Ormhaugin, Meier et Hernes, 2009 ; Plümpfer et Neumayer, 2006

propre pays. Parmi ces personnes, près de 63 % étaient âgées de 0 à 19 ans et 3 % étaient âgées de 60 ans et plus<sup>79</sup>.

**Tableau 5.1 : Nombre total de réfugiés dans la Corne de l'Afrique en 2014**

Pays	Réfugiés par origine	Personnes déplacées dans leur propre pays		Réfugiés accueillis
		Conflit	Catastrophe naturelle	
Djibouti	1 168	0	0	23 810
Érythrée	338 060	10 000	124	3 169
Éthiopie	125 779	396 100	61 486	629 718
Kenya	10 745	412 000	182 282	550 587
Somalie	967 038	1 107 000	6 310	12 301
Soudan du Sud	595 913	1 520 330	115 783	224 805
Soudan	678 036	3 100 000	349 300	170 665
Ouganda	11 764	29 800	30 219	388 950
<b>Total</b>	<b>2 728 503</b>	<b>6 575 230</b>	<b>745 504</b>	<b>2 004 005</b>

*Source:* chiffres compilés à partir de l'Initiative régionale de la Banque mondiale en soutien à la Corne de l'Afrique, 2014 : 2 pour les « Réfugiés par origine » et les « Réfugiés accueillis », et l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) pour les « personnes déplacées dans leur propre pays », disponible à l'adresse <http://www.internal-displacement.org/sub-saharan-africa>.

Les données qualitatives du Kenya et du Soudan du Sud sur l'impact des conflits sur les femmes montrent des tendances similaires. Presque tous les témoins privilégiés indiquent clairement que les conflits touchent toutes les personnes, mais que leurs effets sur les femmes sont immenses. Les femmes ont continué à subir les conséquences les plus importantes en tant que principales victimes civiles/victimes de conflits. Ces effets incluent la perte de leur vie et de celle de leurs proches pendant les conflits, la violence sexospécifique à l'égard des femmes et des filles, principalement le viol avant et pendant les conflits, ainsi que la perte de biens. Les effets sont immenses car chacun d'eux contribue à l'aggravation du traumatisme psychologique avec de graves conséquences sur leur santé mentale.

À titre d'exemple, une fois qu'elles perdent leur époux, elles deviennent veuves et doivent porter seules le fardeau de s'occuper de la famille. Le fait de perdre leur époux pendant un conflit a des conséquences qui aggravent l'insécurité économique des femmes. Le Kenya étant une société fortement patriarcale, le veuvage s'accompagne d'autres défis pour les femmes en ce qui concerne l'héritage de terres et d'autres propriétés. Dans certains cas, des femmes veuves souffrent plus étant donné qu'elles sont dépossédées de leurs terres et de leurs biens par leurs beaux-parents, ce qui accentue leurs souffrances issues de la destruction de la cellule familiale.

La littérature récente a examiné le lien entre l'explosion démographique des jeunes et les conflits. C'est ainsi qu'Urdal (2004) a cherché à déterminer si l'explosion démographique des jeunes – une vaste cohorte de jeunes par rapport à la population adulte – peut provoquer un conflit armé interne. Il soutient qu'une vaste cohorte de jeunes, associée à des ressources limitées, exerce une pression sur le marché de

<sup>79</sup> IDMC, 2015.

l'emploi, le système éducatif et les services sociaux, pouvant ainsi rendre un pays vulnérable aux conflits.

Urdal a entrepris de tester trois hypothèses : l'impact de l'explosion démographique des jeunes sur les conflits armés, la force de cette relation dans les pays autocratiques par rapport aux pays démocratiques et le point de savoir si la relation entre l'explosion démographique des jeunes et les conflits armés dépend de la croissance économique du pays. Dans l'ensemble, l'auteur révèle que l'explosion démographique des jeunes augmente la probabilité qu'un pays fasse l'objet de conflits armés. Par ailleurs, la stagnation économique réduit l'influence de la jeunesse sur un conflit armé plutôt que le type de régime<sup>80</sup>. (Mohamed Salih, 2010).

Cela étant, de nombreux pays font face à une période de stagnation ou de déclin économique, à des inégalités horizontales ou verticales, à des chocs économiques internationaux ou à d'autres chocs internes et/ou externes, mais ne font pas l'expérience d'une guerre civile. Pour expliquer cette réalité, il convient de prendre en considération la situation des institutions juridiques et politiques ainsi que l'état de droit. Les pays comptant des institutions fortes ou stables et un gouvernement légitime ont été en mesure d'éviter la violence. Par exemple, Bruckner et Ciccone (2008) ne trouvent pas de lien entre la croissance et la guerre civile dans les pays qui possèdent des institutions démocratiques.

## B Insécurité économique et sociale des femmes

Dans la Corne de l'Afrique, des progrès ont été réalisés pour assurer la sécurité économique des femmes. Cela est en partie reflété par la ratification d'instruments internationaux et régionaux, et également par la mise au point et l'application de réformes de la législation et des politiques au niveau national sur la participation au marché du travail et la propriété immobilière<sup>81</sup>. À titre d'exemple, la base de données sur l'autonomisation économique et juridique des femmes en Afrique (Women LEED) montre qu'à l'exception du Soudan, qui applique des restrictions sur les droits du travail des femmes, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Kenya et l'Ouganda disposent tous d'une protection juridique relative à la non-discrimination sur le lieu de travail. En outre, tous les pays de la Corne de l'Afrique ont accordé aux femmes des droits fonciers dans la législation foncière<sup>82</sup>.

À ce sujet, les rapports disponibles provenant de l'Éthiopie montrent que les efforts déployés par le pays en matière de certification des terres a permis de porter le nombre de femmes propriétaires foncières de 19,4 % en 1999/2000 à 60 % en 2011<sup>83</sup>. Le même rapport révèle que les femmes éthiopiennes sont également de plus en plus nombreuses à devenir propriétaires de maisons, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines du pays. Par exemple, sur le total de 27 557 maisons en copropriété qui ont été transférées, rien qu'au cours de l'année 2013, 14 800 ont été attribuées à des femmes. De même, le Gouvernement ougandais a rapporté en 2011 une progression du nombre de femmes propriétaires foncières de

80 Urdal, 2004; Mohamed Salih, 2010.

81 Hallward-Driemeier *et al.*, 2013.

82 Women's Legal and Economic Empowerment Database for Africa (Women LEED), 2013.

83 Ministère de la femme, de la jeunesse et de l'enfance (MOWYCA), 2014.



7 % en 1995 à 39 % en 2011. Ces femmes possédaient ou avaient enregistré des terres seules ou conjointement avec leur époux. L'Érythrée a également rapporté une hausse du nombre de femmes propriétaires foncières après qu'elle a aboli le régime foncier traditionnel. Après son indépendance, le pays abolit en effet le régime foncier traditionnel et accorda des droits de propriété égaux aux femmes. Par conséquent, la propriété foncière conjointe est devenue monnaie courante et 30 % des ménages dirigés par une femme sont désormais propriétaires fonciers.

En ce qui concerne la participation des femmes au marché du travail en Afrique, Wekewette (2012) soutient que malgré les progrès économiques de la région, le taux de participation des femmes au marché du travail reste inférieur à celui des hommes. Elle note que plus d'hommes que de femmes travaillent dans le secteur structuré, où le travail est rémunéré et soutenu par toutes les politiques nationales. (...) Les femmes consacrent plus de temps aux tâches familiales et domestiques que les hommes. Certaines de ces inégalités sont intégrées dans les normes culturelles et les croyances profondément enracinées au sein de leurs sociétés respectives.

En effet, le calcul de la croissance économique de l'Afrique doit prendre en compte la contribution des femmes dans l'économie de base. En dépit des données limitées disponibles, la section suivante offre des informations pertinentes sur le chômage et la participation au marché du travail par secteur.

## 1. Chômage

La représentation des femmes sur le marché du travail a augmenté au fil des ans pour la plupart des pays de la Corne de l'Afrique. D'après le MOWYCA (2014), l'emploi des femmes dans le secteur structuré en Éthiopie a augmenté, passant de 37,5 % en 2009 à 42,6 % en 2012, et les femmes fonctionnaires représentent 41 % de l'emploi dans la fonction publique. Même si la représentation des femmes dans l'emploi structuré est élevée, plus de 70 % des femmes employées officiellement occupent des postes de niveau inférieur. Le Soudan a également enregistré une tendance à la hausse de la représentation des femmes au sein de la sphère publique. D'après le Ministère soudanais de la santé et de la sécurité sociale (2014), les femmes représentent environ 29,5 % de la population active. De même, en Ouganda, les femmes travaillent principalement dans le secteur informel. D'après le Ministère ougandais de l'égalité entre les sexes et du développement social (2014), 62 % de femmes travaillent dans le secteur informel, comparativement à 55 % d'hommes.

En outre, les données sur la situation de la participation au marché du travail dans la Corne de l'Afrique montrent une disparité significative entre les hommes et les femmes (tableau 5.2). Comme mentionné plus haut, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Kenya et l'Ouganda disposent d'une protection juridique pour les femmes sur le lieu de travail. En conséquence, la participation des femmes au marché du travail est plus élevée dans ces pays qu' à Djibouti, qu'au Soudan et qu'en Somalie<sup>84</sup>.

---

84 PNUD, 2014.

**Tableau 5.2 : Répartition de la main-d'œuvre par sexe**

Pays	Taux de participation au marché du travail	
	Femmes	Hommes
Djibouti	36,1	67,3
Éthiopie	78,2	89,4
Érythrée	79,9	89,8
Kenya	62,0	72,2
Somalie	37,2	75,6
Soudan	31,2	76
Soudan du Sud	-	-
Ouganda	75,9	79,3

**Source :** données compilées à partir du PNUD 2014.

Pour de nombreux pays africains, et en particulier dans la région de la Corne de l'Afrique où les économies sont agraires et pastorales, la majorité des femmes travaillent dans le secteur informel ou sur de petits lopins de terre, et sont engagées dans des tâches familiales, où leur travail est invisible et non rémunéré. Par exemple, le tableau 5.2 montre que 51 % des femmes éthiopiennes et 62 % des femmes ougandaises sont représentées dans le secteur informel. En Érythrée, la participation des femmes dans le secteur informel est immense<sup>85</sup> (Gouvernement érythréen, 2014). Le même rapport révèle que la ségrégation des femmes érythréennes dans le secteur informel des affaires est le résultat de leur faible niveau d'éducation et de leurs faibles compétences financières. L'emploi informel est l'un des secteurs caractérisés par un manque de données désagrégées entre hommes et femmes. Cependant, certains chiffres bruts pour la région de l'Afrique de l'Est sur l'emploi informel et le travail indépendant montrent que le pourcentage de femmes a considérablement augmenté au cours des 30 dernières années.

**Tableau 5.3: Représentation des femmes dans l'emploi informel et le travail indépendant**

Pays/Région	% de travailleuses indépendantes dans le secteur non agricole					% de femmes dans le total du travail indépendant non agricole				
	Dernières données disponibles	Années 70	Années 80	Années 90	Années 2000	Années 70	Années 80	Années 90	Années 2000	
Afrique de l'Est		20,0	45,6	61,1	47,9	13,8	20,7	43,7	47,4	
Éthiopie	73,6	-	-	78,9	82,2	-	-	70	60,9	
Kenya	61	-	-	79,3	-	-	-	67,6	-	

**Source :** chiffres compilés à partir de données sur l'emploi informel et le travail indépendant de l'OCDE, 2009.

<sup>85</sup> Gouvernement érythréen, 2014.

Le tableau 5.3 montre que les emplois informels sont occupés par des femmes dont les compétences sont sous-évaluées, mais qu'ils sont également vulnérables, moins sûrs et sous-payés. Tandis que de plus en plus de femmes travaillent dans le secteur informel, elles sont plus vulnérables que les hommes (la vulnérabilité étant définie comme une incertitude et être à l'extérieur de la compétence de la protection sociale et juridique). D'après l'Organisation internationale du Travail (OIT), les travailleurs indépendants et le travail familial non rémunéré peuvent appartenir à la catégorie des emplois « vulnérables »<sup>86</sup>. L'existence de politiques de protection sociale est considérée comme l'une des mesures les plus efficaces contre les chocs économiques et les incidences sur les groupes les plus vulnérables de la société.

## 2. Accès aux services financiers

Le Rapport mondial sur l'entrepreneuriat des femmes de 2012 montre que les femmes en Afrique subsaharienne affichent des scores totaux d'activité entrepreneuriale plus élevés par rapport aux autres régions. En outre, ces scores élevés sont accompagnés de l'attitude la plus positive autour de l'entrepreneuriat. La majorité des femmes dans cette région voient des opportunités, pensent qu'elles ont les compétences nécessaires en matière d'entrepreneuriat et comptent démarrer une entreprise dans un avenir proche. Cette région affiche également le plus faible taux de crainte de l'échec et les femmes sont plus susceptibles que celles de toute autre région de connaître personnellement un chef d'entreprise. Les femmes dans cette région démontrent ainsi qu'elles sont bien placées pour se lancer dans cette activité et prendre les mesures pour commencer. Cependant, ces taux élevés d'activité entrepreneuriale s'accompagnent de faibles taux de création d'entreprises<sup>87</sup>.

Les femmes africaines souffrent toutefois d'un faible niveau d'éducation et d'un accès limité au capital, ce qui nuit gravement à la réussite des femmes entrepreneurs (GEW, 2014). Les rapports sur l'accès des femmes aux services financiers tels que le crédit dans la région de la Corne de l'Afrique confirment les conclusions du rapport GEW. Par exemple, les Gouvernements érythréen, ougandais et éthiopien ont rapporté que l'accès des femmes aux ressources financières telles que des crédits/prêts est très limité. De plus, les calendriers de remboursements fastidieux et les taux d'intérêt élevés des institutions de microcrédit entravent l'accès des femmes aux ressources financières (Gouvernement érythréen, 2014 ; MOWYCA, 2014 ; Ministère de l'égalité entre les sexes et du développement social, 2014).

Les données issues d'entretiens qualitatifs au Kenya et au Soudan du Sud sont également cohérentes. Les femmes sont moins employées et, lorsqu'elles le sont, elles font l'objet d'une forte ségrégation dans le secteur informel et ont un accès limité aux ressources financières. Leur insécurité économique est souvent associée à leur statut socioéconomique et politique avant et après les conflits, selon un informateur principal.

---

86 Zammit, 2010.

87 Rapport sur l'entrepreneuriat mondial des femmes, 2012.

## C Insécurité sociale des femmes : éducation et santé

La sécurité sociale des femmes désigne l'accès aux services sociaux et à la protection sociale sans discrimination fondée sur le sexe, ainsi que la sécurité personnelle et l'absence de pratiques culturelles traditionnelles nuisibles qui entravent la sécurité physique, psychologique et sanitaire. Ainsi, la présente section du présent rapport fournit un aperçu des facteurs qui exacerbent les situations d'insécurité sociale des femmes dans la Corne de l'Afrique.

La Corne de l'Afrique souffre de pauvreté multidimensionnelle. En conséquence, les pays de la région ne fournissent pas encore des services d'éducation et de santé de qualité et à la portée de la majorité de la population. Cela ne signifie pas que la région n'a pas vu des améliorations dans l'accès à l'éducation et aux services de santé. Les données du *Rapport sur le développement humain* montrent que certains pays de la Corne de l'Afrique ont instauré la parité des sexes en ce qui concerne les taux d'inscription dans l'enseignement primaire. L'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda sont également sur le point de combler l'écart entre les sexes dans l'enseignement supérieur. Pour presque tous les pays de la Corne de l'Afrique, le défi consiste toujours à instaurer la parité des sexes dans l'enseignement supérieur, ce qui est essentiel pour la capacité des femmes de participer de manière égale au marché du travail (voir le tableau 5.4).

**Tableau 5.4: Niveau d'études, santé et survie et autonomisation politique des femmes**

Pays	Taux d'al-phabétisation	Taux d'inscription dans l'enseignement primaire	Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire	Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur	Taux de mortalité maternelle	Espérance de vie en bonne santé	Part des sièges au Parlement
	Ratio femmes/hommes	Ratio femmes/hommes	Ratio femmes/hommes	Ratio femmes/hommes	(Décès pour 100 000 naissances vivantes)	Ratio femmes/hommes	(% occupés par des femmes)
Djibouti					-		12
Éthiopie	0,59	0,91	0,61	0,32	350	1,04	25
Érythrée					-		22
Kenya	0,86	1,01	0,94	0,70	360	1,04	19,9
Somalie					1 000		13,8
Soudan					730		24,1
Soudan du Sud					-		24
Ouganda	0,78	1,03	0,89	0,27	310	1,02	35

**Source :** données compilées à partir du Rapport mondial sur l'écart entre les sexes (2014) et du PNUD (2014).

Au Soudan du Sud, cependant, les femmes sont moins représentées à chaque cycle d'enseignement. Par exemple, 56 % des femmes sont analphabètes, comparativement à 44 % des hommes. La fréquentation dans l'enseignement primaire et secondaire s'élève respectivement à 13 % et 33 % pour les filles et respectivement à 87 % et 68 % pour les garçons<sup>88</sup>. En outre, la représentation des femmes dans l'enseignement supérieur s'élevait à seulement 18 % en 2010 par rapport à 82 % pour les hommes. De même, un rapport sur les progrès en matière de mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing concernant l'Érythrée et ses progrès en matière d'égalité de la femme montre que les statistiques portant sur les élèves filles dans les écoles élémentaires, intermédiaires et secondaires mettent en évidence l'incapacité du pays d'instaurer la parité des sexes à tous les niveaux<sup>89</sup>.

Les résultats qualitatifs issus d'entretiens avec des témoins privilégiés au Kenya et au Soudan du Sud confirment régulièrement que l'inscription des filles dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur est beaucoup plus faible que celle des garçons. En outre, le taux d'abandon scolaire est plus élevé chez les filles. La pauvreté et des pratiques culturelles telles que le mariage forcé d'enfants et les enlèvements, ainsi que le manque d'éducation de qualité qui soit accessible et abordable sont identifiés comme des raisons majeures de la représentation inférieure des filles à tous les niveaux des programmes d'enseignement. Par ailleurs, les données qualitatives montrent également qu'il existe une préférence sexospécifique claire de la part des familles, sur la base des normes sociales prescrites concernant ce que cela signifie d'être homme ou femme. Cette pratique perpétue considérablement l'inégalité entre les hommes et les femmes.

En ce qui concerne l'espérance de vie en bonne santé, l'Éthiopie, l'Ouganda et le Kenya ont atteint la parité des sexes. Mais concernant la mortalité maternelle, ces trois pays doivent encore travailler très dur afin de réduire le taux de mortalité. En matière d'autonomisation politique des femmes, l'Ouganda est en avance sur les autres pays de la Corne de l'Afrique. La représentation des femmes au parlement en Éthiopie, au Soudan, au Soudan du Sud et en Érythrée est encourageante, mais un long chemin reste à parcourir pour combler le fossé entre les sexes. La conférence des femmes parlementaires de 2009 de l'IGAD sur « l'amélioration de la participation et de la représentation des femmes à des postes décisionnels » a identifié plusieurs obstacles pratiques qui empêchent la plupart des femmes au sein de la région de la Corne d'Afrique d'entrer en politique. Ces obstacles comprennent la limitation financière, des niveaux d'éducation plus faibles, un moindre accès à l'information, de plus grandes responsabilités familiales et une expérience politique limitée. De surcroît, les femmes ne disposent généralement pas des réseaux politiques nécessaires à la réussite électorale.

## D Insécurité économique et sociale des jeunes en Afrique

La jeunesse de la Corne de l'Afrique est son principal atout pour le développement et le meilleur investissement pour tracer efficacement le chemin vers le développement

---

88 Ministère sud-soudanais de l'enseignement général et de l'instruction (2013).

89 Gouvernement érythréen, 2014.

durable et le retour de la paix et de la sécurité dans la région. Bien que les jeunes représentent la majorité de la population, 72 % d'entre eux vivent dans la pauvreté. Jusqu'à présent, les données sur l'Afrique indiquent que les jeunes ne participent pas souvent aux activités socioéconomiques, ce qui pourrait leur permettre d'échapper à la pauvreté. Leur association et leur participation à la fourniture de ressources et de connaissances restent minimales. Pourtant, en portant un regard critique sur l'évolution historique des nations émergentes, on constate que des stratégies de réduction de la pauvreté à grande échelle ont été instaurées grâce à la création d'opportunités et à la capacité des jeunes de participer au processus de développement. Ainsi, le développement durable est en grande partie le résultat de la capacité de cibler les jeunes en tant que groupe spécial, de mobiliser et de libérer leur potentiel<sup>90</sup>.

Dans les pays où de telles potentialités ont été soigneusement mobilisées, exploitées et orientées, un développement réel a été rapidement atteint<sup>91</sup>. Au cours de la dernière décennie, des efforts accrus ont été déployés et des initiatives introduites afin de parvenir à une plus grande inclusion, de résoudre les problèmes de la jeunesse et d'accroître sa participation alors que son importance dans le développement est de plus en plus reconnue. En Afrique, ces efforts incluent la Charte africaine de la jeunesse de 2006, un cadre d'action juridique pour les jeunes Africains, qui porte sur l'autonomisation des jeunes en déclarant leurs droits, leurs libertés et leurs responsabilités dans la promotion du développement du continent<sup>92</sup>. Plus récemment, le dix-septième sommet de l'Union africaine a été organisé sous le thème << *Autonomisation des jeunes pour le développement durable*>>, attestant la reconnaissance, au plus haut niveau politique, de la nécessité de résoudre le statut social et économique de la jeunesse africaine. De plus, une stratégie régionale a été proposée par l'IGAD sur « L'emploi pour la paix, la stabilité et le développement, 2011-2015 », un programme qui vise à adapter l'Agenda pour le travail décent aux situations et aux conditions locales.

Une série de politiques et initiatives régionales et nationales axées sur la jeunesse a été mise en place par les gouvernements dans l'ensemble de la région. Au niveau continental, l'une de ces initiatives est la Décennie de la jeunesse africaine, Plan d'action pour 2009-2018 (PdAD), qui vise à promouvoir les buts et les objectifs de la Charte africaine de la jeunesse. Malgré toutes ces politiques et initiatives, l'accélération du développement et de l'autonomisation des jeunes reste insuffisante dans la région. Il est toujours très nécessaire de développer délibérément les compétences et les connaissances des jeunes par l'éducation et l'emploi afin d'assurer leur autonomisation, leur développement et leur employabilité.

## E Emploi

Les jeunes Africains appartenant à la tranche d'âge de 30 ans et moins constituent environ 72 % de la population du continent, formant la plus grande concentration de ses ressources humaines<sup>93</sup>. En 2012, le CNUCED a estimé que 225, 842 millions de personnes vivaient dans la Corne de l'Afrique, chiffre qui devrait plus que doubler

---

90 CEA, 2011.

91 Ibid.

92 Ibid.

93 CNUCED, 2012.

pour atteindre 480 millions d'ici à 2050<sup>94</sup>. La population active au sein de la région était estimée à 89 millions de personnes en 2009. L'agriculture demeure la principale source d'emploi dans la région, avec une participation de 71 à 85% au marché du travail à l'exception de Djibouti<sup>95</sup>. Les taux de chômage estimés dans la région sont descendus à 27 % pour l'Éthiopie et 22 % pour le Soudan par rapport aux autres groupes d'âge. Au Kenya, les jeunes représentent 70 % de la population totale de chômeurs<sup>96</sup>. Ces trois pays ont tous enregistré une croissance économique significative et des progrès considérables au cours des 10 dernières années, mais fournir des emplois adéquats à la jeunesse reste un défi.

La tendance du chômage dans la région montre également une concentration plus élevée dans les zones urbaines parce que la plupart des jeunes sont prêts à accepter n'importe quel travail pour survivre. En l'absence de données spécifiques pour la Corne de l'Afrique et étant donné que les situations dans cette région ne sont pas très différentes de celles des autres régions d'Afrique subsaharienne, on peut raisonnablement dire que de nombreux jeunes commencent leur vie professionnelle en tant que travailleurs familiaux non rémunérés ayant une faible rémunération, ce qui laisse présager peu d'avantages et de perspectives de progrès<sup>97</sup>. Compte tenu de la proportion élevée d'emplois vulnérables, les défis pour l'emploi des jeunes dans la Corne de l'Afrique sont quantitatifs aussi bien que qualitatifs (OIT, 2013a). À tous égards, la situation des filles et des femmes est généralement pire.

À l'instar des femmes, les jeunes ne constituent pas un groupe homogène, d'où la nécessité d'éviter l'application d'une politique unique pour résoudre leur problème. Les interventions axées sur la jeunesse, même au sein d'une zone géographique unique, nécessitent des besoins différents. Traditionnellement, l'État a été la principale source d'emploi, ce qui explique l'incompatibilité entre les compétences des jeunes et les besoins émergents du marché du travail. Les écoles et universités sont structurées sur la base de programmes d'enseignement types centrés sur des documents structurés à l'exclusion de programmes fondés sur les compétences.

Dans les pays en développement, certains des plus grands déficits de compétences existent dans les nouvelles technologies et de nouvelles branches d'activité industrielle, telles que les trains, les infrastructures, le gaz, et l'électricité, chacune nécessitant un ensemble unique de compétences qui ne sont pas nombreuses dans la région. Tandis que la main-d'œuvre est disponible, l'éducation et la formation ne sont pas alignées sur l'économie et les personnes possédant les ensembles de compétences spécifiques sont rares. Au Kenya par exemple, les plus grands groupes de jeunes au chômage sont les diplômés universitaires<sup>98</sup>. Doter les jeunes vulnérables de compétences utiles sur le marché du travail est crucial pour la consolidation de la paix et pour le développement durable.

---

94. Stratégie de l'UE pour la Corne de l'Afrique, un partenariat régional avec prise en charge locale, [http://ec.europa.eu/development/body/monthly-topics/monthly\\_topic\\_13\\_2006\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/development/body/monthly-topics/monthly_topic_13_2006_en.pdf)

95. Employment for Peace in Horn of Africa, <http://afrikansarvi.fi/issue2/26-uuuutiset/55-employment-for-peace-in-the-horn-of-africa>

96. PEA, 2013.

97. OIT, 2013a.

98. Navigating the Transition from College to Work: A study of Baccalaureate Graduates at a private University in Kenya, Kevin Wang'Ombe Gitonga, Dissertation University of Illinois at Urbana-Champaign, 2014.

Outre les nouvelles technologies, les déficits de compétences les plus importants concernent l'artisanat et les métiers similaires. Par ailleurs, ces compétences ne conviennent pas nécessairement pour les jeunes vulnérables, en particulier parmi les communautés rurales pastorales et les réfugiés. Les institutions publiques doivent par conséquent améliorer les opportunités pour les jeunes en renforçant les programmes d'enseignement axés sur les compétences et en centrant la formation sur les besoins en main-d'œuvre spécifiques et pertinents et sur ceux du marché du travail.

La création d'emplois et la génération de revenus sont considérées comme des priorités à l'ordre du jour des jeunes pour la paix et le développement durable. L'engagement de la région est certain, comme en témoigne la combinaison aux multiples facettes de politiques proposées pour l'autonomisation des jeunes. À titre d'exemple, au Kenya, 30 % des possibilités d'emploi dans la fonction publique sont réservées aux jeunes et aux personnes souffrant d'invalidité. En Éthiopie, le discours a considérablement évolué depuis 2004; les jeunes étaient alors considérés comme des oisifs, des vagabonds et des délinquants et passaient pour faire partie du problème plutôt que de la solution.

En 2014, une nouvelle vision a en effet émergé en matière de création d'une génération de jeunes plus autonomes, avec 15 % des jeunes Éthiopiens (18 à 34 ans)<sup>99</sup> démarrant leur propre entreprise. Il est donc important de soutenir les jeunes chefs d'entreprise, puisque 29 % des jeunes hommes et 23% des jeunes femmes éthiopiens disent avoir des intentions entrepreneuriales<sup>100</sup>. La politique nationale éthiopienne va jusqu'à proposer d'accorder une attention particulière aux jeunes femmes, aux jeunes vivant avec le VIH/sida ou une invalidité (physique ou mentale), aux bergers, aux victimes de maux sociaux et aux orphelins, afin que ces derniers participent et bénéficient de manière égale d'un soutien politique, culturel, social et économique. La politique nationale de la jeunesse de Djibouti met l'accent sur l'alignement des programmes universitaires en vue de renforcer l'accès à l'emploi.

Bien évidemment, une cohorte de jeunes inactive constitue l'une des causes profondes des conflits et de l'insécurité, et les jeunes représentent aujourd'hui la majorité de la population dans tous les pays de la Corne de l'Afrique et cette tendance devrait se poursuivre. Qu'ils vivent dans les villes d'une Afrique caractérisée par une urbanisation rapide ou dans des villages et campements ruraux, qu'ils soient issus de la classe moyenne ou de familles vulnérables touchées par la pauvreté, une chose est sûre, ces jeunes ont de grandes ambitions et sont de plus en plus préoccupés quant à la manière de les concrétiser<sup>101</sup>.

## F Emploi informel et emploi structuré

Le problème concernant la croissance de la Corne de l'Afrique n'a pas été résolu en matière de recherche et d'obtention d'emplois adéquats et la plupart de ces derniers sont informels et sont vulnérables. Au cours des 10 dernières années, la population active de l'Afrique a intégré 91 millions de personnes supplémentaires,

99 Global Enterprise Monitor, Low levels of entrepreneurship but high hopes, Highlight from GEM Ethiopia Report, 2012. Cette étude est basée sur l'approche globale GEM et est disponible à l'adresse : <http://www.gemconsortium.org/docs/2909/gem-2012-sub-saharan-africa-regional-report>.

100 *ibid.*

101 Kwabena, Brempong et Mwangi, 2014.



avec seulement 37 millions d'emplois dans les secteurs rémunérateurs. Environ 46 % des travailleurs africains gagnent moins de 1,25 dollar par jour, occupant des emplois vulnérables avec de faibles salaires et une faible productivité. La grande pauvreté des travailleurs africains et la domination des emplois vulnérables exigent le renforcement des programmes de protection sociale afin de protéger les travailleurs des chocs économiques. La croissance de l'emploi exige une transformation structurelle des économies africaines, avec des politiques industrielles audacieuses faisant la promotion de la valeur ajoutée et de la diversification économique.

Les perspectives d'emploi dans la Corne de l'Afrique orientent en grande partie vers le secteur informel. Depuis 2007, les emplois vulnérables représentent 30 % des emplois créés. En 2011, quatre personnes sur dix employées en Afrique du Nord occupaient des emplois vulnérables. En Afrique australe, orientale, centrale et occidentale, les emplois vulnérables représentent en moyenne 76,6 % des emplois, malgré une baisse de 3,8 % au cours des 10 dernières années<sup>102</sup>.

Les chiffres relatifs aux emplois vulnérables sont plus élevés en Afrique australe, orientale, centrale et occidentale. En 2012, 70,6 % des emplois détenus par des hommes en Afrique australe, orientale, centrale et occidentale étaient vulnérables, le chiffre s'élevant à 84,9 % pour les femmes. La croissance en Afrique est faible, mais on observe une augmentation de la productivité de la main-d'œuvre et un passage structurel efficace de la main-d'œuvre du secteur agricole au secteur des services. Cependant, ce changement n'a pas entraîné l'expansion du secteur industriel. Cette tendance a été associée à des emplois hautement vulnérables, qui n'ont décliné que légèrement au cours des 20 dernières années. Ainsi, la conception de stratégies et politiques pertinentes au niveau national est importante pour fournir des emplois productifs<sup>103</sup>.

## G Participation des jeunes dans les domaines de l'éducation et de la santé

Dans le domaine de l'éducation, il y a eu une amélioration significative de l'accès à l'enseignement primaire et de l'alphabétisation à travers l'Afrique au cours des 10 dernières années. Cependant, au niveau de l'enseignement supérieur, la scolarisation des jeunes en Afrique est faible. À titre d'exemple, d'après le rapport sur la jeunesse africaine de 2012, l'Algérie et Maurice enregistraient les taux le plus élevés d'inscription de la population d'âge scolaire dans l'enseignement supérieur, avec 31 et 26 % respectivement, taux qui restent cependant très faibles.

Alors que la parité des sexes a été obtenue dans de nombreux pays africains au niveau de l'enseignement primaire, la disparité reste importante, surtout au niveau de l'enseignement supérieur. L'emploi demeure la principale préoccupation des jeunes dans la région. Il convient de noter l'existence d'importantes variations sous-régionales et nationales.

---

102 Rapport sur les OMD, 2012.

103 Ibid.

Plusieurs contraintes liées au financement de la santé pèsent actuellement sur les Africains les plus vulnérables, notamment les jeunes. Le VIH/sida demeure l'une des principales causes de mortalité chez les jeunes Africains et constitue l'un des plus gros problèmes de santé publique pour les jeunes de la région, en particulier pour les filles et les jeunes femmes qui sont plus susceptibles de contracter le VIH que les garçons ou les jeunes hommes. En 2002, l'OMS a signalé que les décès parmi les jeunes Africains étaient attribuables en premier au sida, suivi par la tuberculose, la violence et d'autres décès et blessures involontaires. Parmi les jeunes femmes, le sida était suivi par les complications de l'accouchement, la tuberculose, les maladies sexuellement transmissibles autres que le VIH/sida et le paludisme. Au cours des dernières années, plusieurs pays ont enregistré des baisses du taux de mortalité imputable au sida à la suite de la réduction de sa prévalence et de la thérapie antirétrovirale hautement active (TARHA).

Le rapport «La situation des enfants dans le monde» de 2014, sous le titre « Chaque enfant compte », porte sur les disparités des droits des enfants et se montre optimiste quant à la situation globale concernant le recul du taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans. On observe également une baisse des décès imputables à la rougeole, ainsi qu'une amélioration de la situation nutritionnelle des enfants, des taux d'inscription dans l'enseignement primaire et de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Cependant, ces chiffres ne s'appliquent pas aux pays déchirés par la guerre de la Corne de l'Afrique. Le tableau 6.5 montre que la Corne de l'Afrique figure en haut du classement en ce qui concerne la mortalité des enfants de moins de 5 ans et également pour ce qui est du retard de croissance (modéré) et de l'insuffisance pondérale sévère chez les enfants de moins de 5 ans.

En 1990, seuls le Kenya, Djibouti et l'Érythrée (qui était alors une province de l'Éthiopie) étaient mieux classés que la moyenne des pays en développement en ce qui concerne la mortalité des enfants de moins de 5 ans. En 2012, seuls la Somalie et le Soudan du Sud avaient un taux pour les enfants de moins de 5 ans inférieur au taux moyen de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour les pays en développement. Autre observation intéressante, l'Éthiopie a dépassé la plupart des pays de la Corne de l'Afrique en réduisant son taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans de 208 à 68 pour 1 000 naissances vivantes, suivie par l'Ouganda.

Les 10 prochaines années seront caractérisées par une augmentation importante de la population de jeunes. Il est donc essentiel de planifier cette situation dès aujourd'hui. La jeunesse doit être considérée comme une opportunité, pas comme un problème et elle doit se voir offrir des possibilités de participer au développement.

## H Jeunesse et migration

Au cours des quatre dernières décennies, le problème de la migration dans la Corne de l'Afrique s'est intensifié. Bariagaber (2006) a suivi les principaux mouvements et découvert que les flux de réfugiés dans la région avaient atteint des sommets entre 1978 et 1999. Le coup d'État contre le Gouvernement impérial éthiopien organisé en 1974, la lutte pour l'indépendance de l'Érythrée, la guerre entre l'Éthiopie et la Somalie entre 1977 et 1978 et le conflit civil en Somalie et au Soudan dans les années 80 ont tous été cités comme des facteurs majeurs de grands mouvements de

populations involontaires dans cette région (ibid.). Examiner les causes des tendances de la migration dans la Corne de l'Afrique est une tâche complexe en raison de la présence simultanée d'autant de facteurs.

La Corne de l'Afrique est devenue mondialement connue pour son problème de réfugiés, principalement en raison de leur nombre élevé : des millions de personnes ont traversé les frontières de leur pays afin de chercher refuge ailleurs. À l'heure actuelle, la Corne de l'Afrique est la première région émettrice de réfugiés<sup>104</sup>, avec la plupart des migrants venant de l'Éthiopie, du Kenya, de Djibouti, de la Somalie et du Soudan. Ainsi, on peut affirmer que la Corne de l'Afrique a enregistré un immense déplacement de personnes à l'intérieur et hors de ses frontières, par rapport aux autres régions de l'Afrique.

Les données statistiques élaborées par l'Organisation des Nations Unies montrent que, malgré la crise économique et financière, la migration mondiale ne cesse d'augmenter. Pourtant, la croissance du nombre de migrants à travers le monde a ralenti depuis 2007. Environ 232 millions de migrants internationaux vivent dans le monde aujourd'hui<sup>105</sup>.

## I Dimensions sexospécifiques de la violence sexuelle dans la paix et les conflits

Les violences sexuelles, d'après une conception de la Cour pénale internationale et adoptée par le projet SVAC (Sexual Violence in Armed Conflicts: Violences sexuelles en temps de conflit armé) du Centre d'étude des guerres civiles/Institut international de recherches sur la paix d'Oslo (CSCW/PRIO), incluent le viol, les mutilations sexuelles, l'esclavage sexuel, la torture sexuelle, la prostitution forcée, le mariage forcé, les grossesses forcées, la stérilisation forcée et, dans de rares cas comme en Ouganda, en Sierra Leone et au Burundi, le viol par procuration, qui consiste à forcer des personnes à commettre des actes de viol, parfois sur des membres de leur famille.

Les données disponibles montrent que les femmes sont vulnérables aux violences sexuelles avant, pendant et après les conflits, et également lorsqu'elles sont dans des centres de réfugiés. Les femmes et les filles réfugiées et déplacées sont particulièrement vulnérables aux violences sexuelles et à l'exploitation sexuelle<sup>106</sup>. Bien que les violences sexuelles ne soient pas réservées aux femmes, celles-ci sont particulièrement vulnérables en raison de leur statut déjà faible au sein de la société et de leur sexe. Les violences sexuelles et sexistes prennent diverses formes : le viol, les grossesses forcées, l'avortement forcé, la traite d'êtres humains, l'esclavage sexuel et la propagation intentionnelle de maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida. Ces formes de violence ont été signalées comme caractéristiques distinctives d'un grand nombre de conflits armés contemporains<sup>107</sup>.

---

104 Berhanu et White, 2013.

105 Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, Division de la population, 2013.

106 ONU, 2006.

107 Rehn et Sirleaf, 2002.

À cet égard, un rapport de l'Initiative stratégique pour les femmes dans la Corne de l'Afrique (réseau SIHA) de 2009 montre que les femmes et les filles sont continuellement victimes de violences sexuelles pendant les conflits à l'intérieur et à l'extérieur des camps de réfugiés et de déplacés, et qu'elles font souvent l'objet d'enlèvement et d'asservissement. S'appuyant sur l'expérience de femmes du Darfour qui ont été victimes de viols violents, le rapport explique que les valeurs tribales qui protégeaient autrefois les femmes sont en train de disparaître alors que les femmes au Soudan du Sud, au Darfour et en Somalie sont continuellement les cibles principales de violences sexuelles pendant les guerres civiles. Ce rapport révèle également la manière dont le viol des femmes est associé et conceptualisé en tant que « violation des terres et de l'honneur des tribus ». Par conséquent, les cas de viols contre des femmes et des filles en raison de leur identité clanique (dans le cas de la Somalie) ou tribale (dans le cas du Soudan) sont devenus courants et souvent utilisés pour humilier un groupe rival<sup>108</sup>.

D'après El-Bushra et M.G. Salih (2005), les femmes en Somalie sont souvent soumises à des viols, à des pillages et à des agressions. Les auteurs notent par ailleurs : « ...Mais durant le conflit actuel ils [les viols de filles] sont devenus des actes de vengeance, des milices rivales tentant de se surpasser les unes les autres à chaque fois que l'une d'entre elles a acquis le contrôle d'une région. »<sup>109</sup>.

La victimisation sexuelle des femmes se produit également dans les camps de réfugiés, tout comme lorsqu'elles voyagent en quête d'un refuge en dehors de leur village habituel. Selon le rapport de la SIHA présenté lors de la cinquante-troisième session de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, les femmes érythréennes font souvent l'objet d'enlèvements, de violences physiques, de viols et de demandes de rançons par des trafiquants lorsqu'elles traversent des frontières et également une fois arrivées dans les pays d'accueil. Le statut de réfugiée des femmes dans la région de la Corne de l'Afrique ne garantit pas leur sécurité contre les violences sexuelles<sup>110</sup>. C'est ainsi que les réfugiées somaliennes au Kenya et les réfugiées soudanaises au Tchad sont souvent victimes de violences sexuelles perpétrées par des miliciens, des soldats et des agents de police du camp, des membres du personnel international des organismes humanitaires et des hommes réfugiés<sup>111</sup>.

On ne peut toutefois pas conclure que les violences sexuelles touchent uniquement les femmes et les filles. De plus en plus de rapports font état de la vulnérabilité des garçons et des hommes face aux violences sexuelles pendant les conflits armés. Dans un rapport conjoint de l'Université d'Oxford, de la Banque mondiale, du PRIO et de l'Institut de recherche Fafo (2011), Oxfam s'appuie sur des discussions de groupes et des enquêtes menées approximativement auprès de 700 personnes déplacées dans leur propre pays dans la région acholi de l'Ouganda pour faire observer que parmi les personnes déplacées, les violences sexuelles sont la troisième menace de sécurité la plus fréquemment citée après les brigands Karimojong et la LRA. Ce rapport reconnaît par ailleurs que les violences sexuelles figurent parmi les menaces les plus

---

108 SIHA, 2009.

109 Ibid.

110 Abdi, 2007, 2011.

111 Rapports de Human Rights Watch, 2005 et 2010, cités dans Abdi, 2007.

importantes à la sécurité également identifiées comme telles par les hommes jeunes, non seulement à l'égard de leur famille mais aussi à l'égard d'eux-mêmes.

En septembre 2012, en Somalie, des partenaires de l'ONU ont enregistré 277 cas de violence sexuelle rien qu'à Mogadiscio, parmi lesquels 237 viols. Onze partenaires d'aide juridique de l'ONU ont également fait état d'une augmentation des cas de violence sexuelle et sexiste au cours des mois de septembre et d'octobre 2012 à Mogadiscio, de nombreuses femmes agressées étant dans les camps de personnes déplacées et un tiers des violences étant perpétrées par des hommes en uniforme<sup>112</sup>.

Les données concernant les violences sexuelles sont pour la plupart des estimations, car ces violences ne sont pas toutes déclarées, en raison du manque de suivi de la part des autorités ou à cause des conséquences sociales et culturelles, telles que la stigmatisation après la déclaration de la violence par une femme et la victimisation. Le seul ensemble de données mondiales exhaustif sur les violences sexuelles dans les conflits armés pour les années 1998 à 2009 est disponible grâce à l'ensemble de données du projet SVAC (Sexual Violence in Armed Conflicts: violences sexuelles en temps de conflit armé) du Centre d'étude des guerres civiles/Institut international de recherches sur la paix d'Oslo (CSCW/PRIO).

Les données suivantes sont générées à partir d'une étude pilote menée dans 20 pays africains parmi lesquels cinq se trouvent dans la Corne de l'Afrique (l'Érythrée, l'Éthiopie, l'Ouganda, la Somalie et le Soudan) pour les années 2000 à 2009. Les résultats indiquent que de nombreux conflits africains (41 %) ont été marqués par des violences sexuelles. Cependant, il existe d'importantes variations de l'incidence de ces violences entre les différents conflits. Parmi les 20 conflits couverts dans cette étude pilote, la conclusion frappante est que 59 % des violences sexuelles sont commises par des acteurs étatiques ou gouvernementaux, tandis que les chiffres correspondants pour les groupes rebelles et les milices s'élèvent à 42 % et 35 % respectivement. En général, des violences sexuelles ont été commises dans 41 % des 20 conflits sur le continent<sup>113</sup>.

En plus de leur victimisation en temps de conflit, il est important de noter que les femmes ont également été activement impliquées dans des conflits armés contre une puissance coloniale, ainsi qu'au nom de mouvements de libération en quête d'une libération économique, politique, culturelle et territoriale au sein d'un État existant. Par exemple, en Éthiopie et en Érythrée, les femmes étaient des combattantes armées actives pendant le mouvement de libération<sup>114</sup>. D'après McKay et Mazurana (2004), en Ouganda, au Soudan et en Somalie, les femmes sont actives au sein des groupes d'opposition armés ainsi que des milices et des forces paramilitaires.

La participation des femmes au sein des forces combattantes varie souvent. Elles ont été en mesure de les rejoindre en soutenant une idéologie (dans le cas de l'Éthiopie et de l'Érythrée) ou ont été forcées de s'enrôler par le biais d'enlèvements (dans le cas de la Somalie, du Soudan et de l'Ouganda). McKay et Mazurana précisent également

---

112 PNUD, document sur l'autonomisation de la femme et l'égalité de sexes en Somalie de 2011 à 2015, 2012.

113 Document directif du CSCW, 2011.

114 Bernal, 2000 ; Brett, 2002 ; McKay et Mazurana, 2004 ; Mason, 2001.

que dans l'Afrique contemporaine les femmes sont de plus en plus nombreuses à rejoindre les forces gouvernementales en tant que soldats. Mais là encore, malgré leur contribution étayée en tant que soldats dans la région et dans le temps, les femmes, minoritaires dans les forces armées et victimes de préjugés sexuels, perdaient souvent des avantages dans les règlements après les conflits, leur contribution étant oubliée ou dévalorisée. Reconnaître le rôle et l'expérience des femmes en tant que combattantes armées contribue à la conception de mesures politiques et de programmes appropriés en vue d'une consolidation efficace de la paix, ainsi que de la reconstruction post-conflit. Cela permet également, dans les régions sujettes à des conflits, la facilitation de l'implication des femmes dans les efforts de prévention des conflits, même dans des contextes relativement stables.

Dans les situations post-conflit ou faisant suite à la guerre, même les femmes qui ont joué un rôle actif dans les conflits en tant que combattantes armées n'ont pas profité des dividendes de la paix comparativement à leurs homologues masculins. Dans le cas de l'Érythrée par exemple, la condition des femmes combattantes après l'indépendance a accusé un déclin inéquitable et décourageant, même si elles constituaient entre un tiers et un quart de l'effectif du FPLE<sup>115</sup>.

Même dans les processus de démobilisation et de réintégration des anciens combattants, parmi lesquels les combattantes femmes représentaient entre un tiers et un quart de l'armée du FLPE, il était plus difficile pour les femmes d'assumer à nouveau les rôles d'épouse et de mère travailleuses. En outre, le programme de service militaire national (PSMN) obligatoire, qui exige de chaque Érythréen adulte d'effectuer un service national comprenant six mois de formation militaire, a créé encore plus de défis pour les droits des femmes. Il a été fait état de femmes victimes d'abus sexuels, de viols et de tortures perpétrés par des commandants de l'armée au sein du camp de formation militaire. Mekonnen et Reisen (2011) soutiennent que « ... L'Érythrée après l'indépendance n'a pas créé une atmosphère favorable à une autonomisation significative des femmes leur permettant de jouer un rôle à la fois dans la vie politique de la nation et dans la transformation après le conflit »<sup>116</sup>. Meaza Ashenafi confirme que la réalité a été plus ou moins identique pour les anciennes combattantes au sein du FPLT en Éthiopie<sup>117</sup>.

## J Conclusions

Les pays de la Corne de l'Afrique se sont efforcés d'intégrer les préoccupations des jeunes et des femmes en matière de sécurité économique et sociale par le biais de diverses réformes politiques et législatives. Dans presque tous les pays, la réduction de la pauvreté et la croissance économique sont considérées comme des questions importantes visant à assurer le bien-être général des citoyens. Malgré ces efforts, le concept de sécurité humaine doit encore être pleinement intégré dans le processus de développement afin de répondre aux divers aspects de l'insécurité économique et sociale des femmes et des jeunes dans la région.

---

115 Mekonnen et Reisen, 2011.

116 Ibid.

117 Meaza Ahenafi, 2009.

Les principales conclusions de l'étude actuelle montrent que les jeunes dans la Corne de l'Afrique contribuent de manière significative à l'économie et aux processus politiques. Cependant, en raison de leur âge, ils sont mis à l'écart des postes décisionnels. Par ailleurs, les pays de cette région ne sont pas équipés pour répondre aux demandes qui permettraient d'améliorer la sécurité économique et sociale de ces jeunes. Les efforts visant à intégrer les problèmes des jeunes dans les structures gouvernementales et à élaborer des politiques et des programmes idoines sont souvent entravés par un manque de ressources. Sur le plan économique, les jeunes sont moins représentés (taux de chômage élevé) sur le marché du travail, et même lorsqu'ils travaillent, ils sont sous-payés. Dans certains cas, les gouvernements fournissent la plupart des emplois et le secteur privé est extrêmement faible. Dans ces cas, les jeunes favorables aux gouvernements sont plus susceptibles d'accéder au marché du travail que les autres.

En ce qui concerne l'insécurité économique et sociale des femmes, les données disponibles et les données qualitatives du Kenya et du Soudan du Sud indiquent que la condition de la femme dans les pays de la Corne de l'Afrique s'est relativement améliorée au cours des dernières décennies. Cependant, les femmes sont beaucoup plus démunies dans tous les secteurs économiques et sociaux, ce qui aggrave leur vulnérabilité. Cette dernière est ancrée dans la structure sociale patriarcale, qui favorise la supériorité masculine du foyer jusqu'aux structures politiques et économiques les plus élevées.

La vulnérabilité des femmes dans les situations de conflit est une extension de leur vulnérabilité en temps de paix. Les violences à l'égard des femmes touchent tous les pays de la Corne de l'Afrique. Il existe également une immense disparité entre les sexes dans les domaines de l'éducation et de la santé. Pendant les conflits, cela empire puisque les femmes représentent un pourcentage important des personnes déplacées dans leur propre pays et des réfugiés, de la migration forcée, de la vulnérabilité à la traite et à l'exploitation sexuelle, etc. En outre, les femmes subissent des pratiques traditionnelles préjudiciables, telles que le mariage précoce, les enlèvements, le mariage forcé, le lévirat, les mutilations génitales féminines, etc., ce qui nuit à leur statut au sein de la société ainsi qu'à leur sécurité personnelle et sociale. En particulier, pendant les conflits violents, elles et les filles sont la cible d'actes de vengeance perpétrés par des groupes rivaux.

Pendant les conflits, les femmes sont moins susceptibles de s'échapper facilement des zones de conflit actifs étant donné qu'elles sont chargées de prendre soin des enfants, des personnes âgées et des malades. Cela est principalement lié à leur rôle sexospécifique de fournisseuses de soins. En conséquence, leurs souffrances sont immenses. En outre, les violences sexuelles sont largement utilisées comme arme visant à saper leur sécurité personnelle et à les exposer à des risques sanitaires et sociaux plus complexes. Même les camps de réfugiés et de personnes déplacées dans leur propre pays n'offrent pas un refuge sûr pour les femmes et les filles.

Le chapitre suivant est consacré au coût économique des conflits en utilisant la méthode de comptabilisation des coûts. Ce chapitre montre la difficulté associée à la mesure de ce coût économique en raison de la complexité des liens qui existent entre les secteurs économiques, mais aussi des interfaces entre les coûts humains et les coûts économiques, qui sont difficiles à désagréger.

## Chapitre VI: Mesurer le coût économique des conflits<sup>118</sup>

L'objectif du présent chapitre est d'évaluer le coût économique des conflits dans la Corne de l'Afrique. La méthode de comptabilisation des coûts a été choisie à cette fin. Cette méthode vise à estimer le coût d'un conflit en calculant et en comparant le coût total du conflit entre deux scénarios : le scénario de conflit et le scénario hypothétique, également appelé scénario sans conflit. Cette méthode est couramment utilisée dans les travaux publiés en raison de sa simplicité, en particulier si on ajoute la valeur des coûts directs et indirects. Cependant, cela peut entraîner un double comptage. Cette méthode de comptabilisation supprime le besoin d'inductions statistiques<sup>119</sup>.

Cette méthodologie nécessite une estimation des coûts directs et indirects des conflits. Les estimations des coûts directs sont basées sur des données réelles issues des comptes publics et des registres statistiques. Les estimations des coûts indirects comprennent des facteurs tels que les coûts de production en raison de la destruction du capital, ainsi que la valeur composée des coûts de production ultérieurs pendant la période post-conflit. La méthode de comptabilisation des coûts fournit des estimations de coûts qui sont numériquement faciles à effectuer, et les calculs peuvent être réalisés pour plusieurs scénarios. Un inconvénient c'est que la méthode de comptabilisation des coûts exige une expertise en matière de référencement de tous les types de coûts. Dans le cas contraire, la liste ne sera peut-être pas exhaustive et certains coûts pourraient être omis ou comptés deux fois.

Gardezabal (2012) signale que les estimations des coûts de production font l'objet de critiques car elles nécessitent certaines estimations hypothétiques (généralement à partir d'un modèle de régression). De plus, certaines hypothèses doivent être appliquées aux taux d'intérêt afin de calculer la valeur composée (Gardezabal, 2012). La plupart des critiques de cette méthode soulignent la difficulté de déterminer les conséquences des conflits. Blattman et Miguel (2010) font valoir que les conséquences des conflits sont difficiles à isoler en raison de problèmes d'identification. Même si les pays déchirés par les conflits sont différents des pays en paix, les facteurs qui déterminent une mauvaise performance économique peuvent également provoquer un conflit armé.

En général, ces types d'études sont difficiles à réaliser en raison de la disponibilité limitée des données. Lorsque celles-ci existent, leur qualité doit être mise en doute. Ces pénuries de données sont aggravées pour les pays de la Corne de l'Afrique. Par conséquent, nous adaptons cette méthodologie en utilisant une approche de contrôle synthétique. Cette méthodologie a été utilisée par Abadie et Gardezabal (2003) afin d'enquêter sur les conséquences économiques des conflits en utilisant le conflit terroriste au pays basque en tant qu'étude de cas. Elle a également été utilisée

<sup>118</sup> Extraits du rapport de M. Nanivazo, Malokele intitulé « Counting the Economic Cost of Conflict », présenté à la Division du renforcement des capacités (CDD) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), dans le cadre du Programme de recherche sur la Corne de l'Afrique, Addis-Abeba (Éthiopie), 16 juin 2015.

<sup>119</sup> Gardezabal, 2012.



par Costalli, Moretti, et Pischedda (2014) dans l'estimation des coûts économiques de la guerre civile en utilisant des éléments de preuve hypothétiques synthétiques et les effets de la fragmentation ethnique.

Costalli *et al.* (2014) ont mis en évidence trois avantages de l'utilisation de la méthode de comptabilisation des coûts avec un scénario de contrôle synthétique :

Premièrement, cette méthode résout l'omission de variables en comptabilisant la présence de facteurs inobservables évoluant au fil du temps dans les groupes étudiés et témoins, tandis que les analyses de panels peuvent uniquement prendre en compte les facteurs qui n'évoluent pas au fil du temps.

Deuxièmement, elle crée une passerelle entre les méthodes qualitatives et les méthodes quantitatives.

Troisièmement, elle emploie un plan de recherche basé sur des études de cas comparatives qui est flexible dans différents contextes et dans les analyses des différences entre les cas d'intérêt et les unités de comparaison. Les résultats numériques exacts peuvent être comparés dans tous les cas<sup>120</sup>.

Dans le présent chapitre, nous nous intéressons uniquement au coût économique des conflits plutôt qu'à leur coût humain. Cela ne signifie pas que nous ne donnons pas d'importance au coût des pertes humaines. Nous avons choisi cette approche car mesurer le coût humain de la guerre est une tâche ardue et la pratique de l'enregistrement des victimes pâtit du double comptage en raison de mécanismes de validation des informations qui nécessitent des enquêtes indépendantes sur le terrain, telles que la corroboration des sources et la contre-validation des ensembles de données<sup>121</sup>.

Le chapitre est divisé en six sections. Dans la première section, nous présentons les diverses méthodes économétriques utilisées dans la littérature sur les conflits pour estimer l'impact d'un conflit. La section suivante expose la méthodologie préférée dans la présente étude. La troisième section comprend l'évaluation globale de la performance économique. L'analyse sectorielle est traitée dans la quatrième section. Les études de cas par pays sont présentées dans la cinquième section et les conclusions dans la dernière.

## A Estimation des coûts des conflits: méthodes économétriques

Estimer le coût d'un conflit est une tâche ardue pour deux raisons principales: a) un conflit a une ampleur inobservable; et b) toute estimation du coût d'un conflit exige la connaissance de l'hypothèse de ce conflit, qui compare la trajectoire économique du pays durant le conflit à sa trajectoire économique sans conflit: En dépit de ces

---

120 Costalli *et al.*, 2014.

121 Action on Armed Violence, 2014.

obstacles, la littérature emploie diverses méthodes économétriques basées sur la disponibilité des données et l'objectif de l'étude.

Pour des études portant sur l'impact économique d'un conflit dans un pays, région ou secteur donné, la méthodologie préférée est le recours aux séries chronologiques: Les méthodes basées sur les données longitudinales sont utilisées pour de grands échantillons et pour des études menées sur une longue période. Gardeazal (2012) identifie sept méthodes permettant de mesurer l'impact d'un conflit. Ces méthodes sont les suivantes: la méthode de comptabilisation des coûts, l'induction avec recours à des données transversales, l'induction avec recours à des données chronologiques, les méthodes basées sur des données longitudinales, les études d'événements, les expériences naturelles et les études de cas comparatives.

L'analyse s'est écartée de l'étude de Gardeazal de plusieurs façons. Premièrement, quatre méthodes sont considérées: la méthode de comptabilisation des coûts, l'induction avec recours à des données transversales, l'induction avec recours à des données chronologiques et les méthodes basées sur les données longitudinales. Ce choix a été motivé par la popularité de ces méthodes dans la littérature; Deuxièmement, les études d'événements portaient sur les effets que certains types d'impacts peuvent avoir sur les marchés des valeurs. Gardeazal (2002) fait valoir «que si le conflit influe sur l'économie, les événements liés au conflit devraient s'accompagner de changements dans les marchés des valeurs»<sup>122</sup>. Ainsi les études d'événements estiment les effets indirects du conflit. Les études de cas comparatives sont, par définition, des techniques d'enquête et non des méthodes destinées à estimer ou mesurer l'impact des études de cas. L'appendice A récapitule les avantages et les inconvénients des méthodes économétriques présentées dans la présente section.

La méthode de comptabilisation des coûts estime le coût du conflit en calculant et en comparant le coût total du conflit entre deux scénarios: le scénario de conflit et le scénario sans conflit. Il y a deux méthodes de comptabilisation des coûts: la méthode simple de comptabilisation des coûts et la méthode de comptabilisation des coûts avec contrôle synthétique. Ces deux méthodes sont semblables en ce sens qu'elles utilisent toutes deux le scénario hypothétique pour estimer le coût du conflit. Toutefois, elles diffèrent par la conception du scénario hypothétique.

La première méthode de comptabilisation des coûts est, de prime abord, une méthode arithmétique simple qui consiste à ajouter la valeur monétaire des coûts directs et indirects. Toutefois, elle exige une connaissance approfondie dans l'identification des coûts directs et indirects du conflit. La liste des coûts directs et indirects doit être exhaustive afin d'éviter le double comptage ou l'exclusion d'autres coûts. Il importe d'effectuer une conception attentive du scénario hypothétique. Dans ce scénario, les chercheurs doivent envisager et expliquer de multiples scénarios de ce qui aurait pu se passer dans le pays si le conflit ne s'était pas produit. La plupart des critiques de cette méthode signalent la difficulté de déterminer les conséquences du conflit.

La deuxième méthode, la méthode de comptabilisation avec contrôle synthétique, évite la nécessité de concevoir le scénario hypothétique. Elle crée plutôt un groupe

---

122 Gardeazal, 2012.

de contrôle synthétique composé de pays dont la performance économique imite celle du pays considéré avant le conflit. En effet, cette méthode consiste à comparer la performance économique de l'unité traitée avec celle des pays du groupe synthétique afin d'estimer les différences dans leurs performances dues à un événement particulier ou au traitement. On trouvera dans la section suivante une description détaillée de cette méthode, qui est celle préférée pour le présent rapport.

Certains chercheurs optent d'utiliser l'induction transversale pour estimer l'impact du conflit à l'aide d'un modèle de régression simple. À cette fin, ils régressent une mesure du conflit sur les variables indépendantes censées causer le conflit. Ces régressions reposent sur une homogénéité stricte, qui suppose que, quel que soit son type et son intensité, le conflit a le même impact dans différents pays. L'induction utilisant des données transversales présente trois inconvénients majeurs: elle n'explique pas l'intensité du conflit; elle n'envisage pas la causalité inverse entre les variables dépendantes et les variables indépendantes; et elle empêche une analyse dynamique du conflit.

L'induction basée sur des séries chronologiques utilise la variation temporelle de la mesure du conflit pour une unité simple (pays, région, etc.). L'approche des séries chronologiques interrompues (SCI), la méthode de fonction de transfert (MFT) et les autorégressions vectorielles (ARV) sont les méthodes les plus couramment utilisées. Ces méthodes économétriques ont en commun trois inconvénients: a) elles ignorent le degré d'intensité du conflit au cours de la période du conflit; b) elles sont inflexibles dans la gestion d'autres covariantes que l'indicateur de conflit; et c) elles reposent sur une exogénéité stricte entre la variable dépendante et la variable de conflit.

Les méthodes basées sur les séries chronologiques conviennent pour l'induction utilisant un grand nombre de pays et s'étendant sur une période de temps assez longue. Le recours aux méthodes basées sur les données longitudinales présente un triple avantage. Premièrement, elles exploitent à la fois caractéristiques temporelles (effets temporels fixes) et les caractéristiques transversales (effets aléatoires et/ou effets de pays fixes) de l'ensemble de données. Deuxièmement, elles permettent une analyse dynamique du conflit par l'incorporation de décalages. Troisièmement, elles résolvent la question de causalité inverse entre les variables dépendantes et les variables de conflit. Toutefois, la validité des instruments utilisés pour contrôler la variable endogène est contestable. Les quatre méthodes basées sur les séries chronologiques couramment utilisées sont la procédure des régressions apparemment indépendantes (RAI), l'approche de la variable muette à effets fixes, l'approche de Chamberlain (1982) et les équations de gravité.

## **B La méthodologie : méthode de comptabilisation avec un contrôle synthétique<sup>123</sup>**

Cette méthodologie consiste à comparer la performance économique de l'unité traitée avec celle du pays synthétique afin d'estimer les différences qui caractérisent leurs performances en raison d'un événement ou d'un traitement particulier. Cela nécessite l'identification de l'événement de traitement, ainsi que de sa date, l'unité

---

<sup>123</sup> Tous les tableaux et tous les chiffres sont présentés à la fin du rapport.

de traitement et le groupe synthétique. La période de traitement pour cette analyse est de 1990 à 2012. Cette période est la période sans conflit, mais l'année 1990 est considérée comme l'année de traitement à laquelle le conflit s'est terminé. Par conséquent, l'événement de traitement est la fin du conflit. Nous avons choisi cette période parce que c'était une période de paix relative dans la région de la Corne de l'Afrique. La plupart des conflits avaient pris fin ou s'étaient calmés dans la région, ou étaient devenus localisés. Les conflits en Somalie et au Soudan du Sud sont des exceptions notables.

Ainsi, cette période se prête bien au scénario sans conflit. Néanmoins, la période de traitement est modifiée en fonction de la disponibilité des données et de la variable dépendante là où cela est nécessaire (se reporter à l'annexe 1 pour plus de détails sur différentes méthodologies et les raisons sous-jacentes de l'utilisation de la méthode de comptabilisation des coûts).

Il y a deux unités de traitement : la Corne de l'Afrique en tant que région et les sept pays de la Corne de l'Afrique, à savoir Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Somalie, le Kenya, l'Ouganda et le Soudan. Les résultats de la Corne de l'Afrique en tant que région sont déterminés en calculant la moyenne des sept pays<sup>124</sup>. Ceux-ci se trouvent au cœur de notre analyse. Le groupe synthétique constitue la moyenne pondérée d'un groupe de pays dont les performances économiques imitent les performances économiques de la région de la Corne de l'Afrique, ou celles des différents pays. Le groupe synthétique est composé des pays sans conflit entre 1990 et 2012. Ces pays doivent être considérés «en développement» et peuvent se situer dans des régions autres que l'Afrique subsaharienne<sup>125</sup>. L'ensemble de données relatives aux batailles du Programme de collecte de données sur les conflits d'Uppsala/Institut international de recherches sur la paix d'Oslo (UCDP/PRIO) est utilisé afin de déterminer les pays à exclure. D'après cet ensemble de données, 25 pays ont été impliqués dans des conflits ayant donné lieu à plus de 25 décès sur le champ de bataille. Se reporter à l'annexe A pour une liste de ces pays. Par conséquent, ces pays sont exclus du groupe synthétique.

Soit  $J$  le vecteur de pays synthétiques qui n'ont pas connu de conflit au cours de la période comprise entre 1990 et 2012.  $W$  désigne un vecteur  $J \times 1$  de poids non négatif qui s'ajoute aux autres vecteurs.  $W = (w_1, w_2, \dots, w_J)$  désigne le poids de chaque pays dans le groupe synthétique  $J$ . Veuillez noter qu'une valeur différente de  $W$  crée un groupe synthétique différent. Par conséquent, le choix du poids de chaque pays est important. Le poids doit être choisi de façon à s'assurer que le groupe synthétique ressemble aux pays de la Corne de l'Afrique avant les conflits. S'agissant des sept pays de la Corne de l'Afrique, supposons que  $x_1$  est un vecteur  $K \times 1$  des facteurs économiques  $K$  des pays de la Corne de l'Afrique avant 1990. Soit  $X_0$  un vecteur  $K \times 1$  du même facteur économique pour le groupe synthétique. Déterminons qu'une matrice diagonale  $V$  est constituée des composants non négatifs qui reflètent l'importance relative des différents prédicteurs de croissance. À partir de là, nous déterminons le vecteur  $W^*$  comme suit :

124 Nous avons exclu le Soudan du Sud en raison du manque de données.

125 Pays à revenu faible et intermédiaire.

Réduire  $(X_1 - X_0)'V(X_1 - X_0)W$  sous réserve que

$$w_j \geq 0 \text{ et } w_1 + w_2 + \dots + w_j = 1$$

Dans le vecteur  $W^*$ , nous identifions les pays du groupe synthétique qui imitent le mieux les performances économiques des pays de la Corne de l'Afrique avant 1990. La sélection des pays dans le vecteur  $W^*$  est basée sur l'importance relative de chaque élément dans l'ensemble de prédicteurs de la variable dépendante. Ces pondérations permettent de s'assurer que les performances économiques des pays appartenant au groupe synthétique sont similaires à l'évolution des pays traités. On peut choisir de déterminer le poids des éléments de l'ensemble en se basant sur la connaissance préalable des performances économiques du groupe synthétique et de l'unité traitée, mais cela implique un certain degré de subjectivité dans l'analyse. Aux fins de cette étude, nous avons choisi de faire en sorte que l'affectation de  $W^*$  soit aussi axée sur les données que possible.

Soit  $Y_1$  le vecteur des valeurs du produit intérieur brut (PIB) par habitant des pays de la Corne de l'Afrique pour une période T, et  $Y_0$  le vecteur des valeurs du PIB par habitant pour les régions témoins du groupe synthétique. Ici, nous estimons la trajectoire hypothétique du PIB par habitant des pays de la Corne de l'Afrique s'ils n'avaient pas connu de conflit, ou la trajectoire sans conflit du PIB par habitant. La trajectoire sans conflit du PIB par habitant est déterminée par  $Y_1^t = Y_0 W^t$ . Les chiffres montrent la trajectoire de  $Y_1$  et  $Y_1^t$ . L'écart entre les deux tendances correspond soit au coût, soit au bénéfice du traitement. Lorsque  $Y_1^t$  est supérieur à  $Y_1$ , l'écart entre les deux trajectoires correspond au coût du conflit pour l'unité traitée. En revanche, lorsque  $Y_1^t$  est inférieur à  $Y_1$ , l'écart entre les deux trajectoires correspond au bénéfice du conflit pour l'unité traitée.

Les résultats de notre analyse sont basés sur les différentes variables dépendantes choisies, en commençant par la présentation du coût économique global des conflits. À cette fin, les deux variables dépendantes sont le PIB par habitant et le taux de croissance par habitant. Ensuite le coût sectoriel des conflits est examiné. Ici, l'accent est mis sur les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, de la production, du commerce et de l'investissement. Pour chaque variable dépendante, nous avons choisi un ensemble de prédicteurs en suivant les directives figurant dans la littérature existant sur le taux de croissance. Le tableau 1.1 présente les prédicteurs de croissance pour la performance économique définie comme taux de croissance économique par habitant. Les données utilisées proviennent d'Heston *et al.* (2012) et de la Banque mondiale<sup>126</sup>.

## C Une évaluation du coût économique : le PIB par habitant

Dans le tableau 6.1, nous utilisons deux approches différentes pour déterminer les prédicteurs de performance économique (ou taux de croissance économique par habitant). La première approche est large, puisque nous prenons en considération une

<sup>126</sup> Heston *et al.*, (2012). Ces données sont également connues sous le nom de tableaux de Penn World.

vaste gamme d'indicateurs macroéconomiques en suivant les directives provenant de la littérature existant sur la croissance. Ces indicateurs macroéconomiques sont l'épargne, la formation de capital fixe, le commerce, l'agriculture, l'industrie et la fabrication, le taux de croissance démographique, les taux d'inscription dans l'enseignement secondaire et le PIB par habitant.

La seconde approche est l'approche des dépenses, dans le cadre de laquelle nous axons nos efforts sur les dépenses des composantes du PIB. Par conséquent, nous centrons nos efforts sur la consommation, la consommation des administrations publiques, les investissements, l'ouverture, le taux de croissance démographique et les taux d'inscription dans l'enseignement secondaire. Se reporter à l'annexe B pour les définitions et les mesures de ces variables. Le tableau 6.1 révèle que le groupe synthétique est similaire à la région de la Corne de l'Afrique dans une large mesure parce que les moyennes des prédictors de PIB sont proches dans l'approche large et l'approche des dépenses<sup>127</sup>. En effet, la différence entre la plupart des prédictors de l'unité de traitement et ceux du groupe synthétique est inférieure à 10 %. C'est le cas pour l'épargne, la formation de capital fixe, les secteurs de l'industrie et de la fabrication, la consommation des administrations publiques, le taux d'inscription dans l'enseignement secondaire et la croissance démographique. Pour les autres prédictors (le commerce, l'agriculture, la consommation, l'ouverture et les investissements), la différence est supérieure à 10 %.

**Tableau 6.1: Prédictors de performance économique**

Variables dépendantes	Prédictors	Corne de l'Afrique	Groupe synthétique
Taux de croissance par habitant	Épargne	9,327495	13,23238
	Formation de capital fixe	9,242578	17,66764
	Commerce	30,8467	48,01329
	Agriculture	10,93867	25,89214
	Industrie et fabrication*	22,44453	30,01389
	Croissance démographique	1,124837	2,293056
	Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire	15,2685	21,04635
	PIB par habitant, PPA	2 055,466	1 997,962
	Taux de croissance par habitant	Consommation	37,37418
Consommation		5,976107	7,545482
Investissements		14,42593	24,80154
Ouverture		33,20779	47,17852
Croissance démographique		1,124837	1,574399
Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire		15,2685	48,42716

\* Cette variable est la somme de la valeur ajoutée dans l'industrie et la fabrication en pourcentage du PIB. Ce tableau est également disponible sur demande pour les études de cas des sept pays.

1271 | est établi une moyenne des prédictors au cours de la période comprise entre 1971 et 2010.

Le tableau 6.2 présente les pays du groupe synthétique ayant des poids positifs ou supérieurs à 0,1, alors que le poids des autres pays potentiels s'élève à 0 ou moins de 0,1. Même si notre échantillon inclut des pays du monde entier, le groupe synthétique se compose principalement de pays de l'Afrique subsaharienne. Cela est plus pertinent pour le premier panel que pour le deuxième. Dans le premier groupe, le Burkina Faso possède le poids le plus important, avec une valeur de 0,413. Dans le deuxième groupe, le poids du Maroc s'élève à 0,336.

**Tableau 6.2: Groupe synthétique et poids**

Approches	Variable dépendante	Pays	Poids
Approche large	Taux de croissance par habitant	Bénin	0,277
		Burkina Faso	0,413
		Salvador	0,28
		Nicaragua	0,03
Approche des dépenses	Taux de croissance par habitant	Salvador	0,222
		Guyane	0,101
		Mexique	0,314
		Maroc	0,336
		Venezuela	0,026

Les figures 6.1 et 6.2 montrent le tracé de la tendance du taux de croissance économique par habitant à la fois pour l'unité traitée et pour le groupe synthétique en utilisant les deux approches de notre analyse. Nous remarquons que les deux tendances fluctuent considérablement, mais qu'elles sont proches l'une de l'autre avant 1990, puisque l'écart entre les deux est mince. Cela indique que la tendance du groupe synthétique imite celle de la Corne de l'Afrique avant 1990. Au fil du temps, l'écart entre les deux tendances augmente. Cela représente soit un coût économique soit un bénéfice en raison des politiques de traitement. Il convient de faire preuve de prudence concernant l'interprétation de l'expression « bénéfice ». Un conflit ne découle sur aucun bénéfice.

Même si nous n'observons pas un coût économique, un pays encourt néanmoins des coûts humains directs, tels que le nombre de victimes civiles ou militaires, et des coûts humains indirects, tels que le déplacement des populations, les maladies, la malnutrition, la réduction de l'espérance de vie et du bien-être, les violences sexuelles et les traumatismes psychologiques. Ces derniers coûts ont un effet persistant sur un pays qui est bien plus important que le coût économique, qui peut être rétabli à l'aide de politiques macroéconomiques prudentes.

L'écart constitue un coût économique lorsque la tendance du groupe synthétique est supérieure à celle de la Corne de l'Afrique. Dans le cas contraire, il s'agit d'un bénéfice économique. Ces deux chiffres sont divisés en deux périodes : la période de conflit et de la période sans conflit. L'année 1990 est la période de traitement. Dans cette analyse, l'année 1990 représente l'année où les conflits ont pris fin. De 1971 à 1990, la région de la Corne de l'Afrique a surtout enregistré des coûts économiques, comme le montrent les figures 1 et 2. Ici, le coût cumulé s'est élevé à 12,83 % entre 1971

et 1990, comme illustré à la figure 2, tandis que la région de la Corne de l'Afrique a enregistré un bénéfice économique de 4,22 % au cours de la même période.

Cette tendance a changé après 1990. Après 1990, les deux chiffres indiquent un coût pour la région de la Corne de l'Afrique, à l'exception de la période comprise entre 2003 et 2005. Les coûts économiques s'élèvent à 18,39 % et 18,29 % pour la période comprise entre 1990 et 2007, en utilisant l'approche large et l'approche des dépenses respectivement. La différence entre ces deux chiffres est de 0,10 %. Cette faible différence atteste la solidité de nos résultats.

Le tableau 6.1 présente le taux de croissance économique par habitant de la région de la Corne de l'Afrique et celui du groupe synthétique pour les deux ensembles de prédicteurs ou approches, par année. En 1987, la région de la Corne de l'Afrique a enregistré ses performances économiques les plus faibles lorsque son taux de croissance économique s'est élevé à 4,12 % et que le taux de croissance du groupe synthétique a atteint 0,69 % en utilisant l'approche des dépenses. Cela représente un écart ou un coût économique de 3,43 % (tableau 1.1, colonne 6).

Au fil du temps, l'impact des conflits diminue au fur et à mesure d'une augmentation du taux de croissance de 1987 à 1991. En effet, en 2004, la région de la Corne de l'Afrique a enregistré un taux de croissance de 6,77 %, comparativement à 3,26 % pour le groupe synthétique. Cela se traduit par un bénéfice économique de 3,54 %. En termes d'évolution des pourcentages, les années 1978 et 1979 se démarquent. En 1978 et 1979, la région de la Corne de l'Afrique a enregistré un coût économique de 34,77 %, tandis qu'entre 1997 et 1998, elle a affiché un bénéfice économique de 14,70 %<sup>128</sup>. Les coûts accumulés imputables aux conflits dans la région de la Corne de l'Afrique s'élèvent à 13,76 % pour l'approche large et à 31,47 % pour l'approche des dépenses pour la période allant de 1971 à 2007. Si l'on se concentre sur la période de traitement ou la période sans conflit (de 1990 à 2007), on constate que le coût des conflits s'est élevé à 18,39 % pour l'approche large et à 18,29 % pour l'approche des dépenses.

## D Coûts économiques des conflits par secteur

Concernant l'impact sectoriel des conflits dans la région de la Corne de l'Afrique, nous centrons nos efforts sur quatre secteurs : l'agriculture, l'industrie et la fabrication, le commerce et les investissements. Les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de la fabrication sont définis en fonction du pourcentage de la valeur ajoutée au PIB<sup>129</sup>. Le commerce correspond à la somme des exportations et des importations de biens et de services, mesurée en tant que part du PIB. À partir de là, nous avons également considéré différentes périodes de temps et années de traitement, et avons choisi différents prédicteurs pour chaque secteur. Les variables dépendantes ont été mesurées en pourcentage du PIB. Le tableau 4 présente les moyennes de chaque prédicteur utilisé pour déterminer l'impact sectoriel des conflits dans la Corne de l'Afrique. Il révèle que la région de la Corne de l'Afrique est similaire au groupe

<sup>128</sup> Ces résultats sont disponibles sur demande. Nous avons obtenu ces résultats à l'aide de l'approche des dépenses.

<sup>129</sup> Indicateurs du développement dans le monde, 2015. La valeur ajoutée correspond au rendement net d'un secteur après avoir ajouté tous les rendements et soustrait les entrées immédiates (IndicateursWDI, 2015).



synthétique, car leurs moyennes sont proches. Par exemple, la différence des valeurs ajoutées relatives au secteur de l'agriculture entre la région de la Corne de l'Afrique et le groupe synthétique s'est élevée à 0,02 % en 2010. Des tendances similaires sont observées dans les autres secteurs.

Le tableau 6.5 présente quatre chiffres qui représentent l'impact sectoriel des conflits dans la région de la Corne de l'Afrique. Ces quatre chiffres suggèrent tous que les conflits ont un impact négatif sur chaque secteur. Toutefois, ce coût se transforme en bénéfice économique au fil du temps. Cela est particulièrement vrai après 1990, qui correspond à l'année de traitement ou à la période d'arrêt des conflits dans notre analyse. La région de la Corne de l'Afrique a enregistré un coût important en termes de production agricole avant 1990. Même si ce coût ne peut être attribué uniquement aux conflits, il est resté présent jusqu'en 2000. L'écart entre les deux valeurs ajoutées de l'agriculture s'élève à 7,9 % en 1990 et recule au fil du temps jusqu'à 0,02 %. En 2010, la région de la Corne de l'Afrique et le groupe synthétique convergent. Cela implique que la région de la Corne de l'Afrique a rattrapé le groupe synthétique. Les coûts accumulés du secteur ont atteint 103,7 % pour l'ensemble de la période<sup>130</sup>.

Le secteur du commerce affiche une tendance intéressante car il a débuté avec un écart positif (bénéfice économique) à la fois au début et à la fin des années 80. Ce bénéfice économique s'est poursuivi jusqu'au début des années 2000. En 2010, les deux tendances ont divergé, ce qui s'est traduit par un coût de 6,67 %. Dans l'ensemble, les conflits ont engendré une diminution de 14,93 % du secteur du commerce entre 1980 et 2010. Les tendances en termes d'investissements étaient pratiquement identiques au début des années 80, l'écart entre les deux se réduisant jusqu'à quasiment zéro. Au fil du temps, les deux tendances ont divergé, se traduisant par un coût global de 14,98 %. Il est intéressant de noter que les secteurs de l'industrie et de la fabrication ont enregistré un bénéfice économique de 21,11 % au cours de la période allant de 1980 à 2010.

## E Sept études de cas:

Dans la présente section, nous présentons les résultats des sept études de cas. L'objectif est d'étudier l'impact des conflits sur les performances économiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la période après 1990. Toutefois, la période de temps et la période de traitement varient pour chaque étude de cas en raison de la disponibilité des données. C'est ainsi que nous nous sommes appesantis sur la période allant de 1971 à 1990 pour la Somalie. Les variables dépendantes sont le taux de croissance économique par habitant, l'agriculture, la valeur ajoutée des secteurs de l'industrie et de la fabrication, le commerce et les investissements en pourcentage du PIB. Nous utilisons ici la même approche que dans l'analyse régionale. Cependant, nous limitons l'analyse à l'approche des dépenses. Nous ne disposons pas d'une étude de cas sur le Soudan du Sud dans la présente section en raison du manque de données.

---

130 Ces résultats sont disponibles sur demande.

## 1. Djibouti

Le conflit influe négativement sur les performances économiques de Djibouti, mesurées par le taux de croissance économique par habitant dans la première illustration de la figure 6.6. Le coût total cumulé du taux de croissance économique par habitant de Djibouti s'est élevé à 14,89 %, avec un coût moyen de 1,35 % par an de 2000 à 2010. Cependant, le coût total de Djibouti a atteint 53,90 % de 1991 à 2010. Dans la figure 1, le groupe synthétique comprend l'Angola (0,265), la Bulgarie (0,091), le Lesotho (0,277) et les Îles Salomon (0,162). La même tendance de coût est observée dans le secteur agricole et les secteurs de l'industrie et de la fabrication. Les coûts cumulatifs de Djibouti dans ces secteurs se sont élevés à 5,72 % et 31,98 % respectivement<sup>131</sup>. Cependant, de 2000 à 2007, Djibouti a enregistré un bénéfice économique dans le secteur agricole (3,625), comme indiqué à la figure 6.2. Le groupe synthétique dans le secteur agricole est l'Afrique du Sud, avec un poids égal à 1, tandis que la Gambie (0,292) est le seul pays ayant un poids supérieur à 0,1 dans la figure 6.5.

Djibouti a enregistré son meilleur coût dans le secteur des investissements, s'élevant à 79,58 %, pour la période comprise entre 1990 et 2010. Il en résulte un coût moyen de 3,78 % par an. Cuba (0,084), la Gambie (0,599), les Îles Marshall (0,096) et la Thaïlande (0,221) constituent le groupe synthétique. Étonnamment, Djibouti a enregistré un bénéfice économique pour le commerce à hauteur de 35,94 %, avec une moyenne de 4,49 % par an. Le groupe synthétique comprend 71 pays ayant un poids inférieur à 0,1<sup>132</sup>.

## 2. Érythrée

La figure 6.7 présente une tendance intéressante du coût et du bénéfice économiques avant et après l'an 2000, l'année de traitement. Le premier chiffre révèle qu'avant 2000, l'écart entre l'Érythrée et le groupe synthétique était positif et en faveur de l'Érythrée, mais l'écart est devenu négatif après 2000, se traduisant par un coût économique. Cela a permis d'atténuer l'impact des conflits sur le taux de croissance économique du pays. Cependant, le coût global de l'Érythrée s'est élevé à 2,54 % entre 1993 et 2010. Le meilleur coût de l'Érythrée (-35,43 %) a été enregistré après 2000. À la figure 6.1, le groupe synthétique comprend Kiribati (0,116), le Mozambique (0,181) et les Îles Salomon (0,702).

Au niveau sectoriel, les secteurs de l'agriculture et des investissements ont enregistré un bénéfice économique, tandis que les secteurs du commerce et ceux de l'industrie et de la fabrication ont enregistré des coûts. Les bénéfices économiques de l'agriculture et des investissements se sont élevés à 40,37 % de 1992 à 2009, et à 28,95 % de 1971 à 2010 respectivement. Le groupe synthétique pour le secteur agricole comprend le Lesotho (0,515) et le Zimbabwe (0,485). À la figure 6.4, le groupe synthétique inclut le Burkina Faso (0,151), le Lesotho (3,2) et le Zimbabwe (0,394). Les coûts de l'Érythrée dans les secteurs du commerce et ceux de l'industrie et de la fabrication se sont élevés à 42,40 % de 1993 à 2010 et à 217,53 % de 1993 à 2007.

<sup>131</sup> L'analyse du secteur agricole portait sur la période allant de 1989 à 2007, et l'analyse des secteurs de l'industrie et de la fabrication portait sur la période comprise entre 1993 et 2007.

<sup>132</sup> La liste des 71 pays est disponible sur demande.

Le groupe synthétique pour les secteurs de l'industrie et de la fabrication comprend le Mozambique (0,563) et le Zimbabwe (0,158). Le Malawi (0,636) est le seul pays ayant un poids supérieur à 0,01 dans le groupe synthétique.

### 3. Éthiopie

Contrairement aux deux précédentes études de cas, les tendances de l'Éthiopie et des groupes synthétiques ont fluctué considérablement et étaient pour la plupart convergentes, hormis à la figure 6.1 et à la figure 6.8. Cela suggère qu'au fil du temps, l'impact des conflits s'amenuise et peut éventuellement être atténué ou supprimé sur le long terme. En effet, l'écart entre les tendances de l'Éthiopie et du groupe synthétique s'est élevé à 41,85 % de 1970 à 1990, avec une moyenne de 2,09 % par an. Il convient de faire preuve de prudence concernant l'interprétation de ce résultat. Cette différence entre les tendances ne représente pas un bénéfice économique en soi. Au contraire, elle suggère que l'Éthiopie a été en mesure de se rétablir rapidement après des conflits.

À la figure 6.1, le groupe synthétique comprend le Cameroun (0,46), la Guinée-Bissau (0,122), le Mozambique (0,152) et la Zambie (0,266), autres pays ayant un poids égal à 0. Malheureusement, l'Éthiopie a enregistré des coûts dans tous les secteurs. Par exemple, dans le secteur de l'agriculture, le coût de l'Éthiopie s'élevait en moyenne à 2,47 %, avec des coûts cumulatifs à hauteur de 49 % de 1990 à 2010. À la figure 3, on constate la même tendance de coût principalement après 1990. Dans le secteur du commerce, le coût de l'Éthiopie s'est élevé à 8,86 %. À la figure 3, l'Argentine (0,892), le Ghana (0,034), les Seychelles (0,035) et le Zimbabwe (0,039) constituent le groupe synthétique. Pour les investissements, le coût s'est élevé à 16,35 % et le groupe synthétique est composé du Burkina Faso (0,151), du Lesotho (3,2) et du Zimbabwe (0,394). Dans les secteurs de l'industrie et de la fabrication, le coût s'est élevé à 17,97 % et le coût moyen à 0,89 % par an. Dans ce cas, le groupe synthétique comprend la Gambie (0,408), Madagascar (0,296) et le Mozambique (0,295). L'Éthiopie a enregistré ses coûts les plus importants dans le secteur de l'agriculture.

### 4. Kenya

Le cas du Kenya, illustré à la figure 6.9, est similaire à celui de l'Éthiopie. Leurs tendances ont fluctué dans une large mesure et principalement convergé au fil du temps. Toutefois, la tendance du Kenya s'est avérée supérieure à celle du groupe synthétique pour la plupart des chiffres et des années. Le premier chiffre de la figure 9 suggère un bénéfice économique accumulé de 14,5 % de 1990 à 2010. Cela se traduit par un bénéfice économique de 0,72 % par an en ce qui concerne le taux de croissance économique par habitant.

À l'instar de l'étude de cas éthiopienne, cela doit être interprété comme la capacité du Kenya de se redresser après un conflit ou, au mieux, de protéger son économie contre les conflits. Cela est vrai en particulier parce que le conflit au Kenya est localisé et contenu dans des domaines qui n'influencent pas sa production. À la figure 1, le groupe synthétique inclut le Cameroun (0,125), la Côte d'Ivoire (0,398), Madagascar (0,378) et le Swaziland (0,099). Il convient de noter que tous ces pays font partie de la

région de l'Afrique subsaharienne. Toutefois, le Kenya a enregistré un coût au niveau sectoriel. Dans le secteur de l'agriculture, son coût s'est élevé à 18,9 %, soit une moyenne de 0,94 % de la valeur ajoutée de son secteur agricole. Dans ce cas, le groupe synthétique comprend les Comores (0,222), le Mozambique (0,185) et le Zimbabwe (0,198). Quant au secteur du commerce, le coût accumulé du Kenya s'élève à 67,01 %, avec une moyenne de 3,35 % par an. Pour le secteur du commerce, le groupe synthétique comprend le Bénin (0,374), le Burkina Faso (0,293) et la Zambie (0,265). Dans les secteurs des investissements et ceux de l'industrie et de la fabrication, les coûts accumulés se sont élevés à 35,15 % et 9,49 % respectivement. Le coût le plus élevé du Kenya a été enregistré dans le secteur de l'agriculture (67,01 %). Le groupe synthétique pour les secteurs de l'industrie et de la fabrication comprend le Mozambique (0,383) et le Zimbabwe (0,195). À la figure sur les investissements, le groupe synthétique inclut le Zimbabwe (0,425) et le Malawi (0,144).

Deux autres raisons pourraient expliquer les résultats observés: l'effondrement de l'économie somalienne, faisant l'objet d'une importante étude de cas dans le présent rapport, et l'impact des politiques macroéconomiques prudentes. Nous nous appesantirons ici sur la première raison.

Le bénéfice économique du Kenya est une illustration de la façon dont un pays peut titrer parti d'une intensification du conflit dans un pays voisin. Durant le conflit, l'activité économique ne cesse pas mais se transforme en une autre activité économique avec différentes fonctions et différentes parties prenantes. La littérature sur l'économie de guerre distingue trois types d'économie: l'économie de combat, l'économie fantôme et l'économie de résistance<sup>133</sup>. L'économie de combat soutient directement les situations de combat en fournissant les ressources et les armes aux différents acteurs du conflit: l'appareil sécuritaire de l'État et les rebelles. L'économie fantôme englobe de multiples acteurs, notamment des profiteurs, des investisseurs, des contrebandiers et des trafiquants. Contrairement à l'économie de combat, où les principaux acteurs participent directement au combat, ici les acteurs sont du secteur privé et sont motivés par le profit. L'économie de résistance est une économie de subsistance dans laquelle les familles et les communautés démunies entreprennent des activités économiques à faible risque pour maintenir un certain niveau de bien-être.

Dans toutes ces trois économies, il y a un vide pour ce qui est de la fourniture des services publics en raison de l'évolution du rôle de l'État dans les situations de conflit. L'ampleur et l'impact de ce vide varient et dépendent de l'intensité du conflit. À un extrême, dans une économie de combat, il y a un effondrement complet de la fourniture des services publics; À l'autre extrême, dans l'économie de résistance, la fourniture des services publics est limitée. Le vide donne à des acteurs privés la possibilité d'assumer certains rôles traditionnellement dévolus à l'État et, ce faisant, ils engendrent de la richesse grâce à des investissements soutenus dans des domaines où l'État est absent.

En d'autres termes, il y a des personnes qui sont prêtes à tirer parti des conflits. Les citoyens pauvres et les paysans sans terre sont ceux qui sont le plus négativement touchés, alors que l'élite, le personnel militaire et les rebelles profitent en s'engageant dans des activités licites et illicites. Ces personnes ne doivent pas être nécessairement

133 Ballentine et Nitzschke, 2005; Shortland, 2013.

des ressortissants du pays touché ni vivre dans ledit pays. Elles pourraient se trouver dans des pays voisins et entreprendre des activités économiques qui engendrent de la richesse au prix des vies humaines perdues.

Avec la mondialisation, toute analyse de gagnants et de perdants doit aller au-delà des frontières du pays en conflit. Les analyses doivent suivre les activités économiques de chaque partie impliquée dans le conflit, ainsi que les flux d'investissements, les échanges commerciaux et les envois de fonds.

Aux fins de la présente étude, nous avons privilégié l'investissement, en particulier l'immobilier et les envois de fonds. En 2006, on estimait que le Kenya avait accueilli 382 000 Somalis, dont 60 000 vivaient à Nairobi et 322 000 devenant des réfugiés dans le camp de Dadaab à la frontière entre le Kenya et la Somalie. Hammond *et al.* (2011) ont avancé que nombre de Somalis vivant à Nairobi ou dans d'autres pays ont investi dans l'immobilier, qu'ils considèrent comme une stratégie de remplacement à long terme pour les envois de fonds. Le loyer provenant de l'immobilier peut servir à envoyer des fonds à des membres de la famille en Somalie et pour investissement dans des activités à faible risque afin d'aider les membres de la famille basés actuellement au Kenya à devenir autosuffisants. La littérature sur les envois de fonds a établi qu'ils contribuaient positivement à l'économie du pays d'accueil. La consommation sans à-coups des envois de fonds promeut l'investissement dans le capital physique et humain, réduit la pauvreté et améliore le bien-être.

Toutefois, il convient de garder à l'esprit que les coûts d'un conflit en dépassent toujours les avantages. En effet, les coûts d'un conflit sont immenses et le coût le plus grand c'est la vie de milliers, voire de millions de personnes. Dans cette optique, le bénéfice économique du Kenya ne peut compenser les vies de Somaliens en jeu.

## 5. Somalie

L'étude de cas de la Somalie est singulière de deux façons différentes. En premier lieu, nous nous appesantissons sur une période allant de 1971 à 1990. Cette période est préalable à l'aggravation du conflit en Somalie. En second lieu, les tendances concernant la plupart des chiffres suggèrent que la Somalie a enregistré un bénéfice économique dans la plupart des secteurs, hormis le commerce. De 1971 à 1990, les coûts accumulés du taux de croissance économique par habitant se sont élevés à 21,7 %. La plupart de ces coûts ont été enregistrés avant 1980. Le groupe synthétique utilisé dans la détermination des taux de croissance économique comprend le Brésil (0,057), le Malawi (0,084), le Mexique (0,374) et le Zimbabwe (0,485). Toutefois, en examinant les trajectoires des tendances de la Somalie et du groupe synthétique, on observe un bénéfice économique en termes d'investissements, car la tendance de la Somalie est constamment supérieure à celle du groupe synthétique. En effet, les bénéfices économiques accumulés dans le secteur des investissements, mesurés en pourcentage du PIB, se sont élevés à 57,31 % de 1971 à 1990. Il convient de mentionner que le Mozambique est le pays ayant le poids le plus important (0,318) au sein du groupe synthétique, les autres pays ayant des poids inférieurs à 0,1.

Dans le secteur de l'agriculture, le bénéfice économique de la Somalie s'est élevé à 168,78 % de la valeur ajoutée de l'agriculture en tant que pourcentage du PIB. Dans

ce cas, le Ghana est le pays dont le secteur agricole ressemble le plus à celui de la Somalie. Au sein du groupe synthétique, le poids du Ghana est égal à 1, tandis que le poids des autres pays est égal à 0. S'agissant des secteurs de l'industrie et de la fabrication, on constate que la tendance de la Somalie dépasse largement celle du groupe synthétique jusqu'en 1980. L'écart entre les deux tendances s'est transformé en coût après 1985. Le bénéfice économique dans les secteurs de l'industrie et de la fabrication s'est élevé à 112,94 %. Dans ce cas, la Tanzanie (0,638) et le Mozambique (0,221) ont le plus grand poids au sein du groupe synthétique, les autres pays ayant un poids égal à 0 ou inférieur à 0,1.

## 6. Soudan

À l'instar du cas de l'Éthiopie et du Kenya, les tendances du Soudan ont enregistré une forte fluctuation, en particulier comme indiqué aux figures 6.1 et 6.2. À la figure 6.1, on observe que même si les deux tendances étaient proches l'une de l'autre, la tendance du groupe synthétique n'a jamais été supérieure à celle du Soudan. Les coûts accumulés en ce qui concerne les taux de croissance économique par habitant se sont élevés à 52,53 %, avec un coût moyen de 2,62 % par an. Dans ce cas, le groupe synthétique comprend la Gambie (0,502), le Zimbabwe (0,05) et la Mauritanie (0,448). Dans le secteur de l'agriculture, le bénéfice économique s'est élevé à 0,73 % entre 1990 et 2010. Pour le secteur de l'agriculture, le groupe synthétique est composé de la Guinée-Bissau (0,187), de la Guyane (0,264), du Malawi (0,418) et du Togo (0,131).

Aux figures restantes (6.3, 6.4, 6.5), les performances du Soudan semblent être inférieures à celles du groupe synthétique la plupart des années. Cet écart négatif était prononcé après 1990 pour le commerce et les secteurs de l'industrie et de la fabrication, mais pour les investissements, il s'est transformé en écart positif après 1990. Les coûts accumulés pour le commerce se sont élevés à 30,95 %. Le Brésil (0,355), le Burkina Faso (0,223), la Tanzanie (0,282) et la Zambie (0,122) composent le groupe synthétique. Dans les secteurs de l'industrie et de la fabrication, la tendance du Soudan était inférieure à celle du groupe synthétique la plupart des années, ce qui se traduit par un coût de 73,93 %, avec une moyenne de 3,69 % par an pour ces deux secteurs. Dans ce cas, le groupe synthétique inclut le Vietnam (0,137), le Mozambique (0,263), Sao Tomé-et-Principe (0,294) et le Zimbabwe (0,058). À la figure 4, on constate que la tendance du Soudan concernant les investissements était inférieure à celle du groupe synthétique la plupart des années après 1990. Cependant, de 1996 à 2003, cet écart est devenu positif en faveur du Soudan. Les coûts accumulés se sont élevés à 23,25 % de 1990 à 2010.

## 7. Ouganda

Les cinq graphiques de la figure 11 révèlent que l'écart entre les tendances de l'Ouganda et celles du groupe synthétique était positif et, dans une large mesure, en faveur de ce pays après 1990. Cela suggère que l'arrêt des conflits en Ouganda a eu un impact positif sur ses performances économiques. À titre d'exemple, à la figure 6.1, les bénéfices économiques accumulés en ce qui concerne les taux de croissance économique par habitant pour l'Ouganda se sont élevés à 55 % entre 1990 et 2010. Cela se traduit par un bénéfice économique moyen de 1,5 % de son taux de croissance

économique par habitant au cours de la période de 40 ans. Dans la figure 1, le groupe synthétique comprend la Gambie (0,608), la Zambie (0,271), le Zimbabwe (0,063) et Kiribati (0,058). Comme la figure 6.1, les figures 6.3, 4 et 6.5 révèlent également un bénéfice économique pour l'Ouganda. Ces bénéfices économiques se sont élevés en moyenne à 3,88 %, 0,82% et 2,43% pour le commerce, les investissements et les secteurs de l'industrie et de la fabrication respectivement.

L'Ouganda a enregistré son bénéfice économique le plus important dans le secteur de l'agriculture. En effet, le bénéfice économique dans l'agriculture s'est élevé à 5,42 % en moyenne, la majorité étant enregistré avant 1995. Les groupes synthétiques varient grandement pour chaque chiffre. Dans la figure 2, le groupe synthétique inclut la Guinée-Bissau (0,689), le Lesotho (0,179) et le Malawi (0,132). Pour le commerce, le groupe synthétique comprend les Îles Salomon (0,163), le Mozambique (0,411), le Nicaragua (0,116), et les Maldives (0,123). Le Zimbabwe (0,561), le Mozambique (0,116), la Guinée-Bissau (0,129) et le Malawi (0,092) constituent le groupe synthétique pour les secteurs de l'industrie et de la fabrication. Pour les investissements, le groupe synthétique comprend la Tanzanie (0,282), la Zambie (0,122), le Brésil (0,355) et le Burkina Faso (0,223).

Il convient de mentionner que les pays de l'Afrique subsaharienne sont ceux qui ont le plus grand poids dans quatre des cinq groupes synthétiques car ils ressemblent le plus à l'unité traitée (Ouganda). Cela suggère un certain degré de similitude ou d'homogénéité parmi les pays de l'Afrique subsaharienne.

## F. Conclusion

Le présent chapitre vise à déterminer les coûts économiques des conflits dans la Corne de l'Afrique. Aux fins du présent rapport, nous avons utilisé la méthode de comptabilisation des coûts avec un scénario de contrôle synthétique. Cette méthode résout les problèmes d'omission de variables et de causalité inverse qui jettent le doute sur la solidité de l'analyse de panel. Elle rend superflue la nécessité de justifier les scénarios hypothétiques ou les scénarios sans conflit, car elle crée la moyenne hypothétique ou synthétique pondérée d'un groupe de pays dont les performances économiques imitent celles de la région de la Corne de l'Afrique ou de ses différents pays. Nous avons défini l'unité de traitement comme étant la région de la grande Corne de l'Afrique, à savoir Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Somalie, le Kenya, l'Ouganda et le Soudan. La période de traitement était de 1990 à 2011, et l'année de traitement était 1990, qui est considérée comme l'année de cessation des conflits.

Le tableau 6.5 fournit un récapitulatif des résultats, l'accent étant mis sur la période allant de 1990 à 2010. Le coût économique global des conflits dans la région de la Corne de l'Afrique s'est élevé à 18,29 % de taux de croissance économique par habitant de 1990 à 2010. L'étude de cas de chaque pays révèle la disparité des coûts économiques des conflits. La plupart des pays ont enregistré des coûts supérieurs à 14 % de leur taux de croissance économique. C'est le cas de Djibouti (14,89), de l'Érythrée (35,43), de l'Éthiopie (41,85), de la Somalie (21,70), de l'Ouganda (55,04) et du Soudan (52,53). Seul le Kenya a enregistré un bénéfice économique de 14,58 %; toutefois, cela n'est pas interprété comme bénéfice économique. Compte tenu du caractère localisé du conflit dans ce pays, ce résultat représente la capacité du Kenya

de protéger son économie du conflit. Ces bénéfices se concrétisent à un prix élevé de vies humaines perdues en Somalie.

Afin de mettre cela en perspective, nous avons estimé les coûts économiques du conflit en utilisant le PIB par habitant comme mesure de la performance économique. Nous avons donné ces résultats au tableau 6.5 ainsi que les chiffres associés pour la Corne de l'Afrique et les sept études de cas ont été relatées à l'appendice D, ce qui a encore corroboré les résultats ci-dessus. Le tableau 6.5 indique les données estimant que la Corne de l'Afrique a perdu entre 4 757,24 dollars et 8 777,96 dollars du PIB par habitant entre 1990 et 2007. Les sept études de cas ont révélé des disparités dans les coûts économiques accumulés, sauf pour le Kenya. Le coût économique maximum pour Djibouti était de 2 689 465 445, 97 dollars en 2007. Une étude supplémentaire des bénéfices économiques du Kenya a révélé qu'il a subi une perte économique de 569 438 563,72 en 1990 et a enregistré ses bénéfices les plus importants s'élevant à 7 391 129 220,02 en 2007. L'Éthiopie a perdu 69 043 889 785,66 dollars en 2008.

Les résultats ci-dessus montrent l'ampleur du coût du conflit. Les montants concernés auraient pu être investis dans des secteurs productifs pour stimuler la croissance économique, en provoquant l'accumulation de capital physique et humain et en améliorant ultérieurement le bien-être de la population. De plus, ces coûts ne rendent pas compte du coût réel du conflit, qui inclut les millions de vies perdues; C'est pourquoi le coût du conflit est toujours incommensurable.



## Chapitre VII: Voies menant à la transformation structurelle et à la croissance inclusive dans la corne de l'Afrique<sup>134</sup>

### A Contexte

Une étude complète sur la croissance économique durable et le développement inclusif a été menée préalablement à la rédaction du présent chapitre. L'objectif de cette enquête était de comprendre les répercussions des politiques pertinentes pour la reconstruction post-conflit. Les résultats de cette enquête sont récapitulés au tableau 7.1 Une enquête sur les politiques de développement inclusif dans la Corne de l'Afrique est présentée à la fin des annexes. Il s'agit également d'un chapitre prospectif dans lequel le rapport étend l'analyse de l'impact et des coûts aux cadres directifs visant à atteindre le double objectif de développement durable et inclusif.

1. Un point important que le rapport déplore de cette analyse est qu'il s'agit d'un moment crucial pour la Corne de l'Afrique. Après des décennies de conflits et d'immenses souffrances humaines, ont émergé de nouvelles opportunités que les pays de la Corne de l'Afrique doivent saisir et exploiter afin d'instaurer la paix, de faire revivre les secteurs productifs de leurs pays respectifs et de jeter les bases d'un développement inclusif et durable.
2. Malgré des décennies de conflits, certains pays de la Corne de l'Afrique ont également enregistré une croissance économique rapide et font partie intégrante des pays de l'Afrique de la renaissance. Les exportations sont en plein essor, les investissements étrangers sont en augmentation et la dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire est en baisse. Bien sûr, les progrès réalisés dans cette sous-région en matière de réduction de la pauvreté, d'amélioration des conditions de vie des populations et de croissance inclusive et durable ont été moins impressionnants. À quelques exceptions près, les gouvernements n'ont pas réussi à convertir les richesses créées par la croissance économique en opportunités que tous les Africains peuvent exploiter pour bâtir un avenir meilleur. Dans de nombreux pays, de hauts niveaux de croissance du PIB se sont accompagnés d'une augmentation des inégalités et de la pauvreté. Il est donc impératif que les gouvernements définissent une nouvelle orientation vers une croissance plus inclusive et des sociétés plus équitables. Ce n'est pas seulement souhaitable, mais il s'agit aussi d'un impératif économique et politique, d'une assurance contre la résurgence des conflits et de l'instabilité<sup>135</sup>.

---

134 Extraits du rapport de M. Fantu Cheru intitulé « The Horn of Africa: Towards a Strategy for Inclusive Development and Sustainable Peace », présenté à la Division du renforcement des capacités pour le développement (CDD) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), dans le cadre du Programme de recherche sur la Corne de l'Afrique, Addis-Abeba ( Éthiopie), 14 mai 2015.

135 Stewart, F. (2010), « Horizontal Inequalities as a Cause of Conflict: A review of CRISE findings », <http://www.crise.ox.ac.uk/pubs/OV1.pdf>, site consulté le 14 mars 2015.

3. À l'exception de l'Érythrée et du Soudan, chacun des pays de la Corne de l'Afrique a exprimé des visions du développement national à long terme qui ont pour objectif d'atteindre un statut de revenu au moins un échelon supérieur à son niveau actuel. Dans le cas particulier de l'Éthiopie, du Kenya et de l'Ouganda, leurs visions nationales respectives ont été inspirées par le succès des pays en voie d'industrialisation d'Asie de l'Est. Ces trois pays visent à diversifier leurs économies en réduisant la part de l'agriculture dans le PIB et en augmentant considérablement la part des industries non manufacturières et manufacturières au cours des 30 prochaines années. S'agissant du secteur primaire, des efforts seront déployés en faveur d'une plus forte valeur ajoutée dans les secteurs de l'agriculture et de l'exploitation minière afin de capturer une plus grande part de marché pour ces produits.
4. Les pays de la Corne de l'Afrique ont la possibilité d'exploiter leurs immenses ressources naturelles et leur main-d'œuvre abondante, qui peuvent être maximisées pour transformer les économies grâce à une planification méthodique et en investissant dans les infrastructures critiques et le développement du capital humain en vue d'éliminer les contraintes majeures. Les terres abondantes pour le développement agricole, la découverte de pétrole et de gaz au Kenya, en Ouganda, au Soudan du Sud, en Somalie et en Éthiopie, ainsi que les mines d'or en Érythrée et en Éthiopie, peuvent alimenter le potentiel de développement de cette région.
5. Malgré les nombreux défis auxquels sont confrontés les pays de la Corne de l'Afrique, on observe aussi des signes encourageants d'élan politique pour résoudre de longs conflits interétatiques et intra-étatiques, ainsi que des opportunités pour jeter les bases d'une meilleure intégration économique régionale, d'une transformation économique et d'une amélioration des conditions de vie de la population. Un facteur déterminant fondamental et central du programme de transformation de la région est le besoin urgent de mettre fin aux conflits violents, d'instaurer la paix et de promouvoir un système inclusif de gouvernance politique. À cet égard, l'Union africaine, l'IGAD et d'autres organisations régionales ont mobilisé leurs ressources et leur capital politique afin de garantir la paix<sup>136</sup>.
6. Les pays de la région sont également en train d'établir les bases d'une coopération économique renforcée. Le développement des couloirs de transport vers les ports maritimes (à savoir Djibouti, Berbera, Lamu, Port-Soudan, etc.), la gestion des ressources en eau partagées (avec l'initiative du bassin du Nil) et l'amélioration de la sécurité énergétique sont tous des moteurs potentiels de l'intégration économique. Plusieurs de ces initiatives sont déjà en cours et affichent des résultats positifs.
7. Les examens par pays font également ressortir deux tendances importantes mais contradictoires qui apparaissent dans la Corne de l'Afrique, ce qui aura un impact majeur sur les trajectoires politiques et de développement de la

---

136 Kidist Mulugeta (2014), *The Role of Regional Powers in the Field of Peace and Security: The Case of Ethiopia*, Fredrich Ebert Stiftung, The Horn of Africa Security Dialogue series: Addis-Abeba, 2014.

région. La première de ces tendances concerne un consensus émergent sur la politique de développement qui rejette les approches néolibérales conventionnelles axées sur le court terme, tandis que la deuxième traite du déficit de gouvernance omniprésent dans la région, avec leurs conséquences négatives pour la paix, la démocratie et le développement inclusif.

## **B Un changement de paradigme vers la transformation structurelle**

Les pays de la Corne de l'Afrique sont en train de laisser de côté leurs préoccupations à court terme concernant les institutions et les politiques pour mettre en avant des visions à long terme de développement national ayant pour objectif de développer leurs ressources productives sous-utilisées en supprimant les contraintes majeures. Contrairement à la période d'ajustement structurel des années 80 et 90, lorsque le rôle de l'État était considérablement réduit en faveur des forces du marché, la nouvelle conception du développement accorde un rôle central à l'État en matière de développement national et de transformation structurelle. Fortement influencées par les expériences réussies des pays d'Asie de l'Est comme la Malaisie, Singapour et la Corée du Sud, les visions de développement de l'Éthiopie, du Kenya et de l'Ouganda illustrent clairement le changement de paradigme qui a eu lieu sur le continent au cours des dernières années.

Par ailleurs, tous les pays de la Corne de l'Afrique souffrent de corruption institutionnalisée et de mauvaise gouvernance. Bien sûr, le problème de la corruption fait partie intégrante de la question plus large de la gouvernance démocratique. Trop faibles, les institutions et les tribunaux ne sont pas en mesure de contrer la puissance excessive des parties exécutives ou dirigeantes. C'est d'autant plus vrai au Soudan du Sud et en Somalie, où les institutions rudimentaires et basiques de l'administration publique, les tribunaux indépendants et les institutions de responsabilisation sont faibles ou non existantes. La séparation entre la transformation économique et la transformation politique affectera sans aucun doute la capacité des gouvernements de la Corne de l'Afrique de passer des conflits à la démocratie et au développement inclusif.

Comment résoudre ce paradoxe constitue le plus grand défi auquel sont confrontés les pays de la Corne de l'Afrique aujourd'hui. L'illustration ci-dessous vise à présenter certaines orientations capables d'entraîner la Corne de l'Afrique vers une croissance durable et inclusive.

## **C Exploiter les opportunités de croissance inclusive dans la Corne de l'Afrique**

La présente section du présent rapport aborde certaines des réorientations auxquelles la Corne de l'Afrique doit procéder afin de traduire l'élan actuel de la croissance économique solide en transformation économique à la fois inclusive et durable. De telles réorientations devraient profiter pleinement du programme de développement international actuel sur la croissance et la pauvreté incarné par le Programme de développement pour l'après-2015, qui vise à réduire les inégalités et l'exclusion sociale, tout en faisant face aux séquelles de conflits passés.

Les pays de la Corne de l'Afrique sont riches en ressources naturelles, possèdent de vastes terres agricoles inexploitées et comptent des milieux d'affaires innovants et désireux de contribuer à leur économie. Il va sans dire que la plupart des potentialités de la région ne sont pas correctement exploitées en raison d'un manque de vision à long terme, d'un mauvais leadership politique et de la faiblesse des institutions<sup>137</sup>.

Parmi les secteurs qui vont stimuler une croissance rapide, on peut citer les suivants :

### 1. Agriculture et développement rural

La majorité des pays de la Corne de l'Afrique ont des terres abondantes et fertiles qui peuvent être rendues plus productives qu'avec la pratique actuelle de l'agriculture de subsistance à faible productivité. L'exploitation du potentiel agricole de la région exige une augmentation des investissements dans les systèmes d'irrigation, les nouvelles technologies, les infrastructures rurales, la recherche agricole et les pratiques de vulgarisation agricole afin d'améliorer le rendement et la production, le développement des compétences des agriculteurs, ainsi que la valeur ajoutée et la transformation des produits agricoles. Cela permettra non seulement d'accroître les revenus des agriculteurs, mais aussi de créer de nouvelles chaînes d'approvisionnement liées au secteur agricole. L'importance du secteur agricole a été mise en évidence dans le Rapport économique sur l'Afrique de 2009 et 2013 produit par la Commission économique pour l'Afrique<sup>138</sup>.

### 2. Élevage et pastoralisme

L'élevage contribue à la survie de la majorité des pauvres dans la Corne de l'Afrique et il peut contribuer à l'accélération de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. Environ 61 % des pauvres, soit quelque 43 millions de personnes, dans la Corne de l'Afrique élèvent du bétail comme source d'alimentation et de revenu ainsi que de fumier, en mettant à profit la traction animale et les services de transport et en valorisant l'épargne, l'assurance et le statut social (tableau 7.2)<sup>139</sup>. Cela indique que le développement de ce secteur se poursuit. Mais il faut faire beaucoup plus pour développer le secteur de l'élevage de façon à améliorer la qualité de vie des ménages sur une grande échelle par le biais d'ajout de valeur plutôt que l'exportation d'animaux vivants vers les États du Golfe<sup>140</sup>.

137 CUA (2011a), « Boosting intra-Africa trade », document de réflexion préparé à l'occasion de la septième Conférence des ministres du commerce de l'UA, janvier/février 2012 ; CEA (2015), Rapport économique sur l'Afrique 2015 : L'industrialisation par le commerce, Addis-Abeba.

138 CEA (2009), Rapport économique sur l'Afrique 2009 : Développer l'agriculture en Afrique par des chaînes de valeur régionales et CEA (2013), Rapport économique sur l'Afrique 2013 : Tirer le plus grand profit des produits de base africains : l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique, Addis-Abeba : CEA.

139 Ugo Pica-Ciamarra, Simplicie Nouala et Sunae Kim (2011), *Livestock and Livelihoods in the IGAD Region: A Policy and Institutional Analysis*, document de travail de l'IGAD-LPI (01-11).

140 Deux rapports de Chatham House publiés en septembre 2010 décrivent le commerce du bétail dans la région: Hussein Mahmoud, *Livestock Trade in Kenya, Somali and Ethiopian Borderlands*, et I Nisar Majid, « *Livestock Trade in Djibouti, Somali and Ethiopian Borderlands* ».

**Tableau 7.2: Cheptel dans les pays de l'IGAD**

	Bovins (en millions)	Ovins (en millions)	Caprins (en millions)	Chameaux (en millions)
Djibouti (2002)	0,3	1,0	--	--
Éthiopie (2014)	41,0	25,0	23,0	0,15
Érythrée (2002)	2,0	2,0	1,7	0,1
Kenya (2004)	13,0	7,0	9,0	0,8
Somalie	--	--	--	6
Soudan (2004)	40,0	49,0	42,0	0,6
Soudan du Sud (2009)	11,7	--	--	--
Ouganda (2004)	5,8	1,0	6,0	--

**Source :** Melaka Desta, « The regulatory framework for trade in IGAD livestock products », document de travail de l'Initiative relative aux politiques de l'élevage (LPI) de l'IGAD n° 7 et 8, novembre 2007.

Au cours des 15 dernières années, le secteur de l'élevage a progressé à un taux annuel de près de 4 % dans la région de l'IGAD et représente actuellement plus de 40 % de la valeur ajoutée agricole et environ 11 % du PIB de la région<sup>141</sup>. Le commerce du bétail est estimé à 200 millions de dollars par an. L'Éthiopie, la Somalie et le Soudan sont les principaux exportateurs de bétail<sup>142</sup>. Les possibilités pour ce secteur de contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté sont énormes. Toutefois, la manière dont l'élevage contribue à la subsistance dépend de la disponibilité des biens publics et privés. Au niveau national, l'accès aux services vétérinaires, aux routes et aux marchés est essentiel pour que les bergers deviennent plus productifs et bénéficient du développement de ce secteur<sup>143</sup>. Au niveau régional, une meilleure coordination est nécessaire entre les pays de l'IGAD afin d'assurer que les politiques nationales complètent les cadres régionaux en matière de développement du secteur de l'élevage.

### 3. Investir dans le capital humain

Dans les pays d'Asie de l'Est, les avancées technologiques jouent un rôle clef dans le renforcement de la productivité. La situation dans la Corne de l'Afrique (et en Afrique en général) est bien différente, malgré une forte implication du gouvernement pour développer le secteur de l'éducation, en mettant l'accent en particulier sur l'enseignement des sciences et des technologies.

En Ouganda, en Éthiopie et au Kenya, des efforts considérables sont déployés pour mettre à niveau les compétences scientifiques et technologiques nationales et en matière de développement commercial et d'autres domaines (comme l'ingénierie pétrolière) qui sont identifiés comme étant les principales sources de croissance future.

141 Thornton, P.K et al. (2002), Mapping Poverty and livestock in the developing world, ILRI (Institut international de recherche sur l'élevage), Nairobi.

142 Melaku Desta (2007), « The Regulatory Framework for Trade in IGAD Livestock Products », document de travail de l'Initiative relative aux politiques de l'élevage (LPI) de l'IGAD n° 7 et 8, novembre ; Aklilu Y. et A. Catley (2010), Livestock Exports from Pastoralist Areas: An Analysis of Benefits by Wealth Group and Policy Implications, document de travail de l'IGAD-LPI (01-10), IGAD-LPI, Addis-Abeba.

143 Behnke, R. (2010), The Contribution of Livestock to GDP in the IGAD Member States: Study Findings, Application of the Methodology in Ethiopia and Recommendations for Extension of the Programme, document de travail de l'IGAD-LPI (02-10), IGAD-LPI, Addis-Abeba.

Compte tenu de la découverte de pétrole et de gaz en Somalie, au Kenya, en Ouganda – et de nouvelles découvertes possibles en Éthiopie, la pénurie de compétences dans le secteur pétrolier est impressionnante. Les gouvernements des pays de la Corne de l'Afrique reconnaissent que la progression vers l'industrialisation nécessite des efforts simultanés afin d'appliquer des réformes radicales au système d'enseignement supérieur existant, y compris une réforme des programmes d'enseignement, de nouvelles modalités de financement de l'enseignement supérieur et des structures encourageant l'innovation et la performance.

#### **4. Mise en valeur des ressources en eau pour l'hydroélectricité et l'agriculture**

À l'exception de Djibouti et de la Somalie, la Corne de l'Afrique est dotée d'un énorme potentiel hydroélectrique susceptible de favoriser la transformation socioéconomique de l'ensemble de la région. L'Éthiopie et l'Ouganda sont la source du Nil et les deux pays sont fortement engagés dans la mise en valeur de l'hydroélectricité, qui peut être utilisée par les pays en aval et en amont. L'Éthiopie exporte déjà de l'électricité à Djibouti et au Soudan, tandis qu'un réseau transfrontalier vers le Kenya et le Soudan du Sud est en cours de construction. Le développement des bassins hydrographiques stimule également la production agricole par le biais de l'irrigation, de la pêche, de l'élevage et de l'aquaculture. Le potentiel du transport maritime et du tourisme dans le bassin du Nil est immense et pourrait générer d'autres activités économiques autour du transport fluvial et une meilleure utilisation des ressources en eau.

#### **5. Améliorer la connectivité par le biais de l'infrastructure des transports et des ports**

Une infrastructure inadéquate et de mauvaise qualité constitue un obstacle majeur à la libération du potentiel de développement des pays de la Corne de l'Afrique. Cela est clairement mis en évidence dans toutes les visions du développement examinées dans le présent rapport. En effet, des preuves empiriques issues d'études internationales indiquent que le déficit d'infrastructure abaisse la croissance par habitant de l'Afrique de 2 % par an et réduit la productivité des entreprises de près de 40 %<sup>144</sup>. Il existe une opportunité considérable de développer le commerce intrarégional par le biais d'investissements dans les infrastructures transfrontalières, telles que les routes, les pipelines, le réseau ferroviaire, le réseau électrique et bien d'autres encore<sup>145</sup>. À cet égard, l'Éthiopie montre la voie et peut servir d'exemple pour les autres membres de l'IGAD. Elle a construit un réseau routier et ferroviaire qui relie le pays à la ville portuaire de Djibouti, à Port-Soudan, ainsi qu'à Bossasso et Berbera en Somalie. Ce pays exporte également son excédent d'électricité à Djibouti, au Soudan du Sud et au Soudan, et est en train de construire un réseau afin d'exporter de l'électricité au Kenya.

#### **6. Stimuler le commerce inter-IGAD**

Malgré des décennies de conflits intra-étatiques, le commerce régional informel entre les habitants de la Corne de l'Afrique demeure très solide (tableau 7.3). Une communauté économique informelle existe presque déjà avec la libre circulation (non

144 Foster, V. et C. Briceno-Garmendia (2010), *Africa's Infrastructure: a time for transformation*, Washington, DC : Banque mondiale, 2010.;

145 Healy, Sally (2011), *Hostage to Conflict: Prospects for Building Regional Economic Cooperation in the Horn of Africa*, Londres : rapport de Chatham House.

réglementée) des personnes et des capitaux et la libre circulation (sans restriction) des marchandises à travers les frontières<sup>146</sup>. La région reste unie par l'histoire et la géographie dans des relations d'interdépendance qui se prêtent à une coopération formelle si la volonté politique est trouvée entre les gouvernements. Les liens culturels qui traversent les frontières soutiennent le commerce informel depuis des générations, et ce capital culturel peut contribuer à l'établissement d'un commerce plus structuré et de relations d'investissement entre les pays de la Corne de l'Afrique.

**Tableau 7.3 : Commerce inter-IGAD et commerce africain en 2014**

Pays	Exportations intra-IGAD (en millions de \$)	Importations intra-IGAD (en millions de \$)	Part des exportations de l'Afrique (%)	Deux principaux produits
Djibouti	370	103	43	Aliments ; machines et équipement de transport.
Éthiopie	100	170	8	Aliments et produits manufacturés
Érythrée	N.D.	N.D.	33	Aliments, minerais, métaux, pierres précieuses
Kenya	992	28,5	49	Produits manufacturés et aliments
Somalie	3	385	-	-
Soudan				Aliments et combustibles
Soudan du Sud	--	--	--	--
Ouganda	51	902	33	Aliments et produits manufacturés

Source : État de l'intégration régionale en Afrique, 2010.

L'intégration et le commerce à l'échelle régionale offrent des possibilités de renforcement des capacités productives, de création d'économies d'échelle, de promotion d'ajout de valeur et d'amélioration de la compétitivité<sup>147</sup>. Les régions qui sont bien desservies par les transports routiers, les TIC et les systèmes d'alimentation en électricité et en eau verront une inclusion renforcée grâce à la mobilité des personnes et des biens à travers les frontières. L'extension de l'infrastructure régionale réduit considérablement le coût des opérations commerciales.

Heureusement, l'environnement politique est aujourd'hui plus propice que jamais au renforcement de l'intégration et du commerce à l'échelle régionale dans la Corne de l'Afrique. Au cours des dernières années, les pays tels que l'Éthiopie et le Kenya ont pris les devants pour résoudre leurs problèmes de sécurité et de développement économique et pour renforcer leurs liens économiques avec leurs voisins. À titre d'exemple, l'Éthiopie exporte son abondante énergie hydroélectrique, le Kenya a amélioré son infrastructure des TIC et Djibouti est en train de moderniser ses ports

146 Peter D. Little (2005), « Unofficial Trade When States are Weak: The case of cross border commerce in the Horn of Africa », rapport de recherche n° 13, UNU-WIDER.

147 Commission de l'Union africaine (CUA) 2012, Déclaration sur la stimulation du commerce intra-africain et l'établissement d'une zone de libre-échange continentale (ZLEC), Assembly/AU/Decl.1 (XVIII), 29 et 30 janvier, Addis-Abeba.

et son réseau électrique. Le pétrole et le gaz promettent également d'apporter des changements dans la région. Le Soudan et le Soudan du Sud produisent des milliards de barils de réserve de pétrole et une nouvelle production est attendue au Kenya, en Ouganda et potentiellement en Somalie et en Éthiopie<sup>148</sup>. Le développement des couloirs de transport vers les ports maritimes, la gestion des ressources en eau partagées, l'amélioration de la connectivité des TIC et le renforcement de la sécurité énergétique sont autant de moteurs potentiels de l'intégration économique<sup>149</sup>. Le potentiel de l'intégration régionale formelle par le biais du commerce dans le secteur de l'énergie, dans l'agriculture et l'apport de valeur ajoutée est énorme mais reste sous-exploité. Des liens économiques renforcés peuvent également servir de meilleure garantie contre la résurgence des conflits. La plus grande prospérité et les opportunités économiques qui résultent d'un développement mutuellement bénéfique renforcent la confiance entre des voisins après des décennies d'hostilité.

## D La politique du développement inclusif

La politique joue un rôle important pour le développement inclusif. Dans le cas particulier de la Corne de l'Afrique, les problèmes de gouvernance ont ralenti la croissance et le développement, et par conséquent aggravé la pauvreté et les inégalités au sein des groupes sociaux et des régions, provoquant de ce fait les conflits. Pour ces pays, réaliser la vision du développement national respective pour la transformation économique et sociale nécessite des efforts concertés de la part des gouvernements afin de réécrire les règles de gouvernance économique et politique.

### 1. Redresser la politique de gouvernance démocratique

La croissance inclusive exige de soutenir les voix et la responsabilisation démocratique de l'ensemble des citoyens, y compris des groupes les plus pauvres et les plus vulnérables, ainsi que la démocratisation et la représentation de toutes les couches de la société dans toutes les sphères économiques et politiques. L'inclusivité laisse entendre également la participation du public au contrôle et à la surveillance de la gestion des affaires publiques, en particulier des ressources publiques; elle exige aussi que les gouvernements soient comptables de leurs responsabilités fiduciaires et économiques. Un tel système nécessite de solides systèmes de contrôle, d'audit et judiciaires capables de faire appliquer l'état de droit et de gérer les affaires publiques.

En outre, le programme de croissance inclusive en matière de gouvernance requiert des institutions fortes et efficaces avec la capacité et les ressources nécessaires pour établir efficacement un cadre macroéconomique sain, une gestion transparente des finances publiques et un environnement commercial productif<sup>150</sup>. Après tout, la transformation structurelle nécessite l'engagement simultané de l'État, du secteur privé et de la société civile de façon cohérente et solidaire.

148 Anderson, D.M. et A.J. Brown (2011), « The Politics of oil in Eastern Africa », *Journal of Eastern African Studies*, 5 (2) : 369-410.

149 Healy, Sally (2011), *Hostage to Conflict: Prospects for Building Regional Economic Cooperation in the Horn of Africa*, rapport de Chatham House.; Banque mondiale (2014), *Initiative régionale en soutien à la Corne de l'Afrique*, Banque mondiale, Washington, DC : Département d'intégration régionale de la région Afrique.

150 Cheru, F. (2002), « Renewing and Restoring Democracy in Africa: A Herculean Task », chapitre 2 dans l'ouvrage de F. Cheru *African Renaissance: Roadmaps to the Challenge of Globalization*, Londres : Zed Books.



## 2. Maintenir un environnement commercial favorable

Les investissements dans les infrastructures traditionnelles sont inutiles s'ils ne s'accompagnent pas d'efforts soutenus de la part du gouvernement en vue de maintenir un environnement commercial accueillant (tableau 7.3), en éliminant les distorsions du marché et les faiblesses institutionnelles et en maintenant l'état de droit<sup>151</sup>. Malgré une lente amélioration des conditions, l'environnement commercial dans les pays de la Corne de l'Afrique reste généralement inhospitalier face à l'énorme potentiel inexploité, aux demandes refoulées de toutes sortes de biens et de services pour une classe moyenne en plein essor, et à une concurrence accrue de la part de nouveaux acteurs provenant de l'Est pour les riches ressources naturelles de la région<sup>152</sup>.

**Tableau 7.4: Classement dans le commerce transfrontalier**

Pays	Classement (sur 189 pays)	Nombre de documents nécessaires à l'exportation	Coût de l'exportation par conteneur (\$ E.-U.)	Nombre de documents nécessaires à l'importation	Coût de l'importation par conteneur (\$ E.-U.)
Djibouti	60	5	885	5	910
Soudan	155	7	2 050	7	2 900
Kenya	156	8	2 255	9	2 350
Ouganda	164	7	2 800	10	3 374
Éthiopie	166	7	2 180	10	2 760
Érythrée	170	10	1 460	12	1 600
Soudan du Sud	187	10	5 335	12	9 285

Source : données compilées à partir de la Banque mondiale, *Doing Business 2014*.

Afin que les pays de la Corne de l'Afrique deviennent compétitifs à l'échelle mondiale, les gouvernements doivent prendre des mesures décisives pour réduire les lourdeurs administratives et la corruption, diminuer le coût des opérations commerciales (de l'électricité à la logistique), protéger les droits de propriété et améliorer la prévisibilité et la fiabilité des politiques<sup>153</sup>.

## 3. Créer un système de protection sociale efficace

L'inclusion sociale nécessite une intervention dans les domaines de l'éducation, de la santé et des autres services sociaux dont l'eau et l'assainissement, afin de développer les capacités humaines, en particulier pour les groupes défavorisés ou marginalisés. Comme nous l'ont appris les programmes productifs de filet de sécurité en Éthiopie, les programmes de travaux publics et les transferts de fonds peuvent atténuer les effets des chocs extérieurs transitoires et répondre aux besoins essentiels minimaux

151 Ramachandran, V., A. Gelb et Manju Kedia Sha (2009), *Africa's Private Sector: What's wrong with the business environment and what to do about it*, Washington, DC : Center for Global Development.

152 Ibid.

153 CEA (2010), État de l'intégration régionale en Afrique, sixième édition: Stimuler le commerce intra-africain Addis-Abeba : CEA ; Banque mondiale (2014), Initiative régionale en soutien à la Corne de l'Afrique (version préliminaire), Banque mondiale, Département d'intégration régionale de la région Afrique, 23 octobre 2014.

des pauvres. Les filets de sécurité sociale peuvent prendre la forme de politiques relatives au marché du travail, de programmes d'assurance sociale, de pensions de vieillesse, de programmes d'alimentation scolaire, d'allocations familiales et de crédits<sup>154</sup>.

#### 4. Bâtir un État démocratique architecte du développement

Après deux décennies de mise en œuvre de programmes d'ajustement structurel axés sur la libre entreprise et dirigés par les donateurs dans l'ensemble du continent, qui ont limité le rôle de l'État dans le développement national, le consensus émerge en Afrique depuis le milieu des années 2000 concevant l'État en tant que moteur clef indispensable du développement<sup>155</sup>. Les preuves historiques montrent que tous les pays qui se sont transformés de sociétés agraires en sociétés industrielles avaient un gouvernement qui joua un rôle déterminant dans l'orientation de l'économie de marché dans le contexte de la vision du développement national à long terme.

## E Conclusions

Les pays de la Corne de l'Afrique peuvent échapper au fléau de la pauvreté, des conflits et du sous-développement et se lancer dans un processus de transformation structurelle et d'industrialisation tout comme l'ont fait de nombreux pays émergents dans le passé récent. Il est indispensable de disposer d'un leadership visionnaire et compétent qui s'engage à mobiliser la population autour d'un projet de développement national à long terme, dont l'objectif est d'améliorer le bien-être du peuple et de préserver l'indépendance nationale. L'efficacité de l'interaction et de l'adaptation continues entre les responsables politiques, les chercheurs, les acteurs économiques et le public doit promouvoir le programme de développement national. Au cours des prochaines années, le défi pour les leaders de la Corne de l'Afrique consistera à amener leurs citoyens à s'engager dans un processus d'« auto-découverte » et à croire qu'ils peuvent à eux seuls transformer l'Afrique pour les Africains.

En outre, le changement pour la transformation dans la Corne de l'Afrique nécessite des mesures au niveau régional, étant donné l'interpénétration des économies et des liens culturels qui caractérisent la région. Les stratégies nationales visant à instaurer une transformation structurelle doivent donc être complétées par des mesures qui encouragent la coopération et l'intégration à l'échelle régionale afin de débloquer le potentiel agricole et manufacturier de la région. Au niveau politique, la coopération régionale réduirait également les incertitudes liées aux investissements, tout en promouvant la paix et la sécurité, préalables d'une croissance économique durable et d'un développement inclusif.

154 Neumark, D. et al. (2006), « The effects of the minimum wage in Brazil on the distribution of family income », dans le *Journal of Development Economics*, vol. 80, numéro 1; Barrientos A., D. Humes (éd.) 2008, *Social Protection for the Poor and Poorest*, Basingstoke : Palgrave.

155 CEA (2011), *Rapport économique sur l'Afrique 2011 : Gérer le développement : Le rôle de l'État dans la transformation économique*, Addis-Abeba ; Mkandawire, T. (2001), « Thinking about developmental states in Africa », *Cambridge Journal of Economics* 25(3); edigheji, O., ED. (2010), *Constructing a democratic developmental state in South Africa: Potentials and challenges* Le Cap : HSRC Press.

## Annexe : Méthodes de comptabilisation du coût humain et économique des conflits

Le présent rapport propose une analyse qualitative et quantitative approfondie des coûts des conflits dans la Corne de l'Afrique en utilisant un large éventail de méthodes, y compris des données soumises, des ensembles de données et des rapports des gouvernements, d'organisations gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales. La sous-section suivante traite des différents coûts. Cette sous-section met l'accent sur la méthode permettant d'évaluer les impacts des conflits.

Les coûts des conflits sont immenses et comportent de multiples facettes. Les conflits détruisent des vies humaines, des sociétés et des biens. De plus, ils détruisent automatiquement l'infrastructure économique, déstabilisent les institutions et affaiblissent les droits de propriété et l'état de droit. Ils ont des effets persistants bien au-delà de la signature des traités de paix, des trêves et des cessez-le-feu. Leurs coûts, directs et indirects, peuvent être ventilés en coûts humains et en coûts économiques. Cependant, il n'est pas toujours facile de faire la distinction entre les coûts directs et indirects des conflits. Bien qu'il porte sur la façon dont les conflits ébranlent la capacité des gouvernements de maintenir l'équilibre budgétaire à long terme, et celle dont ils alimentent la corruption et affaiblissent la gestion des finances publiques et la responsabilisation, le présent rapport présente également les coûts humains des conflits, c'est-à-dire les morts et blessés lors des batailles.

En analysant les coûts des conflits, il est important de prendre en compte leur dimension temporelle. Les coûts économiques des conflits peuvent être classés en coûts contemporains et en coûts accumulés. Ces derniers, souvent appelés impacts ou coûts, sont encourus pendant les conflits. Par ailleurs, les coûts accumulés à long terme constituent la somme des coûts contemporains et de la valeur actualisée des coûts futurs.

### 1 Coûts humains directs et indirects des conflits

Mesurer le coût humain de la guerre est une tâche ardue. Les gouvernements, les organismes d'aide humanitaire et les chercheurs utilisent différentes techniques d'enregistrement pour collecter des données sur les victimes civiles résultant de conflits violents. Un rapport publié par Action on Armed Violence (AOAV 2014) portant sur l'enregistrement des victimes cherche à établir une documentation complète, systématique et continue sur les morts et/ou blessés imputables à des violences armées et/ou à des incidents connexes. L'enregistrement des victimes comporte plusieurs avantages, parmi lesquels la prévention et la réduction des violences armées, la cohérence du débat politique, l'évaluation des politiques et de l'impact économique des conflits, le renforcement de la coopération internationale et la cohérence des procédures juridiques visant à poursuivre les criminels de guerre et les dictateurs (AOAV 2014). Cependant, l'enregistrement des victimes est sujette à un double comptage en raison de mécanismes de validation des informations qui

nécessitent des enquêtes indépendantes sur le terrain, la corroboration des sources et la contre-validation des ensembles de données.

Le nombre de morts et de blessés imputables aux guerres n'est qu'une facette des coûts humains des conflits. L'autre facette implique les coûts indirects des conflits qui sont associés à l'effondrement d'une société, des infrastructures publiques, des services humains et de santé et des systèmes de sécurité publique. Les coûts humains indirects peuvent inclure des déplacements de populations, des maladies, la malnutrition, la réduction de l'espérance de vie et du bien-être, des violences sexuelles, des traumatismes psychologiques, la perte de biens et de moyens de subsistance, des dégâts causés au capital social et à l'infrastructure, des dégâts causés à l'environnement et la destruction des trésors culturels<sup>156</sup>. Le *Rapport sur la sécurité humaine* (2005) indique que davantage de personnes meurent de malnutrition et de maladies liées à la guerre que pendant les combats. Des études de cas ont mis en évidence le fait que les morts excédentaires ou indirects sont déterminés par l'intensité et l'ampleur de la violence politique, le nombre de personnes déplacées et le niveau de développement, en particulier en ce qui concerne les services de santé.

Golan *et al.* (2004) ont mené une enquête visant à déterminer les taux et les causes de mortalité dans l'ensemble de la République démocratique du Congo. Ils mettent en évidence les tendances des taux de mortalité grâce à des comparaisons avec des données historiques récentes, déterminent l'existence potentielle de différences régionales dans les taux de mortalité et estiment le nombre total de décès excédentaires depuis 1998. À l'aide d'une enquête représentative nationale sur la mortalité, ils révèlent une augmentation soutenue et significative de la mortalité entre 2003 et 2004, par rapport à 1998. Ils estiment que 3,9 millions de personnes sont mortes entre 1998 et 2004. Les décès excédentaires sont estimés à plus de 600 000 personnes au total, soit plus de 1 200 victimes par jour au cours de la même période. La plupart des décès sont dus à des causes évitables telles que la malnutrition et les maladies infectieuses.

## 2 Coûts économiques directs et indirects des conflits

Skarpedas (2009) explique que lorsqu'on examine le coût économique des conflits, il est nécessaire de faire la distinction entre les quatre types de conflits (à savoir les guerres civiles, les conflits internes de faible intensité, le terrorisme et les guerres externes) en mettant l'accent sur les effets de ces types de conflits sur la croissance économique. Cette vision est conforme aux conclusions de Bloomberg *et al.* (2004). Étudiant les conséquences macroéconomiques du terrorisme, Bloomberg *et al.* (2004) ont montré que le terrorisme a un impact négatif petit et persistant sur la croissance par rapport aux guerres externes ou aux conflits internes. Cependant, leurs résultats révèlent une différence importante concernant les coûts du terrorisme en fonction des zones géographiques et de la gouvernance politique.

Les guerres civiles ont un impact sur la capacité fiscale d'un pays de deux façons. D'abord, elles obligent les gouvernements à affecter leurs ressources à des activités de guerre plutôt qu'à des activités productives. Ensuite, les gouvernements doivent

---

<sup>156</sup> Skarpedas, 2008 ; Lancina et Gleditsch, 2005.

augmenter considérablement leurs dépenses militaires. Une augmentation des dépenses militaires de 2,2 % du PIB au cours d'une période de sept ans entraîne une perte d'environ 2 % du PIB<sup>157</sup>. Pendant une guerre civile, le contrôle des infrastructures (routes, ponts, chemins de fer, hôpitaux et bâtiments publics) est important car ces dernières sont cruciales pour la réussite de la stratégie de guerre. Par exemple, au Libéria, le port de Monrovia et la Compagnie libérienne d'électricité ont été détruits quelques mois après le début de la guerre des années 1990<sup>158</sup>.

Une guerre civile détruit le stock de capital d'un pays (infrastructures, machines, équipement et usines) en dégradant son stock de capital actuel et en stoppant l'accumulation ou la création de nouveaux stocks de capital. Cela finit par influencer sur les investissements intérieurs et par augmenter la lutte pour le capital (Imai et Weinstein, 2000). Imai et Weinstein (2000) soutiennent que les propriétaires de capital nationaux ou étrangers comparent le retour marginal de leurs investissements intérieurs ou étrangers. La guerre civile réduit le taux national de retour sur investissement en diminuant la productivité des facteurs de production et elle augmente le taux d'amortissement du capital. Par conséquent, les détenteurs du capital tendent à remplacer leurs investissements intérieurs par des investissements étrangers, ce qui entraîne une fuite des capitaux.

Plusieurs études indiquent que les guerres civiles ont un impact négatif sur le taux de croissance économique. Collier *et al.* (1999) expliquent que pendant les guerres civiles, le PIB par habitant chute à un taux annuel de 2,2 % par rapport au scénario hypothétique sans guerre civile. Une guerre civile de sept ans se traduit par une baisse du PIB d'environ 15 %, tout en augmentant la pauvreté de 30 %, ce qui génère une perte de revenus cumulée estimée à 60 % du PIB d'une année. Knight, Loayza et Villanueva (1996) tentent de déterminer si un dividende de la paix est imputable à une baisse des dépenses militaires, ou si une réduction des dépenses militaires a pour effet d'améliorer la croissance. Ils concluent à l'existence d'un dividende de la paix à la suite d'une baisse des dépenses militaires. Cependant, ce dividende de la paix apparaît avec un décalage dans le temps, en particulier pour les pays des régions telles que l'Europe de l'Est, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, où les niveaux de dépenses militaires sont traditionnellement élevés.

Il est rare que tous les pays enregistrent le même impact de la guerre civile sur la croissance. Une étude de cas sur l'impact de la guerre civile en Afghanistan montre que le PIB par habitant a chuté de 20 % et 7,5 % pour les périodes comprises entre 1980 et 1990 et entre 1990 et 1995 respectivement<sup>159</sup>. O'Sullivan (2001) révèle qu'à Sri Lanka, la différence entre le taux de croissance pendant la guerre et en l'absence de guerre s'élève à 1,2 %. Skarpedas (2009) explique que la concentration géographique de la guerre à Sri Lanka peut expliquer cette différence relativement faible de la performance économique entre la période de la guerre et l'absence de guerre.

Les conflits qui éclatent dans un pays ont un impact sur ses voisins en raison de la porosité des frontières et des mouvements des réfugiés. Ncube, Jones et Bicaba (2014) affirment que le risque de contagion d'un conflit est particulièrement élevé

---

157 Knight, Laya et Villanueva, 1996 ; Collier *et al.* 2003.

158 Canning, 19989.

159 Mardsen et Samman, 2001.

dans les cas des conflits ethniques, où des groupes ethniques similaires vivent de part et d'autre des frontières de pays voisins. Ce risque est aggravé par la faiblesse des institutions et la division sociale marquée d'un pays. Dans la région du fleuve Mano en Afrique de l'Ouest, dans la Corne de l'Afrique, dans la région du Sahel et dans la région des Grands Lacs, l'épidémie de conflits nationaux a créé de graves problèmes de sécurité à l'échelle régionale.

Plusieurs facteurs expliquent la mesure dans laquelle un mauvais voisinage alimente les conflits sur le continent africain : a) l'existence de mercenaires itinérants et la facilité avec laquelle ils passent d'un conflit à un autre; b) la prolifération des armes légères et de petit calibre dans un conflit alimentant les autres en raison de la porosité des frontières en Afrique; et c) l'intérêt qu'ont des États à alimenter des conflits en fournissant des armes et en servant de sanctuaire aux combattants.

### 3 Mesure du coût humain et ventilation sexospécifique des victimes

Pendant les conflits, l'armée recueille souvent des données sur les victimes de guerre, les décès de combattants et les expositions au cours des combats, principalement les effets directs des combats et les décès de combattants, en ignorant les pertes civiles. Ces pertes civiles sont enregistrées par d'autres groupes qui travaillent dans des hôpitaux de campagne à l'intérieur ou à proximité des zones de conflit. Cependant, ces informations ignorent souvent le sexe des victimes et ont souvent tendance à signaler principalement les blessures et les morts causées par des armes et des équipements militaires.

Les organismes d'aide humanitaire qui œuvrent dans les camps de réfugiés compilent leurs propres informations, qui sont souvent réparties par sexe. Ils utilisent parfois des formulaires standard de collecte des données, notamment des enquêtes et la surveillance. Cependant, ces données sont disponibles pour une petite proportion de la population touchée par les conflits et manquent de représentativité de la population d'un pays. En outre, il est difficile d'établir une base de référence adéquate dans le contexte des conflits car des situations d'urgence graves s'ajoutent souvent pour des populations atteintes de maladies plus chroniques.<sup>160</sup>

Ormhaug, Meier et Hernes (2009) examinent les travaux publiés existants afin de documenter la mortalité masculine et féminine. Ils centrent leurs efforts sur la disponibilité des données, en particulier les données par sexe relatives aux victimes. Cette structure de données fournit un cadre de travail empirique pour l'évaluation de l'impact des conflits armés lorsque les données sont correctement collectées et utilisées. Les auteurs présentent des études qui ont tenté de répartir par sexe les décès imputables aux conflits en utilisant divers ensembles de données, différentes périodes et différents conflits. Certaines de ces études sont résumées ci-dessous.

Alkhuzai et al. (2008) font référence à l'Enquête sur la santé des familles en Irak (2006 et 2007) pour estimer le nombre de décès causés par des blessures au cours

---

<sup>160</sup> Chechhi et Roberts, 2005.

du conflit armé en Irak de 2002 à 2006. Ils estiment que la violence était l'une des principales causes de décès pour les adultes irakiens et la principale cause de décès pour les hommes âgés de 15 à 59 ans pendant les trois premières années qui ont suivi l'invasion de 2003. Leurs résultats sont cohérents avec les rapports de presse relatifs aux victimes civiles du projet Iraq Body Count.

Reza, Mercy et Krug (2001) présentent les tendances épidémiologiques de la mortalité mondiale liée à la violence (homicides, suicides et guerres) en utilisant des données d'archive issues des séries de charge mondiale de morbidité, qui produit des estimations mondiales des taux de mortalité imputables aux homicides, aux suicides et aux guerres en fonction de l'âge et du sexe. Ils estiment que 211 000 femmes ont été tuées à cause de la guerre en 1990 par rapport à 291,000 hommes, soit un ratio hommes-femmes du taux de mortalité imputables à la guerre de 1,3. Ce ratio varie entre 1,3 et 1,5 à travers les régions du monde. Chez les individus de sexe féminin, les personnes âgées de 0 à 4 ans ont été les plus touchées (16,2 décès pour 100 000). Ce taux était plus élevé pour les enfants en Afrique subsaharienne (57,5 pour 100 000). Le taux moyen de mortalité pour les hommes âgés de 15 à 29 ans s'élevait à 16,7 pour 100 000 dans le monde et à 97,0 pour 100 000 en Afrique subsaharienne.

Murray et al. (2002) enquêtent sur l'impact des conflits armés sur la santé publique en utilisant les données de l'Organisation mondiale de la Santé pour 2000. Ils estiment que 310 000 décès sont directement imputables à des conflits. Dans l'ensemble, le nombre de décès est descendu de 510 000 en 1990 à 310 000 en 2000. Une répartition du nombre de décès par sexe et par âge indique que les conflits ont touché plus d'hommes que de femmes. La mortalité des femmes représentait un quart des décès. En l'an 2000, Murray et al. ont également noté que 0,70 % de la charge mondiale de morbidité, y compris les années de vie perdues et les années de vie vécues avec une invalidité, était imputable à des conflits armés. L'étude conclut que le ratio des années de vie perdues en raison d'un décès prématuré causé par un conflit et des années vécues avec une invalidité imputable à un conflit s'élevait à 4,75<sup>161</sup>. Li et Wen (2005) élargissent les études antérieures en examinant les effets des conflits armés sur la mortalité pour les personnes âgées de 15 à 64 ans par sexe en utilisant les données de l'OMS sur la mortalité couvrant une période plus longue (1961-1998) et en tenant compte de différents types de conflits et de leur intensité. Cela leur permet d'étudier à la fois les effets immédiats et les effets persistants. Li et Wen constatent que les effets immédiats des conflits civils sont beaucoup plus importants que ceux des conflits interétatiques, tandis que l'inverse s'applique pour les effets persistants. Les effets immédiats et les effets persistants des conflits graves sont beaucoup plus importants que ceux des conflits mineurs. Alors que les hommes ont tendance à afficher un taux de mortalité plus élevé en raison des effets immédiats de conflits interétatiques et de conflits graves, les femmes enregistrent les mêmes taux de mortalité à long terme en raison des effets persistants de ces conflits.

Ghobarah, Huth et Russett (2003) examinent les effets indirects des conflits en centrant leurs efforts sur les décès indirects et l'invalidité. Ils révèlent que les femmes et les enfants sont les victimes les plus courantes à long terme. Ils estiment que 8,01 millions d'années d'invalidité ont été perdues en 1999 à cause de guerres civiles

---

161 Voir également Ormhaug, Meier et Hernes, 2009.

au cours de la période 1991-1997. Plümpner et Neumayer (2006) analysent l'impact des conflits armés sur l'espérance de vie des femmes par rapport aux hommes, et constatent qu'en moyenne, les guerres interétatiques et civiles touchent plus négativement les femmes que les hommes. Pour les guerres civiles, ils observent également que les guerres ethniques et les guerres éclatant dans des États faillis sont beaucoup plus dommageables pour les femmes que les autres guerres civiles.

Les méthodes utilisées pour mesurer l'impact des conflits sont diverses et vont des méthodes d'analyse chronologique aux méthodes d'analyse transversale et longitudinale. Les méthodes utilisées dans les travaux publiés sont déterminées par l'objectif de l'étude et la disponibilité des données. Lorsque l'objectif consiste à évaluer le coût économique d'un conflit dans un pays, une région ou un secteur donné, les méthodes d'analyse chronologique sont généralement utilisées, tandis que lorsque le but est d'évaluer l'impact économique des conflits dans un ensemble de pays, les chercheurs utilisent des méthodes d'analyse longitudinale. Nous décrivons ci-dessous cinq méthodes permettant de mesurer l'impact des conflits, en insistant sur leurs points forts et leurs points faibles tels que rapportés par Gardeazabal (2010).

La méthode de comptabilisation des coûts est la méthode la plus directe pour estimer le coût économique des conflits, en ajoutant simplement la valeur monétaire des coûts directs et indirects. Veuillez vous reporter à la section suivante pour plus d'informations sur la méthode de comptabilisation des coûts.

Pour estimer l'impact des conflits, certains auteurs optent pour un modèle de régression simple. Cette méthode consiste à régresser une mesure des conflits ou une variable dépendante sur d'autres variables indépendantes ou témoins susceptibles d'affecter la survenance d'un conflit. Elle est utilisée lorsque des données transversales sont disponibles. Les estimations de telles régressions sont interprétées comme des moyennes, en supposant l'homogénéité de l'échantillon. Selon cette hypothèse d'homogénéité, un conflit, quel que soit son type, a le même impact ou résultat dans différents pays.

Gardeazabal (2010) souligne deux inconvénients des inductions basées sur des données transversales.: a) elles impliquent un biais d'endogénéité important en ignorant la causalité inverse entre les variables dépendantes et indépendantes; b) les sections transversales basées sur des inductions constituent une régression statique qui empêche une analyse dynamique des conflits. Il est possible de corriger cela à l'aide de techniques de variables instrumentales. Cependant, Mankiw (1995) remet en question la validité des instruments utilisés dans les régressions portant sur divers pays.

Avec la méthode d'analyse chronologique, les données sont de plus en plus disponibles et l'utilisation d'inductions chronologiques s'est propagée comme moyen d'évaluer l'impact des conflits. Cette méthode exploite la variation temporelle de la mesure des conflits pour une unité unique (région ou pays) en utilisant des chiffres globaux tels que le produit intérieur brut par habitant et les flux commerciaux internationaux bilatéraux, ainsi que des indicateurs comme les recettes issues du tourisme. L'approche des séries chronologiques interrompues (SCI), la méthode de la fonction de transfert (MFT) et le modèle d'autorégression vectorielle (ARV) sont les trois méthodes les plus fréquemment utilisées.



L'approche des SCI ou des séries chronologiques quasi expérimentales analyse différents types d'interventions et de politiques. Cette méthode nécessite la disponibilité de données chronologiques sur les résultats pour chaque sujet considéré. Bien que l'analyse soit plus solide lorsque plusieurs sujets sont analysés, ladite méthode peut être appliquée à un sujet unique. La méthode des SCI permet des inductions sur l'évolution temporelle du résultat après l'intervention, mais elle ignore le degré d'intensité des conflits au cours de la période de conflit.

La MFT est un cadre qui permet l'évaluation quantitative de l'impact contemporain des conflits. Cette méthode est bénéfique pour entreprendre une analyse microéconomique ou une analyse d'études de cas de conflits, notamment parce qu'elle facilite la mesure de facteurs tels que le nombre de victimes et d'assassinats politiques. La MFT offre une meilleure représentation chronologique des variables dépendantes en intégrant des intervalles dans les mesures des résultats et des conflits. Il s'agit d'une méthode stricte car elle ne permet pas l'intégration dans l'analyse d'autres facteurs potentiels de la variable dépendante. Par ailleurs, l'approche implique une hypothèse d'exogénéité stricte qui influe sur ses estimations en cas de causalité inverse provenant du résultat de la variable d'un conflit.

L'approche ARV permet l'interaction dynamique entre la variable dépendante et la mesure des conflits. Elle reflète l'effet de causalité des conflits sur les variables dépendantes et permet un effet de retour d'information issu des variables dépendantes concernant la mesure des conflits. Outre les tests de causalité et l'analyse des profils de réaction de Granger, l'approche ARV peut être utilisée pour générer des prévisions à court terme sous différents scénarios de trajectoires futures des mesures des conflits.

Les méthodes basées sur les données longitudinales sont utilisées lors de l'estimation des conflits en employant un vaste ensemble de ces données avec un nombre de pays (N) important et une longue période de temps (T). Ces méthodes exploitent à la fois les caractéristiques temporelles et transversales de cet ensemble de données; elles envisagent une analyse dynamique des conflits en incorporant de longues périodes ou intervalles de temps (3, 5 ou 10 ans) et tiennent compte de la causalité inverse entre le résultat et les variables du conflit. Les quatre méthodes basées sur des données longitudinales couramment utilisées sont a) les régressions apparemment indépendantes (RAI); b) l'approche des variables muettes à effets fixes; c) l'approche de Chamberlain (1982); et d) les équations de gravité.

La procédure RAI prend en compte les données pour chaque période (décennie) en tant que régression transversale et estime autant d'équations que de périodes (décennies). Cette procédure permet d'inclure des effets aléatoires non observés propres au pays considéré et des effets temporels fixes correspondant à différents intervalles spécifiques à une période donnée. L'approche des variables muettes à effets fixes suppose que les effets non observés spécifiques à une période ou à un pays sont fixes et utilise des variables muettes propres à une période et à un pays donné. Les textes publiés indiquent qu'il s'agit, de loin, de la méthode la plus populaire.

L'approche de Chamberlain estime le coût économique des conflits en utilisant des données longitudinales conformément à une procédure conçue par Chamberlain en 1982. Ce dernier ignore les effets temporels mais suggère que les effets non

observés peuvent être des fonctions linéaires des covariables. Par conséquent, il propose une procédure d'estimation en deux étapes qui consiste à estimer le vecteur de paramètres de forme réduite en utilisant le modèle des moindres carrés ordinaires (MCO) au cours de la première phase, puis en estimant le paramètre structurel à l'aide de la distance minimale classique dans la deuxième phase. Les équations de gravité sont utilisées pour évaluer l'impact des conflits sur le commerce. À cet effet, elles sont conçues pour intégrer des tableaux de données tridimensionnels. Ainsi, les modèles de gravité peuvent englober des variables des conflits, les revenus des pays, la distance et d'autres variables témoins.

La méthode de comptabilisation des coûts vise à estimer le coût d'un conflit en calculant et en comparant le coût total du conflit entre deux scénarios : le scénario de conflit et le scénario hypothétique, ou sans conflit. Cette méthode est couramment utilisée dans les documents publiés en raison de sa simplicité — si on ajoute la valeur des coûts directs et indirects — mais elle peut entraîner un double comptage et supprime le besoin d'inductions statistiques.

Les estimations des coûts directs sont basées sur des données réelles issues de comptes publics et de registres statistiques. Les estimations des coûts indirects des conflits comprennent des coûts tels que les pertes de production en raison de la destruction du capital, ainsi que la valeur composée des pertes de production ultérieures pendant la période post-conflit. La méthode de comptabilisation des coûts fournit des estimations de coûts qui sont numériquement faciles à effectuer et dans lesquelles les calculs peuvent être réalisés pour plusieurs scénarios. Un inconvénient c'est que la méthode de comptabilisation des coûts exige une expertise en matière de référencement de tous les types de coûts. Dans le cas contraire, la liste n'est pas exhaustive et certains coûts pourraient être omis ou comptés deux fois. Les estimations des pertes de production font l'objet de critiques car elles nécessitent certaines estimations hypothétiques, en général à partir d'un modèle de régression. De plus, certaines hypothèses doivent être appliquées aux taux d'intérêt afin de calculer la valeur composée<sup>162</sup>.

Lors de la conception de l'hypothèse, l'objectif est d'élaborer un scénario hypothétique où il n'y a pas de guerre. Il s'agit d'une tâche difficile car les différents scénarios supposant ce qui pourrait avoir eu lieu au cours de la période de guerre ou de paix ne seront peut-être pas plausibles. Les scénarios hypothétiques sont déterminés par la nature des résultats qui peuvent être attribués à la guerre et il est possible qu'ils ne soient pas réalisables ou souhaitables. En outre, un scénario hypothétique doit prendre en compte les dépenses encourues dans la prévention des conflits et le fait que des conflits ne se produisent pas<sup>163</sup>.

La plupart des critiques de cette méthode soulignent la difficulté d'évaluer les conséquences des conflits. Blattman et Miguel (2010) affirment que les conséquences des conflits sont difficiles à isoler en raison d'un problème d'identification. Même si les pays déchirés par les conflits sont différents des pays en paix, les facteurs qui déterminent une mauvaise performance économique peuvent également générer un conflit armé.

---

162 Gardeazabal, 2010.

163 Smith, 2014.

Costalli *et al.* (2014) mettent en évidence trois avantages de l'utilisation de la méthode de comptabilisation des coûts avec un scénario ou une méthode de contrôle synthétique: a) cette méthode résout l'omission de variables en comptabilisant la présence de facteurs inobservables évoluant au fil du temps dans les groupes étudiés et témoins; b) elle relie les méthodes qualitatives et quantitatives; et c) elle permet d'utiliser un plan de recherche basé sur des études de cas comparatives et préserve l'avantage de résultats numériques qui peuvent être comparés dans tous les cas.

Une étude menée par Nafziger et Auvinen (1997) est l'étude la plus proche de ce rapport. Cependant, elle en diffère de quatre façons. Premièrement, le présent rapport est axé sur les pays de la Corne de l'Afrique (Djibouti, Éthiopie, Érythrée, Somalie, Soudan et Soudan du Sud), tandis que Nafziger et Auvinen (1997) prennent en considération 124 pays sur les cinq continents. Deuxièmement, notre rapport est axé sur les coûts humains et économiques des conflits, alors que l'étude de Nafziger et Auvinen porte sur les sources ou les causes des situations d'urgence humanitaire. Les deux études sont également différentes par leurs méthodologies empiriques. Le présent rapport utilise la méthode de comptabilisation des coûts alors que Nafziger et Auvinen utilisent l'analyse de régression. Voici un bref résumé de l'étude de Nafziger et Auvinen.

Nafziger et Auvinen analysent les sources économiques des situations d'urgence humanitaire en mettant en relief l'économie politique d'une situation d'urgence humanitaire complexe dans laquelle l'économie et la politique interagissent. Ils adoptent la définition de la situation humanitaire complexe de Vayrynen (1996), en tant que crise provoquée par l'homme pendant laquelle un grand nombre de personnes meurent et souffrent. Cette situation inclut des violences physiques (souvent perpétrées par l'État), des maladies, la faim ou des déplacements. En conceptualisant les variables économiques et politiques qui expliquent l'augmentation du nombre de situations d'urgence humanitaire complexe dans les années 90, les auteurs ont utilisé un ensemble de facteurs contribuant aux situations d'urgence humanitaire complexe qui sont décrits dans les textes publiés.

Ces facteurs sont la stagnation et la baisse des recettes, de fortes inégalités, la diminution de l'aide réelle, la répartition inégale des richesses pendant les programmes d'ajustement, l'interaction entre les recettes et les ajustements avec les intérêts de l'élite, la part des dépenses militaires dans le PNB et une tradition de conflits violents. Les auteurs utilisent la base de données des situations d'urgence humanitaire complexe (COHUME), qui comprend les données annuelles sur 124 pays, à revenu faible et intermédiaire, de 1980 à 1995.

Compte tenu de la complexité du concept d'urgence humanitaire, ils optent pour l'élaboration de quatre indicateurs composites continus pour leurs variables dépendantes. a) ces indicateurs composites englobent le nombre de morts sur les champs de bataille (correspondant au coût direct de la violence qui mesure l'intensité des conflits armés); b) le nombre de réfugiés (correspondant à l'importance des déplacements à travers les frontières nationales); c) l'apport calorique journalier par habitant (correspondant à la malnutrition); et d) le taux de mortalité infantile (correspondant à la maladie).

Aux fins de l'étude, les auteurs appliquent plusieurs types de méthodes économétriques et politométriques afin d'analyser l'économie politique des sources des situations d'urgence humanitaire complexe: le modèle MCO basique, le modèle des moindres carrés généralisés (MCG) avec la transformation de Prais-Winsten, les modèles de Tobit ou de régression normale censurée, le modèle des moindres carrés en deux étapes, le modèle des moindres carrés à variables muettes (VMMC) ou à effets fixes et le modèle à effets aléatoires.

Ils estiment que les situations d'urgence humanitaire sont directement associées à l'indice de concentration des revenus de Gini, à l'inflation, à un rôle militaire accentué tel que défini par les dépenses militaires en pourcentage du PNB, à une tradition de conflits et inversement à la croissance du PIB, au PNB par habitant, à la croissance de la production alimentaire et au financement du FMI en pourcentage du PNB. Les situations d'urgence humanitaire sont le plus fortement associées à une croissance économique lente ou négative, à un faible niveau de développement économique, à un rôle militaire accentué et à une tradition de conflits violents.

### **Cadre conceptuel sur les causes des conflits**

Ce cadre conceptuel vise à définir les similitudes distinctives et la nature intégrative des facteurs sociaux, politiques et économiques qui contribuent aux conflits, afin de ne pas perdre de vue la façon dont les causes profondes des conflits sont complémentaires. Les conflits sociaux et politiques (ethnies, religions, classes, etc.) peuvent être déclenchés par des facteurs économiques (privation relative, cupidité, déclin économique et autres facteurs similaires) et vice-versa. D'un point de vue économique, un conflit peut être horizontal, c'est-à-dire qu'il est déclenché par le monopole de groupes ethniques, religieux ou régionaux particuliers sur l'économie au sein d'un État rentier ou oligarchique.

Jusqu'à une date récente, le débat d'orientation et le débat d'idées sur les facteurs sociopolitiques contribuant aux conflits dans la Corne de l'Afrique ont été centrés sur des clivages raciaux, ethniques, religieux, linguistiques et régionaux. Dans certains cas, les facteurs ethniques, religieux et régionaux sont regroupés dans le cadre de politiques identitaires, car de nombreux groupes ethniques vivent dans la même région ou sur le même territoire; et souvent ils professent la même religion et parlent la même langue. Cependant, la population de la Corne de l'Afrique est devenue de plus en plus hétérogène à cause des guerres et des déplacements de masse imputables à des formes traditionnelles de mobilité, telles que le nomadisme pastoral, l'agriculture itinérante et la migration campagne-campagne en quête de terres et d'opportunités de travail.

Les facteurs modernes comme l'éducation ont donné des compétences et des aspirations qui ne peuvent pas être absorbées par l'économie rurale, tandis que la commercialisation de l'économie (agriculture, exploitation minière et travaux publics), la croissance des centres urbains et le besoin en main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée augmentent la migration campagne-ville.

Des changements sociaux, politiques et économiques ont conduit à la coexistence de communautés hétérogènes d'un point de vue ethnique et religieux dans les villes et les grands centres urbains. Presque tous les grands centres de population dans la Corne de l'Afrique sont habités par plusieurs groupes ethniques ou religieux.

Cependant, au lieu d'affaiblir les liens traditionnels et les clivages, les politiques identitaires ont ciblé le double processus de la continuité et du changement. Ces clivages font désormais partie d'une toile complexe de relations sociales, politiques et économiques modernes et multi-couches et de réseaux opérant aux niveaux local, national, régional et mondial. Au lieu de se dissiper, les politiques identitaires continuent d'être un formidable facteur qui contribue à la dynamique des institutions sociales, économiques et politiques modernes.

Il n'est donc pas surprenant que ces facteurs soient utilisés par presque tous les chercheurs en sciences sociales et les économistes, quoique à des degrés différents concernant leur capacité de fournir un cadre explicatif suffisant pour les événements qui caractérisent la Corne de l'Afrique - des conflits à l'effondrement des États ou au sous-développement économique.

Les débats d'idées et les débats d'orientation actuels sur les causes profondes des conflits dans la Corne de l'Afrique sont centrés sur cinq courants de pensée principaux: le primordialisme, le patrimonialisme/néo-patrimonialisme, le choix rationnel/la cupidité, les griefs et les «nouvelles guerres».

Les cinq cadres explicatifs des conflits décrits ci-dessus ne sont qu'une partie de plusieurs autres explications (fonctionnalisme, fonctionnalisme structurel, structuration, constructivisme, marxisme, etc.). Le choix de ces cinq facteurs est déterminé par le fait qu'ils sont plus persistants que d'autres dans les débats d'idées et d'orientation combinés et qu'ils ont tendance à privilégier l'analyse intellectuelle par rapport à l'analyse des politiques et aux conseils. Tous les principaux auteurs qui ont contribué à ces cinq courants de pensée expriment de fortes préférences et recommandations politiques, et la plupart ont été directement ou indirectement associés à de grandes institutions décisionnelles économiques, sociales ou politiques à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

1. D'après l'analyse primordiale, un conflit est le résultat de l'attachement humain à une unité sociale qui offre solidarité, sécurité et préservation de l'espèce. L'envers de la médaille est que cela génère une tendance vers la xénophobie et l'intolérance. Geertz conceptualise l'attachement primordial en tant que «donnés» d'une culture ou d'une existence sociale, comme la contiguïté immédiate ou le lien de parenté essentiellement, mais au-delà du fait d'être un «donné» qui découle du fait d'être né dans une communauté religieuse particulière, de parler une langue particulière ... et de se conformer à des pratiques sociales particulières. Ces congruences de sang, de parole, de coutume et ainsi de suite apparaissent comme ayant une force coercitive indicible et parfois écrasante<sup>164</sup>.

Les primordialistes attribuent de la négativité aux groupes ethniques ou religieux, les considérant comme hostiles et non coopératifs les uns avec les autres. Cela laisse présager que, même si les groupes ethniques maintiennent une solidarité entre eux, ils sont hostiles envers les autres. Par conséquent, la diversité ethnique mène à la division et finit par contribuer aux conflits. Ainsi, les comportements et attributs

---

164 Clifford Geertz, 1963.

primordiaux sont considérés comme irrationnels, contrairement à la rationalité des sociétés industriellement avancées.

Même si elle semble être un retour vers le passé, cette analyse était répandue pendant les années 90 en dépit des faits historiques qui font ressortir les multiples guerres et conflits perpétrés par de telles sociétés dans le monde. Il suffit de se rappeler les victimes des première et seconde guerres mondiales et les répercussions des campagnes militaires menées contre des pays tels que l'Afghanistan, l'Irak, la Syrie, la Libye, le Yémen, entre autres. Certains responsables politiques en Occident sont en phase avec la pensée primordialiste soit parce qu'elle est comprise de manière simpliste, soit parce qu'elle correspond parfaitement aux idées préconçues sur la sauvagerie africaine, cela étant une explication suffisante du fait que l'Afrique est dévastée par les conflits. Ce thème est reflété dans des textes critiques faisant référence à un « nouveau barbarisme ».

Kaplan (1994) trouve que les conflits sont engendrés « dans les endroits où les Lumières de l'Occident n'ont pas pénétré », point de vue qui n'est plus colonial. Dans le cas du Libéria, selon lui, « une forêt ne reflète pas de lumière. Dans la forêt, on ne peut voir qu'à quelques mètres devant soi, alors on a peur des surprises. En d'autres termes, dans la forêt, les hommes ont tendance à compter moins sur la raison et davantage sur la superstition<sup>165</sup>. » Kaplan soutient également qu'en Afrique, « la vague structure familiale et la polygamie sont en grande partie responsables des taux de croissance élevés de la population et du VIH/sida. Par conséquent, la pression démographique provoque la pénurie de ressources, laquelle engendre des conflits liés aux ressources », et il avertit que les déplacés et les réfugiés dépasseront les frontières de l'Afrique, propageant ainsi des maladies infectieuses à travers le monde<sup>166</sup>.

Paul Richards est l'un des critiques les plus remarquables des travaux de Kaplan, comme l'illustre son célèbre livre *Fighting for the Rainforest: War, Youth and Resources in Sierra Leone*, dans lequel il réfute systématiquement les travaux de Kaplan, sa perspective du nouveau barbarisme et le postulat néomalthusien sur lequel il s'appuie. Richards rejette l'affirmation selon laquelle la guerre en Sierra Leone a été provoquée par la croissance démographique, la pénurie des ressources et la dégradation de l'environnement. Selon lui, loin de constituer une forme de nouveau barbarisme, la participation des jeunes aux atrocités de la guerre était une réaction à l'exclusion imposée par une élite dirigeante corrompue.

De toute évidence, le nouveau barbarisme représente un terrain foulé à maintes reprises dans la pensée occidentale qui oppose civilisation et barbarisme d'une façon qui justifie les interventions militaires pour « protéger » les victimes contre des atrocités sauvages, ainsi que des sanctions pour « rappeler à l'ordre » les États qui se sont éloignés de ce qui est perçu comme un comportement acceptable.

La thèse de Kaplan résonne en écho aux décideurs politiques face à des cas faisant sensation (Rwanda, Sierra Leone, Libéria, Somalie et République démocratique du

---

165 Kaplan, 1994.

166 Ibid.

Congo). Les implications politiques s'étendent au-delà de ces pays à d'autres conflits dans le continent, notamment ceux de la Corne de l'Afrique.

2. Le patrimonialisme explique non seulement la gamme des relations sociales qui ont contribué aux conflits, mais aussi dans quelle mesure ces relations façonnent les relations État-société et la nature de l'État. Le patrimonialisme comporte quatre caractéristiques communes : a) un ensemble de relations sociales au niveau de la communauté ou de l'État-nation favorisées par la loyauté personnelle et régies par des liens de dépendance et de subordination ; b) un comportement de recherche de rente et des modèles personnels d'autorité exercés par les dirigeants africains dans certains cadres nationaux ; c) une logique économique qui se distingue par un flou continu des services publics et des gains privés, avec de graves conséquences pour le développement économique ; d) un type de régime autoritaire associé à la plupart des pays africains. Cette image prévaut non seulement pendant la période de parti unique, mais également dans la période actuelle de démocratisation.

L'autorité traditionnelle est l'un des trois types d'autorité idéaux décrits par Max Weber. Les deux autres sont l'autorité charismatique et l'autorité bureaucratique. Ces trois types d'autorité idéaux représentent différentes bases d'où la légitimité peut être obtenue dans différentes sociétés<sup>167</sup>. Dans la plupart des travaux de recherche sur les États africains, le patrimonialisme est présenté comme un phénomène qui est en désaccord avec les règles et les pratiques qui régissent les États occidentaux modernes. Du point de vue de l'actuel concept popularisé de bonne gouvernance, le patrimonialisme incarne tout ce que connote une mauvaise gouvernance.

Un aspect plus pertinent pour le présent rapport est l'association entre la mauvaise gouvernance et les conflits. Sojo (2003) a conclu que la gouvernance autoritaire n'a jamais été problématique en termes scientifiques ou politiques. Ses règles sont claires : elle se nourrit de la peur et de la répression. Le contrôle est exercé par la violence ou la menace de violence, et les deux sont des sources de conflit entre l'État et les personnes à l'encontre desquelles la violence et l'oppression sont exercées. Une perspective importante sur la gouvernance dans le contexte des conflits est la notion selon laquelle la gestion des conflits fait partie intégrante de la gouvernance, car gouverner un État ne signifie pas seulement se préoccuper de la prévention des conflits violents susceptibles de détruire le pays. Il s'agit aussi d'un effort continu visant à prendre en charge les conflits ordinaires parmi les groupes ainsi que leurs besoins et exigences qui surgissent pendant la conduite d'une politique normale.» Les États et les sociétés ne parviendront pas à gérer les conflits s'ils ne disposent pas d'un consensus national au sujet de valeurs qui favorisent le développement et la gestion des conflits, et également en l'absence de codes normatifs pour la gestion des conflits autres que la simple répression.

Le néopatrimonialisme incarne des caractéristiques telles que les suivantes: l'autorité personnifiée; le recours aux liens patron-client et à des réseaux pour la promotion professionnelle et politique ou une assistance; l'utilisation des ressources de l'État pour récompenser les partisans et leurs sympathisants. Les causes économiques

---

167 Max Weber.

des conflits sont souvent en phase avec des facteurs sociaux et culturels et accentués par eux. Lorsqu'ils sont combinés, ces facteurs engendrent des conflits multidimensionnels qui ne sont pas imputables à un seul facteur. Par exemple, des inégalités économiques peuvent être renforcées par des inégalités horizontales entre des groupes définis ethniquement, religieusement ou culturellement, ou des groupes ayant des identités partagées. D'après Stewart (1998), les inégalités horizontales comportent quatre dimensions avec lesquelles elles ont des liens de causalité et qui sont la participation politique, les aspects économiques, les aspects sociaux et le statut culturel.

Les conflits en cours, tels que ceux qui frappent la Somalie, le Soudan, la République démocratique du Congo, le delta du Niger au Nigéria, les conflits de faible intensité en Érythrée, en Éthiopie et au Tchad, ou les nouveaux conflits en Côte d'Ivoire, en République centrafricaine et avec le mouvement Boko Haram au Nigéria, ne peuvent pas être attribués uniquement au patrimonialisme ou au néopatrimonialisme. Des éléments d'autorité personnifiée peuvent être trouvés en Érythrée, en République démocratique du Congo, au Tchad et avant les élections de 2011 en Côte d'Ivoire. Cependant, il est difficile d'attribuer ces conflits au patrimonialisme ou au néopatrimonialisme ou à des clivages ethniques sans prendre en compte le contexte politique et économique de ces conflits. La présence de facteurs matériels n'exclut pas les dimensions ethniques ou religieuses. Dans le présent rapport, l'origine ethnique et la religion ne sont pas utilisées comme des facteurs explicatifs à proprement parler, mais sont analysées en relation avec d'autres dimensions : politique, économique, sociale et culturelle.

3. L'expression « nouvelles guerres » désigne le type de guerre insurrectionnelle qui est devenu courant depuis la fin de la guerre froide<sup>168</sup>. Ce type de guerre est nouveau car il est nécessaire d'adopter des approches analytiques nouvelles pour le comprendre et le décrire. Les caractéristiques principales des nouvelles guerres sont les suivantes.

Premièrement, dans la Corne de l'Afrique, on observe une nette diminution des conflits interétatiques et l'émergence de nouvelles formes de violences organisées faisant intervenir des acteurs non étatiques, où des insurrections jouent un rôle essentiel dans l'apparition et la subsistance des conflits;

Deuxièmement, les conflits sont le résultat de l'incapacité ou du refus d'États faibles de s'acquitter de fonctions de base, telles que le maintien de la paix et de la sécurité, d'agir en tant qu'arbitre impartial dans le cadre de réclamations publiques concurrentes et de mettre en place les biens et infrastructures publics, ou encore de devenir un moteur du développement. Dans certains cas, l'État a géré la question nationale tellement mal qu'il n'a pas été en mesure de contrôler l'ensemble de son territoire souverain. Par exemple, le Soudan a cédé la totalité du Sud à l'ONU en vertu d'une série d'accords signés avec l'Opération survie au Soudan. En réalité, le Soudan du Sud avait obtenu son indépendance de facto bien avant le référendum de 2011.

---

<sup>168</sup> Kador 2006, Snow 2006, Newman 2004, 2010.



Troisièmement, les conflits proviennent de facteurs sociaux tels que l'origine ethnique, la religion et les politiques identitaires, qui sont importants dans la plupart des pays du Sahel. Cependant, les insurrections ne peuvent pas uniquement se résumer à des conflits ethniques ou religieux sans lien avec les facteurs matériels ou économiques, comme l'inégalité, l'exclusion résultant du chômage et du manque de possibilités d'éducation, le manque de terres et la dégradation de l'environnement.

Quatrièmement, la majorité des victimes de ces nouvelles guerres sont des civils et le nombre de réfugiés et de personnes déplacées gonfle en un temps très court. En témoignent les insurrections actuelles au Mali, au Soudan du Sud et en République centrafricaine.

Cinquièmement, ces conflits ont brouillé la distinction entre les secteurs public et privé. Certains acteurs étatiques sont directement ou indirectement impliqués dans le soutien aux insurgés et parfois les chefs de guerre ont intégré des gouvernements garantissant le partage des pouvoirs uniquement afin d'utiliser l'État pour protéger des actifs accumulés durant la guerre. La privatisation de l'État est un résultat cumulé des politiques axées sur l'extérieur telles que les programmes d'ajustement structurel et les programmes qui leur ont succédé, censés promouvoir la mondialisation néolibérale. Ces programmes ont fragilisé l'État et renforcé les chefs de guerre et les éléments subversifs, au moment où un État fort était nécessaire pour fournir les biens publics et protéger les intérêts des secteurs défavorisés de la population.

4. En référence à des facteurs tels que le choix rationnel face à la cupidité et à la présence de griefs, les textes récemment publiés sur les conflits en Afrique mettent davantage l'accent sur les facteurs économiques que sur les facteurs idéologiques et ethniques. Les conflits sont considérés comme motivés par des facteurs économiques tels que la proportion de la production de matières premières dans le PIB, la proportion de jeunes dans la population (un approvisionnement élevé de combattants réduit le coût du recrutement), un faible niveau d'études et une pénurie de possibilités d'emploi.

Collier et Hoeffler (1998 : 563) expliquent les conflits en termes de relation entre un faible revenu par habitant, l'espérance de vie et la croissance économique. Ils ont cherché à déterminer si les guerres civiles en Afrique avaient des causes économiques, au moyen de quatre variables : le revenu initial, la fragmentation ethnolinguistique, l'importance des ressources naturelles et la taille de la population initiale. En bref, ils ont conclu que :

- L'indice de fragmentation ethnolinguistique perd de l'importance mais reste suffisamment proche d'un haut niveau d'importance pour que ce coefficient soit utile dans l'interprétation de l'effet de cette variable sur le risque de guerre ;
- Un revenu par habitant élevé réduit la durée d'une guerre civile et la probabilité de sa répétition;

- L'effet des ressources naturelles est non monotone. La possession de ressources naturelles augmente initialement la durée et le risque d'une guerre civile, mais les réduit par la suite ; et
- Les pays ayant les populations les plus nombreuses ont un risque plus élevé de guerre et ces guerres durent plus longtemps<sup>169</sup>.

Même si les conclusions de Collier et Hoeffler ont été contestées par de nombreux auteurs, les implications de leurs propositions pour les responsables politiques n'ont pas diminué ni perdu leur pertinence. Elbadawi et Sambanis (2000) parviennent à des conclusions similaires lorsqu'ils soutiennent que l'incidence relativement élevée de la guerre en Afrique n'est pas due à la fragmentation ethnolinguistique des pays du continent, mais plutôt à des niveaux élevés de pauvreté, à des institutions politiques en déroute et à la dépendance économique vis-à-vis des ressources naturelles.

Cependant, leurs travaux sont supérieurs à d'autres dans le domaine de l'économie en raison de leur capacité d'aborder le thème de l'aptitude des institutions étatiques à gérer les clivages sociaux et ethniques.

Il existe au moins deux ensembles d'études contradictoires sur la relation entre les inégalités et les conflits : l'un relie les et l'autre les dissocie. Même si Collier et Hoeffler (1996 : 7) concluent qu'il existe une forte association entre un faible revenu par habitant (littéralement, l'incidence de la pauvreté) et les conflits, ils expliquent également que « des inégalités accrues réduisent considérablement le risque et la durée des guerres »<sup>170</sup>.

Le point de vue reliant les inégalités et les conflits a été contesté par d'autres chercheurs. Par exemple, Sen (2008) nous rappelle que « la pauvreté peut certainement faire qu'une personne soit indignée et désespérée, et un sentiment d'injustice, lié en particulier à des inégalités flagrantes, peut constituer une bonne base pour une rébellion, même pour une rébellion sanglante. De plus, il n'est pas rare de présumer qu'une attitude éclairée vis-à-vis de la guerre et de la paix doit aller au-delà de l'immédiat et rechercher plutôt des causes «plus profondes». Dans le cadre de la recherche de ces causes sous-jacentes, l'économie de la privation et des inégalités peut tout à fait réclamer l'attention. La croyance selon laquelle les racines du mécontentement et des troubles doivent être recherchées dans la misère économique a donc été assez largement privilégiée par les analystes sociaux qui essaient de regarder au-delà des apparences et des évidences <sup>171</sup>»

De même, les conclusions de Nafziger et Auvinen (2002) pointent dans la même direction, affirmant que les fortes inégalités de revenus sont associées des conflits politiques et à des situations d'urgence. Stewart (1998) explique quant à lui que les « inégalités horizontales » provoquent les conflits civils, mais pas les « inégalités verticales », telles que mesurées par le coefficient de Gini. Pour que les inégalités

---

169 Collier et Hoeffler, 1998.

170 Collier et Hoeffler, 1996.

171 Amartya Sen, "Violence, Identity and Poverty", *Journal of Peace Research*, 45(5), 2008.

débouchent sur des conflits, d'autres facteurs doivent entrer en jeu, tels que la force de l'État et les clivages ethniques et religieux au sein de la société.

Évidemment, dans l'analyse de Stewart, la présence moindre d'inégalités horizontales réduit la possibilité de conflits violents. Stewart (2000), conclut : « Nous ne devrions pas nous attendre à une relation automatique entre les inégalités horizontales et les conflits, non seulement parce que certains facteurs interviennent pour réduire la probabilité des conflits, mais aussi parce qu'il existe d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des conflits même lorsque les inégalités horizontales sont limitées. Néanmoins, si nous concluons que les inégalités horizontales peuvent représenter une source importante de conflits violents, cela a une pertinence majeure car cela indique une gamme de politiques qui pourraient aider à empêcher les conflits en réduisant les inégalités horizontales »<sup>172</sup>

Au-delà des motivations économiques, certains économistes se sont interrogés sur le rôle des incitations économiques telles que les ressources naturelles dans les conflits, expliquant les conflits intra-étatiques en examinant le rôle de rebelles dans l'organisation d'une menace violente contre l'État, où les chefs rebelles utilisent des incitations économiques ainsi que d'autres stratégies pour motiver leurs sympathisants, notamment l'endoctrinement politique, la mobilisation ethnique et la coercition. Herbst (2000) suggère que les seules incitations économiques ne sont pas suffisantes pour les rebellions car les groupes rebelles sont, par nécessité, une organisation militaire, qui doit être capable d'occuper un État faible.

De cette proposition découle une recommandation selon laquelle l'une des façons de mettre fin aux guerres civiles est de soutenir les États faibles plutôt que les rebelles, qui après avoir vaincu sont rarement capables de gouverner un État moderne en se prévalant de l'état de droit, de la démocratie et d'une bureaucratie efficace.

Ici, l'argument de base est que l'abondance de ressources naturelles augmente le risque de conflits violents. Ainsi, le facteur de risque le plus puissant est que les pays dont une proportion importante du PIB provient de l'exportation de matières premières sont radicalement plus exposés au risque de conflits ». Avec des matières premières représentant 26 % du PIB, un pays moyen présente 23 % de risque de guerre civile en toute période donnée de cinq ans. Cependant, si le même pays n'a pas de secteur des matières premières, ce risque tombe à 0,5 %. Deux facteurs économiques alimentent la relation entre l'abondance de ressources et les conflits : la prédation économique, c'est-à-dire que les rebelles sont davantage motivés par des incitations économiques que par des griefs réels ou perçus et la stagnation économique. Ceci laisse entendre que c'est le niveau de développement économique et non l'abondance de ressources naturelles qui est le principal facteur de risque de conflits civils. Pourtant, les matières premières sont bel et bien une source facile de forte valeur économique tant pour le gouvernement que pour les forces rebelles. En d'autres termes, il existe une forte association entre le déclin économique, l'abondance de ressources naturelles et les conflits civils.

---

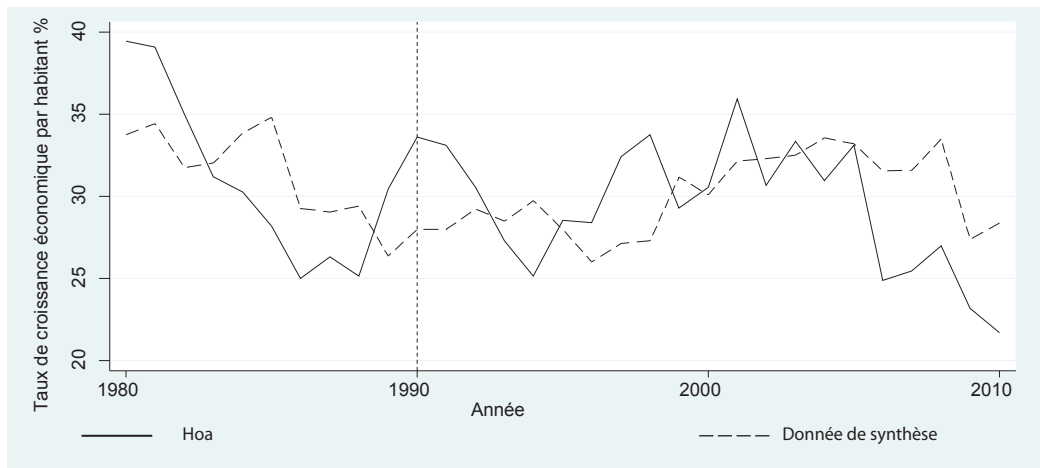
172 Stewart, 2000.

Figure 6.1: Performance économique sur la base de l'approche large



\* L'acronyme HoA est employé ici pour Corne de l'Afrique.

Figure 6.2: Performance économique sur la base de l'approche des dépenses



**Tableau 6.3 : Impact des conflits sur le PIB dans la Corne de l'Afrique**

Années	Approche large : taux de croissance économique par habitant			Approche des dépenses : taux de croissance économique par habitant		
	Région de la Corne de l'Afrique	Groupe synthétique	Différence	Région de la Corne de l'Afrique	Groupe synthétique	Différence
1971	1,815921	-0,82116	2,63708	1,815921	1,687133	0,128788
1972	-0,09011	2,266587	-2,3567	-0,09011	1,938982	-2,02909
1973	1,20604	0,548114	0,657926	1,20604	2,597225	-1,39118
1974	1,770112	3,97977	-2,20966	1,770112	3,295282	-1,52517
1975	-0,18923	-1,47052	1,281282	-0,18923	3,52234	-3,71157
1976	1,862222	3,071753	-1,20953	1,862222	4,077733	-2,21551
1977	2,4893	1,434945	1,054355	2,4893	2,142615	0,346685
1978	0,47876	1,263437	-0,78468	0,47876	2,305158	-1,8264
1979	0,014369	-0,86642	0,880794	0,014369	1,349084	-1,33471
1980	0,513983	-3,16719	3,681176	0,513983	-0,48516	0,999142
1981	-2,15928	-0,56084	-1,59844	-2,15928	-1,86855	-0,29073
1982	0,651389	0,433595	0,217794	0,651389	-1,41346	2,064853
1983	-1,33521	-2,74711	1,411899	-1,33521	-3,19111	1,855898
1984	-0,52877	-0,54114	0,012375	-0,52877	1,328472	-1,85724
1985	1,396135	3,217831	-1,8217	1,396135	1,312989	0,083146
1986	-0,94305	1,526934	-2,46998	-0,94305	0,516819	-1,45987
1987	-4,12832	-2,10539	-2,02293	-4,12832	-0,69794	-3,43038
1988	3,688057	1,090421	2,597636	3,688057	3,002581	0,685476
1989	2,206399	-2,05952	4,265915	2,206399	0,133021	2,073377
1990	1,440164	1,036274	0,40389	1,440164	1,790119	-0,34996
1991	0,844422	3,208952	-2,36453	0,844422	3,797592	-2,95317
1992	-0,47988	0,359461	-0,83934	-0,47988	1,109975	-1,58986
1993	-1,77051	2,347861	-4,11837	-1,77051	1,73989	-3,5104
1994	1,591047	0,279929	1,311118	1,591047	5,80823	-4,21718
1995	-1,21641	3,411298	-4,62771	-1,21641	-3,34897	2,13256
1996	2,312215	3,919976	-1,60776	2,312215	6,025101	-3,71289
1997	-0,07043	3,148476	-3,21891	-0,07043	1,878725	-1,94915
1998	0,965326	2,986321	-2,02099	0,965326	3,512229	-2,5469
1999	-0,55617	3,420872	-3,97704	-0,55617	0,74305	-1,29922
2000	0,503005	0,577373	-0,07437	0,503005	1,512224	-1,00922
2001	1,588888	2,686672	-1,09778	1,588888	2,005235	-0,41635
2002	1,073089	1,385932	-0,31284	1,073089	0,604127	0,468962
2003	2,905352	2,659824	0,245528	2,905352	1,861536	1,043815
2004	6,773283	1,083555	5,689728	6,773283	3,26263	3,510653
2005	1,687056	3,151245	-1,46419	1,687056	1,903091	-0,21603
2006	2,722948	2,526759	0,196189	2,722948	3,818461	-1,09551

Années	Approche large : taux de croissance économique par habitant			Approche des dépenses : taux de croissance économique par habitant		
	Région de la Corne de l'Afrique	Groupe synthétique	Différence	Région de la Corne de l'Afrique	Groupe synthétique	Différence
2007	1,814012	1,923702	-0,10969	1,814012	2,745143	-0,93113
Total	30,84612	44,60857	-13,7625	30,84612	62,32159	-31,4755
Total après 1990	20,68724	39,0782	-18,391	20,68724	38,97827	-18,291

Tableau 6.4: Prédicteurs de l'impact sectoriel des conflits

Variables dépendantes	Prédicteurs	Région de la Corne de l'Afrique	Groupe synthétique	Période	Année de traitement
Valeur ajoutée du secteur agricole (% du PIB)	Agriculture en 2000	11,15308	11,18051	De 1980 à 2010	1990
	Agriculture en 2010	10,22163	10,26668		
	PIB réel par habitant	2 088,082	2 062,383		
Valeur ajoutée des secteurs de l'industrie et de la fabrication (% du PIB)	Ind. et fabr. en 1980	20,85747	20,70321	De 1980 à 2010	1990
	Ind. et fabr. en 1990				
	Ind. et fabr. en 2000	25,06693	24,93324		
	Agriculture en 2010	25,42246	25,30156		
	PIB réel par habitant	2 088,082	2 062,699		
Commerce (% du PIB)	Commerce en 1980	39,46356	33,74777	De 1980 à 2010	1990
	Commerce en 1990				
	Commerce en 2000	30,5388	30,1032		
	Commerce en 2010	21,68933	28,36485		
	PIB réel par habitant	2 088,082	5 661,175		
Investissement en tant que formation de capital brut (% du PIB)	Investissement en 1980	15,35143	15,34385	De 1980 à 2010	1990
	Investissement en 1990				
	Investissement en 2000	16,94571	16,9432		
	Investissement en 2010	18,79	18,81196		
	PIB réel par habitant	2 088,082	2 085,49		

Figure 6.5: Impact sectoriel des conflits dans la région de la Corne de l'Afrique

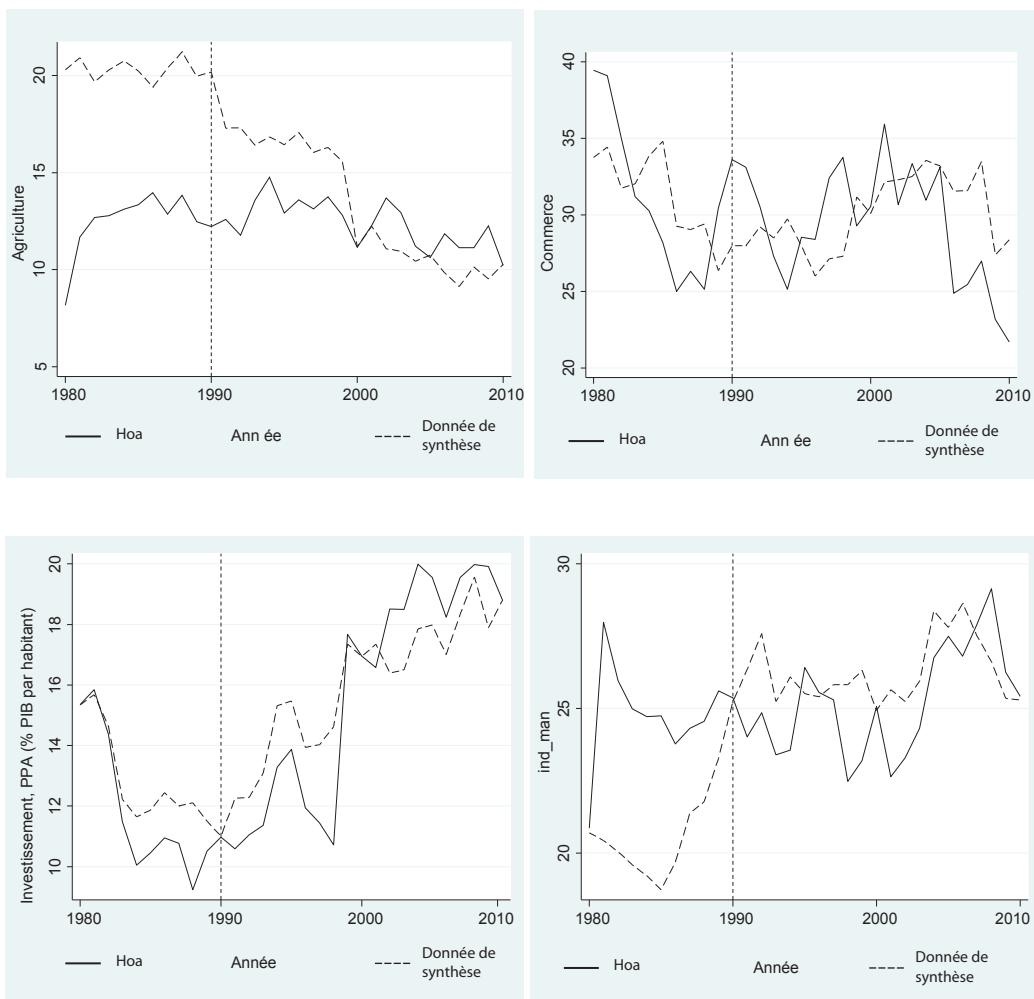


Figure 6.6 : Impact économique des conflits à Djibouti

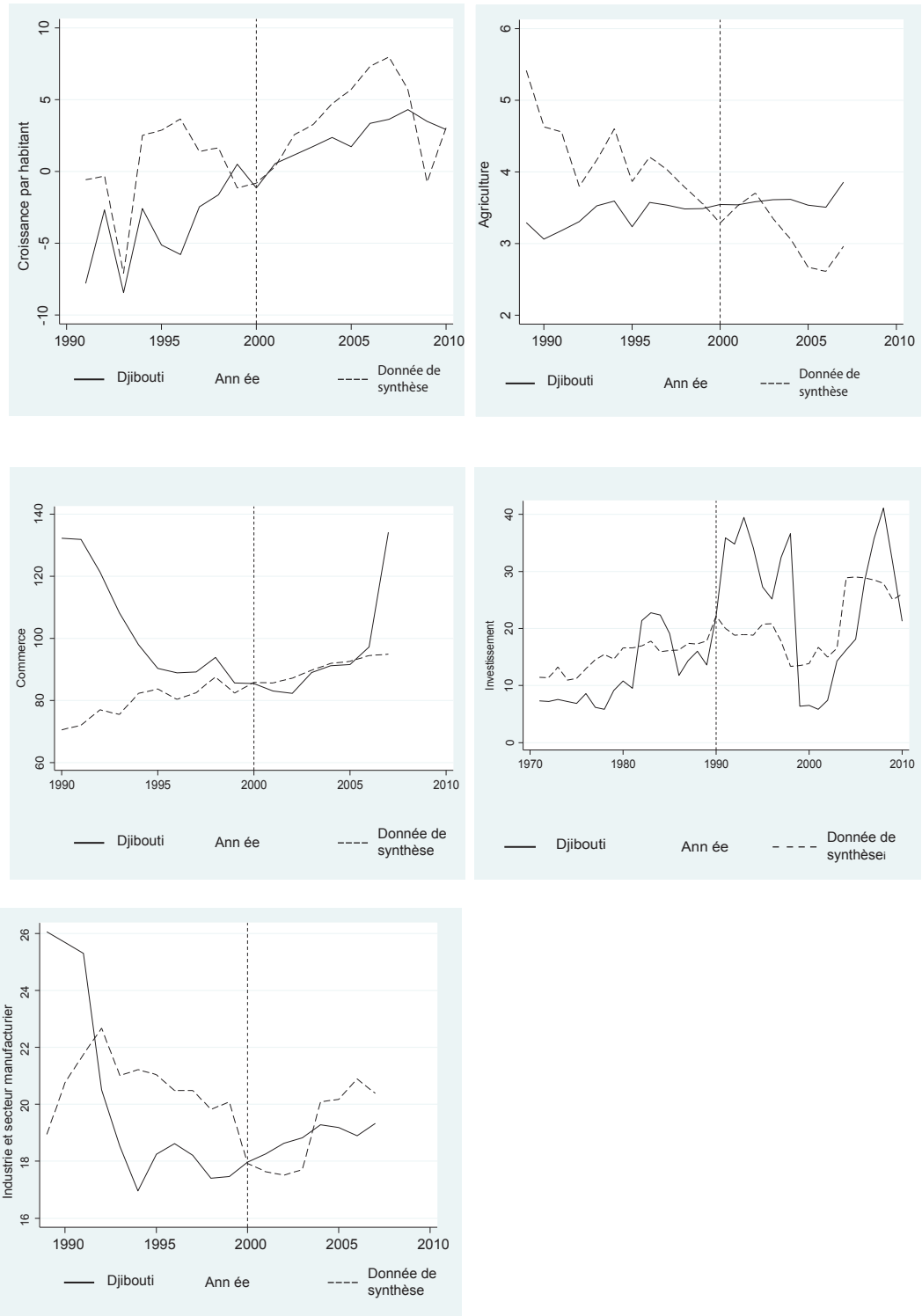




Figure 6.7 : Impact économique des conflits en Érythrée

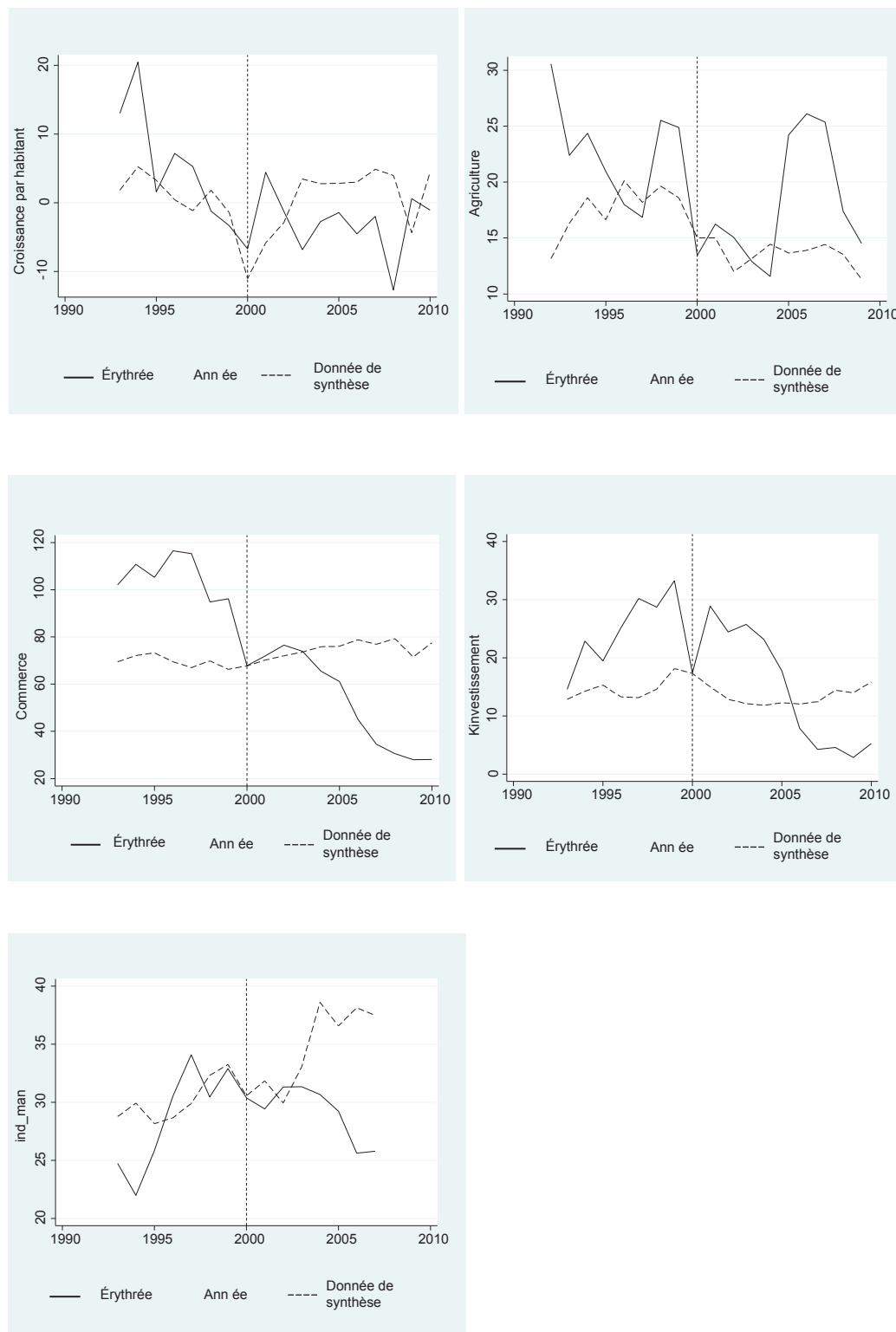


Figure 6.8: Impact économique des conflits en Éthiopie

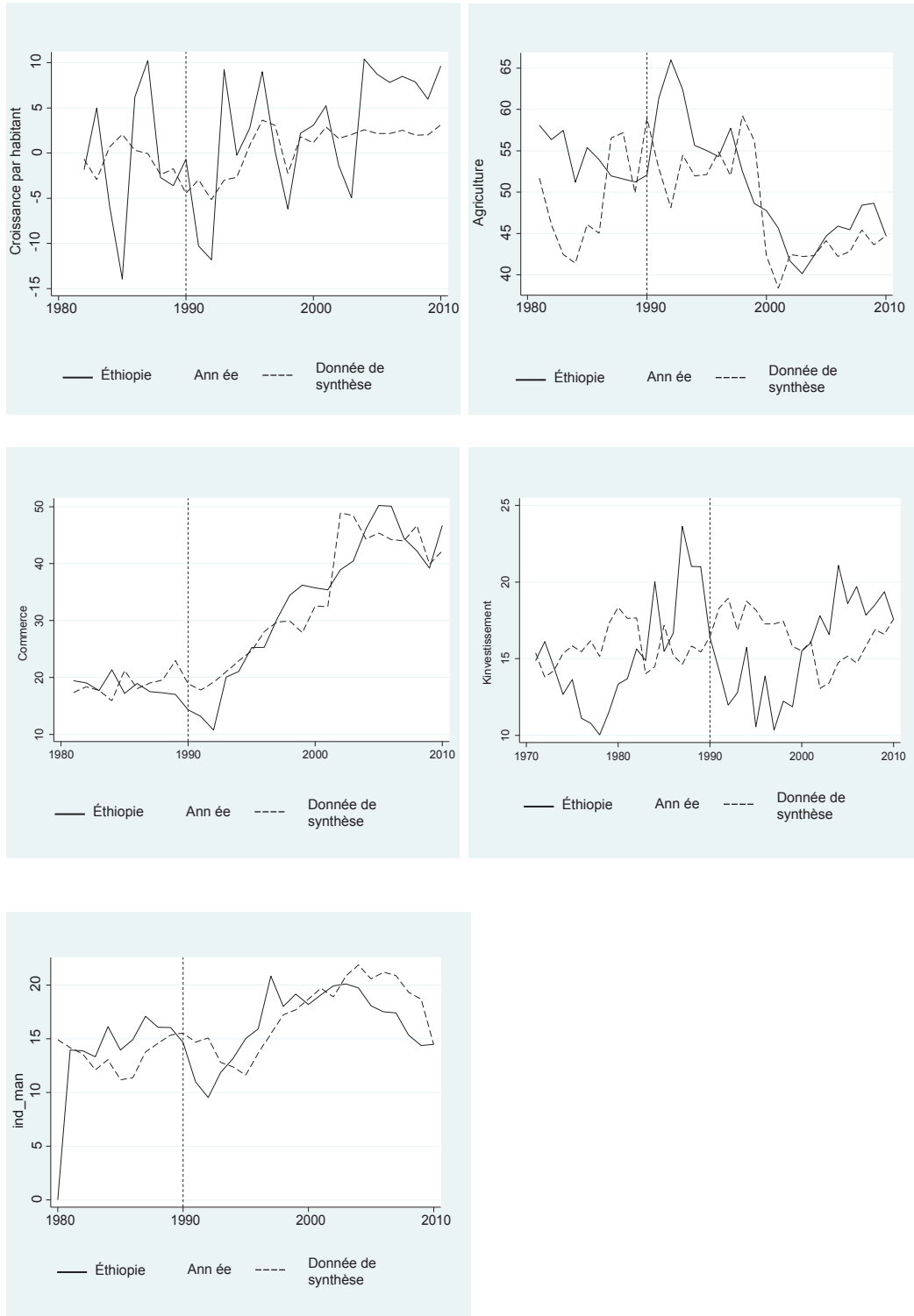


Figure 6.9: Impact économique des conflits au Kenya

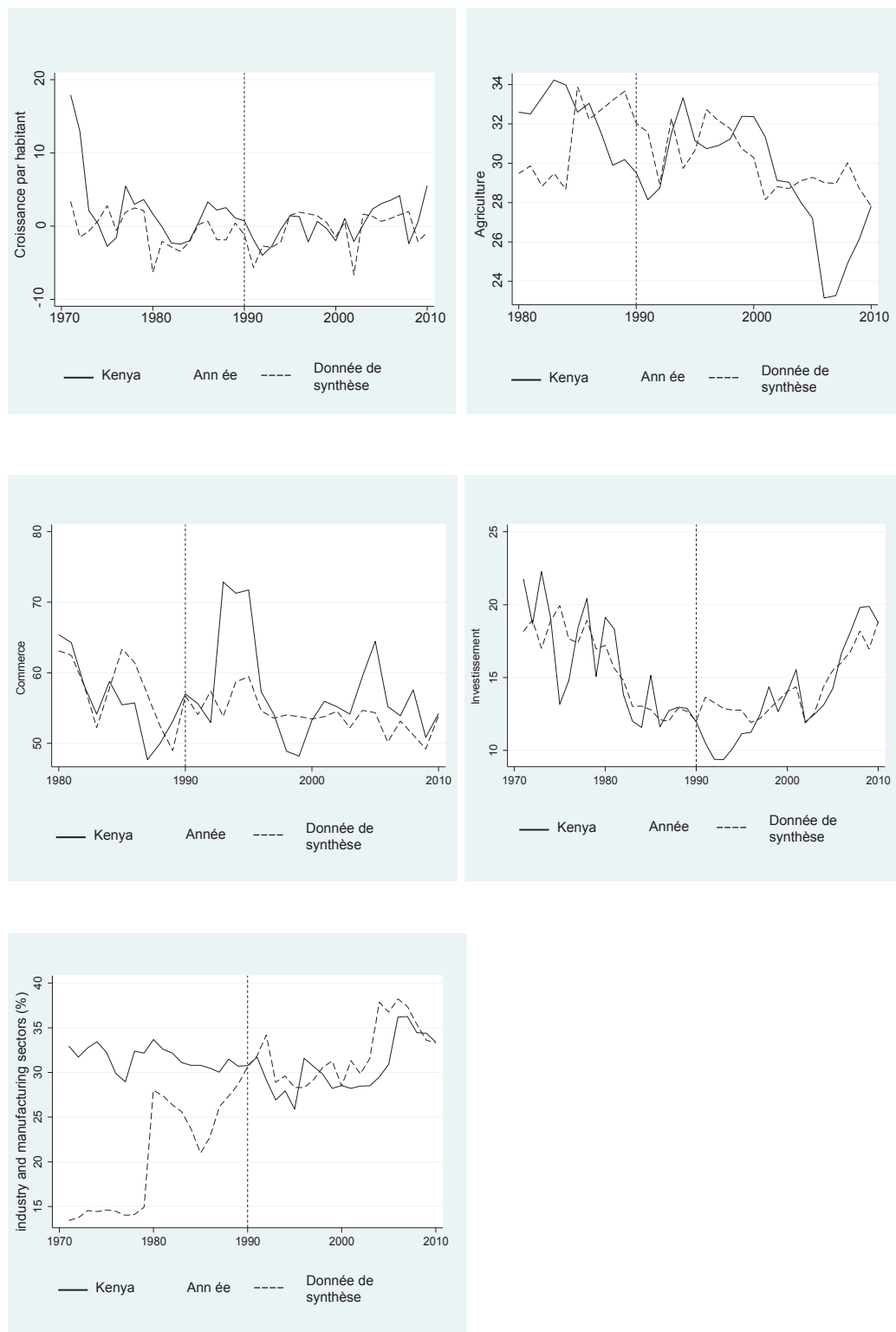


Figure 6.10: Impact économique des conflits en Somalie

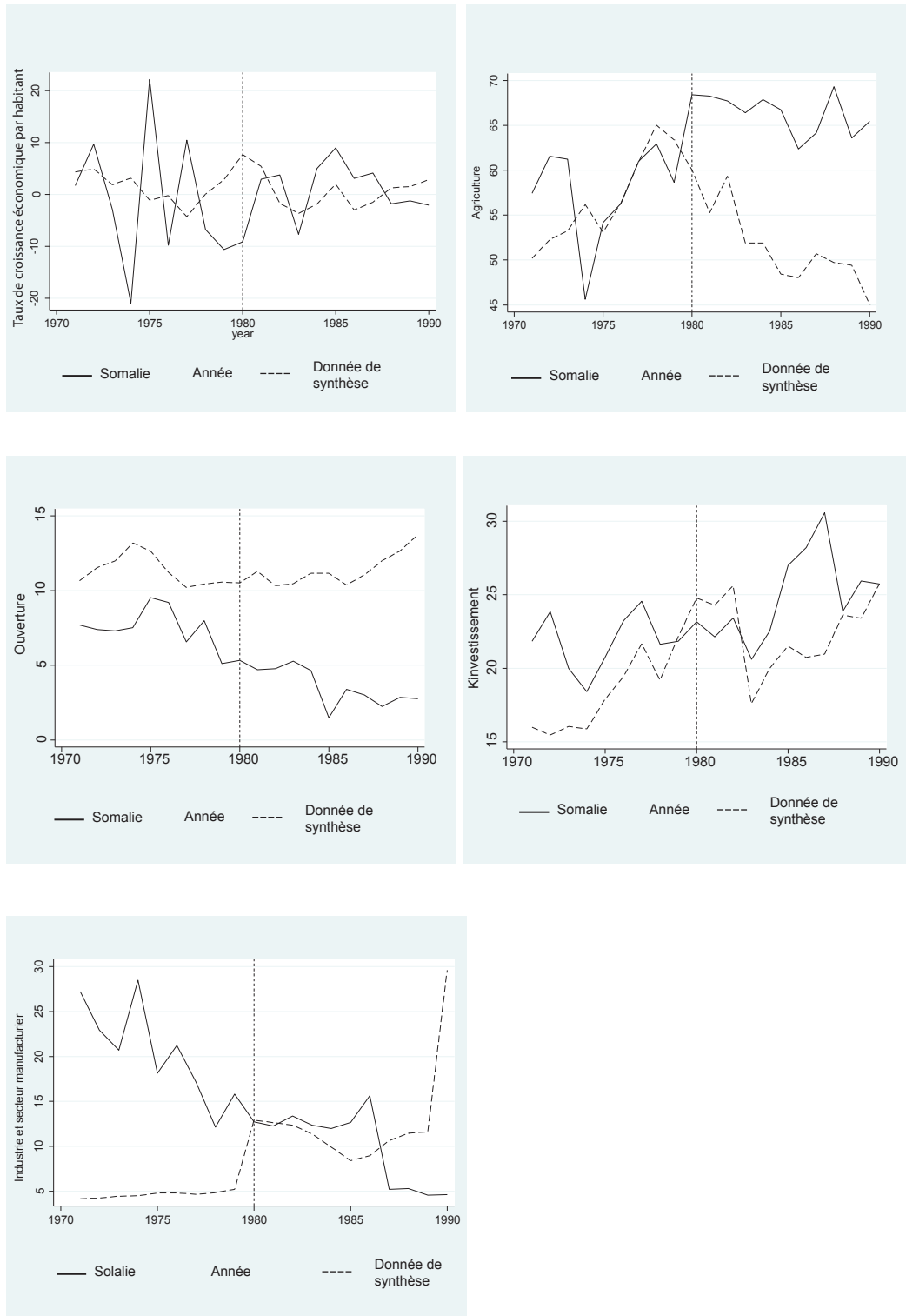


Figure 6.11: Impact économique des conflits au Soudan

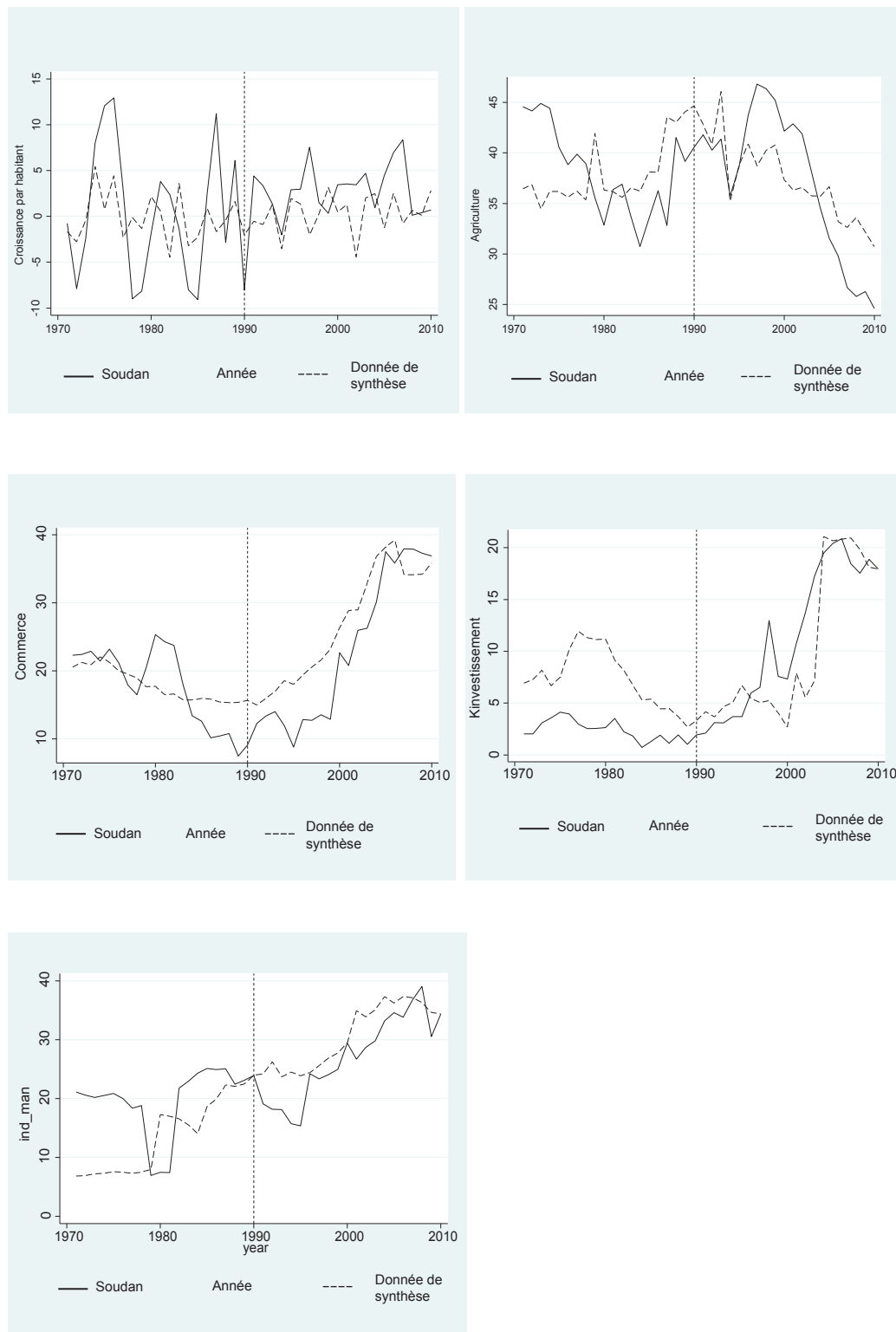


Figure 6.12 : Impact économique des conflits en Ouganda

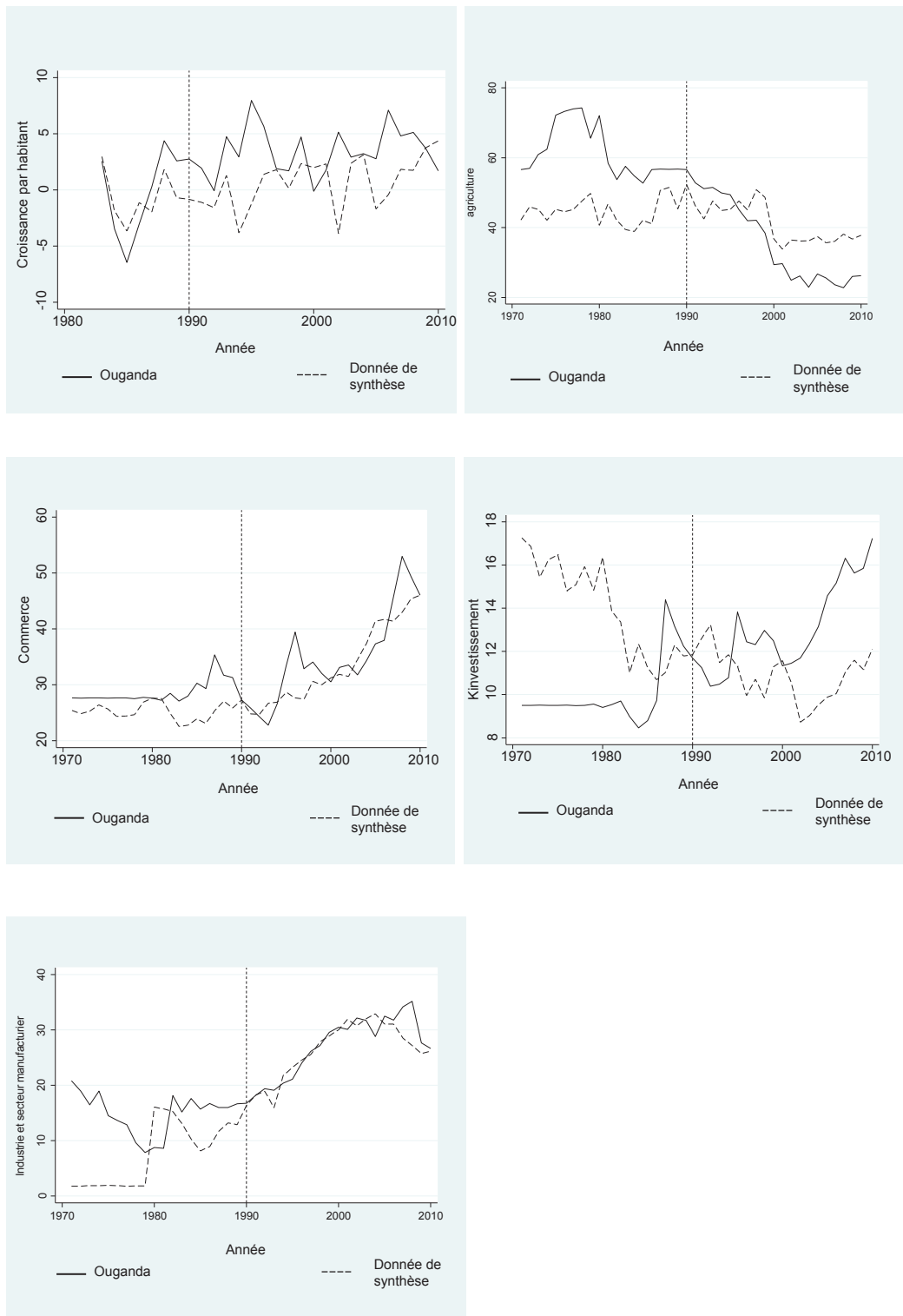


Tableau 6.5: Récapitulatif des résultats

Résultats*	Corne de l'Afrique	Djibouti	Érythrée	Éthiopie	Somalie	Kenya	Ouganda	Soudan
Taux de croissance par habitant	-18,29	-14,89	-35,43	-41,85	-21,70	14,58	-55,04	-52,53
Agriculture	-25,37	3,62	40,37	-49,52	168,78	-18,90	109,01	0,73
Commerce	-10,30	35,94	-217,53	-8,86	-118,56	-67,01	-30,95	-30,95
Investissements	-4,55	-79,58	28,95	-16,35	57,37	-9,49	44,07	-23,25
Industrie et fabrication	-21,54	-4,26	-42,40	-17,97	112,94	-35,15	-14,24	-14,24

Note: les résultats présentés ici sont de 1990 à 2010, sauf pour la Somalie (de 1970 à 1990)

Tableau 6.6: Coût économique des conflits dans la Corne de l'Afrique en PIB par habitant (en PPA constante de 2011, en dollars)

Pays	Période	Approche étroite	Approche large
Corne de l'Afrique	1990 - 2007	4757.24	8777.96
Djibouti	1990 - 2007	28739.5	6628.7
Érythrée	2000 - 2009	2307.97	16082.7
Éthiopie	1990 - 2009	12753.3	4936.32*
Somalie	1981 - 1990	630.86	841.13
Kenya	1990 - 2009	1355.54	1537.26
Ouganda	1990 - 2009	2006.58	503.007
Soudan	1990 - 2009	2413.91	856.78

Note: Nous présentons ici le coût cumulé des conflits. Les nombres en gras sont positifs.

\*Périodes modifiées en fonction de la disponibilité de données (1996-2009).

Tableau 7.1: Enquête sur les politiques de développement inclusif dans la Corne de l'Afrique

	Djibouti	Éthiopie	Somalie*	Kenya	Soudan du Sud	Ouganda
Vision et stratégie	Vision 2030	Plan de croissance et de transformation (GTP 1)	Somali Compact et Somaliland Vision 2030	Vision 2030	Vision 2030	Vision 2040
Objectifs	Paix et unité nationale; bonne gouvernance; une économie diversifiée impulsée par le secteur privé; consolidation du capital humain; intégration régionale	Transformer l'Éthiopie en pays en voie d'industrialisation à revenu intermédiaire d'ici à 2025. -Maintenir un taux de croissance du PIB de 11,2 % par an ; améliorer et assurer la qualité des services d'éducation et de santé afin de réaliser les OMD ; édifier une nation durable par le biais de l'établissement de l'État démocratique et architecte du développement ; maintenir un cadre macroéconomique stable	<b>Somali Compact</b> : objectifs de consolidation de la paix et d'édification de l'État ; politique inclusive, sécurité, justice, fondements économiques, revenus et services, et renforcement des capacités institutionnelles. <b>Somaliland Vision 2030</b> : -permettre au Somaliland de prendre possession de son programme de développement ; mobiliser les ressources ; orienter les partenaires de développement afin qu'ils harmonisent leurs aides avec les priorités du Somaliland ; fournir un cadre de travail permettant d'ancrer les stratégies et les plans de mise en œuvre du Somaliland	Transformer le Kenya en pays en voie d'industrialisation à revenu intermédiaire d'ici à 2030. Atteindre une croissance du PIB de 10% par an en faisant progresser l'économie dans la chaîne de valeur	Nation instruite et informée ; nation prospère et productive ; nation libre, juste et pacifique ; nation démocratique et responsable ; nation sûre et sécurisée ; nation unie et fière ; nation de compassion et de tolérance	Transformer l'Ouganda d'un pays paysan en pays industrialisé moderne d'ici à 2040. Intégrer les diplômés dans le segment à revenu intermédiaire d'ici à 2017 et atteindre un revenu par habitant de 9 500 dollars E.-U. d'ici à 2040.



Djibouti	Éthiopie	Somalie*	Kenya	Soudan du Sud	Ouganda
<p>Ports; TIC et télécommunications; commerce; développement du tourisme; exploitation du secteur de la pêche; transports et logistique</p>	<p>Croissance économique rapide et équitable ; maintenir l'agriculture comme source majeure de la croissance économique ; créer des conditions propices pour que l'industrie joue un rôle clef ; améliorer la qualité du développement des infrastructures ; améliorer la qualité du développement social ; renforcer la bonne gouvernance ; promouvoir l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des jeunes</p>	<p>Investir dans les secteurs productifs ; établir des systèmes de crédit efficaces ; créer des emplois ; développer la formation professionnelle ; réduire les risques environnementaux ; mettre en place un plan énergétique abordable</p>	<p><b>Pilier économique :</b> Infrastructure Tourisme Agriculture Fabrication Commerce TIC Délocalisation des entreprises Services financiers</p>	<p>Gouvernance ; développement social et humain ; développement économique ; prévention des conflits et sécurité ; environnement ; égalité hommes-femmes ; emploi des jeunes; renforcement des capacités ; droits de l'homme ; VIH/sida ; corruption</p>	<p>- Développement de l'infrastructure physique ; infrastructure des TIC ; sciences, technologies et innovation ; valorisation des ressources humaines ; bonne gouvernance ; intégration régionale et commerce ; promotion de systèmes urbains efficaces.</p>
<p>services TIC ; ports et logistique ; secteur du tourisme et de l'hôtellerie ; énergie thermique ; développement du secteur de la pêche</p>	<p>-Industrie manufacturière légère ; agriculture et transformation des produits alimentaires ; produits en cuir ; textiles ; exploitation minière, pétrolière et gazière</p>	<p>Développement du capital humain; élevage; pétrole et gaz; commerce régional; développement des ports et logistique</p>	<p><b>Pilier social :</b> Éducation et formation ; santé et assainissement ; environnement ; logement ; égalité hommes-femmes et droits des enfants ; travail et emploi ; jeunesse et sports</p>	<p>Exploitation du potentiel agricole; investissements dans les infrastructures vitales ; valorisation des ressources humaines ; gestion des ressources pétrolières; développement de l'élevage; infrastructures de l'eau et de l'assainissement</p>	<p>Secteur des services ; secteur industriel ; agriculture; pétrole et gaz ; développement du secteur minier ; secteur des TIC; tourisme ; situation géographique de l'Ouganda et opportunités commerciales.</p>

Djibouti	Éthiopie	Somalie*	Kenya	Soudan du Sud	Ouganda
<p>Attirer les investissements étrangers ; réformer la législation du travail ; valoriser les ressources humaines ; mener des réformes réglementaires ; améliorer l'efficacité du gouvernement.</p> <p>Politiques favorables à la croissance</p>	<p>Soutien financier ciblé comme des subventions ; établir des entreprises nationales ; politiques commerciales qui favorisent les secteurs axés sur l'exportation ; incitations fiscales ; investissements dans l'infrastructure économique ; exemptions réglementaires pour attirer et favoriser la croissance de secteurs particuliers ; attirer les IDE</p>	<p>Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'investissement ; assurer une gestion efficace des finances publiques ; accroître la responsabilité et la réactivité parlementaires ; améliorer l'accès à un système de justice efficace ; renforcer la capacité de l'État en matière de politique économique et promouvoir la croissance</p>	<p><b>Pilier politique :</b> réforme du secteur public ; état de droit (Constitution de 2010) ; processus électoraux et politiques ; démocratie et prestation de services publics ; transparence et responsabilisation ; sécurité, consolidation de la paix et gestion des conflits</p>	<p><b>Gouvernance :</b> renforcer la fonction exécutive du Président ; renforcer les capacités institutionnelles et humaines ; instituer des lois qui visent à renforcer la fonction de surveillance ; développer les capacités statistiques ; renforcer la capacité de mobilisation des ressources ; -réformer le secteur de la sécurité et mettre en œuvre le programme de DDR (désarmement, démobilisation et réintégration)</p>	<p>Améliorer la compétitivité ; améliorer l'environnement économique ; améliorer l'efficacité du gouvernement ; promouvoir des systèmes urbains efficaces ; assurer la paix et la sécurité</p>
<p>Financement</p> <p>- IDE ; aide internationale ; ressources propres</p>	<p>Ressources propres ; prêts à des conditions favorables ; marchés des capitaux ; aide internationale</p>	<p>100 % de donateurs externes, plus envois de fonds</p>	<p>Ressources propres ; aide internationale ; prêts ; secteur privé et IDE</p>	<p>Aide internationale ; prêts ;</p>	<p>Ressources propres ; aide internationale et IDE</p>

**Source :** données compilées par Cheru à partir des examens par pays. \* Le programme Somali Compact porte davantage sur l'édification de l'État et la consolidation de la paix et est moins clair concernant les stratégies de développement économique.

# Appendices

## Appendice A

### Méthodes permettant d'estimer les coûts économiques des conflits

Méthodes	Avantages	Inconvénients
Méthodes d'estimation des coûts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Simplicité du calcul</li> <li>• Envisage des scénarios multiples</li> <li>• Flexibilité</li> <li>• Convenables pour des études de cas comparatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Double comptage résultant de la comptabilisation des coûts</li> <li>• La conception du scénario ou de l'hypothèse pourrait poser problème</li> </ul>
Inductions utilisant des données transversales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les estimations sont interprétées en tant qu'effets moyens</li> <li>• Permettent des analyses statiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ignorent la causalité inverse</li> <li>• Ignorent l'intensité du conflit</li> </ul>
Inductions utilisant des séries chronologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inductions sur l'évolution temporelle du résultat après l'intervention (conflit)</li> <li>• Permettent des changements dans les niveaux et les tendances de la variable dépendante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exigent de déterminer le moment où l'intervention commence et prend fin</li> <li>• Supposent que l'intensité du conflit est constante au cours de la période de conflit</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convenables pour des ensembles de données avec un grand nombre de pays et des périodes plus longues</li> <li>• Exercent un contrôle pour l'hétérogénéité inobservée</li> <li>• Résolvent le biais de l'endogénéité</li> <li>• Permettent des effets de pays aléatoires fixes non observés</li> <li>• Permettent le contrôle pour des effets temporels fixes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La validité des instruments utilisés dans le contrôle de la variable endogène est contestable</li> </ul>

## Appendice B

### Pays exclus de l'échantillon

Pays	Période de conflit
Angola	De 1989 à 2009
Burundi	De 1991 à 2006, 2008
République centrafricaine	De 2001 à 2012
Cameroun	1996
Tchad	De 1989 à 1994, de 1997 à 2010
Congo	De 1993 à 2002
Djibouti	De 1991 à 2008
République démocratique du Congo	De 1996 à 2012
Érythrée	De 1997 à 2003, 2008
Éthiopie	De 1989 à 2012
Guinée	De 2000 à 2001
Guinée-Bissau	De 1998 à 1999
Côte d'Ivoire	De 2002 à 2004, 2011
Lesotho	1998
Libéria	De 1989 à 2003
Mauritanie	De 2010 à 2011
Mozambique	De 1989 à 1992
Niger	1991-1992, 1994-1997, 2007-2008
Nigéria	1996, 2004, 2009, 2011-2012
Rwanda	1990-2012
Sénégal	1990-1993, 1995-1998, 2000-2001, 2003, 2011
Sierra Leone	1991-2001
Soudan	2012
Soudan du Sud	2011-2012
Ouganda	1989-2011

**Note:** données extraites de Gleditsch *et al.* (2012).

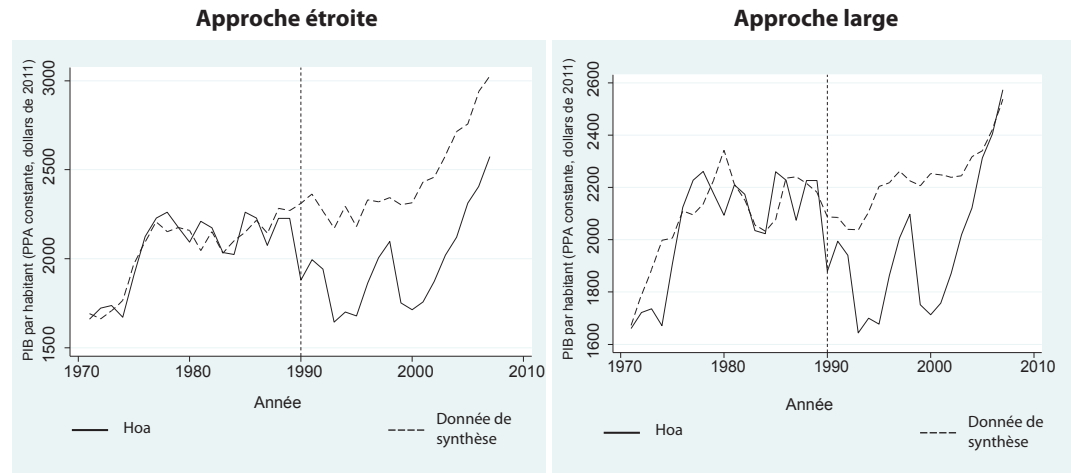
## Appendice C

### Indicateurs macroéconomiques : définition et mesure

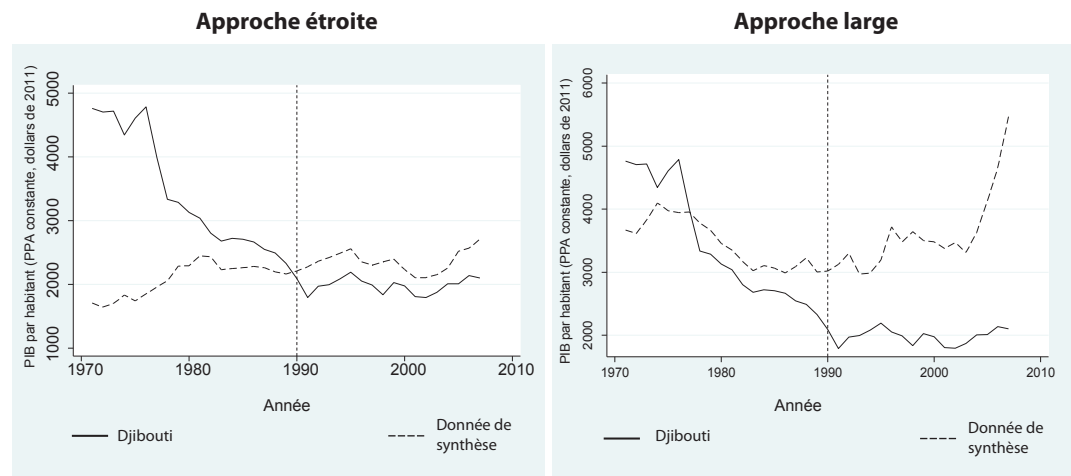
Nom de l'indicateur	Définition et mesure	Sources
Taux de croissance économique par habitant	Pourcentage de taux de croissance annuel du PIB par habitant	BIRD, 2015
Formation de capital fixe	Formation brute de capital fixe en pourcentage du PIB	BIRD, 2015
Commerce	Somme des exportations et des importations de biens et services, mesurée en tant que part du produit intérieur brut.	BIRD, 2015
Industrie	Valeur ajoutée dans l'industrie en pourcentage du PIB	BIRD, 2015
Agriculture	Valeur ajoutée dans l'agriculture en pourcentage du PIB	BIRD, 2015
Fabrication	Valeur ajoutée dans la fabrication en pourcentage du PIB	BIRD, 2015
Taux d'inscription dans l'enseignement secondaire	Pourcentage annuel du taux brut d'inscription dans l'enseignement secondaire	BIRD, 2015
Croissance de la population	Taux de croissance annuel de la population	"WDI", 2015
PIB par habitant	PIB par habitant converti sur la base de la PPA (série), aux prix constants de 2005	Heston <i>et al.</i> (2012)
Consommation	Part de la consommation dans le PIB par habitant converti sur la base de la PPA, aux prix constants de 2005	Heston <i>et al.</i> (2012)
Consommation des administrations publiques	Part de la consommation des administrations publiques dans le PIB par habitant converti sur la base de la PPA, aux prix constants de 2005	Heston <i>et al.</i> (2012)
Investissements	Part des investissements dans le PIB par habitant converti sur la base de la PPA, aux prix constants de 2005	Heston <i>et al.</i> (2012)
Ouverture	Ouverture aux prix constants de 2005 (%)	Heston <i>et al.</i> (2012)

## Appendice D

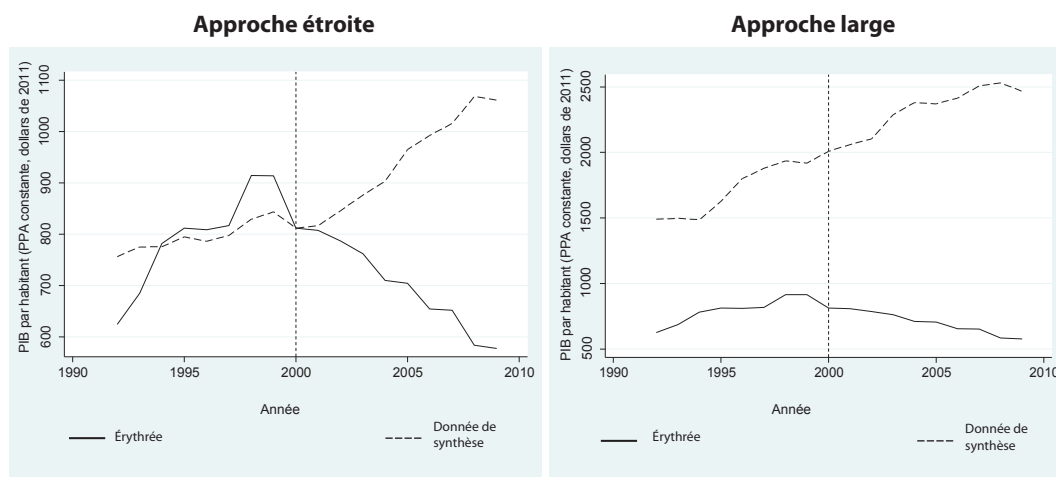
### Corne de l'Afrique : Coût économique des conflits dans le PIB par habitant (PPA constante, dollars de 2011)



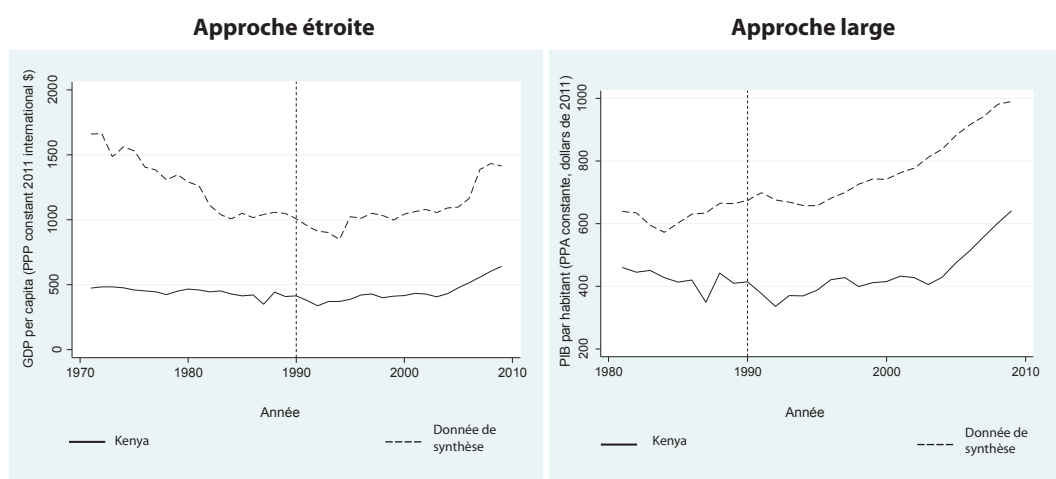
### Djibouti : Coût économique des conflits dans le PIB par habitant (PPA constante, dollars de 2011)



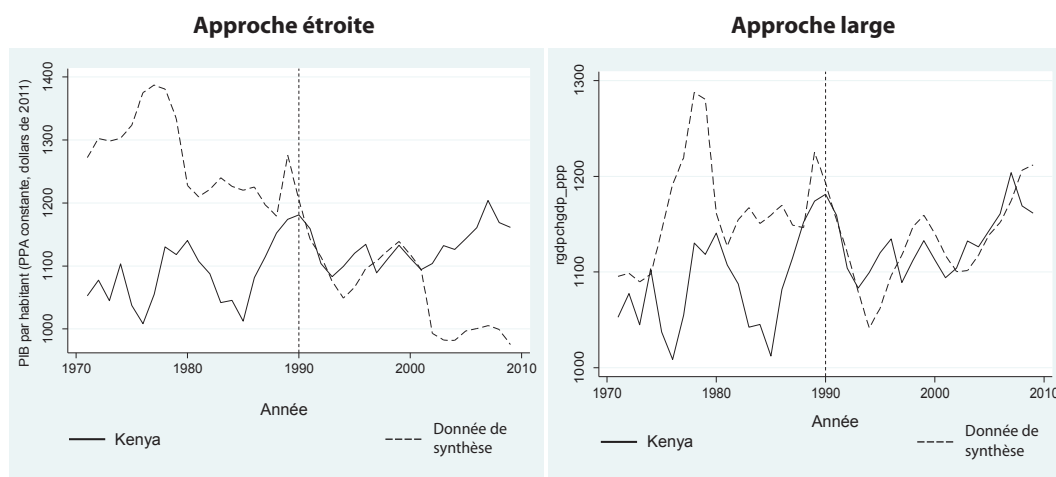
### Érythrée : Coût économique des conflits dans le PIB par habitant (PPA constante, dollars de 2011)



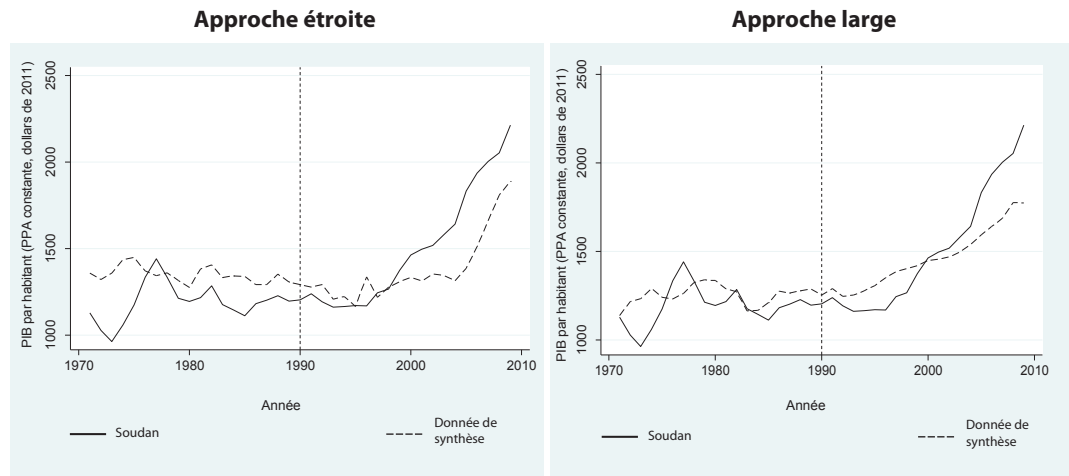
### Éthiopie : Coût économique des conflits dans le PIB par habitant (PPA constante, dollars de 2011)



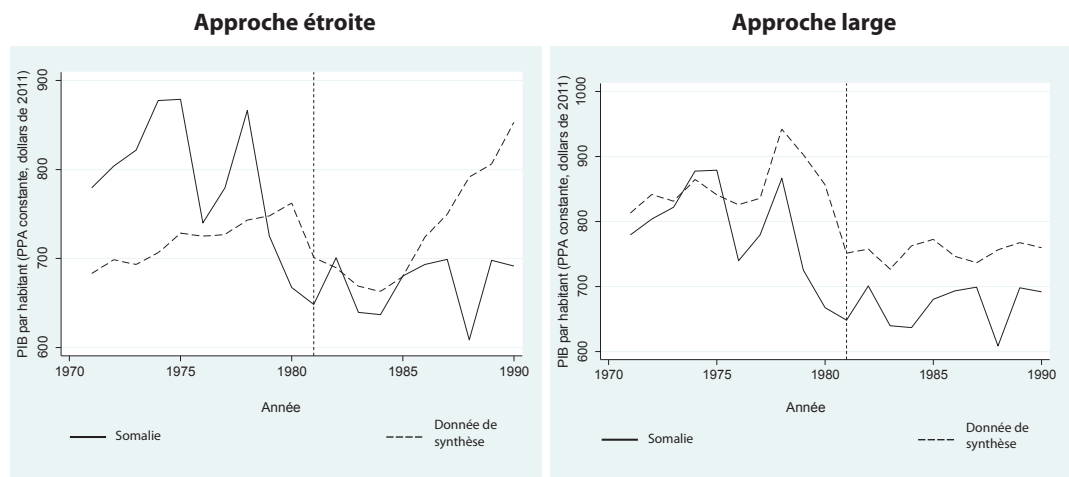
### Kenya : Coût économique des conflits dans le PIB par habitant (PPA constante, dollars de 2011)



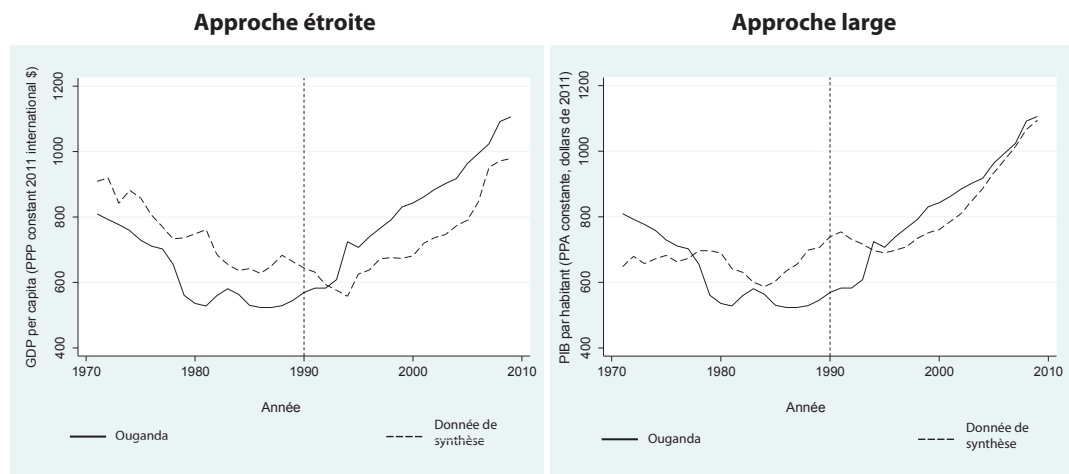
**Soudan : Coût économique des conflits dans le PIB par habitant (PPA constante, dollars de 2011)**



**Somalie : Coût économique des conflits dans le PIB par habitant (PPA constante, dollars de 2011)**



**Ouganda : Coût économique des conflits dans le PIB par habitant (PPA constante, dollars de 2011)**





## Références

Abdi, C. M. 2011. A Gendered Perspective on the Impact of Conflict in the Horn of Africa. Policy Notes 2011/3. The Nordinc Africa Institute.

Abdi, C.M. 2007. Convergence of Civil War and the Religious Right: Re-imagining Somali Women. *Journal of Women in Culture and Society* 33 1., pp. 183-207.

Abdi. C. 2007. "The New Age of Security: Implications for refugees and internally displaced persons in the Horn of Africa" *Development*, 2007, 504 4., 75-81.

Action on Armed Violence. (2014). *Counting the Cost: casualty recording practices and realities around the world.*

Africa Progress Panel. 2014. *Africa progress report: Grain, Fish, and Money: Financing Africa's Green and Blue Revolutions.*

Africa Union 1995. Protocol of the charter on human and people's rights related to the rights of women. Accessed from [http://www.achpr.org/files/instruments/women-protocol/achpr\\_instr\\_proto\\_women\\_eng.pdf](http://www.achpr.org/files/instruments/women-protocol/achpr_instr_proto_women_eng.pdf).

Africa Union 2004. The Maputo Protocol and AU Solemn Declaration on Gender Equality in Africa. Accessed from [http://www.afrimap.org/english/images/treaty/AU\\_GenderSolemnDec04.pdf](http://www.afrimap.org/english/images/treaty/AU_GenderSolemnDec04.pdf).

Africa Union 2008. Social policy framework for Africa. Accessed from <http://www.un.org/esa/socdev/egms/docs/2009/Ghana/au2.pdf>.

Africa Union 2011. Decision of African Heads of States and Government on Accelerating Youth Empowerment for Sustainable Development, 17th Ordinary AU Summit 23 June - 1 July, 2011 Malabo, Equatorial Guinea. Accessed from <http://www.africa-youth.org/sites/default/files/17th%20Ordinary%20AU%20Summit%20Decisions%20%28English%29.pdf>.

Africa Union 2011. Decisions of African heads of state and government on accelerating youth empowerment for sustainable development. Addis Ababa: AU. Accessed from <file:///Users/meseretdesta/Desktop/17th%20Ordinary%20AU%20Summit%20Decisions%20English.pdf>.

Africa Union 2014. Agenda 2063 of the Africa Union Commission: The Africa we want. Accessed from <http://www.nepad.org/system/files/Agenda%202063%20%20English.pdf>.

Africa Union 2015. The 2014 State of Africa Population Report: Addressing migration and mobility in Africa: Challenges, opportunities and policy approaches. Accessed from <http://sa.au.int/en/sites/default/files/2014%20STATE%20OF%20AFRICA%20>

POPULATION%20REPORT-original%20clean%20copy%2011.3.2015.docx%20-%20English.pdf.

African Economic Outlook 2012. Promoting Youth Employment. Accessed from <http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/PAGES-%20Pocket%20Edition%20AEO2012-EN.pdf>.

Alavi, H. 1972. 'The State in Post-Colonial Societies,' *New Left Review*, 74.

Alkire, S. 2003. A conceptual framework for human security. Centre for Research on Inequality, Human Security and Ethnicity, CRISE. Queen Elizabeth House, University of Oxford.

Anderson, Garry M.; Rowley, Charles K. and Tollison, Robert D. 1988. "Rent-Seeking and the Restriction of Human Exchange". In: *Journal of Legal Studies*, 27: 83-100.

Annan, J., Blattman, C., and Horton, R. 2006. *The State of Youth and Youth Protection in Northern Uganda: Findings from the Survey for War Affected Youth.* Kampala, Uganda: UNICEF.

Annan, Jeannie, Christopher Blattman, Dyan Mazurana, and Khristopher Carlson. 2009. "Women and Girls at War: 'Wives', Mothers, and Fighters in the Lord's Resistance Army." *Households in Conflict Network Working Paper* 63.

Barker, G., and Ricardo, C. 2005. *Young Men and the Construction of Masculinity in Sub-Saharan Africa: Implications for HIV/AIDS, Conflict, and Violence.* Social Development Papers: Conflict and Reconstruction Paper 14.

Barrientos, A. and Hulme, D. 2008. *Social protection for the poor and poorest in developing countries: reflections on a quiet revolution*, BWPI Working Paper 30, Brooks World Poverty Institute, Manchester.

Barrientos, A., and Niño-Zarazúa, M. 2011. *Financing Social Protection for Children in Crisis Contexts.* *Development Policy Review*, 29 5.: 603-620.

Bayart, Jean-François. 1993. *The State in Africa: The Politics of the Belly.* London: Longman.

Beber, B., and Blattman, C. 2013. *The Logic of Child Soldiering and Coercion.* *International Organization* 67:01, 65-104.

Bereketab, Redie 2000. *Eritrea: The Making of a Nation.* Trenton NJ: Red Sea Press.

Bereketab, Redie 2009. *State Building in Post-liberation Eritrea: Prospects, Potentialities and Challenges.* Adonis & Abbey Publishers Ltd.

Berhe, A. 2008. *A Political History of the Tigray People's Liberation Front (1975-1991): Revolt, Ideology and Mobilisation in Ethiopia*. Amsterdam: Vrije Universiteit Amsterdam.

Berhe, C. 2012. *Women in Peace Making*. Regional IGAD Conference on Lessons learned and Good Practices, October 7-10, 2013.

Bernal, 2000. Equality to die for? Women Gurella fighters and Eritrea's cultural revolution. *Political and Legal Anthropological Review*, 23 2., pp 61 – 76.

Besteman, C. 1996. "Representing Violence and Othering Somalia", in *Cultural Anthropology*, 11(1), 120-133.

Blagojevic, Bojana 2009. "Causes of Ethnic Conflict: A Conceptual Framework" in *Journal of Global Change and Governance*. 3 (1): 1-25.

Blattman, C. and Miguel, E. (2010). Civil war. *Journal of Economic Literature*, 48(1):3-57.

Blattman, Christopher, and Edward Miguel. (2010). «Civil war.» *Journal of Economic Literature*, 48: (1), 3-57.

Bloom, 2008. *Violence against women and girls: a compendium of monitoring and evaluation indicators*. Accessed from <http://www.popline.org>.

Bollee, Amedee 2003. "Djibouti: From French Outpost to US Base", in *Review of African Political Economy*, 30(97), 481-484.

Bradbury, M., Abokor, A.Y., & Yusuf, H.A. 2003. "Somaliland: Choosing politics over violence". *Review of African Political Economy*, 30(97).

Bratton, Michael, and Nicolas van de Walle. 1994. «Neopatrimonial Regimes and Political Transitions in Africa.» *World Politics* 46 (4): 453-89. [CrossRef]

Bratton, Michael, and Nicolas van de Walle. 1997. *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspective*. Cambridge: Cambridge University Press.

Bratton, Michael. 1994. «Civil Society and Political Transition in Africa.» *IDR Report* 11 (6).

Brett, R. 2002. *Girl soldiers: Challenging the assumptions*. *Child Soldiers Newsletter* No. 6: 7-9.

Brons, M.H. 2001. *Society, security, sovereignty and the state in Somalia: From statelessness to statelessness?* Utrecht: International Books.

Brück, T., De Groot, O. J., and Schneider, F. 2011. "The economic costs of the German participation in the Afghanistan war". *Journal of Peace Research*, 48(6): 793-805.

Bruckner, Markus, and Antonio Ciccone. (2008). «Growth, democracy, and civil war.»

Brunnschweiler, Christa N., and Erwin H. Bulte. (2009) «Natural resources and violent conflict: resource abundance, dependence, and the onset of civil wars.» *Oxford Economic Papers*, 61: (4), 651-674.

Bryden, M. 2004. "Somalia and Somaliland: Envisioning a dialogue on the question of Somali unity". Published in *African Security Review* (13(2):

Camara, Babacar 2005. "The Falsity of Hegel's Theses on Africa", in *Journal of Black Studies* 36(1): 82-96.

Canning, D. (1998). "A Database of World Stocks of Infrastructure, 1950-95." *World Bank Economic Review*, 12(3): 529-47.

Caprioli, M. 2005. "Primed for violence: The role of gender inequality in predicting internal conflict." *International Studies Quarterly*, 49 4. pp. 161-178.

Central Statistical Agency [Ethiopia] and ICF International. 2012. *Ethiopia Demographic and Health Survey 2011*. Addis Ababa, Ethiopia and Calverton, Maryland, USA: Central Statistical Agency and ICF International.

Chabal, Patrick, and Jean-Pascal Daloz. 1999. *Africa Works: Disorder as Political Instrument*. Oxford: James Curry.

Chamberlain, G. (1982). "Multivariate regression models for panel data." *Journal of Econometrics*, 18: 5-46.

Checchi, F. and Roberts, L. (2005). "Interpreting and using mortality data in humanitarian emergencies." *Humanitarian Practice Network*, 52.

Christopher, B., and Annan, J. Forthcoming. "The Consequences of Child Soldiering." *Review of Economics and Statistics*.

Ciccone, Antonio. (2008). «Transitory economic shocks and civil conflict.»

Ciccone, Antonio. (2011). «Economic Shocks and Civil Conflict: A Comment.» *American Economic Journal: Applied Economics*, 3: (4), 215-27.

Cliffe, Lionel. 1999. "Regional Dimensions of Conflict in the Horn of Africa." *Third World Quarterly* 20(1): 89-111.

Coghlan, B., Brennan, R. J., Ngoy, P., Dofara, D., Otto, B., Clements, M., and Stewart, T. (2006). Mortality in the Democratic Republic of Congo: a nationwide survey. *The Lancet*, 367(9504): 44-51.

Cohen, Dara Kay. 2008. "The Role of Female Combatants in Armed Groups: Women and Wartime Rape in Sierra Leone 1991–2002." Unpublished.

Collier, P. and Anke Hoeffler 1998. 'On Economic Causes of Civil War, in *Oxford Economic Papers* 50, 563-573.

Collier, P., Elliott, V. L., Hegre, H., Hoeffler, A., Reynal-Querol, M., and Sambanis, N. (2003). *Breaking the conflict trap: Civil war and development policy*. World Bank Publications.

Collier, Paul (1999). On the Economic Consequences of Civil War. *Oxford Economic Paper*, 51 (1): 168–183.

Collier, Paul and Anke Hoeffler. (2002). «On the Incidence of Civil War in Africa,» *Journal of Conflict Resolution*, 46: (1).

Collier, Paul and Anke Hoffler 2004. "Greed and Grievance in Civil War", *Oxford Economic Papers* 56: 563-595.

Collier, Paul, and Anke Hoeffler. (2006). «The political economy of secession.» 37-59.

Collier, Paul, Anke Hoeffler, and Måns Söderbom. (2004). «On the duration of civil war.» *Journal of peace research*, 41: (3), 253-273.

Collier, Paul. (1999). «On the economic consequences of civil war.» *Oxford economic papers* 51: (1), 168-183.

Collier, Paul. 2006. *Economic Causes of Civil Conflict and their Implications for Policy*. Department of Economics, Oxford University: Oxford. <http://users.ox.ac.uk/~econpco/research/pdfs/EconomicCausesofCivilConflict-ImplicationsforPolicy.pdf>.

Costalli, S., Moretti, L., and Pischedda, C. (2014). *The Economic Costs of Civil War: Synthetic Counterfactual Evidence and the Effects of Ethnic Fractionalization*. HiCN Working Paper 184.

Costalli, S., Moretti, L., and Pischedda, C. (2014). *The Economic Costs of Civil War: Synthetic Counterfactual Evidence and the Effects of Ethnic Fractionalization*. HiCN Working Paper 184.

Cramer, C. 1999. *The Economics and Political Economy of Conflict in Sub-Saharan Africa*. University of London, Center for Development Policy and Research (CDPR), School of Oriental and African Studies (SOAS), London.

Cramer, C. 2003. Does Inequality Cause Conflict? *Journal of International Development* 15: 397-412.

Cramer, Christopher. (2003). «Does inequality cause conflict?». *Journal of International Development*, 15: (4), 397-412.

Crawford, Beverly 1998. "The Causes of Cultural Conflict: An Institutional Approach" in Beverly Crawford and Ronnie D. Lipschutz, eds., *The Myth of "Ethnic Conflict"*, International and Area Studies Research Series/Number 98, (Berkeley: University of California).

De Soysa, Indra. (2002). 'Paradise Is a Bazaar? Greed, Creed, and Governance in Civil War, 1989-99', *Journal of Peace Research* 39: (4), 395-416.

Deaton, Angus. (1999) «Commodity prices and growth in Africa.» *The Journal of Economic Perspectives*: 23-40.

Duffield, M. 1994. "The Political Economy of Internal War: Asset Transfer, Complex Emergencies and International Aid", in Macrae, J. and A. Zwi (eds.), *War and Hunger: Rethinking International Responses to Complex Emergencies*, Zed Books, London.

Economic Commission for Africa 2014. Annual Report 2014. Accessed from [http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/Annual-Report\\_2014\\_ENG\\_lwrs.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/Annual-Report_2014_ENG_lwrs.pdf).

Economic Commission for Africa 2009. African youth report 2009: Expanding opportunities for and with Young people in Africa. Accessed from [http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/africanyouthreport\\_09.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/africanyouthreport_09.pdf).

Economic Commission for Africa. 2011. Africa Youth Report: Addressing the youth education and employment Nexus in the New Global Economy. Addis Ababa: ECA.

Eisenstadt, Samuel N. 1973. *Traditional Patrimonialism and Modern Neopatrimonialism*. Beverly Hills, Calif.: Sage Publications.

Elbadawi, Ibrahim and Nicholas Sambanis 2000. Why Are There So Many Conflicts in Africa? Understanding and Preventing Violent Conflict, *Journal of African Economies* 9(3): 244-269.

El-Bushra, J. and M.G Sahl, 2005. *Cycles of Violence: Gender Relations & Armed Conflicts - ACCORD*, 2005.

Erdmann, Gero, and Ulf Engel. 2007. «Neopatrimonialism Reconsidered: Critical Review and Elaboration of an Elusive Concept.» *Commonwealth and Comparative Politics* 45 (1): 95-119.

Fearon, James D., and David D. Laitin. (2003). «Ethnicity, insurgency, and civil war.» *American political science review* 97.01: 75-90.

Fischer, Pius 2005. *Rent-Seeking, Institutions and Reforms in Africa: Theory and Empirical Evidence for Tanzania*. A PhD Thesis submitted to the University of Konstanz, Germany.

Folber, N. 2012. Should women care less? Intrinsic motivation and gender inequality. *British Journal of Industrial Relations*, 50 4., pp, 597–619.

Gardeazabal, J. (2012). Methods for measuring aggregate costs of conflict. In Garfinkel, M. R. and Skaperdas, S. (Eds.), *The Oxford Handbook of the Economics of Peace and Conflict* (pp. 227-251). New York: New York: Oxford University Press.

Gardeazabal, J. 2012. "Methods for measuring aggregate costs of conflict". In Garfinkel, M. R. and Skaperdas, S. (Eds.), *The Oxford Handbook of the Economics of Peace and Conflict* (pp. 227-251). New York: New York: Oxford University Press.

Gardeazabal, Javier 2010. "Methods for Measuring Aggregate Costs of Conflict", in Michelle R. Garfinkel and Stergios Skaperdas (eds.) *The Oxford Handbook of the Economics of Peace and Conflict*. Oxford University Press.

Geertz, Clifford 1963. "The Integrative Revolution: Primordial Sentiments and Civil Politics in the New States", in Clifford Geertz (ed.): *Old societies and new states: the quest for modernity in Asia and Africa*. New-York: The Free Press of Glencoe and London: Collier-Macmillan, pp. 105-157.

Geneva Declaration Secretariat. 2008. *Global Burden of Armed Violence*. Available online at: <http://www.genevadeclaration.org/fileadmin/docs/Global-Burden-of-Armed-Violence-full-report.pdf>.

Ghobarah, H., P.H. Huth and Russett, B. (2003). Civil Wars Kill and Maim People – Long After the Shooting Stops. *American Political Science Review*, 97(2): 189-202.

Gleditsch, N. P, Wallensteen, P., Eriksson M., Sollenberg, M, and Strand, H. (2002). *Armed Conflict 1946-2001: A New Dataset*. *Journal of Peace Research*, 39(5).

Government of Eritrea. 2014. *Report on the implementation of the Beijing Declaration and Platform for Action 1995. and the outcome of the twenty-third special session of the General Assembly 2000*. Asmara: The GOE.

Hallward-Driemeier, and Hasan 2013. *Empowering Women: Legal Rights and Economic Empowerment in Africa*. Accessed from [www.worldbank.org/gender/womenleadafric](http://www.worldbank.org/gender/womenleadafric).

Hardt, Michael and Antonio Negr 2000. *Empire*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

Hartzell, Caroline A., Matthew Hoddie, and Molly Bauer. (2010). «Economic liberalization via IMF structural adjustment: Sowing the seeds of civil war?.» *International Organization* 64: (2), 339-356.

Hegel, G. W. F. 1991. *The Philosophy of History*. Buffalo: New York: Prometheus (original work published in 1892).

Hegel, G. W. F. 1991. *The Philosophy of Right*. Oxford University Press: New York.

Hegre, Håvard. (2002). «Some social requisites of a democratic civil peace: Democracy, development, and armed conflict.» *Annual Meeting of the American Political Science Association*, Boston, MA. Vol. 29.

Hegre, Håvard, Ranveig Gissinger, and Nils Petter Gleditsch. (2003). «Globalization and Internal Conflict.» *Globalization and Conflict*, Boulder: Rowman & Littlefield: 251-75.

Heise, L., Ellsberg, M., Gottemoeller, M. 1999. *Ending violence against women*. Population Reports. Baltimore: Johns Hopkins University.

Hellman, Joel, S., Geraint Jones, and Daniel Kaufmann 2003. 'Seize the state, seize the day: state capture and influence in transition economies', *Journal of Comparative Economics*, 31(4): 751–773.

Herbst, Jeffery 2000. "Economic Incentives, Natural Resources and Conflict". *Journal of African Economies* 9(3) 270-294.

Heston, A., Summers, R., and Aten, B. (2012). *Penn World Table Version 7.1*, Center for International Comparisons of Production, Income and Prices at the University of Pennsylvania.

Homer-Dixon, T. (.1991. "On the Threshold: Environmental Changes as Causes of Conflict", *International Security* 16(2): 76-116.

Homer-Dixon, T. and J. Blitt eds. 1998, *Ecoviolence: Links among Environment, Population and Security*, Rowman and Littlefield, Oxford.

Hoogensen, G., and Rottem, S. 2004. *Gender Identity and the Subject of Security*. *Security Dialogue*, 35 2., pp. 155–171.

Howell, F., 2001, 'Social Assistance - Theoretical Background', in 'Social Protection in the Asia and Pacific', ed. I. Ortiz, Asian Development Bank, Manila, ch. 7.

[http://www.peacewomen.org/assets/file/Resources/NGO/vaw\\_vawconflictdarfursomalia\\_siha\\_June2005.pdf](http://www.peacewomen.org/assets/file/Resources/NGO/vaw_vawconflictdarfursomalia_siha_June2005.pdf) Accessed 4 January 2015.



Human Security Report Project. 2010. The Shrinking Costs of War, Part II of the Human Security Report 2009. Available online at: [http://www.humansecurityreport.info/index.php?option=com\\_content](http://www.humansecurityreport.info/index.php?option=com_content) HYPERLINK «[http://www.humansecurityreport.info/index.php?option=com\\_content&task=view&id=205&Itemid=91](http://www.humansecurityreport.info/index.php?option=com_content&task=view&id=205&Itemid=91)»& HYPERLINK«[http://www.humansecurityreport.info/index.php?option=com\\_content&task=view&id=205&Itemid=91](http://www.humansecurityreport.info/index.php?option=com_content&task=view&id=205&Itemid=91)»task=view

HYPERLINK«[http://www.humansecurityreport.info/index.php?option=com\\_content&task=view&id=205&Itemid=91](http://www.humansecurityreport.info/index.php?option=com_content&task=view&id=205&Itemid=91)»&

HYPERLINK«[http://www.humansecurityreport.info/index.php?option=com\\_content&task=view&id=205&Itemid=91](http://www.humansecurityreport.info/index.php?option=com_content&task=view&id=205&Itemid=91)»id=205

HYPERLINK«[http://www.humansecurityreport.info/index.php?option=com\\_content&task=view&id=205&Itemid=91](http://www.humansecurityreport.info/index.php?option=com_content&task=view&id=205&Itemid=91)»&

HYPERLINK«[http://www.humansecurityreport.info/index.php?option=com\\_content&task=view&id=205&Itemid=91](http://www.humansecurityreport.info/index.php?option=com_content&task=view&id=205&Itemid=91)»Itemid=91

Huntington, S. P. 1998. *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*. London: Touchstone Books.

Huntington, S. P., et al. 2010. *The Clash of Civilizations? The Debate*, second edition. New York: Foreign Affairs.

Imai Kosuke and Jeremy Weinstein 2000. *Measuring the Economic Impact of Civil War* Centre for International Development, Working Paper No. 51 June 2000. Downloaded 15 December 2014: <http://imai.princeton.edu/research/files/cid.pdf>

Imai, K. and Weinstein, J. M. (2000). *Measuring the economic impact of civil war*. Center for International Development Working Paper no. 51, Harvard University.

International Displacement Monitoring Center 2015. *International Displaced People Sub Saharan Africa*. Accessed from <http://www.internal-displacement.org/sub-saharan-africa/>

International Labor Organization. 2014. *Global employment trends 2014: Risk of a jobless recovery?* Geneva: ILO. Accessed from <http://www.ilo.org/global/research/global-reports/global-employment-trends/2014/>.

International Rescue Committee. 2007. *Mortality in the Democratic Republic of Congo – An Ongoing Crisis*. Available online at: [http://www.theirc.org/sites/default/files/migrated/resources/2007/2006-7\\_congomortalitysurvey.pdf](http://www.theirc.org/sites/default/files/migrated/resources/2007/2006-7_congomortalitysurvey.pdf).

Jennifer, L., and Arie, S. 2000. *Human Security: A Framework for Assessment In Conflict and Transition*, working paper. Cambridge, MA: Harvard Center for Population and Development Studies.

Kadamy, Mohamed 1996. "Djibouti: Between War and Peace", in *Review of African Political Economy*, Vol. 23(70), 511-521

Shehim, Kassim and James Searing 1980. "Djibouti and the Question of Afar Nationalism", in *African Affairs*, 79(315), 209-226.

Kaplan, R.D. 1994. "The coming anarchy: how scarcity, crime, overpopulation, and disease are rapidly destroying the social fabric of our planet", *Atlantic Monthly*, February, pp.44-76.

KC, S., and Uperiti, BR. 2013. Social protection for human security. In Upreti BR, Bhattarai R, Wagle GS, editors. 2013. *Human Security in Nepal: Concepts, Issues and Challenges*. Kathmandu: Nepal Institute for Policy Studies NIPS. and South Asia Regional Coordination Office of NCCR North-South.

Kelley, D.J., Brush, C.G., Greene, P.G., Litovsky, Y. and Entrepreneurship Research Association GERA. 2013. *Global entrepreneurship monitor women's 2012 report*. Accessed from <http://www.gemconsortium.org/docs/download/2825>.

Kenya National Bureau of Statistics KNBS. and ICF Macro. 2010. *Kenya Demographic and Health Survey 2008-09*. Calverton, Maryland: KNBS and ICF Macro.

King, G. and Murray, C.J.L 2001-2002. *Rethinking Human Security*. *Political Science Quarterly*, Vol. 116 4., pp. 585-610.

Knight, M., Loayza, N., and Villanueva, D. (1996). *The Peace Dividend: Military Spending Cuts and Economic Growth*. International Monetary Fund Working Paper No. 43, pp. 1-40.

Kupferschmidt, David 2009. "Illicit Political Finance and State Capture". Stockholm: International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA). Accessed 11 February 2015, from: [http://www.idea.int/resources/analysis/upload/IDEA\\_Inlaga\\_low.pdf](http://www.idea.int/resources/analysis/upload/IDEA_Inlaga_low.pdf).

Laitin, David and Said S. Samatar 1987. *Somalia: Nation in Search of a State*. Boulder: Westview Press.

Li, Q. and Wen, M. 2005. "The immediate and lingering effects of armed conflict on adult mortality: a time-series cross-national analysis". *Journal of Peace Research*, 42(4): 471-492.

Lisa, S. and Manjrika, S. 2005. *The role of Women in Peace building*. Issue paper on Global partnership for the prevention of armed conflict. Accessed from [http://www.conflictrecovery.org/bin/Issue\\_paper\\_on\\_the\\_Role\\_of\\_Women\\_in\\_Peacebuilding\\_Jan2005](http://www.conflictrecovery.org/bin/Issue_paper_on_the_Role_of_Women_in_Peacebuilding_Jan2005).

M. Buvini, M. Das Gupta, O. N. Shemyakina. 2014. Armed Conflict, Gender, and Schooling. *The World Bank Economic Review* 28:2, 311-319.

Marina Ottaway and Mai El-Sadany 2012. *Sudan: From Conflict to Conflict*. Washington, D.C: Carnegie Endowment for International Peace, Carnegie Papers, Middle East, May 2012. [http://carnegieendowment.org/files/sudan\\_conflict.pdf](http://carnegieendowment.org/files/sudan_conflict.pdf). Accessed 25 December 2014.

Markakis, J. 1990. *National and Class Conflict in the Horn of Africa*. London and Atlantic Highlands, NJ: Zed Books.

Markakis, J. 2011. *Ethiopia: The Last Two Frontiers*. Boydell & Brewer Ltd.

Marsden, P. and Samman, E. (2001). *Afghanistan: the economic and social impact of conflict*. War and underdevelopment, 2.

Masinde, G.V. 2014. *Formulation of IGAD Regional Strategy and Medium-Term Implementation Plan 2016-2020. Baseline Studies at the National Level for IGAD Priority Sectors*.

Maxted, J., and Zegeye, A. 2001. Human stability and conflict in the Horn of Africa, in *Institute of Security Studies, UNESCO, peace, human security and conflict prevention in Africa*, Security, PP. 45–54.

McKay & Mazurana, 2004. *Where are the girls? Girls in fighting forces in Northern Uganda, Sierra Leone and Mozambique: Their Lives During and After War*. Canada: Rights and Democracy.

Meaza Ashenafi 2009. *Participation of women in politics and public decision making in Ethiopia*. Addis Ababa: FSS.

Médard, Jean-François. 1982. «The Underdeveloped State in Tropical Africa: Political Clientalism or Neo-patrimonialism?» In *Private Patronage and Public Power: Political Clientalism in the Modern State*, edited by Christopher Clapham, 162-92. London: Frances Pinter.

Mekonnen, D.R., and van Reisen, M 2011. *The role of women in post-conflict transformation in the Horn of Africa: The case of Africa*. Paper for the 10th annual international Horn of Africa conference on “on the role of women in promoting peace and development in the Horn of Africa,” Lund, Sweden, 23- 25 September.

Melander, E. 2005. *Gender Equality and Intrastate Armed Conflict*. *International Studies Quarterly*, 49 4. pp. 695-714.

Mesfin, B. 2011. *The Horn of Africa security complex*. In Sharamo, R., and Mesfin, B. edd . *Regional Security in Post-cold war Horn of Africa*. pp 1-39. Institute for Security Study.

Michailof, S., M. Kostner, and X. Devictor. 2002. "Post-Conflict Recovery in Africa: An Agenda for the Africa Region." Africa Region Working Paper Series 30. World Bank, Washington, D.C.

Midgley, J. 2012. "Social Protection and Social Policy: Key Issues and Debates," *Journal of Policy Practice*, 11:1-2, 8-24.

Miguel, Edward 2004. "Economic Shocks and Civil Conflict: An Instrumental Variables Approach", in *Journal of Political Economy* 112(4): 725-753.

Ministry of Devolution and Planning. 2014. Review of the Implementation of Beijing Platform for Action: Kenya report. Nairobi: Republic of Kenya, The presidency.

Ministry of Gender and Social Development 2014. Uganda report on implementation of the Beijing Platform for Action 1995. and the outcome of the twenty third special session of the United Nations general assembly 2000. Uganda.

Ministry of Women, Youth and Children Affairs 2014. The federal democratic republic of Ethiopia national report on the implementation of the Beijing declaration and platform for action 1995. and the outcome of the 23rd special session of the United Nations general assembly 2000. Addis Ababa, Ethiopia.

Murray, C.J.L, G. King, A.D. Lopez, N. Tomijima and Krug, E. G. (2002). Armed Conflict as a Public Health Problem. *British Medical Journal*, 324(7333): 346–349.

Murray, Christopher, et al. 2002. Armed conflict as a public health problem. *British Medical Journal*, Vol. 324, pp.346–9.

Nafziger, E. W., & Auvinen, J. (1997). War, hunger, and displacement: an econometric investigation into the sources of humanitarian emergencies. United Nations University, World Institute for Development Economics Research Working Paper 142.

Nafziger, E. Wayne, and Juha Auvinen. (1997). War, hunger, and displacement: an econometric investigation into the sources of humanitarian emergencies. United Nations University, World Institute for Development Economics Research Working Paper 142.

Nardin, Terry 2006. "The Moral Basis of Humanitarian Intervention," in *Journal of Ethics & International Affairs*, 16(10), 57-70.

National Statistics and Evaluation and ORC Macro 2003. Government of Eritrea Demographic and Health Survey. Accessed from <https://www.dhsprogram.com/publications/publication-FR137-DHS-Final-Reports.cfm>.

Ncube, M., Jones, B., and Bicaba, Z. (2014). -Estimating the Economic Cost of Fragility in Africa. African Development Bank Working Paper 197.

Nef, J. 1999. *Human Security and Mutual Vulnerability The Global Political Economy of Development and Underdevelopment* 2nd ed. International Development Research Centre.

Nieman, Mark David. (2011). "Shocks and Turbulence: Globalization and the Occurrence of Civil War, International Interactions: Empirical and Theoretical Research." *International Relations*, 37:(3), 263-292.

Nkabahona, A. 2008. *Improving Human Security in the Horn of Africa through the Observance of Human Rights*. In Mwagiru, M ed . *Human security: Setting the agenda for the horn of Africa*. Nairobi: Africa Peace Forum pp, 25 – 32.

Nordås, Ragnhild 2011. *Sexual Violence in African Conflicts*. PRIO, Oslo: CSCW Policy Brief 1/2011. Accessed from [http://file.prio.no/Publication\\_files/Prio/SVAC-CSCW-Policy-Brief-01-2011.pdf](http://file.prio.no/Publication_files/Prio/SVAC-CSCW-Policy-Brief-01-2011.pdf).

Nyaba, Peter Adok 1997. *Politics of Liberation in South Sudan*. Kampala.

Obermeyer, Ziad, Christopher J L Murray, Emmanuela Gakidou .2008. *Fifty years of violent war deaths from Vietnam to Bosnia: analysis of data from the world health survey programme*. *British Medical Journal*, vol. 336, pp.1482–1486. 6.

ODI 2006. *Meeting the Challenge of the 'Resource Curse' International Experiences in Managing the Risks and Realising the Opportunities of Non-Renewable Natural Resource Revenues*. London: Overseas Development Institute.

Ododa, Harry 1985. "Somalia's Domestic Politics and Foreign Relations since the Ogaden War of 1977-78", in *Middle Eastern Studies*, 21(3), 285-297.

OECD 2009. *Data on informal employment and self-employment, Overview: Data on Informal Employment and Self-Employment. From 'Is Informal Normal? Towards More and Better Jobs in Developing Countries'*, accessed from <http://www.oecd.org/dev/poverty/42863997.pdf>

Ormhaug, C., Meier, P., and Hernes, H. 2009. *Armed conflict deaths disaggregated by gender*. Peace Research Institute Oslo PRIO. No. 23.

Ormhaug, C., Meier, P., and Hernes, H. 2009. *Armed conflict deaths disaggregated by gender*. Peace Research Institute Oslo (PRIO) No. 23.

OSCE 2005. *Women in conflict prevention, crisis management, and post conflict rehabilitation*. Accessed from <http://www.osce.org/mc/17450?download=true>.

Østby, Gudrun. (2008). «Polarization, horizontal inequalities and violent civil conflict.» *Journal of Peace Research* 45: (2), 143-162.

Owen, T. 2004. Human security- conflict, critique and consensus: Colloquium remarks and a proposal for a threshold-based definition. *Security Dialogue*, Vol. 35 3.: 373–387.

Oxford University, The World Bank, PRIO and Fafo 2011. *Study on Impacts and Costs of forced Displacement Volume II State of the Art Literature Review June 2011* Oxford University Refugee Studies Centre In partnership with World Bank, PRIO, Fafo,

Passavant, Paul and Jodi Dean 2004. *The Empire's New Clothes: Reading Hardt and Negri*. London: Routledge.

Pitcher, A., Mary H. Maron and Michael Johnston 2009. "Rethinking Patrimonialism and Neopatrimonialism in Africa", in *African Studies Review*, 52(1), 125-156.

Plümper, T. and Neumayer, E. 2006. "The Unequal Burden of War: The Effect of Armed Conflict on the Gender Gap in Life Expectancy". *International Organizations* 2006 60: 723-54.

Plümper, T. and Neumayer, E. 2006. "The Unequal Burden of War: The Effect of Armed Conflict on the Gender Gap in Life Expectancy". *International Organizations* 2006 60: 723-54.

Pool, David 2001. *From Guerrillas to Government: The Eritrean People's Liberation Front*. Athens: Ohio University Press.

Rehn, E., and Sirleaf, E.J. 2002. *Women, War and Peace: The Independent Experts' Assessment on the Impact of Armed Conflict on Women and Women's Role in Peace-building*, UNIFEM.

Republic of the Sudan Ministry of welfare and social security General Directorate for Women & Family Affairs. 2014. *National Report Beijing +20 review*. Khartoum: Republic of the Sudan: Accessed from [http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Beijing20/NationalReviews/sudan\\_beijing\\_review\\_report\\_english.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Beijing20/NationalReviews/sudan_beijing_review_report_english.pdf).

Reza, A., J.A. Mercy and Krug, E. G. (2001). *Epidemiology of Violent Deaths in the World*. *Injury Prevention*, 7(22): 104-11.

Risse, Thomas (ed.) 2013. *Governance without a State: Policies and Politics in Areas of Limited Statehood*. New York: Colombia University Press.

Ross, L. Michael 2004. *What Do We Know about Natural Resources and Civil War?* *Journal of Peace Research*, 41(3): 337–356.

Rowley, C. K.; Tollison, Robert D. and Tullock, Gordon, (eds.) 1988. *The Political Economy of Rent-Seeking*. Amsterdam: Kluwer Academic Publishers.

Sabala, K. 2008. Towards a Regional Security Architecture for the Horn of Africa: A Framework Analysis. In Mwagiru, M ed. Human security: Setting the agenda for the horn of Africa. Nairobi: Africa Peace Forum.

Schraeder, Peter A 1993. "Ethnic Politics in Djibouti: From 'Eye of the Hurricane' to 'Boiling Cauldron', *African Affairs*, 92(367), 203-221.

Schwab, Peter 1978. "Cold War on the Horn of Africa", in *African Affairs*, 77(306), 6-20.  
Sebastian, P. A. 2009. "Reversion to Barbarism?" Review of *Violence Today: Actually Existing Barbarism*, by Leo Panitch and Colin Leys, *Socialist Register*. In *Economic and Policy Weekly* 44(30): 27-29.

Segal, Daniel 2005. Civilization, Barbarism and Savagery, in William H. McNeill (ed) *Berkshire Encyclopedia of World History*. Great Barrington, Massachusetts: Berkshire Publishing Group, pp. 358-363.

Sen, Amartya 2008. "Violence, Identity and Poverty", *Journal of Peace Research* 2008 45(5), 5-15.

Shilling, Nancy 1973. "Problems of Political Development in a Ministate: The French Territory of the Afars and the Issas", in *The Journal of Developing Areas*, 7(4), 613-634.

Skaperdas, S. (2009). The Costs of Organized Violence: A Review of the Evidence. In Skaperdas, S., Soares, R., Willman, A., and Miller, S. C. (Eds.). *The costs of violence* (pp. 1-26). Washington: Washington, D.C.: World Bank.

Smith, R. P. 2014. "The economic costs of military conflict", in *Journal of Peace Research*, 51(2): 245-256.

Sojo, Carlos 2003. In Search of Democratic Governance in Central America: Political Parties Are Controlled by a Handful of People Who Profit from Running the Parties in a Patrimonial Style, and There Are Narrow Prospects for Economic Reforms. Why Has So Little Progress Been Made? *Journal of International Affairs*, 57(1), 153-167.

Somalia 2014. Implementation of the Beijing Platform for Action Beijing +20 review. Accessed from [http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Beijing20/NationalReviews/somalia\\_beijing\\_review\\_report\\_0.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Beijing20/NationalReviews/somalia_beijing_review_report_0.pdf).

South Sudan Ministry of General Education and Instruction 2013. Education Statistic for Republic of South Sudan, National Statistic Booklet 2013 Final.

Spagat, Michael, Andrew Mack, Tara Cooper and Joakim Kreutz .2009.

Ssali, S. 2008. Human Security, Conflict and Women in the Horn of Africa, pp. 101-126. In Mwagiru, M ed. Human security: Setting the agenda for the horn of Africa. Nairobi: Africa Peace Forum.

Strategic Initiative for Women in the Horn of Africa 2009. Kampala: SIHA Network 2009 First published 2009.

Strategic Initiative for Women in the Horn of Africa 2005 (SIHA). Violence Against Women and Girls in Conflict and Post-Conflict Situations. Consultation Report June 2005.

Svensson, K. 2007. Human Security as inclusive security gender epistemology and equity. *African Security review* 16 2., pp.2-13.

Taras, Raymond C. and Rajat Ganguly 2009. *Understanding Ethnic Conflict*, 4th Edition Longman: London.

Taylor, V. 2004. From state security to human security and gender justice, *Agenda: Empowering women for gender equity*, 18:59, 65-70.

Tewfik, H. 2010. *Transition to Federalism: The Ethiopian Experience*. Dalhousie: The Forum Federation.

The Federal Democratic Republic Of Ethiopia Ministry of Women, Youth and Children Affairs. 2014. National report on the implementation of the Beijing declaration and platform for action 1995. and the outcome of the 23rd special session of the United Nations General Assembly 2000 Addis Ababa: Ethiopia.

The Republic of Uganda 2014. National report on the implementation of the Beijing declaration and platform for action 1995. and the outcome of the 23rd special session of the United Nations General Assembly 2000. Kampala: Ministry of Gender, Labour and Social Development.

Uganda Bureau of Statistics UBOS and ICF International Inc. 2012. *Uganda Demographic and Health Survey 2011*. Kampala, Uganda: UBOS and Calverton, Maryland: ICF International Inc.

UN General Assembly, Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, 18 December 1979, United Nations, Treaty Series, vol. 1249, p. 13, available at: <http://www.refworld.org/docid/3ae6b3970.html> [accessed 26 June 2015].

UN General Assembly, Declaration on the Elimination of Violence against Women, 20 December 1993, A/RES/48/104, available at: <http://www.refworld.org/docid/3b00f25d2c.html>. [accessed 30 March 2015].

UNDP 1994. *Human Development Report 1994*, New York/Oxford.

UNDP 2014. *Human Development report. Sustaining Human Progress: Reducing Vulnerabilities and Building Resilience*. NY: UNDP.



UNDP Somalia. 2011. Somalia Gender equality and women's empowerment Document 2011 to 2015, 2012.

UNFPA and Africa Union. 2011. State of the Africa Youth report. Accessed from <http://www.africa-youth.org/sites/default/files/State%20of%20the%20African%20Youth%20Report%202011%20%28English%29.pdf>.

UNIFEM 2012. Women's Participation in Peace Negotiations: Connections between Presence and Influence. October 2012.

United Nations 2000. United Nations Security Council Resolution 1325 2000. Accessed from <http://www.un.org/womenwatch/ods/S-RES-1325-2000.-E.pdf>.

United Nations Women 1995. Fourth world conference on women and the Beijing declaration and platform for action. Accessed from <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/plat1.htm>.

Urdal, Henrik. (2004). "The devil in the demographics: the effect of youth bulges on domestic armed conflict, 1950-2000." Social Development Papers: Conflict and Reconstruction Paper 14.

Urdal, Henrik. 2004. "The devil in the demographics: the effect of youth bulges on domestic armed conflict, 1950-2000." Social Development Papers: Conflict and Reconstruction Paper 14.

Vadlamannati, Krishna Chaitanya, Gina Maria G. Østmoe, and Indra de Soysa. (2014) "Do IMF programs disrupt ethnic peace? An empirical analysis, 1985-2006." Journal of Peace Research 51: (6), 711-725.

van Gineken, W. 2003. Extending Social Security: Policies for developing countries, extension of social security paper No. 13 Geneva: ILO.

Wamucii, P., and Idwasi, P. 2011. Social insecurity, youth and development issues in Kenya. In Kwandiwe Kondlo, K., and Ejiogu, C. edd. Africa in focus: Governance in the 21st century, pp 188 – 199.

Warren, P. 1992. The Violence Within: Politics and Political Opposition in Divided Society. Boulder, Co.: Westview.

Weber, Max. 1968. Economy and Society: An Outline of Interpretive Sociology. Edited by G. Roth and C. Wittich. New York: Bedminster Press.

Wekwete, N.N. 2012. Gender and economic empowerment: Evidence and policy. Journal of African Economy, 23 suppl 1., pp. i87-i127.

World Bank (2014). World Development Indicators Database. Available at: <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators> (accessed 29 May 2014).

World Economic Forum. 2013. The global gender gap report. Cologyn/Geneva: World Economic Forum. Accessed from [http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_GenderGap\\_Report\\_2013.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_GenderGap_Report_2013.pdf).

World Health Organization. Putting Women's Safety First: Ethical and Safety Recommendations for Research on Domestic Violence Against Women. Geneva: Global Programme on Evidence for Health Policy, World Health Organization; 1999. Report No.: WHO/EIP/GPE/99.2.


Young, J. 1997. Peasant Revolution in Ethiopia: The Tigray People's Liberation Front, 1975–1991. Cambridge: Cambridge University Press.

Zammit, A. 2010. Value Chains and Decent Work for Women. What is to be Done? Working Paper No.88. Policy Integration Department, International Labour Organization, Geneva.

Zartman, W. 1997. Governance as Conflict Management: Politics and Violence in West Africa, Washington DC: Brookings Institute Press. Abadie, A. and Gardeazabal, J. (2003). The economic costs of conflict: A case study of the Basque Country. *American economic review*, 93(1): 113-132.







*Depuis des dernières décennies, la Corne de l'Afrique est le théâtre de conflits intra-étatiques et interétatiques et subit le fléau de l'insécurité. La région a une longue expérience de la guerre civile, des insurrections armées, des coups d'État, des rébellions et des révolutions. La plupart des conflits ont duré longtemps et ont eu de profondes conséquences intérieures et internationales. Les guerres civiles en Éthiopie et au Soudan ont entraîné la fragmentation de ces pays. De nos jours, des luttes violentes se poursuivent, des mouvements séparatistes remettant en cause l'intégrité politique et territoriale de la Somalie et du Soudan du Sud.*

*Pourtant, il est toujours nécessaire de prendre acte des multiples avancées faites et engagements pris par les États de la Corne de l'Afrique en vue de la croissance économique et du développement. En particulier, l'Éthiopie et le Soudan ont enregistré une croissance économique importante au cours des 10 années écoulées bien que le Soudan soit actuellement en train de s'adapter au nouveau contexte économique, compte tenu de la séparation du Soudan du Sud. Les investissements dans la Corne, qui est pourtant la sous-région la moins performante de l'Afrique, ont augmenté progressivement au cours des 10 dernières années, ce qui témoigne de l'attachement de ces pays à la création d'un environnement favorable aux investissements et au développement socioéconomique.*

*La Corne de l'Afrique est de plus en plus confrontée à de nouveaux types de guerres, « l'islam radical » posant un défi encore plus grand à la stabilité de ces pays. Le caractère de ces hostilités est nébuleux et la mesure dans laquelle l'architecture naissante de la consolidation de la paix et de la médiation saisit le contexte de ces nouvelles hostilités est ambivalente ; De surcroît, les priorités politiques et institutionnelles de ces nouvelles guerres » menacent les valeurs démocratiques fondamentales promues par l'Union africaine et les commissions économiques régionales.*